

Annexe 4 : La bibliothèque de l'observatoire de la durabilité urbaine

L'annexe réunit les différents éléments constituant la bibliothèque d'indicateurs de développement durable, fondation de l'observatoire de la durabilité urbaine. Elle contient :

SUR PAPIER

- Le tableau récapitulatif des différents systèmes d'indicateurs observés à l'été 2009

SUR LE CD-ROM FOURNI

- Le recueil complet des indicateurs des 27 systèmes analysés, traduits pour une partie d'entre eux de l'anglais et de l'espagnol. Les indicateurs les plus intéressants sont surlignés, dans une première étape de la réalisation de l'observatoire.
- Les 88 fiches-actions des indicateurs de l'observatoire ;
- La préfiguration de la collecte et de la création de données statistiques en fonction de leurs sources.

1 - TABLEAU RECAPITULATIF DES SYSTEMES D'INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nom	Producteur	Échelle et territoire	Objectifs Objet évalué	Forme	Organisation Référentiel théorique	Nombre	Données qualitatives d'enquêtes	Date
Les indicateurs des organismes mondiaux								
Corps central d'indicateurs de l'environnement de l'OCDE	OCDE	Nationale Pays de l'OCDE	Benchmarking Etat de l'environnement	Banque	Thématiques Modèle PER	45	non	1989 2001
Indicateurs du Millénaire	ONU	Nationale Monde	Benchmarking / monitoring Développement humain	Banque	Objectifs-cibles	60	non	2000
CSD Indicators set	ONU (commission DD)	Nationale Monde	Benchmarking Evolution territoriale et stratégie DD	Banque	Piliers du DD	93	non	2000
Small set of SD indicators	Joint UNECE / OCDE / Eurostat	Nationale Monde	Diagnostic Développement durable	Banque	Flux / Stock Capital	26	non	2008
Les indicateurs liés à l'Union Européenne								
Toward environmental pressure indicators	UE	Nationale UE	Diagnostic Pressions environnementales	Banque	Modèle DPSIR	60	non	1999
Les indicateurs structurels de l'UE (stratégie de Lisbonne)	UE	Nationale UE	Benchmarking Stratégie et évolution territoriale	Banque	Stratégie Lisbonne	139	non	2001

			Développement économique					
Les indicateurs stratégie de l'UE (stratégie de Göteborg)	UE	Nationale UE	Monitoring Evolution territoriale et stratégie DD	Banque Indicateurs-phares	Stratégie Göteborg SEDD	98	non	2005
Set core of indicators	AEE	Nationale UE	Monitoring environnemental	Banque	Modèle PSER	37	non	2004
Tableau de bord de l'environnement urbain	UE Interreg	Locale villes UE	Monitoring Développement durable	Banque	Axes et thèmes	47	non	1999
Indicateurs communs européens	UE	Locale Villes UE	Monitoring Durabilité urbaine	Banque	/	10	oui	2000
PROPOLIS	UE	Locale Villes UE	Diagnostic Durabilité urbaine	Banque	3 piliers	36	Non SIG	2004
IANUS	UE	Locale Villes UE	Aide à la décision Bâti et construction	Banque	Thématique	35	oui	2003
Urban Audit	UE	Locale Villes UE	Monitoring Mutations urbaines	Banque	Multiscale Thématique	250	non	2003
TISSUE	UE	Locale Villes UE	Monitoring Mutations urbaines	Banque	2 pas de temps Thématique	41	oui	2004
Les indicateurs gouvernementaux								
45 indicateurs de l'IFEN	IFEN	Nationale France	Monitoring Évolution territoriale DD	Banque Indicateurs-phares	Modulaire	45 12	non	2003
Indicateurs nationaux de DD	MEEDDAT	Nationale	Monitoring	Banque	3 piliers	45	non	2004

		France	Stratégie ; évolution territoriale DD	Indicateurs-phares	SNDD	12		
Local quality of life indicators	Audit Commission	Locale RU	Monitoring Qualité de vie	Banque	Thématique	45	oui	2005
Indicateurs institutionnels infra-nationaux								
Indicateurs DD des villes du Midi-Pyrénées	ARPE	Municipale Villes moyennes Midi-Pyrénées	Evaluation comparative Durabilité urbaine	Banque OAQDD	Thématique	27	non	1999
Système d'indicateurs du DD des villes de Bizkaia	Diputacion Bizkaia	Municipale Villes Bizkaia	Evaluation comparative Durabilité urbaine	Banque	2 piliers + ECI	30	non	?
46 indicateurs régionaux de DD	Midi-Pyrénées	Régionale Midi-Pyrénées	Diagnostic / Suivi Stratégie / Evolution territoriale	Banque	Modulaire IFEN A21 régional	46	non	2001
DIAMONT	Interreg espace alpin	Régionale Villes alpines	Niveau d'urbanisation, évolution territoriale Développement régional	2 banques	3 piliers	42	non	2006
Indicateurs de DD du canton de Vaud	Canton de Vaud	Régionale Canton de Vaud	Monitoring Cheminement vers le DD	Banque	Thématique MONET	90	oui	2006
IQVB Tableau de bord d'IDD Indices synthétiques	IAURIF	Régionale IDF	Evaluation territoriale DD	Agrégé Banque Agrégés	Thématique PNUD	1 112 6	non	2007
Indicateurs environnementaux Tableau de bord suivi A21	Mairie Toulouse	Municipale Toulouse	Monitoring état de l'environnement, suivi stratégie	2 Banques	RESPECT A21 Thématique	49 138	non	2000 2006
Organismes de recherche et associations								

EPI ESI	Yale et Columbia	Nationale Monde	Benchmarking état de l'environnement	Indices Agrégés		25 76	non	2006 2000
Banque d'indicateurs de DD	RESPECT	Municipale France	Monitoring état de l'environnement	Banque	Thématique	73	Non	2000 ?
Référentiel d'indicateurs territoriaux de DD	D2RT Lazzeri	Locale France	Monitoring évolution territoriale DD	Banque	Thématique Par priorités	74	non	2006

AUTRES SYSTEMES D'INDICATEURS NON ANALYSES DANS LE DETAIL

Nom	Producteur	Echelle / Territoire	Forme	Notes	Nombre	Date
Indicateurs de développement : IDH, IPH, IPF	PNUD	Nationale Monde	Indices synthétiques	Souvent adaptés aux échelles infra-nationales	3	
Empreinte écologique	Vancouver Wackernagel WWF	Adaptable Monde	Indice synthétique spatial	Problèmes de transparence du calcul. Repris par l'IAURIF, CU Grand Lyon	1	
LASALA (Local Authorities Self- Assessment of local A21)	ICLEI	Municipale Europe	OAQDD	Évaluation de la mise en œuvre de la charte d'Aalborg. Questionnaire auto-administré 2 étapes	9	
Grille de questionnement du DD	MEEDDAT	Locale France	OAQDD	Prise en compte du DD dans les opérations d'aménagement. Objet d'un appel à projet	/	2008
Observatoire des Agendas 21 locaux	C21, 4D	Locale France	OAQDD	Fiches de renseignements des Agendas 21 Problèmes de mise à jour	/	
Bilan Carbone	ADEME	Adaptable France	Indices synthétiques	Quantifier la production de carbone. Testé à Paris, Montigny le Bretonneux, Nanterre, CG 92		
Stratégie indicateurs 21	CR Nord Pas de Calais	Régionale Nord Pas de Calais	OAQDD 3 indices synthétiques	Dans de le cadre du CPER. Diagnostic-processus ; tableau de bord Empreinte écologique + IDH + IPF	3	

2 - BIBLIOTHEQUE DES 27 TABLEAUX DE BORD ANALYSES

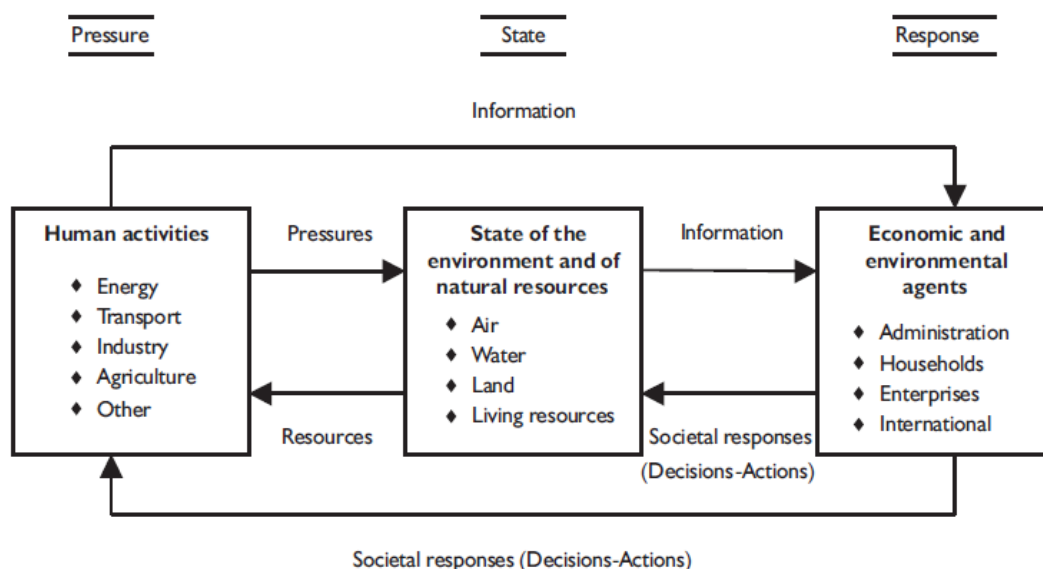
Les indicateurs les plus intéressants sont surlignés en jaune. Les indicateurs secondaires sont surlignés en bleu.

I – Les indicateurs des organismes mondiaux : OCDE et ONU

1. LES INDICATEURS DE L'OCDE

- 1 - **Nom exact** : Corps central d'indicateurs d'environnement de l'OCDE
- 2 - **Source bibliographique** : OCDE, 2004, *Indicateurs clés d'environnement de l'OCDE*, Paris, OCDE, 36 p.
- 3 - **Date et contexte de production de l'outil** : Approuvés en 2001 (lancés en 1989) mais mis à jour régulièrement. Les indicateurs de l'OCDE constituent une référence pour tous les producteurs d'indicateurs de durabilité.
- 4 – **Référentiel théorique de construction** : modèle PER (pression ; état ; réponse)
- 5 - **Objectif de l'outil** : diagnostic, évaluation, benchmarking
- 6 – **Objet / domaine évalué** : état de l'environnement / environnement
- 7 - **Forme de l'outil** : banque d'indicateurs mais objectif d'indices agrégés
- 8 – **Organisation de l'outil** : 2 parties, 10 thèmes
- 9 - **Nombre d'indicateurs** : 45
- 10 - **Échelle / territoire d'application** : mondiale, pays de l'OCDE
- 11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** : Les indicateurs déjà disponibles sont distingués des indicateurs à moyen terme, qui n'ont pas terminé d'être développés. La base est développée selon la méthodologie.

Figure 3. The Pressure-State-Response framework



Source: OECD 1994.

Extrait de Banque mondiale, 2004

LISTE DES INDICATEURS

I – Thèmes de pollution

Thème n°1 : Changement climatique

Indicateurs disponibles : Intensité d'émissions de CO2, indice d'émissions de GES

Indicateurs à moyen terme : indice d'émissions de GES

Pressions	1. Indice des émissions de GES - Émissions de CO2 - Émissions de CH4 - Émissions de N2O - Émissions de PFC, HFC, SF6
Conditions	2. Concentrations atmosphériques de GES 3. Température moyenne mondiale
Réponses	4. Efficacité énergétique - Intensité énergétique - Instruments économiques et fiscaux

Thème n°2 : Appauvrissement de la couche d'ozone

Indicateurs disponibles : Indices de consommation apparente de substances appauvrissant la couche d'ozone

Indicateurs à moyen terme : agrégation sous la forme d'un seul indice de consommation

Pressions	5. Indice de la consommation apparente d'ODS (substances appauvrissant la couche d'ozone) 6. Consommation apparente de CFC et de halons
Conditions	7. Concentrations atmosphériques d'ODS 8. Rayonnement UV-B au sol 9. Niveaux d'ozone stratosphérique
Réponses	10. Taux de récupération des CFC

Thème n°3 : Qualité de l'air

Indicateurs disponibles : Intensité d'émissions de SOx et de NOx

Indicateurs à moyen terme : population exposée à la pollution de l'air

Acidification	
Pressions	11. Indice de substances acidifiantes - Émissions de SOx et de NOx
Conditions	12. Dépassement des charges critiques de pH - Concentration des précipitations acides
Réponses	13. Parc automobile équipé de catalyseurs 14. Capacité des dispositifs de réduction des émissions SOx et de NOx des sources fixes
Qualité de l'environnement urbain	
Pressions	15. Émissions atmosphériques urbaines - Densité du trafic et taux de motorisation de la ville
Conditions	16. Population exposée à la pollution de l'air - Concentration des polluants de l'air
Réponses	17. Instruments économiques, fiscaux et règlementaires

Thème n°4 : Production de déchets

Indicateurs disponibles : Intensité de production de déchets municipaux

Indicateurs à moyen terme : Intensité de production totale de déchets, indicateurs dérivés des comptes de flux de matière

Pressions	18. Production de : - déchets municipaux - déchets industriels - déchets dangereux - déchets nucléaires 19. Mouvement de déchets dangereux
Conditions	20. Effets sur la qualité de l'air et de l'eau ; effets sur l'utilisation et la qualité des sols ; contamination toxique
Réponses	21. Minimisation des déchets - Taux de recyclage 22. Instruments économiques, fiscaux, dépenses

Thème n°5 : Qualité de l'eau douce

Indicateurs disponibles : Taux de raccordement aux stations d'épuration

Indicateurs à moyen terme : Charge polluante affectant les eaux

Eutrophisation	
Pressions	23. Rejets de N et P dans l'eau et les sols => Bilan des éléments nutritifs - N et P provenant de l'utilisation de l'engrais et de l'élevage
Conditions	24. DBO (demande biologique en oxygène) / OD dans les eaux intérieures 25. Concentration de N et P dans les eaux intérieures
Réponses	26. Population raccordée à des installations de traitement secondaire et/ou tertiaire - Redevances pour le traitement des eaux usées - Parts de marché des détergents sans phosphates
Contamination toxique	
Pressions	27. Émissions de métaux lourds 28. Émissions de composés organiques - Consommation de pesticides
Conditions	29. Concentration de métaux lourds et de composés organiques dans le milieu
Acidification	
Conditions	30. Dépassement des charges critiques de pH dans l'eau

II – Ressources et patrimoines naturels

Thème n°6 : Ressources en eau douce

Indicateurs disponibles : Intensité d'utilisation des ressources en eau

Indicateurs à moyen terme : ventilation infranationale

Pressions	31. Intensité d'utilisation des ressources en eau (prélèvements / ressources disponibles)
Conditions	32. Fréquence, durée, et ampleur des pénuries d'eau

Réponses	33. Tarification de l'eau et redevances pour le traitement des eaux usées
----------	---

Thème n°7 : Ressources forestières

Pressions	34. Intensité d'utilisation des ressources forestières (récoltes effectives / capacité de production)
Conditions	35. Distribution des forêts en superficie et en volume par biome (distribution en volumes par grands types d'essence dans chaque biome), proportion de forêts dégradées, perturbées / superficie forestière totale)
Réponses	36. Gestion et protection des zones boisées (superficie forestière protégée en % de la superficie forestière totale, pourcentage des superficies exploitées régénérées ou reboisées avec succès

Thème 8 : Ressources halieutiques

Indicateurs disponibles : Intensité d'utilisation des ressources halieutiques

Indicateurs à moyen terme : lien + étroit avec les ressources disponibles

Pressions	37. Prises de poisson
Conditions	38. Taille des stocks de production - Zones surexploitées
Réponses	39. Quotas de pêche (nombre de stocks réglementés par des quotas) - Dépenses affectées au suivi des stocks de poisson

Thème n°9 : Ressources énergétiques

Changement climatique	
Réponses	40. Efficacité énergétique - Intensité énergétique - Instruments économiques et fiscaux (prix et fiscalité de l'énergie, dépenses)
Indicateurs socio-économiques généraux	
41. Structure de l'approvisionnement en énergie	

A compléter avec : l'ensemble d'indicateurs de l'OCDE relatifs à l'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques énergétiques

Thème n°10 : Biodiversité

Indicateurs disponibles : Espèces menacées

Indicateurs à moyen terme : Diversité des espèces et habitats, ou des écosystèmes, superficie des écosystèmes-clé

Pressions	42. Altération des habitats et conversion des terres les déviant de leur état naturel (à développer : densité du réseau routier, modification de la couverture végétale...)
Conditions	43. Espèces menacées ou disparues en % du total d'espèces étudiées 44. Superficie des écosystèmes-clés
Réponses	45. Zones protégées en % du territoire national et par type d'écosystème - Espèces protégées

COMMENTAIRES / REMARQUES

Les indicateurs restent un peu vagues. La liste semble datée. Pas de précision sur la modes de calcul. Le terme de « condition » semble inapproprié : il s'agit plutôt d'un état.

2. LES INDICATEURS DU MILLENAIRE DE L'ONU

1 - **Nom exact** : Indicateurs du Millénaire : indicateurs de suivi des progrès accomplis

2 - **Source bibliographique** : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/home.aspx>

3 - **Date et contexte de production de l'outil** : Objectifs millénaires pour le développement de la déclaration du Millénaire, septembre 2000

4 - **Référentiel théorique de construction** : déclaration du Millénaire

5 - **Objectif de l'outil** : benchmarking, monitoring progrès développement humain ; suivre les avancées du développement dans le monde pour atteindre les objectifs fixés en 2000

6 - **Objet / domaine évalué** : stratégie, état du développement

7 - **Forme de l'outil** : Banque d'indicateurs

8 - **Organisation de l'outil** : 8 objectifs-cibles

9 - **Nombre d'indicateurs** : 60

10 - **Échelle / territoire d'application** : nationale ; monde entier

11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** : Les indicateurs doivent si possible être ventilés par sexe et selon la zone, rurale ou urbaine.

LISTE DES INDICATEURS

Objectif-cible n°1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

- 1.1 Population disposant de moins de 1 \$ par jour en PPA
- 1.2 Indice d'écart de la pauvreté
- 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
- 1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée
- 1.5 **Ratio emploi / population**
- 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 \$ par jour en PPA
- 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
- 1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans
- 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique

Objectif-cible n°2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

- 2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire
- 2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'école primaire qui terminent l'école primaire
- 2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes

Objectif-cible n°3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- 3.1 Rapports filles / garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
- 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole
- 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes aux Parlement national

Objectif-cible n°4 : Réduire la mortalité des jeunes de moins de 5 ans

- 4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 4.2 **Taux de mortalité infantile**
- 4.3 Proportion d'enfants d'1 an vaccinés contre la rougeole

Objectif-cible n°5 : Améliorer la santé maternelle

- 5.1 Taux de mortalité maternelle
- 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
- 5.3 Taux de contraception
- 5.4 **Taux de natalité parmi les adolescentes**
- 5.5 Couverture de soins prénatals
- 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale

Objectif-cible n°6 : Combattre le VIH, le paludisme et d'autres maladies

- 6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans
- 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque
- 6.3 Proportion de la population ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH
- 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
- 6.5 Proportion de la population au stade avancé de VIH ayant accès aux médicaments antirétroviraux
- 6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité dû à cette maladie
- 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide
- 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités avec des antipaludéens adaptés
- 6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité dû à cette maladie
- 6.10 Proportion des cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation

Objectif-cible n°7 : Assurer un environnement durable

- 7.1 Proportion de zones forestières
- 7.2 **Emissions de CO² (total, par habitant, et pour 1 \$ du PIB en PPA)**
- 7.3 **Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone**
- 7.4 Proportion de stocks de poisson vivant dans des milieux biologiques sains
- 7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées
- 7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées
- 7.7 **Proportion d'espèces menacées d'extinction**
- 7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée
- 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées
- 7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis

Objectif-cible n°8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- 8.1 Montant net de l'ADP totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)
- 8.2 Proportion de l'ADP bilatérale totale des pays du CAD/OCDE, par secteur, consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)
- 8.3 Proportion de l'ADP bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée
- 8.4 ADP reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut

- 8.5 ADP reçue par les petits Etats insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut
- 8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits
- 8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles en provenance des pays en développement
- 8.8 Estimation des subventions aux produits agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut
- 8.9 Proportion de l'ADP allouée au renforcement des capacités commerciales
- 8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif) dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ)
- 8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)
- 8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services
- 8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement
- 8.14 Nombre de lignes fixes, pour 100 habitants
- 8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants
- 8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants

COMMENTAIRES / REMARQUES

Vraiment adapté pour les PED, notamment les PMA. Ce sont vraiment des indicateurs de développement, avec juste quelques uns pour le développement durable. Extrêmement détaillé pour les maladies. On doute d'ailleurs que cette batterie d'indicateurs soit vraiment renseignable. Mais on est bien loin d'une batterie aussi détaillée en matière de santé pour les pays riches, avec d'autres fléaux.

3. LES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

1 - Nom exact : CSD indicator set – Indicateurs de développement durable de la commission pour le développement durable de l'ONU - (UNCSD)

2 - Source bibliographique : *Methodology sheets* du site internet de la commission DD de l'ONU
www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw_ni/ni_index.shtml

3 - Date et contexte de production de l'outil : 2000 ; Agenda 21 de Rio

4 – Référentiel théorique de construction : Agenda 21 Rio

5 - Objectif de l'outil : Benchmarking / diagnostic

6 – Objet / domaine évalué : évolution territoriale et stratégie / développement durable

7 - Forme de l'outil : banque d'indicateurs

8 – Organisation de l'outil : 15 thèmes organisés selon les 3 piliers du DD

9 - Nombre d'indicateurs : 93

10 - Échelle / territoire d'application : nationale / monde

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base :

LISTE DES INDICATEURS

1. Pauvreté	1.1 Revenus	1.1.1 Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté national 1.1.2 Proportion de la population vivant avec moins de 1 \$ par jour
	1.2 Inégalités	1.2.1 Ratio de partage du revenu national : 20 % les + riches / les 20 % les + pauvres (quintiles)
	1.3 Accès à l'énergie	1.3.1 Proportion des ménages n'ayant pas accès à l'électricité ou une autre source moderne d'énergie 1.3.2 Proportion de la population utilisant du charbon ou du bois pour cuisiner
	1.4 Conditions de vie	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des taudis
2. Pauvreté / Santé	2.1 Conditions sanitaires	2.1.1 Proportion de la population utilisant un réseau d'assainissement amélioré 2.1.2 Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée
3. Gouvernance	3.1 Corruption	3.1.1 Proportion de la population ayant payé des pots-de-vin aux agents de l'Etat, du service public...
	3.2 Crime	3.2.1 Nombre d'homicides intentionnels pour 100 habitants
4. Santé	4.1 Mortalité	4.1.1 Taux de mortalité des moins de 5 ans 4.1.2 Espérance de vie à la naissance
	4.2 Mortalité et morbidité	4.2.1 Espérance de vie en bonne santé à la naissance
	4.3 Délivrance de soins	4.3.1 Proportion de la population ayant accès à des soins de base 4.3.2 Taux de prévalence de la contraception 4.3.3 Immunisation contre les maladies infantiles infectieuses
	4.4 Statut nutritionnel	4.4.1 Pourcentage des enfants de moins de 5 ans en sous-poids (-2 kg de l'écart à la moyenne des standards de poids pour l'âge)
	4.5 Statut de santé et risques	4.5.1 Morbidité des maladies principales : Sida, tuberculose, paludisme 4.5.2 Prévalence de l'usage du tabac 4.5.3 Taux de suicide
5. Éducation	5.1 Niveau d'éducation	5.1.1 Ratio brut d'entrée au dernier niveau de l'éducation primaire 5.1.2 Taux net d'inscription dans l'éducation primaire (<i>net enrolment rate in primary education</i>) 5.1.3 Part des adultes (25-64) ayant atteint le niveau secondaire final 5.1.4 Part des adultes (25-64) en formation (<i>long-life training</i>)
	5.2 Illettrisme	5.2 Pourcentage d'adultes (+ de 15 ans) lettrés

6. Démographie	6.1 Changements démographiques	6.1.1 Taux d'accroissement démographique 6.1.2 Indice de fertilité
	6.2 Population	6.2.1 Taux de dépendance
	6.3 Tourisme	6.3.1 Ratio des résidents locaux / touristiques dans les grandes zones touristiques
7. Aléas naturels	7.1 Vulnérabilité aux aléas naturels	7.1.1 Pourcentage de la population vivant dans des zones exposées aux aléas naturels
	7.2 Préparation aux catastrophes et réponses	7.2.1 Pertes économiques et humaines dues aux catastrophes
8. Atmosphère	8.1 Changement climatique	8.1.1 Émissions de CO2 8.1.2 Émissions de GES
	8.2 Appauvrissement de la couche d'ozone	8.2.1 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone
	8.3 Qualité de l'air	8.3.1 Concentration de polluants de l'air dans les zones urbaines
9. Sol	9.1 Usage et statut du sol	9.1.1 Changements des usages du sol 9.1.2 Dégradation du sol
	9.2 Désertification	9.2.1 Sols affectés par la désertification
	9.3 Agriculture	9.3.1 Terres cultivées permanentes 9.3.2 Efficacité de l'usage de fertilisants 9.3.3 Utilisation de pesticides agricoles (kg par ha) 9.3.4 Zones de culture biologique
	9.4 Forêts	9.4.1 Couverture forestière (part du sol recouverte de forêt) 9.4.2 Surface forestière en gestion durable 9.4.3 Pourcentage des arbres abîmés par la défoliation
10. Océans, mers et côtes	10.1 Zones côtières	10.1.1 Part de la population vivant dans les zones côtières 10.1.2 Qualité des eaux de baignade
	10.2 Pêche	10.2.1 Part des stocks de poissons dans leurs limites biologiques saines (<i>proportion of fish stocks within their safe biological limits</i>)
	10.3 Environnement marin	10.3.1 Proportion des zones maritimes protégées 10.3.2 Indice de chaîne trophique maritime
11. Eaux	11.1 Quantité	11.1.1 Part des eaux utilisées sur le total des ressources en eau

douces	d'eau	11.1.2 Intensité de l'usage de l'eau par activité économique
	11.2 Qualité de l'eau	11.2.1 Présence de matières fécales de <i>coliforms</i> dans l'eau douce 11.2.2 Demande d'oxygène biochimique dans les zones humides 11.2.3 Traitement des eaux usées : part des eaux traitées en traitements primaire, secondaire, tertiaire, non traitées
12. Biodiversité	12.1 Écosystèmes	12.1.1 Part de la surface terrestre protégée : total et par région écologique 12.1.2 Gestion effective des zones protégées (indicateur qualitatif) 12.1.3 Zones d'écosystèmes-clés sélectionnés 12.1.4 Fragmentation des habitats
	12.2 Espèces	12.2.1 Changement dans le statut des espèces menacées 12.2.2 Abondance des espèces clés sélectionnées 12.2.3 Abondance des espèces invasives allochtones
13. Développement économique	13.1 Performance macro-économique	13.1.1 Produit intérieur brut par tête
		13.1.2 Part des investissements dans le produit intérieur brut
		13.1.3 Épargne brute
		13.1.4 Épargne nette ajustée en pourcentage du revenu national brut
		13.1.5 Taux d'inflation
	13.2 Finances publiques durables	13.2.1 Ratio dette / revenu intérieur brut
13.3 Emploi	13.3.1 Emploi précaire h/f	
	13.3.2 Productivité du travail et coût de l'unité de travail 13.3.3 Part des femmes dans les emplois réguliers des secteurs non-agricoles	
13.4 Technologie de l'information et de la communication	13.4.1 Utilisateurs d'Internet pour 100 habitants	
	13.4.2 Lignes de téléphone fixe pour 100 habitants	
	13.4.3 Souscripteurs de ligne de téléphone mobile pour 100 habitants	
13.5 Recherche & développement	13.5.1 Dépenses intérieures brutes en Recherche et Développement en pourcentage du Produit Intérieur Brut	
13.6 Tourisme	13.6.1 Contribution touristique au PIB	
14. Échanges économiques globaux	14.1 Finances extérieures	14.1.1 Montant du déficit courant en pourcentage du PIB
	14.2 Commerce	14.2.1 Part des importations avec les pays développés et avec les pays en développement 14.2.2 Tarifs douaniers moyens imposés aux exportations des pays développés et des pays en développement 14.2.3 Aide au développement officielle nette donnée ou reçue en pourcentage du revenu national brut

		14.2.4 Total annuel des versements privés (aux habitants) en pourcentage du revenu national brut 14.2.5 Flux entrants et sortants nets d'investissements directs à l'étranger en pourcentage du PIB
15. Consommation et modèles de production	15.1 Consommation matérielle	15.1.1 Consommation de produits fabriqués dans le pays
	15.2 Utilisation de l'énergie	15.2.1 Consommation annuelle d'énergie, total et par catégories de principaux utilisateurs 15.2.2 Intensité de l'usage de l'énergie, total et par activité économique 15.2.3 Part des énergies renouvelables dans l'utilisation totale d'énergie
	15.3 Production et gestion des déchets	15.3.1 Production de déchets dangereux 15.3.2 Production de déchets 15.3.3 Traitement des déchets et (<i>disposal</i>) ce qui en est fait 15.3.4 Gestion des déchets radioactifs (de 0 à 100)
	15.4 Transports	15.4.1 Part de chaque mode de transport, en passager par km 15.4.2 Part de chaque mode de transport terrestre pour le fret, en tonnes par km 15.4.3 Intensité énergétique du transport en tonnes équivalent pétrole de tonne par km ou de passager par km

COMMENTAIRES / REMARQUES

Batterie très riche. Les indicateurs sociaux sont très axés sur les pays en développement. Les indicateurs environnementaux sont, pour une partie d'entre eux, très originaux et intéressants. Le problème est que, pour les plus « quali » d'entre eux, la fiche précise que l'indicateur est en cours de réflexion. Les indicateurs économiques sont assez complexes. Les indicateurs conviennent assez bien à l'ensemble des pays du monde : pays en développement comme pays développés sont aussi bien envisagés les uns que les autres. Le document contient une fiche très dense pour chaque indicateur comprenant systématiquement la méthodologie de calcul et la bibliographie. La version présentée ci-dessus est la plus récente de cette batterie d'indicateurs, qui vraisemblablement a fait l'objet de modifications depuis qu'elle existe.

Table I. Major areas, themes, and sub-themes from the UNCSA initiative

Major Areas	Themes	Sub-themes
Social	Equity	Poverty Gender equality
	Health	Nutrition status Mortality Sanitation Drinking water Healthcare delivery
	Education	Education level Literacy
	Housing	Living conditions
	Security	Crime
	Population	Population change
Environmental	Atmosphere	Climate change Ozone layer depletion Air quality
	Land	Agriculture Forests Desertification Urbanization
	Ocean, seas and coasts	Coastal zone Fisheries
	Fresh-water	Water quantity Water quality
	Biodiversity	Ecosystem Species
Economic	Economic structure	Economic performance Trade Financial status
	Consumption and production patterns	Material consumption Energy use Waste generation and management Transportation
Institutional	Institutional framework	Strategic implementation of sustainable development International cooperation
	Institutional capacity	Information access Communication infrastructure Science and technology Disaster preparedness and response

Source: UNDSO 2001.

Ci-dessus : une structuration plus ancienne de cette batterie d'indicateurs

4. LES INDICATEURS DU GROUPE OCDE/EUROSTAT/UNECE

- 1 - **Nom exact** : small set of sustainable development indicators du Joint UNECE/Eurostat/OCDE working group on sustainable development
- 2 - **Source bibliographique** : ONU, 2008, *Measuring sustainable development*, 114 p.
- 3 - **Date et contexte de production de l'outil** : 2008, constitution d'un groupe de travail international pour étudier la nécessité d'une approche par capital
- 4 – **Référentiel théorique de construction** : distinction flux / stock et réflexion sur le capital
- 5 - **Objectif de l'outil** : diagnostic
- 6 – **Objet / domaine évalué** : les différents capitaux (financier, produit, naturel, humain, social / développement durable)
- 7 - **Forme de l'outil** : batterie d'indicateurs
- 8 - **Organisation de l'outil** : Distinction des indicateurs de flux et de stock ; croisés avec 2 domaines
- 9 - **Nombre d'indicateurs** : 26
- 10 - **Échelle / territoire d'application** : monde, échelle nationale, non testée
- 11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** : non abordées.

LISTE DES INDICATEURS

Domaine n°1 : Bien-être fondamental

Indicateurs de stock	Indicateurs de flux
Espérance de vie ajustée à la santé	Changements dans la mortalité et la morbidité liés à certains âges
Pourcentage de la population avec un niveau d'éducation post-secondaire	Inscriptions dans le post-secondaire
Déviations de température des normales	Émissions de GES
Concentrations d'ozone et de particules dans l'atmosphère	Émissions de polluants formant le smog
Disponibilité de l'eau ajustée à sa qualité	Conversion des habitats naturels à d'autres usages

Domaine n°2 : Bien-être économique

Possession de biens financiers à l'étranger par habitant	Investissements dans des biens financiers à l'étranger par habitant
Capital produit par habitant	Investissements dans le capital produit par habitant
Capital humain par habitant	Investissements dans le capital humain par habitant
Capital naturel par habitant	Appauvrissement du capital naturel par habitant
Réserves de ressources énergétiques	Appauvrissement des ressources énergétiques
Réserves de ressources minérales	Appauvrissement des ressources minérales
Stocks de ressources en bois	Appauvrissement des ressources en bois
Stocks de ressources marines	Appauvrissement des ressources marines

COMMENTAIRES / REMARQUES

Les indicateurs sociaux n'ont pas pu être intégrés car la réflexion à leur sujet doit être poursuivie. Travail très abstrait. Batterie d'indicateurs très vague et peu opérationnel. Pas de précision sur le mode de calcul des indicateurs. Et pourtant, on se demande comment calculer certains : le capital humain par exemple... La distinction entre indicateurs de stocks et indicateurs de flux est peu convaincante : la différence est assez artificielle. Quelle en est l'utilité ? Les indicateurs sont de fait redondants.

II – Les indicateurs liés à l'Union Européenne

A. Pour l'échelle nationale

5 - LES INDICATEURS TEPI

1 - Nom exact : Toward environmental pressure indicators – Union Européenne

2 - Source bibliographique : Commission européenne, 1999, *Toward environmental pressure indicators for the UE*, 97 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : 1999

4 – Référentiel théorique de construction : modèle DPSIR (*driving forces, pressures, states, impacts, responses* = forces motrices, pressions, états, impacts, réponses)

5 - **Objectif de l'outil** : diagnostic

6 – **Objet / domaine évalué** : pressions environnementales / environnement

7 - **Forme de l'outil** : Banque d'indicateurs

8 – **Organisation de l'outil** : 10 thèmes

9 - **Nombre d'indicateurs** : 60

10 - **Échelle / territoire d'application** : nationale / UE

11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** :

LISTE DES INDICATEURS

Thème n°1 : Pollution de l'air

- 1. Émissions de NO₂
- 2. Émissions de NMVOC (composés volatiles organiques *non-methane*)
- 3. Émissions de SO₂
- 4. Émissions de particules
- 5. **Consommation de carburants – essence et diesel**
- 6. Consommation d'énergie primaire

Thème n°2 : Changement climatique

- 7. Émissions de CO₂
- 8. Émissions de CH₄
- 9. Émissions de N₂O
- 10. Émissions de carbone chloro-fluoré CFC
- 11. Émissions de NO₂
- 12. Émissions de SO₂

Thème n°3 : Perte de biodiversité

- 13. **Pertes, dommages et fragmentation des espaces protégés**
- 14. **Perte de zones humides par drainage**
- 15. Espaces utilisés par l'agriculture intensive
- 16. Fragmentation des forêts et des paysages par les routes et les carrefours
- 17. Éclaircissement des forêts naturelles et semi-naturelles
- 18. Changements dans les pratiques traditionnelles du territoire

Thème n°4 : Environnement marin et zones côtières

- 19. Eutrophisation
- 20. Pression sur la pêche
- 21. Développement le long des côtes
- 22. Décharges de métaux lourds
- 23. Pollution par les hydrocarbures des côtes et des eaux marines
- 24. Décharges de composés organiques *halogenated*

Thème n°5 : Appauvrissement de la couche d'ozone

- 25. Émissions de *bromo-fluoro-carbons* (halons)
- 26. Émissions de carbone chloro-fluoré CFC
- 27. Émissions de carbone hydrochloro-fluoré HCFC
- 28. Émissions de NO₂ par l'aviation
- 29. Émissions de carbones *chlorinated*
- 30. Émissions de CH₃Br

Thème n°6 : Appauvrissement des ressources

- 31. Consommation d'eau par habitant
- 32. Utilisation d'énergie par habitant
- 33. Accroissement du territoire occupé en permanence par l'urbanisation
- 34. Bilan des nutriments dans le sol
- 35. Production d'électricité à partir d'énergies fossiles
- 36. Bilan forestier : ratio croissance / coupes

Thème n°7 : Dispersion de substances toxiques

- 37. Consommation de pesticides
- 38. Émissions de polluants organiques persistants POP
- 39. Consommation de produits chimiques toxiques
- 40. Indice des émissions de métaux lourds dans l'eau
- 41. Indice des émissions de métaux lourds dans l'air
- 42. Émissions de matériaux radioactifs

Thème n°8 : Problèmes urbains environnementaux

- 43. Consommation d'énergie
- 44. Déchets municipaux non recyclés
- 45. Eaux usées non traitées
- 46. Part des déplacements en voiture particulière
- 47. Population exposée aux nuisances sonores
- 48. Usage du sol : passage de zone naturelle à zone construite

Thème n°9 : Déchets

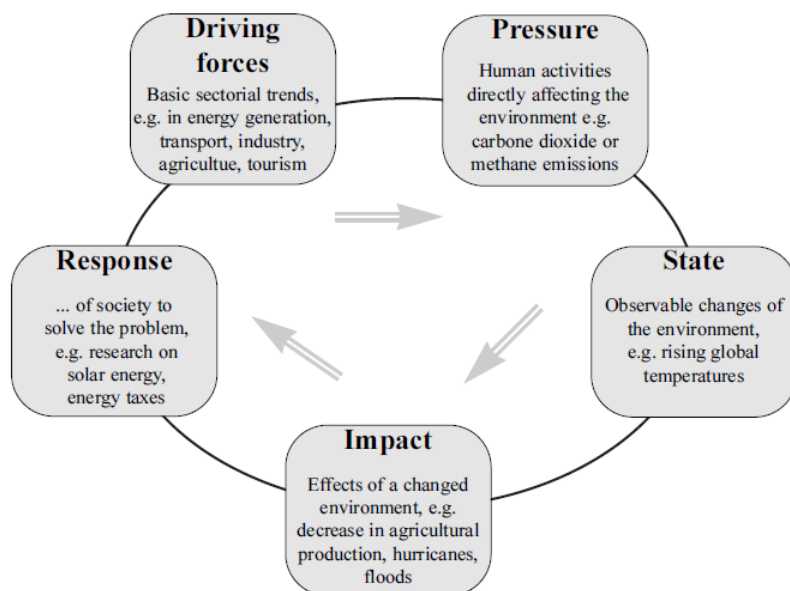
- 49. Déchets enfouis
- 50. Déchets incinérés
- 51. Déchets dangereux
- 52. Déchets municipaux
- 53. Déchets par produit durant la durée de vie d'un certain nombre de produits
- 54. Déchets recyclés / matériaux récupérés

Thème n°10 : Pollution de l'eau et ressources en eau

- 55. Usage de nutriments : nitrates et phosphore
- 56. Prélèvements d'eau souterraine
- 57. Pesticides utilisés par ha dans les zones agricoles
- 58. Nitrates utilisés par ha dans les zones agricoles
- 59. Eau traitée / eau collectée
- 60. Émissions de matières organiques en tant que demande biologique en oxygène

COMMENTAIRES / REMARQUES

Indicateurs redondants. Batterie devenue très classique. Positionnement négatif voire catastrophiste.



After long debate among scientists and indicator experts, the DPSIR model has been adopted as the most appropriate way to structure environmental information by most Member States of the European Union and by international organisations dealing with environmental information, such as Eurostat, the European Environment Agency (EEA), and (since the early 1990s, as PSR model) by the OECD.

6. LES INDICATEURS DE LA STRATEGIE DE LISBONNE

- 1 - **Nom exact** : Les indicateurs structurels de développement durable de l'Union Européenne (stratégie de Lisbonne)
- 2 - **Source bibliographique** : Darré C., 2005, *Développement durable et territoire : une approche par les indicateurs*, mémoire de DEA de l'université Paris 10, 103 p. <http://epp.eurostat.cec.eu.int/portal/>
- 3 - **Date et contexte de production de l'outil** : avril 2001 ; application de la stratégie de Lisbonne
- 4 – **Référentiel théorique de construction** : stratégie de Lisbonne
- 5 - **Objectif de l'outil** : benchmarking
- 6 – **Objet / domaine évalué** : stratégie, évolution territoriale / développement économique
- 7 - **Forme de l'outil** : Banque d'indicateurs (comprenant également des sous-indicateurs)
- 8 – **Organisation de l'outil** : 10 thèmes, 29 sous-thèmes
- 9 - **Nombre d'indicateurs** : 139
- 10 - **Échelle / territoire d'application** : européenne et nationale / UE
- 11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** :

LISTE DES INDICATEURS

Thème 1 : développement économique

1.1 Investissement	1.1.1 Taux de croissance du PIB par habitant
	1.1.2 Investissements totaux
	1.1.3 Investissements du secteur public
	1.1.4 Investissements des entreprises
	1.1.5 Taux de croissance du PIB réel
	1.1.6 PIB par habitant en SPA
	1.1.7 Ventilation par région du PIB par habitant

	1.1.8 Dépenses totales de consommation
	1.1.9 Revenu national net
	1.1.10 Taux d'inflation
	1.1.11 Épargne nette totale
	1.1.12 Épargne nette : secteur public
	1.1.13 Épargne nette : secteur privé
1.2 Compétitivité	1.2.1 Productivité de la main d'œuvre par heure de travail
	1.2.2 Compétitivité des prix internationaux (taux de change effectif réel)
	1.2.3 Croissance du coût unitaire du travail : économie totale
	1.2.4 Croissance du coût unitaire du travail : industrie
	1.2.5 Formation permanente : total
	1.2.6 Chiffre d'affaires imputable aux produits innovants, par secteur économique
	1.2.7 Dépense intérieure brute pour la recherche et le développement : total
	1.2.8 Dépense publique pour l'éducation
1.3 Emploi	1.3.1 Taux d'emploi total
	1.3.2 Croissance de l'emploi total
	1.3.3 Taux d'emploi total, par sexe
	1.3.4 Taux d'emploi total, par plus haut niveau d'enseignement et de formation atteint
	1.3.5 Taux de chômage total, par sexe
	1.3.6 Taux de chômage total, par groupe d'âge
	1.3.7 Taux de chômage total, par plus haut niveau d'enseignement et de formation atteint

Thème 2 : Pauvreté / exclusion

2.1 Pauvreté monétaire	2.1.1 Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux : total
	2.1.2 Taux de risque de la persistance de la pauvreté : total
	2.1.3 Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux : par sexe
	2.1.4 Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux : par groupe d'âge
	2.1.5 Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux : par type de ménage
	2.1.6 Écart relatif du risque de pauvreté
	2.1.7 Inégalité de répartition des revenus : rapport interquintile de revenu
2.2 Accès au marché du travail	2.2.1 Taux de chômage de longue durée : total
	2.2.2 Écart des rémunérations entre hommes et femmes (non corrigé)
	2.2.3 Taux de chômage total de très longue durée
	2.2.4 Personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages sans emploi, par groupe

	d'âge
	2.2.5 Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux, par activité la plus fréquente
2.3 Autres aspects de l'exclusion sociale	2.3.1 Jeunes ayant quitté prématurément l'école : total
	2.3.2 Personnes avec un niveau d'éducation faible, par groupe d'âge

Thème 3 : Vieillesse de la société

3.1 Suffisance des pensions	3.1.1 Taux de dépendance des personnes âgées, actuel et extrapolé
	3.1.2 Ratio relatif des revenus médians
	3.1.3 Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux pour les personnes âgées de plus de 65 ans
3.2 Changements démographiques	3.2.1 Espérance de vie à 65 ans, par sexe
	3.2.2 Taux de fertilité total
	3.2.3 Taux d'immigration nette, par groupe d'âge
3.3 Stabilité des finances publiques	3.3.1 Dette publique
	3.3.2 Dépenses publiques actuelles pour les pensions
	3.3.3 Taux d'emploi total, par groupe d'âge
	3.3.4 Age moyen de sortie du marché du travail, par sexe
	3.3.5 Dépenses publiques pour l'assistance aux personnes âgées

Thème 4 : Santé publique

4.1 Protection de la santé humaine et des modes de vie	4.1.1 Nombre d'années de vie en bonne santé à la naissance, par sexe
	4.1.2 Pourcentage de fumeurs actuels parmi la population âgée de 15 à 24 ans
	4.1.3 Accidents du travail / accidents graves
	4.1.4 Pourcentage de personnes en excès de poids
	4.1.5 Résistance aux antibiotiques
	4.1.6 Taux d'incidence des cancers en 1998, par sexe
	4.1.7 Taux d'incidence des cancers en 1998, par type
	4.1.8 Taux de décès par suicide, par sexe
	4.1.9 Pourcentage de fumeurs actuels, par sexe
4.2 Sécurité et qualité alimentaire	4.2.1 Taux d'incidence de la salmonellose
	4.2.2 Nombre d'années de vie en bonne santé à 65 ans, par sexe
	4.2.3 Dépenses pour la santé
4.3 Gestion des produits chimiques	4.3.1 Indice de production de produits chimiques, par classe de toxicité

4.4 Risques pour la santé dus aux conditions environnementales	4.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages qui considèrent qu'ils souffrent du bruit et de la pollution
--	--

Thème 5 : Changement climatique et énergie

5.1 Changement climatique	5.1.1 Total des émissions de gaz à effet de serre
	5.1.2 Émissions de gaz à effet de serre par secteur
	5.1.3 Intensité en CO2 de la consommation énergétique
5.2 Énergie	5.2.1 Consommation brute d'énergie intérieure, par type de combustible
	5.2.2 Déchets radioactifs à haute activité
	5.2.3 Combustible nucléaire usé destiné à l'évacuation définitive
	5.2.4 Intensité énergétique de l'économie
	5.2.5 Consommation finale d'énergie par secteur
	5.2.6 Production brute d'électricité par type de combustible utilisé par les centrales
	5.2.7 Part de l'électricité provenant des énergies renouvelables, dans le total de la génération brute d'électricité
	5.2.8 Part de l'électricité provenant des énergies renouvelables, dans le total de la génération brute d'électricité, par source
	5.2.9 Production combinée de chaleur et d'électricité
	5.2.10 Intensité énergétique du secteur de l'industrie manufacturière
	5.2.11 Consommation de biocarburants

Thème 6 : Modes de production et de consommation

6.1 Eco-efficacité	6.1.1 Consommation intérieure de matières
	6.1.2 Emissions de substances acidifiantes agrégées, par secteur
	6.1.3 Emissions de précurseurs d'ozone agrégés, par secteur
	6.1.4 Composantes de la consommation intérieure de matières
	6.1.5 Composantes de la consommation intérieure de matières, par matière
	6.1.6 Déchets municipaux collectés
	6.1.7 Traitement des déchets municipaux, par type de méthode de traitement
6.2 Modes de consommation	6.2.1 Consommation électrique pour l'éclairage et l'électroménager par domicile
	6.2.2 Nombre de ménages
	6.2.3 Taille des ménages
	6.2.4 Consommation de viande par habitant
6.3 Agriculture	6.3.1 Surplus d'azote

	6.3.2 Surface agricole occupée par l'agriculture biologique
	6.3.3 Indice de densité du bétail
	6.3.4 Entreprises avec un système de management environnemental
	6.3.5 Attribution de labels écologiques, par pays
	6.3.6 Attribution de labels écologiques, par groupe de produits

Thème 7 : Gestion des ressources naturelles

7.1 Biodiversité	7.1.1 Évolution des populations d'oiseaux des champs
	7.1.2 Prise des poissons sur les stocks en dehors des limites biologiques de sécurité
7.2 Ecosystèmes marins	7.2.1 Taille de la flotte de pêche
7.3 Ressources en eau douce	7.3.1 Prélèvements en eau souterraine
	7.3.2 Population connectée à un système de traitement des eaux usées
7.4 Utilisation des sols	7.4.1 Terrains bâtis
	7.4.2 Arbres forestiers touchés par la défoliation

Thème 8 : Transports

8.1 Croissance des transports	8.1.1 Consommation énergétique totale par les activités de transports
	8.1.2 Part des voitures par rapport au total du transport intérieur de personnes
	8.1.3 Répartition modale du transport de voyageurs
	8.1.4 Part du transport routier dans le transport de fret terrestre
	8.1.5 Répartition modale du transport de fret
	8.1.6 Volume du transport de fret
	8.1.7 Consommation énergétique par mode de transport
8.2 Impact environnemental et social des transports	8.2.1 Émissions de polluants atmosphériques par le secteur du transport
	8.2.2 Émissions de GES en provenance des activités de transports
	8.2.3 Nombre de personnes tuées dans des accidents de la route
	8.2.4 Émissions de Nox provenant de véhicules routiers (essence et diesel)

Thème 9 : Bonne gouvernance

9.1 Cohérence des politiques	9.1.1 Niveau de confiance des citoyens dans les institutions de l'UE
	9.1.2 Nombre de cas d'infractions traduits devant la cour de Justice, nouvelles actions
	9.1.3 Nombre de cas d'infractions traduits devant la cour de Justice, par domaine politique
	9.1.4 Transposition de la législation communautaire, par domaine politique
9.2 Participation	9.2.1 Participation aux élections parlementaires nationales

du public	9.2.2 Participation aux élections parlementaires de l'UE
	9.2.3 Disponibilité de l'administration en ligne
	9.2.4 Utilisation de l'administration en ligne par les citoyens : total

Thème 10 : Partenariat global

10.1 Globalisation des échanges commerciaux	10.1.1 Aide publique au développement
	10.1.2 Importations de l'UE en provenance des pays en développement : total et produits agricoles
	10.1.3 Soutien budgétaire à l'agriculture
	10.1.4 Total des importations en provenance des pays en voie de développement par groupe de revenu
	10.1.5 Total des importations en provenance des pays en voie de développement par groupe de produit
	10.1.6 Vente d'une sélection de produits avec un label commerce équitable
10.2 Financement du développement durable	10.2.1 Aide publique au développement bilatérale par catégorie
	10.2.2 Financement total de l'UE pour le développement, par type
	10.2.3 Aide publique au développement et investissements directs étrangers pour les pays en développement, par zone géographique
	10.2.4 Aide publique au développement et investissements directs étrangers pour les pays en développement, par zone géographique
	10.2.5 Part de l'aide publique au développement non liée dans les engagements bilatéraux totaux
	10.2.6 Aide publique au développement par habitant dans les pays bailleurs de fond de l'UE-15
	10.2.7 Aide publique au développement par habitant dans les pays bénéficiaires
10.3 Gestion des ressources	10.3.1 Importations de l'UE de matières en provenance des pays en développement, par groupe de produits
	10.3.2 Émissions en CO2 par habitant dans l'UE et dans les pays en développement

COMMENTAIRES / REMARQUES SUR CES INDICATEURS

Indicateurs très « économie classique » : productivité de la main d'œuvre par heure de travail ! Totalement incompatible avec le DD ; trop axé sur la croissance. Le développement économique se résume à l'investissement, la compétitivité et l'emploi (ok pour l'emploi). Certains chiffres sans doute difficiles à trouver, notamment au niveau local. Batterie trop complexe, dans une recherche d'argumentation plus que dans une recherche d'indicateurs les + pertinents : du coup, indicateurs, trop détaillés, répétitifs ou redondants. Redondances aussi dans la hiérarchie. Cela reste mal ordonné à l'intérieur des sous-thèmes. Beaucoup trop détaillé dans certains domaines, notamment économique : pourquoi certains indicateurs seulement pour certaines tranches d'âge. Très difficile à renseigner et peu opérationnel. Ridicule pour certains domaines, comme la gestion des ressources naturelles, bonne gouvernance... Trop porté sur les

grands problèmes publics à la mode donc pas assez intemporel : par exemple, en matière de santé, cela se limite aux grands fléaux très actuels et très politiquement correct : cigarette, cancer, obésité, suicide.

LISTE RESTREINTE DE 2003 : 42 INDICATEURS

1. Contexte économique général

- 1.1 PIB par habitant en PPA et taux de croissance du PIB réel
- 1.2 Productivité du travail
- 1.3 Croissance de l'emploi
- 1.4 Taux d'inflation
- 1.5 Croissance des coûts unitaires de main d'œuvre
- 1.6 Solde du compte des administrations publiques
- 1.7 Dette publique

2. Emploi

- 2.1 Taux d'emploi
- 2.2 Age effectif moyen de départ à la retraite
- 2.3 Écart de rémunérations entre hommes et femmes
- 2.4 Taux de prélèvement sur les bas salaires
- 2.5 Formation permanente
- 2.6 Accidents du travail
- 2.7 Taux de chômage

3. Innovation et recherche

- 3.1 Dépenses en ressources humaines (dépenses publiques d'éducation)
- 3.2 Dépenses en R & D (par source de financement)
- 3.3 Niveau d'accès à Internet
- 3.4 Diplômés en sciences et technologies
- 3.5 Demandes de brevet
- 3.6 Capital risque
- 3.7 Dépenses consacrées au TIC

4. Réforme économique

- 4.1 Niveau des prix relatifs et convergence des prix
- 4.2 Prix dans les industries de réseau
- 4.3 Structure du marché dans les industries de réseau
- 4.4 Marchés publics
- 4.5 Aides d'État sectorielles et *ad hoc*
- 4.6 Convergence des taux d'intérêt
- 4.7 Immatriculation des sociétés

5. Cohésion sociale

- 5.1 Inégalités dans la répartition des revenus
- 5.2 Taux de risque de pauvreté
- 5.3 Taux de risque persistant de pauvreté
- 5.4 Dispersion des taux d'emploi régionaux
- 5.5 Jeunes ayant quitté prématurément l'école et ne suivant ni études ni formation
- 5.6 Chômage de longue durée
- 5.7 Population des ménages sans emploi

6. Environnement

- 6.1 Émissions de gaz à effet de serre (objectifs compris)
- 6.2 Intensité énergétique de l'économie
- 6.3 Volumes transportés (tonnes de fret et nombre de passagers au km)
- 6.4 Répartition modale des transports
- 6.5 Qualité de l'air en milieu urbain
- 6.6 Déchets municipaux produits et mis en décharge
- 6.7 Pourcentage d'énergies renouvelables

7. LES INDICATEURS DE LA STRATEGIE DE GÖTEBORG

- 1 - Nom exact :** Indicateurs de la stratégie européenne de développement durable
- 2 - Source bibliographique :** Eurostat, 2007, *Measuring progress toward more sustainable Europe, 2007 monitoring report of the UE sustainable development strategy*, 330 p.
- 3 - Date et contexte de production de l'outil :** indicateurs de la SEDD stratégie européenne de développement durable Göteborg ; 2005. indicateurs revus en 2007 avec le renouvellement de la stratégie européenne
- 4 – Référentiel théorique de construction :** SEDD, stratégie de Göteborg
- 5 - Objectif de l'outil :** monitoring
- 6 – Objet / domaine évalué :** évolution territoriale et stratégie / développement durable
- 7 - Forme de l'outil :** indicateurs-clé + banque d'indicateurs par thème
- 8 – Organisation de l'outil :** 10 thèmes chapeautés par un ou deux indicateurs-phares
- 9 - Nombre d'indicateurs :** 98 indicateurs dont 11 indicateurs-phares
- 10 - Échelle / territoire d'application :** nationale / pays de UE-15 ; pays de UE-27
- 11 - Méthodologies employées pour renseigner la base :** la base est renseignée à partir des évolutions depuis 2000. Les indicateurs sont donc essentiellement des indicateurs d'évolution. La base est actualisée tous les ans.

LISTE DES INDICATEURS

Thème n°1 : Le développement socio-économique

- Indicateur-phare 1 : le PIB par habitant

1.1 Développement économique	1.1.1 Dispersion des PIB régionaux 1.1.2 Investissement : total brut du <i>fixed capital formation</i> des secteurs publics et privés sur le PIB 1.1.3 Part de l'épargne des ménages sur le revenu total brut des ménages
1.2 Innovation, compétitivité et éco-efficience	1.2.1 Productivité du travail 1.2.2 Coût international de la compétitivité 1.2.3 Dépenses de R&D 1.2.4 Intensité de l'énergie : ratio brut de consommation intérieure de l'énergie sur le PIB
1.3 Emploi	1.3.1 Taux d'emploi total 1.3.2 Taux d'emploi des femmes 1.3.3 Dispersion des taux d'emploi régionaux 1.3.4 Taux de chômage

Thème n°2 : Le changement climatique et l'énergie

- Indicateur-phare 2 : Émissions de GES et projections des émissions

- Indicateur-phare 3 : **Consommation d'énergies renouvelables**

2.1 Changement climatique	2.1.1 Émissions de GES par secteurs 2.1.2 Intensité de la consommation énergétique en GES : ratio entre l'énergie liée aux GES et la consommation intérieure brute d'énergie 2.1.3 Température moyenne de surface globale (marine et terrestre) : évolution depuis 1850
2.2 Énergie	2.2.1 Dépendance énergétique : importations nettes divisées par la somme de la consommation brute intérieure d'énergie 2.2.2 Consommation intérieure brute d'énergie 2.2.3 Production d'électricité provenant des énergies renouvelables en kwh 2.2.4 Part de l'électricité provenant de la production combinée de chaleur et d'énergie : cogénération 2.2.5 Consommation de carburants bio 2.2.6 Taux implicite de la taxe sur l'énergie : ratio entre les revenus des taxes sur l'énergie et la consommation d'énergie finale

Thème n°3 : Transport durable

- Indicateur-clé n°4 : Consommation énergétique pour le transport

3.1 Croissance du transport	3.1.1 Part modale du transport de marchandises 3.1.2 Part modale du transport de voyageurs 3.1.3 Volume du fret 3.1.4 Volume du transport de passagers 3.1.5 Moyenne des prix des carburants : essence et diesel
3.2 Impact social et environnemental sur le transport	3.2.1 Émissions de GES provenant du secteur des transports 3.2.2 Moyenne des émissions de CO2 des voitures particulières : émissions de CO2 par km des voitures neuves vendues dans l'année 3.2.3 Émissions de précurseurs de l'ozone provenant du secteur des transports 3.2.4 Émissions de PM10 provenant du secteur routier 3.2.5 Nombre de personnes tuées dans des accidents de la route

Thème n°4 : Production et consommation durable

- Indicateur-clé n°5 : Productivité des ressources – PIB divisé par la consommation intérieure de produits

4.1 Utilisation des ressources et déchets	4.1.1 Consommation intérieure de produits 4.1.2 Production municipale de déchets 4.1.3 Traitement des déchets municipaux 4.1.4 Émissions de substances acidifiantes, précurseurs de l'ozone et PM10
4.2 Cadres de consommation	4.2.1 Nombre de ménages 4.2.2 Consommation d'électricité des ménages 4.2.3 Consommation finale d'énergie 4.2.4 Consommation de nourriture (céréales, viande et poisson) en kg par

	habitant 4.2.5 Taux de motorisation : nombre de voitures pour 1000 habitants
4.3 Cadres de production	4.3.1 EMAS : (eco-management et audit scheme) – entreprises et organisations sous système de management environnemental 4.3.2 Nombre d'éco-labels européens, par catégories 4.3.3 Zones sous engagement agro-environnemental 4.3.4 Culture biologique 4.3.5 Indice de densité des élevages : nombre d'unités par ha

Thème 5 : Ressources naturelles

- Indicateur-clé n°6 : Population d'oiseaux communs – Indice d'abondance et de diversité d'une sélection d'espèces d'oiseaux associées à leurs habitats (33 espèces rurales et 123 espèces « tous oiseaux communs »)
- Indicateur-clé n°7 : Prises de poissons – Pourcentage de poissons pêchés dans des eaux UE dans les stocks concédés dans les limites de santé biologique

5.1 Biodiversité	5.1.2 Zones protégées suffisantes : indice de propositions suffisantes de la part des États membres de sites désignés par la directive Habitat (dans quelle mesure les sites proposés couvrent la liste des espèces et habitats)
5.2 Ressources d'eau douce	5.2.1 Prélèvements d'eau en pourcentage des ressources disponibles (en distinguant les eaux de surface et les eaux souterraines) 5.2.2 Traitement des eaux usées : part de la population raccordée à un réseau de traitement au moins secondaire 5.2.3 Concentration médiane annuelle de la demande en oxygène biochimique dans les rivières (montant total de la matière organique biodégradable dans le système)
5.3 Écosystèmes marins	5.3.1 Flottes de pêche : puissance totale des machines en kw, tonnage et nombre de bateaux
5.4 Utilisation du sol	5.4.1 Zones construites sur la surface totale 5.4.2 Sylviculture : accroissement et abattage. Ratio des abattages annuels sur l'accroissement annuel total 5.4.3 Défoliation : pourcentage des arbres dont la défoliation est modérée (>25%), sévère (>60%) ou totale (100%)

Thème n°6 : Santé publique

- Indicateur-clé n°8 : Espérance de vie en bonne santé à la naissance

6.1 Santé et inégalités de santé	6.1.1 Espérance de vie en bonne santé à 65 ans 6.1.2 Taux de décès dus à des maladies chroniques 6.1.3 Taux de décès par suicide
6.2 Déterminants de la santé	6.2.1 Taux d'incidence des salmonelloses : nombre de nouveaux cas pour 100 000 personnes 6.2.2 Volume de production agrégés de produits chimiques toxiques 6.2.3 Surpoids (IMC > 25) et obésité (IMC > 30) 6.2.4 Pourcentage des fumeurs actuels (occasionnels et quotidiens), par genre

	6.2.5 Population exposée aux PM10
	6.2.6 Population exposée à l'ozone + de 8h par jour au delà de 70 µg / m3
	6.2.7 Accidents de travail graves (occasionnant + de 3j d'arrêt de travail pour 100 000 habitants)

Thème n°7 : Insertion sociale

- Indicateur-clé n°9 : Risque de pauvreté : part des personnes dont le revenu, après transferts sociaux, est inférieur aux 60% du revenu médian national

7.1 Pauvreté monétaire	7.1.1 Intensité du risque de pauvreté (seuil de pauvreté moins la médiane du seuil de pauvreté équivalent au revenu médian des personnes sous le seuil de pauvreté)
	7.1.2 Inégalités de revenu : ratio entre le quintile inférieur et le quintile supérieur des revenus
7.2 Accès au marché du travail	7.2.1 Ménages sans travail : enfants âgés de 0 à 17 ans
	7.2.2 Ménages sans travail : adultes âgés de 18 à 59 ans
	7.2.3 Chômage de longue durée
	7.2.4 Écart de salaire entre les sexes
7.3 Éducation	7.3.1 Jeunes ayant quitté l'école prématurément (en milieu de collège au mieux)
	7.3.2 Personnes avec un faible bagage scolaire (niveau primaire ou début de secondaire)
	7.3.3 Formation continue : part de la population adulte de 25 à 64 ans suivant une formation

Thème n°8 : Changements démographiques

- Indicateur-clé n°10 : Taux d'emploi des travailleurs âgés (55-64 ans)

8.1 Changements démographiques	8.1.1 Espérance de vie à 65 ans par sexe
	8.1.2 Indice de fertilité : nombre d'enfants moyen par femme
	8.1.3 Solde migratoire net, par principaux groupes d'âge
	8.1.4 Ratio de dépendance : nombre de personnes de + de 65 ans / nombre de personnes de 15-64 ans
8.2 Adéquation entre le revenu et l'âge	8.2.1 Ratio de renouvellement agrégé : ratio de la médiane des retraites individuelles brutes des 65-74 ans / médiane des revenus annuels des 50-59 ans
	8.2.2 Taux de risque de pauvreté des plus de 65 ans
8.3 Durabilité des finances publiques	8.3.1 Dette brute consolidée du gouvernement général (en % du PIB)
	8.3.2 Moyenne d'âge de sortie du marché du travail
	8.3.3 Changements dans les dépenses pour les retraites à prix constants par rapport à l'année précédente
	8.3.4 Dépenses de protection sociale pour le soin des personnes âgées en % du PIB

Thème n°9 : Partenariat global

- Indicateur-clé n°11 : Aide publique au développement (en % du PIB)

9.1 Investissements pour	9.1.1 Aide bilatérale au développement dédiée aux services sociaux
--------------------------	--

l'aide au développement	9.1.2 Aide bilatérale au développement dédiée à la dette 9.1.3 Part de l'aide au développement allouée aux PMA 9.1.4 Part des financements directs à l'étranger allouée aux PMA 9.1.5 Aide au développement détachée (<i>untied</i>) : part de l'aide au développement parvenue intacte
9.2 Mondialisation du commerce	9.2.1 Importations de l'UE des pays développés 9.2.2 Part des importations des PMA
9.3 Gestion des ressources globales	9.3.1 Émissions de CO2 par habitant 9.3.2 Aide au développement bilatérale dédiée à l'approvisionnement en eau et aux conditions sanitaires

Thème n°10 : Bonne gouvernance

10.1 Cohérence et efficacité des politiques	10.1.1 Confiance des citoyens européens dans les institutions européennes (enquête Eurobaromètre) 10.1.2 Cas de transgression : nombre total de nouvelles actions portées devant la cour de justice pour manquement d'un Etat membre à ses obligations 10.1.3 Transposition de la loi communautaire : part des directives appliquées
10.2 Participation publique et ouverture	10.2.1 Nombre de votants aux élections européennes 10.2.2 Nombre de votants aux élections législatives nationales 10.2.3 Disponibilité de l'administration en ligne : % des 20 services de base entièrement réalisables en ligne 10.2.4 Utilisation de l'administration en ligne : % des individus de 16 à 74 ans qui ont utilisé l'administration en ligne dans les 3 derniers mois
10.3 Instruments économiques	10.3.1 Part des taxes sur l'environnement et le travail dans les revenus fiscaux totaux

COMMENTAIRES / REMARQUES

Base assez complète et cohérente. Base classique car utilisant des données devant être disponibles dans un grand nombre de pays.

8 - LES INDICATEURS DE L'AGENCE EUROPEENNE DE L'ENVIRONNEMENT

- 1 - **Nom exact** : set core of indicators SCI
- 2 - **Source bibliographique** : www.eea.eu.int EAA, 2005, *EAA Set Core of Indicators*, 38 p.
- 3 - **Date et contexte de production de l'outil** : mars 2004
- 4 - **Référentiel théorique de construction** : modèle PESR (moteurs, pressions, états, impacts, réponses)
- 5 - **Objectif de l'outil** : monitoring environnemental
- 6 - **Objet / domaine évalué** : évolution environnementale / environnement
- 7 - **Forme de l'outil** : batterie d'indicateurs
- 8 - **Organisation de l'outil** : 10 thèmes
- 9 - **Nombre d'indicateurs** : 37
- 10 - **Échelle / territoire d'application** : européenne, nationale / UE

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : 4 types d'indicateurs : descriptifs, performance, éco-efficience, efficacité des politiques, indicateur de bien-être total

LISTE DES INDICATEURS

AGRICULTURE

- Zones sous agriculture biologique
- Bilan brut de nutriments ? (*gross nutrient balance*)

POLLUTION DE L'AIR

- Émissions de substances acidifiantes
- Émissions de précurseurs de l'ozone
- Émissions de molécules primaires and secondary particulate matter precursors
- Pics de pollution dans les zones urbaines
- Exposition des écosystèmes à l'acidification, l'eutrophication et à l'ozone
- Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone

BIODIVERSITE

- Zones inventoriées
- Diversité spécifique
- Espèces menacées et protégées

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Concentration de gaz à effet de serre
- Température globale et européenne
- Projections d'émissions de GES
- Marchés d'émissions de GES

ENERGIE

- Consommation d'énergie finale par secteur
- Consommation d'énergie primaire par combustible
- Énergie primaire renouvelable
- Consommation d'électricité renouvelable

PECHE

- Production d'aquaculture
- Capacité de flotte de pêche
- Statuts des stocks de poissons de mer

SOL

- Emprise foncière _ land take
- Progrès dans la gestion des sites pollués

TRANSPORTS

- Demande de transports de marchandises
- Demande de transports de passagers

- Utilisation de carburants propres et alternatifs

DECHETS

- Production et recyclage des déchets d'emballage
- Production municipale de déchets

EAU

- Qualité des eaux de baignade
- Chlorophylle dans les eaux marines, côtières et de transition
- Nutriments (*nutrients*) dans les eaux douces
- Nutriments dans les eaux marines, côtières et de transition
- Substances consommatrices d'oxygène dans les rivières
- Traitement des eaux usées urbaines
- Usage de la ressource en eau douce

B. Pour l'échelle locale

9. LES INDICATEURS D'INTERREG

1 - Nom exact : Tableau de bord de l'environnement urbain

2 - Source bibliographique : Siebauer F-R., 2006, «Élaboration d'un tableau de bord de l'environnement urbain » in Lazzeri Y. (dir.), 2006, *Les indicateurs territoriaux de développement durable. Questionnements et expériences*, Paris, l'Harmattan, pp. 211-238

3 - Date et contexte de production de l'outil : 1999, Programme Interreg II avec l'ADEME et la DIREN PACA. Grille élaborée pour la ville de Nice

4 – Référentiel théorique de construction :

5 - Objectif de l'outil : diagnostic, monitoring environnemental

6 – Objet / domaine évalué : évolution territoriale / durabilité urbaine

7 - Forme de l'outil : banque d'indicateurs

8 – Organisation de l'outil : 4 axes, 16 thèmes

9 - Nombre d'indicateurs : 47

10 - Échelle / territoire d'application : locale / villes européennes

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : comparaison systématique avec l'année précédente

LISTE DES INDICATEURS

Axe n°1 : Citoyenneté et gouvernance urbaine – S'engager mutuellement pour l'environnement

1.1 Communication et formation	1.1.1 Nombre d'actions d'information et sensibilisation du public à l'environnement
	1.1.2 Efficacité de l'éducation des scolaires à l'environnement en % d'enfants touchés
1.2 Démocratie locale	1.2.1 Nombre de consultations du public
	1.2.2 Soutien accordé aux associations d'environnement : % du budget annuel
1.3 Développement local	1.3.1 Nombre d'actions d'aide à la simulation de l'économie locale
	1.3.2 Nombre d'actions d'aide au développement des sciences et techniques de l'environnement

- 1.3.3 Indice de pression touristique : part des touristes sur le nombre total d'habitants
- 1.3.4 Suivi de satisfaction des touristes en %

Axe n°2 : Préservation des ressources naturelles

2.1 Eau	<ul style="list-style-type: none"> 2.1.1 Disponibilité de la ressource (% d'AEP sur le total autorisé) 2.1.2 Rendement du réseau de distribution de l'eau potable : volume consommé / volume total 2.1.3 Qualité des eaux de baignade : % bon état ou très bon état sur le total des analyses effectuées 2.1.4 Qualité des eaux marines côtières : % bon état ou très bon état sur le total des analyses effectuées 2.1.5 Qualité globale des eaux douces et saumâtres de surface : % bon état ou très bon état sur le total des analyses effectuées
2.2 Air	<ul style="list-style-type: none"> 2.2.1 Suivi de l'indice ATMO : qualité annuelle moyenne 2.2.3 Nombre d'épisodes extrêmes de pollution atmosphérique
2.3 Énergie	<ul style="list-style-type: none"> 2.3.1 Rendement du traitement thermique des déchets : % d'énergie récupérée 2.3.2 Répartition de la consommation d'énergie de la collectivité en énergie consommée (Mwh) 2.3.3 Consommation liée à l'éclairage public : % d'énergie dédiée à l'éclairage public 2.3.4 Énergies renouvelables consommées par la collectivité : % des énergies renouvelables utilisées
2.4 Sous-sol	<ul style="list-style-type: none"> 2.4.1 Taux d'imperméabilisation des sols : % de la surface perméable 2.4.2 Budget consacré à la préservation du trait de côte en € par habitant
2.5 Patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> 2.5.1 Protection du patrimoine naturel : % de la surface protégée réglementée

Axe n°3 : Limitation des pollutions, des nuisances et des risques

3.1 Eau	<ul style="list-style-type: none"> 3.1.1 Rendement de dépollution des eaux usées : % d'eau dépolluées
3.2 Déchets	<ul style="list-style-type: none"> 3.2.1 Répartition modale du traitement des déchets : % de la valorisation 3.2.2 Part des déchets collectés séparément 3.2.3 Prix de revient de la collecte pour la collectivité en € par tonne 3.2.4 Prix de revient des tris et traitements sélectifs en € par tonne
3.3 Risques	<ul style="list-style-type: none"> 3.3.1 Étendue des zones d'aléas : % de la surface concernée 3.3.2 Population concernée par les aléas : % de la population concernée
3.4 Bruit	<ul style="list-style-type: none"> 3.4.1 Suivi du linéaire routier bruyant : % du linéaire bruyant 3.4.2 Population exposée au bruit des infrastructures routières bruyantes : % de logements bruyants 3.4.3 Plaintes liées au bruit aéroportuaire : % de plaintes traitées sur le total
3.5 Sol et sous-sol	<ul style="list-style-type: none"> 3.5.1 Suivi de la connaissance des sols pollués par la collectivité : % de surfaces polluées 3.5.2 Suivi de la réhabilitation des sols pollués par la collectivité : % de surfaces

réhabilitées

Axe n°4 : Amélioration du cadre de vie

4.1 Paysage urbain	4.1.1 Suivi de l'évolution de l'urbanisation : % de surfaces construites (zones U + Na + Nb) 4.1.2 Part des surfaces d'espaces verts aménagés et d'espaces naturels et de SAU sur la surface totale 4.1.3 Suivi des zones à requalifier : % des zones à requalifier 4.1.4 Part des déchets liés à la propreté de la ville : tonnage lié à la propreté 4.1.5 Nombre de bâtiments commerciaux et industriels inesthétiques en entrée de ville
4.2 Habitat	4.2.1 Suivi des surfaces développées en zones d'OPAH : nombre de logements traités par an 4.2.2 Proportion de logements sociaux à réhabiliter : % des logements sociaux non conformes 4.2.3 Conformité de l'habitat : nombre d'habitants dans les logements non conformes 4.2.4 Surface de patrimoine bâti protégées : % de bâtiments protégés
4.3 Déplacements	4.3.1 Répartition modale des déplacements : % des déplacements en véhicule particulier 4.3.2 Fréquentation des transports en commun et évolution : nombre de déplacements en transports en commun par habitant par jour 4.3.3 Linéaire de pistes cyclables : % du linéaire équipé en pistes 4.3.4 Suivi de la mixité des fonctions urbaines : % d'habitants ayant 5 services de base

COMMENTAIRES / REMARQUES

Batterie très environnementale bien sûr, mais qui n'en reste pas moins fort intéressante notamment grâce au dernier axe, qui prend en compte l'environnement dans sa définition la plus large avec l'amélioration du cadre de vie. Batterie bien équilibrée et sobre ; l'organisation est vraiment intéressante. La quantité d'indicateurs est adéquate. Les abréviations utilisées, nombreuses, ne sont pas toutes parlantes. Ex : AEP. Axe 2 et 3 un peu redondants, notamment du fait qu'ils sont structurés de manière comparable ? Ils auraient peut-être pu être regroupés. Certains indicateurs manquent de clarté et de précision, notamment au niveau de l'unité et du mode de calcul. D'autres sont vraiment très intéressants, car ils présentent l'unité de mesure la plus adéquate, par ex, les pistes cyclables.

10. LES INDICATEURS COMMUNS EUROPEENS

1 - Nom exact : Indicateurs communs européens (ICE)

2 - Source bibliographique : Darré C., 2005, *Développement durable et territoire : une approche par les indicateurs*, mémoire de DEA de l'université Paris 10, 103 p.

Commission européenne, Ambiente Italia Istituti di Ricerche, 2003, *European comun indicators, toward a local sustainability profile*, Milan, Ambiente Italia, 211 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : 2000. Signé par Angers et Dunkerque mais n'ont pas répondu par la suite, à la différence de nombreuses autres villes européennes.

4 – Référentiel théorique de construction :

5 - Objectif de l'outil : monitoring de durabilité

6 – Objet / domaine évalué : évolution territoriale / durabilité urbaine

7 - Forme de l'outil : Batterie d'indicateurs (comprenant également des sous-indicateurs)

8 – Organisation de l'outil : liste d'indicateur d'ampleur inégale

9 - Nombre d'indicateurs : 10 indicateurs, 52 sous-indicateurs

10 - Échelle / territoire d'application : Locale ; Municipale / villes de l'UE

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : Ces indicateurs sont majoritairement issus d'une enquête auprès de particuliers, dont la méthodologie est expliquée dans le document, afin que les villes puissent accéder à une méthodologie commune. Pour les émissions de CO², il y a une méthodologie particulière.

LISTE DES INDICATEURS

Intitulé	Descripteur	Unités	Méthode
1. Satisfaction du citoyen à l'égard de la collectivité locale	1.1 Niveau de logement, disponibilité et niveaux de prix	Cote de satisfaction en %	Enquête particuliers
	1.2 Opportunités d'emploi		
	1.3 Qualité et total d'environnement naturel		
	1.4 Qualité de l'environnement bâti		
	1.5 Niveau de services sociaux et de santé		
	1.6 Niveaux de services culturels, récréatifs et de loisirs		
	1.7 Niveau des écoles		
	1.8 Niveaux des services de transport public		
	1.9 Opportunités à participer à l'aménagement local et aux processus de décision		
	1.10 Niveau de sécurité personnel expérimenté		
2. Effet de l'activité humaine au niveau local sur les évolutions climatiques du globe	2.1 Émissions annuelles en tonnes équivalent CO ² par habitant	Par habitant	Méthodo spécifique
	2.2 Émissions annuelles en tonnes équivalent CO ² : secteur résidentiel	Par nombre de familles	
	2.3 Émissions annuelles en tonnes équivalent CO ² : secteur commercial	Par salarié	
	2.4 Émissions annuelles en tonnes équivalent CO ² : secteur industriel	Par salarié	
	2.5 Émissions annuelles en tonnes équivalent CO ² : secteur des transports	Par nb de km parcourus et par type de véhicule	
3. Mobilité	3.1 Nombre de trajets par jour et par citoyen	nb	Enquête

locale et de transport personnes	3.2 Temps de transport par jour et par citoyen	Mn / trajet	particuliers
	3.3 Distance moyenne effectuée par journée et par citoyen	Km / pers	
	3.4 Motifs de déplacements et leur régularité pendant la semaine (trajets systématiques et non systématiques)	% de chaque	
	3.5 Modes de transports utilisés pour les trajets	% différents modes	
	3.6 Analyse des trajets en véhicule privé : type de parking utilisé, nombre de passagers transportés, motif du choix	Qualitatif ?	
	3.7 Niveau qualitatif des trajets systématiques	Indice ?	
4. Proximité des espaces verts et des services de base	4.1 Nombre d'habitants à moins de 300m d'espaces verts publics / nombre total d'habitants pour les espaces verts > 5000 m ²	%	SIG / BD
	4.2 Nombre total d'habitants à moins de 300m d'espaces verts publics / nb total d'habitants pour tous les espaces verts	% de la pop ayant accès aux espaces verts	
5. Qualité de l'air ambiant au niveau local	5.1 Nombre de dépassements des valeurs limites des polluants atmosphériques sélectionnés	Nb sur 24h, 8h ou 1h selon valeur seuil	Mesures air Méthodo spécifique
	5.2 Existence et degré de mise en œuvre d'un plan de gestion de la qualité de l'air	Oui /non ; degré mise en œuvre en %	Enquête administration
6. Mode de transports des enfants scolarisés	6. 1 Modes de transports utilisés pour les trajets scolaires	% d'enfants pour chaque mode	Enquête particuliers
7. Modes de gestion des pouvoirs et des entreprises de niveau local s'exerçant en accord avec les principes de DD	7.1 Proportion d'entreprises ayant adopté des normes de management environnemental	% d'entreprises sur le total	Collecte données auprès différents organismes ; enquête entreprises
	7.2 Proportion d'entreprises ayant adopté des normes de management social		
	7.3 Proportion d'entreprises ayant adopté des normes de management social et environnemental		
	7.4 Proportion de grandes entreprises ayant adopté des procédures de management social et /ou environnemental, selon la classification NACE		
	7.5 Proportion de moyennes et petites entreprises ayant adopté des procédures de management et /ou		

	environnemental, selon la classification NACE		
	7.6 Proportion d'organisations publiques ayant adopté des procédures de management social et / ou environnemental	% d'administrations	
	7.7 Proportion d'ONG ayant adopté des procédures de management social et / ou environnemental	% d'ONG	
8. Pollution sonore	8.1 Proportion de la population exposée à un niveau élevé de bruit ambiant à long terme, ventilée selon les plages de valeur L den et L night	% pop	Mesures Bruit méthodo spécifique
	8.2 Niveaux sonores dans certains zones déterminées de la municipalité	% des mesures	
	8.3 Existence et degré de mise en œuvre d'un plan de gestion contre le bruit	Oui / non ; degré mise en œuvre en %	
9. Exploitation durable des sols	9.1 Proportion de territoires artificialisés de la surface municipale	%	SIG, plans et programmes collectivités territoriales
	9.2 Surface des sites et sols désaffectés et pollués	m ²	
	9.3 Intensité d'utilisation des zones urbanisées	Nb habitants au km ²	
	9.4 Proportion des nouveaux aménagements sur terrains vierges sur la totalité des constructions nouvelles	% par an	
	9.5 Proportion des nouveaux aménagements sur sols désaffectés et / ou pollués sur la totalité des constructions nouvelles		
	9.6 Remise en état des sites et sols urbains : rénovation, reconversion de bâtiments désaffectés	Nb total / surface en m ²	
	9.7 Remise en état des sites et sols urbains : réaménagement des sites et sols désaffectés destinés à un usage urbain, y compris les espaces verts publics.	En m ²	
	9.8 Remise en état des sites et sols urbains : nettoyage des sites et sols pollués	m ²	
	9.9 Proportion d'espaces protégés	% territoire municipal	
10. Produits favorisant la durabilité	10.1 Proportion des produits éco-labellisés, biologiques, énergétiquement efficaces, dérivés du bois certifiés et équitables à la consommation totale : part des familles consommatrices par catégorie et par produit	% de familles consommatrices sur nb	Enquête particuliers

10.2 Proportion des produits éco-labellisés, biologiques, énergétiquement efficaces, dérivés du bois certifiés et équitables à la consommation totale : part des familles consommatrices régulières par catégorie et par produit	total	
10.3 Offre et disponibilité sur le marché de produits éco-labellisés, biologiques, énergétiquement efficaces, dérivés du bois certifiés et équitables : nombre de points de vente et de consommateurs servis par jour, proportion de produits certifiés (par type de point de vente et par produit) sur le nombre total de produits vendus	Nb ; %	Sondage circuit distribution
10.4 Offre et disponibilité sur le marché de produits éco-labellisés, biologiques, énergétiquement efficaces, dérivés du bois certifiés et équitables : nombre de magasins spécialisés	Nb magasins spécialisés pour 10 000 habitants	
10.5 Achats respectueux de l'environnement de la collectivité locale : existence de procédures encourageant l'achat de produits éco-labellisés, biologiques, énergétiquement efficaces, dérivés du bois et certifiés équitables, de cantines publiques servant des aliments biologiques.	Oui / non degré	Sondage collectivité locale
10.6 Achats respectueux de l'environnement de la collectivités locale : utilisation de papier recyclé dans les bureaux de la collectivité locale	Oui / non proportion	

COMMENTAIRES / REMARQUES SUR CES INDICATEURS

La dimension économique peu présente ; les données sont à produire par la collectivité locale elle-même. Les indicateurs peuvent être un peu trop subjectifs car trop issus de l'enquête auprès des particuliers. Batterie d'indicateurs très intéressante dans l'ensemble. Les intitulés doivent être souvent modifiés. Beaucoup d'indicateurs sont trop détaillés.

11 - LES INDICATEURS DU PROJET PROPOLIS

1 - Nom exact : Planning and Research of Policies for Land Use and Transport for Increasing Urban Sustainability

2 - Source bibliographique : Lautso K. et al., 2004, *Propolis – Final Report*, DG Research, LT Consultants, 369 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : Projet de la commission européenne, 5e RTD Framework programme. Propolis appartient au programme thématique pour l'énergie, l'environnement et le développement durable et c'est une action clé de « La ville de demain et l'héritage culturel ». Propolis a démarré au 1er janvier 2000. But : développer des méthodologies et des outils de définition des stratégies urbaines de long terme

4 – Référentiel théorique de construction : 3 piliers Agenda 21 Rio

5 - Objectif de l'outil : diagnostic, évaluation, comparaison.

6 – **Objet / domaine évalué** : évolution territoriale / durabilité urbaine très axée sur les transports

7 – **Forme de l'outil** : banque d'indicateurs

8 – **Organisation de l'outil** : 3 dimensions du DD, 9 thèmes

9 - **Nombre d'indicateurs** : 36

10 - **Échelle / territoire d'application** : locale / villes européennes. Études de cas à Helsinki, Dortmund, Naples, Vicenza, Inverness, Bilbao, Bruxelles.

11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** : Propolis est basé sur un SIG, à la fois raster et vecteur. Il utilise également des résultats de simulation, notamment pour renseigner les indicateurs de temps de transport et d'accessibilité.

LISTE DES INDICATEURS

Dimension environnementale

1. Changement climatique global	1.1 GES provenant du transport en tonnes équivalent CO2 pour 1000 habitants par an
2. Pollution de l'air	2.1 Gaz acidifiant provenant du secteur des transports en équivalent acide pour 1000 habitants par an 2.2 Composés organiques volatiles provenant du secteur du transport en tonnes pour 1000 habitants par an
3. Consommation de ressources naturelles	3.1 Consommation d'hydrocarbures pour le transport en tonnes pour 1000 habitants par an 3.2 Couverture du sol en % de la zone 3.3 Besoins de nouvelles constructions, taux de croissance annuelle en %
4. Qualité environnementale	4.1 Indice de fragmentation des espaces verts (<i>open space</i>) 4.2 Indice de qualité des espaces verts

Dimension sociale

5. Santé	5.1 Part de la population exposée aux PM10 provenant du transport dans l'environnement vivant (<i>exposure to particulate matter from transport in living environment</i>) 5.2 Part de la population exposée au NO2 provenant du transport dans l'environnement vivant 5.3 Part de la population exposée aux nuisances sonores du trafic routier 5.4 Nombre de morts sur la route pour 1 million d'habitants par an 5.5 Nombre de blessés sur la route pour 1 million d'habitants par an
6. Équité	6.1 Indice de justice dans la distribution des bénéfices économiques 6.2 Indice de justice dans l'exposition aux particules 6.3 Indice de justice de l'exposition au NO2 6.4 Indice de justice dans l'exposition au bruit 6.5 Ségrégation – indice de GINI
7. Opportunités	7.1 Part des logements surpeuplés 7.2 Indice de vitalité du centre urbain 7.3 Indice de vitalité de la banlieue 7.4 Gains de productivité de l'utilisation du sol (en %)

8. Accessibilité et trafic	8.1 Temps total dépensé dans le trafic routier en heures par habitants par an 8.2 Niveau de service des transports en commun et des modes de circulation douce en minutes par voyages 8.3 Accessibilité du centre-ville en minutes par voyage 8.4 Accessibilité aux services en minutes par voyage 8.5 Accessibilité des espaces verts en minutes par voyage
----------------------------	--

Dimension économique : bénéfice total net des transports

- 9.1 Coûts d'investissement en € par habitant
- 9.2 Bénéfices des transports pour l'usager en € par habitant
- 9.3 Bénéfices des transports pour l'opérateur en € par habitant
- 9.4 Bénéfices des transports pour le gouvernement en € par habitant
- 9.5 Coût des accidents du transport externe en € par habitant
- 9.6 Coût des émissions du transport externe en € par habitant
- 9.7 Coût des GES du transport externe en € par habitant
- 9.8 Coût du bruit du transport externe en € par habitant

PRECISIONS SUR LE CALCUL DE CERTAINS INDICATEURS (indices)

a. Indice de fragmentation des espaces verts

Cet indice est calculé à partir du module raster : calcul de la taille moyenne des espaces verts et de leur connexion. D'abord, définir les cellules qui sont des espaces verts. Les cellules d'espaces verts voisins sont traitées comme des entités et leur taille est calculée. Finalement, la taille moyenne des espaces verts est calculée. L'indicateur de fragmentation est exprimé comme en pourcentage : la taille moyenne des espaces verts est rapportée à une base annuelle : 100.

b. Indice de qualité des espaces verts

L'indice de qualité des espaces verts est calculé à partir du module raster. Le niveau de bruit est associé aux cellules d'espaces verts. Celles qui ont un niveau de bruit inférieur à 45 db sont considérées comme étant de haute qualité. L'indice est exprimé en pourcentage : espaces verts de haute qualité en proportion de la totalité des espaces verts.

c. Indice de ségrégation

C'est un coefficient de Gini pour la part des zones du plus bas niveau socio-économique. Il est calculé à partir d'une courbe de Lorenz.

d. Indice de vitalité du centre-ville

Cet indice est obtenu sur la base de l'évolution du nombre d'habitant et du nombre d'emplois dans le secteur des services, comme expression de la vitalité des centre-villes européens.

REMARQUES / COMMENTAIRES

Beaucoup de choses très intéressantes dans l'ensemble du projet. En revanche la batterie d'indicateurs est un peu trop axée sur le secteur des transports pour être utilisable telle quelle. Paradoxalement, elle est beaucoup plus axée sur les transports que sur les usages du sol. Certains indicateurs sont complexes pour ne pas dire compliqués car ils sont basés sur des indices à la construction complexe et ambitieuse. Comment les réutiliser alors ? Des indices intéressants mais on se demande vraiment comment ils les calcule ! Les indices de justice sont... modernes ! Leur mode de calcul est très complexe. Néanmoins, la démarche reste intéressante. Tous les indicateurs sont pondérés.

- 1 - **Nom exact** : Indicators system to assess urban services subsystems
- 2 - **Source bibliographique** : http://ce.vtt.fi/tissuebrowser_public/index.jsp Il semblerait que la page Internet du projet ait été vendue.
- 3 - **Date et contexte de production de l'outil** : 2000-2003. Projet de la commission européenne, 5e RTD Framework programme. IANUS appartient au programme thématique pour l'énergie, l'environnement et le développement durable.
- 4 – **Référentiel théorique de construction** : ?
- 5 - **Objectif de l'outil** : évaluation pour améliorer les politiques municipales ; aide à la décision
- 6 – **Objet / domaine évalué** : évolution urbaine / bâti et construction
- 7 - **Forme de l'outil** : banque d'indicateurs
- 8 – **Organisation de l'outil** : 3 thèmes.
- 9 - **Nombre d'indicateurs** : 35
- 10 - **Échelle / territoire d'application** : locale / villes UE
- 11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** : enquête de perception (axe 3)

LISTE DES INDICATEURS

Thème n°1 : Adaptation à l'activité de construction

- Barrière ; espace libre
- Optimisation des zones construites
- Zones de stationnement à l'intérieur des immeubles
- Confort spatial

Thème n°2 : Qualité environnementale

- Confort acoustique
- Politiques énergétiques municipales
- Politiques environnementales municipales
- Politiques municipales de mobilité
- Politiques municipales concernant les déchets
- Politiques municipales concernant l'eau
- Émissions de CO₂
- Ratio d'espaces verts : part des espaces verts (perméable à + 70%) sur la surface totale
- Répartition du bruit nocturne
- Utilisation d'énergies provenant de sources renouvelables
- Collecte sélective des déchets
- Utilisation des transports collectifs
- Consommation d'eau
- Renouvellement des ressources en eau

Thème n°3 : Satisfaction de l'utilisateur

- Commentaires sur le design de l'immeuble d'habitation
- Plaintes concernant le design
- Satisfaction générale concernant l'utilité, le confort
- Satisfaction générale concernant l'état d'entretien du bâtiment
- Réaménagements majeurs (en nb de j de travail / m²) : réagencement...
- Réaménagements mineurs (en nb de j de travail / m²) : décoration...

- Perception de la convenabilité et de l'adéquation de l'immeuble
- Perception de la durabilité
- Perception de l'efficacité de l'usage des ressources humaines en lien avec des actions spécifiques (*specific issues*)
- Perception de l'efficacité de l'usage du bâtiment en lien avec des actions spécifiques
- Perception de la sécurité
- Perception de l'usage des ressources matérielles en lien avec des actions spécifiques
- Qualité de l'éclairage naturel et artificiel
- Qualité de l'espace
- Satisfaction spécifique de l'utilité
- Satisfaction spécifique concernant l'aspect extérieur du bâtiment
- Confort thermique et hygrothermique des espaces

COMMENTAIRES / REMARQUES

Batterie d'indicateurs originale, car à l'échelle de l'immeuble d'habitation et très axée sur le bâti. Seul le thème n°2 est vraiment utilisable.

13 - LES INDICATEURS DU PROGRAMME URBAN AUDIT

1 - Nom exact : Urban Audit

2 - Source bibliographique : Eurostat, 2007, *Urban audit reference guide*, Commission européenne, 274 p.
www.urbandaudit.org

3 - Date et contexte de production de l'outil : 2003, programme de la Commission européenne avec Eurostat

4 - Référentiel théorique de construction :

5 - Objectif de l'outil : évaluation comparative

6 – Objet / domaine évalué : évolution urbaine / ville

7 - Forme de l'outil : banque d'indicateurs

8 – Organisation de l'outil : multiscalaire ; 6 à 9 thèmes par échelle

9 - Nombre d'indicateurs : 250

10 - Échelle / territoire d'application : trois échelles différentes (niveau de l'agglomération, niveau communal, niveau infra-communal) ; tous les 3 ans / villes européennes

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : éventuellement différentes selon les statistiques nationales

LISTE DES INDICATEURS

Niveau n°1 : Le niveau communal

1. Démographie	1.1 Population résidente	1.1.1 H/F 1.1.2 Tranches d'âge 1.1.2 Tranches d'âge h/f
	1.2 Nationalité	1.2.1 Nationaux 1.2.2 Nationaux nés à l'étranger 1.2.3 UE 1.2.4 Hors-UE

	<p>1.3 Structure familiale</p>	<p>1.3.1 Nb total de ménages 1.3.2 Nb de ménages composés d'une personne seule 1.3.3 Familles monoparentales 1.3.4 Familles monoparentales (h/f) 1.3.5 Retraités seuls 1.3.6 Foyers avec enfants de moins de 17 ans 1.3.7 Nouveaux arrivants (depuis moins de 2 ans) 1.3.8 Nouveaux arrivants UE (depuis moins de 2 ans) 1.3.9 Nouveaux arrivants hors-UE (depuis moins de 2 ans)</p>
<p>2. Aspects sociaux</p>	<p>2.1 Logements</p>	<p>2.1.1 Nombre de logements 2.1.2 Nombre d'appartements 2.1.3 Nombre de ménages vivant dans des maisons 2.1.4 Nombre de ménages vivant dans des appartements 2.1.5 Nombre de ménages propriétaires 2.1.6 Nombre de ménages en logement social 2.1.7 Nombre de ménages en locatif privé 2.1.8 Nombre de SDF 2.1.9 Logements manquant de confort 2.1.10 Nombre de logements vacants 2.1.11 Logements non conventionnels 2.1.12 Taux moyen d'occupation par logement occupé 2.1.13 Espace moyen par personne dans les logements occupés (en m²) 2.1.14 Prix moyen du m² d'un appartement (à l'achat) 2.1.15 Prix moyen du m² d'une maison (à l'achat) 2.1.16 Loyer annuel du logement social (au m²) 2.1.17 Loyer annuel moyen (au m², dans le privé) d'un appartement 2.1.18 Loyer annuel moyen (au m², dans le privé) d'une maison</p>
	<p>2.2 Santé</p>	<p>2.2.1 Mortalité infantile annuelle (total) 2.2.2 Mortalité infantile annuelle (total) h/f 2.2.3 Naissances vivantes 2.2.4 Naissances vivantes h/f 2.2.5 Décès annuels des moins de 65 ans de pathologies cardiaques et respiratoires 2.2.6 Décès annuels des moins de 65 ans de pathologies cardiaques et respiratoires h/f 2.2.7 Décès annuels des moins de 65 ans 2.2.8 Décès annuels des moins de 65 ans h/f 2.2.9 Décès annuels totaux 2.2.10 Décès annuels totaux h/f 2.2.11 Lits d'hôpital 2.2.12 Patients hospitalisés</p>

		<p>2.2.13 Nombre de médecins</p> <p>2.2.14 Nombre de dentistes</p> <p>2.2.15 Espérance de vie à la naissance</p> <p>2.2.16 Espérance de vie à la naissance h/f</p>
	2.3 Crime	<p>2.3.1 Nombre de crimes enregistrés</p> <p>2.3.2 Nombre de meurtres et de morts violentes</p> <p>2.3.3 Vols de voitures</p>
3. Aspects économiques	3.1 Marché du travail	<p>3.1.1 Population active h/f</p> <p>3.1.2 Population active h/f 15-24 ans</p> <p>3.1.3 Population active h/f 55-64 ans</p> <p>3.1.4 Chômeurs de moins de 25 ans h/f</p> <p>3.1.5 Chômeurs de 55 à 64 ans h/f</p> <p>3.1.6 Chômeurs de moins de 25 ans h/f depuis + de 6 mois</p> <p>3.1.7 Chômeurs de 55 à 64 ans h/f depuis + d'un an</p> <p>3.1.8 Travailleurs indépendants</p> <p>3.1.9 Nombre de citoyens ayant un emploi payé h/f</p> <p>3.1.10 Travailleurs à plein temps h/f</p> <p>3.1.11 Travailleurs à temps partiel h/f</p> <p>3.1.12 Moins de 25 ans à plein temps h/f</p> <p>3.1.13 Travailleurs de 55 à 64 ans à plein temps h/f</p> <p>3.1.14 Moins de 25 ans à temps partiel h/f</p> <p>3.1.15 Travailleurs de 55 à 64 ans à temps partiel h/f</p>
	3.2 Activité économique	<p>3.2.1 PIB de la ville</p> <p>3.2.2 Nombre d'emplois rapporté au PIB</p> <p>3.2.3 Nombre d'entreprises</p> <p>3.2.4 Entreprises cotées en bourse ayant leur siège social dans la ville</p> <p>3.2.5 Nouvelles entreprises enregistrées dans l'année</p> <p>3.2.6 Faillites durant l'année de référence</p> <p>3.2.7 Nombre total de m² de bureaux au 1er janvier</p> <p>3.2.8 Vacance de bureaux</p> <p>3.2.9 Nombre d'emplois sur place</p> <p>3.2.10 Nombre d'emplois dans l'agriculture et la pêche</p> <p>3.2.11 Nombre d'emplois dans l'industrie, l'extraction, l'énergie</p> <p>3.2.12 Nombre d'emplois dans la construction</p> <p>3.2.13 Nombre d'emplois dans le commerce, l'hôtellerie, la restauration</p> <p>3.2.14 Nombre d'emplois dans les transports et la communication</p> <p>3.2.15 Nombre d'emplois dans le secteur financier</p> <p>3.2.16 Nombre d'emplois dans le secteur public, la santé, l'éducation</p>

		<p>3.2.17 Nombre d'emplois <i>in NACE</i> (?)</p> <p>3.2.18 Nombre d'emplois d'employés</p> <p>3.2.19 Nombre d'emplois indépendants</p>
	3.3 Inégalités de revenus et pauvreté	<p>3.3.1 Revenus des ménages les plus bas (quintile 1)</p> <p>3.3.2 Revenus des ménages assez bas (quintile 2)</p> <p>3.3.3 Revenus des ménages assez élevés (quintile 3)</p> <p>3.3.4 Revenus des ménages les plus élevés (quintile 4)</p> <p>3.3.5 Ménages sous le seuil de pauvreté (>50% national)</p> <p>3.3.6 Ménages dont plus de 50% des revenus provient des allocations</p> <p>3.3.7 Nombre de personnes des ménages dont plus de 50% des revenus provient des allocations</p> <p>3.3.8 Revenu annuel médian du ménage</p>
4. Engagement citoyen	4.1 Participation citoyenne	<p>4.1.1 Nombre d'inscrits aux élections européennes</p> <p>4.1.2 Nombre de votants aux élections européennes</p> <p>4.1.3 Nombre d'inscrits aux élections nationales</p> <p>4.1.4 Nombre de votants aux élections nationales</p> <p>4.1.5 Nombre d'inscrits aux élections municipales</p> <p>4.1.6 Nombre de votants aux élections municipales</p> <p>4.1.7 Nombre d'inscrits de moins de 25 ans aux élections municipales</p> <p>4.1.8 Nombre de votants de moins de 25 ans aux élections municipales</p> <p>4.1.9 Nombre d'élus municipaux</p> <p>4.1.10 Nombre d'élus municipaux h/f</p>
	4.2 Administration locale	<p>4.2.1 Budget municipal</p> <p>4.2.2 Budget municipal provenant des recettes fiscales</p> <p>4.2.3 Budget municipal provenant de la DGF</p> <p>4.2.4 Budget municipal provenant du paiement de services</p> <p>4.2.5 Budget municipal provenant d'autres sources</p> <p>4.2.6 Dépenses municipales</p> <p>4.2.7 Nombre d'agents municipaux</p> <p>4.2.8 Nombre d'agents municipaux dans l'administration centrale</p> <p>4.2.9 Agents municipaux dans le secteur éducatif</p> <p>4.2.10 Agents municipaux dans la santé et les services</p> <p>4.2.11 Agents municipaux dans les transports publics</p> <p>4.2.12 Agents municipaux dans les autres secteurs</p>
5. Éducation	5.1 Prévisions (provision)	<p>5.1.1 Nombre d'enfants de moins de 4 ans placés à la journée (crèche, nourrice, halte-garderie)</p> <p>5.1.2 Nombre d'enfants de moins de 4 ans placés à la journée dans le privé</p>

		<p>5.1.3 Nombre d'enfants de moins de 4 ans placés à la journée dans le public</p> <p>5.1.4 Nombre d'enfants de moins de 4 ans placés à la journée dans le privé dans d'autres secteurs (ex : église)</p> <p>5.1.5 Nombre d'élèves en dernière année de l'enseignement obligatoire</p> <p>5.1.6 Élèves quittant le système éducatif sans diplôme</p> <p>5.1.7 Élèves continuant leur scolarité à la fin de l'enseignement obligatoire</p> <p>5.1.8 Élèves continuant leur scolarité à la fin de l'enseignement obligatoire h/f</p> <p>5.1.9 Lycées</p> <p>5.1.10 Lycéens h/f</p> <p>5.1.11 Étudiants dans l'enseignement supérieur</p> <p>5.1.12 Étudiants dans l'enseignement supérieur h/f</p>
	5.2 Diplômes et qualifications	<p>5.2.1 Fin d'études primaires</p> <p>5.2.2 Nombre de titulaires du brevet</p> <p>5.2.3 Nombre de titulaires du brevet h/f</p> <p>5.2.4 Nombre de bacheliers</p> <p>5.2.5 Nombre de bacheliers h/f</p> <p>5.2.6 Nombre de diplômés du supérieur</p> <p>5.2.7 Nombre de diplômés du supérieur h/f</p>
6. Environnement	6.1 Climat et géographie	<p>6.1.1 Précipitations</p> <p>6.1.2 Nombre de jours pluvieux par an</p> <p>6.1.3 Nombre d'heures d'ensoleillement par jour</p> <p>6.1.4 Température moyenne du mois le plus chaud</p> <p>6.1.5 Température moyenne du mois le plus froid</p>
	6.2 Qualité de l'air et bruit	<p>6.2.1 Smog hivernal : nombre de jours où la concentration de SO₂ dépasse 125 µg /m³</p> <p>6.2.2 Smog estival : nombre de jours où la concentration d'ozone dépasse 120 µg /m³</p> <p>6.2.3 Nombre de jours où la concentration de NO₂ dépasse 200 µg/m³</p> <p>6.2.4 Nombre de jours où la concentration de PM₁₀ dépasse 50 µg/m³</p> <p>6.2.5 Concentration de plomb lourd dans l'air ambiant en µg / m³</p> <p>6.2.6 Résidents exposés à des nuisances sonores diurnes extérieures > 55 dB</p> <p>6.2.7 Résidents exposés à des nuisances sonores nocturnes extérieures > 45 dB</p> <p>6.2.8 Émissions de CO₂ en tonnes</p> <p>6.2.9 Émissions de monoxyde de carbone en tonnes</p>

	<p>6.2.10 Émissions de méthane</p> <p>6.2.11 Émissions de composants volatiles non-méthaniques du NVOC</p> <p>6.2.12 Émissions de CO2 en tonnes</p> <p>6.2.13 Émissions de NO2 en tonnes</p>
6.3 Eau	<p>6.3.1 Tests annuels sur la qualité de l'eau potable (tous les composants)</p> <p>6.3.2 Mesures annuelles excédant les concentrations prévues</p> <p>6.3.3 Consommation de l'eau en m3</p> <p>6.3.4 Logements raccordés au réseau d'eau potable</p> <p>6.3.5 Logements raccordés au réseau d'assainissement</p> <p>6.3.6 Nombre de jours de rationnement de l'eau par an</p> <p>6.3.7 Nombre de jours de coupures d'eau programmées par an</p>
6.4 Gestion des déchets	<p>6.4.1 Volume de déchets solides annuels (domestiques et commerciaux)</p> <p>6.4.2 Volume de déchets solides annuels enfouis (domestiques et commerciaux)</p> <p>6.4.3 Volume de déchets solides annuels incinérés (domestiques et commerciaux)</p> <p>6.4.4 Volume de déchets solides annuels recyclés (domestiques et commerciaux)</p> <p>6.4.5 Volume de déchets solides annuels dans d'autres dispositifs (domestiques et commerciaux)</p> <p>6.4.6 Volume annuel de déchets toxiques</p>
6.5 Usage des sols	<p>6.5.1 Surface municipale d'après le cadastre</p> <p>6.5.2 Eaux et zones humides (en km²)</p> <p>6.5.3 Surface en espaces verts (en m²)</p> <p>6.5.4 Terres cultivées (en km²)</p> <p>6.5.5 Zones d'extraction minérale (en km²)</p> <p>6.5.6 Zones industrielles (en km²)</p> <p>6.5.7 Surfaces consacrées au réseau routier (en km²)</p> <p>6.5.8 Surfaces consacrées au réseau ferroviaire (en km²)</p> <p>6.5.9 Surfaces portuaires (en km²)</p> <p>6.5.10 Surfaces aéroportuaires (en km²)</p> <p>6.5.11 Surfaces destinées au traitement de l'eau (en km²)</p> <p>6.5.12 Surfaces destinées au traitement des déchets (en km²)</p> <p>6.5.13 Surfaces commerciales et financières (en km²)</p> <p>6.5.14 Surface récréatives destinées aux loisirs et aux sports (en km²)</p> <p>6.5.15 Surfaces résidentielles (en km²)</p>

		<p>6.5.16 Friches, y compris les sites pollués ou à l'abandon (en km²)</p> <p>6.5.17 Surfaces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation (en km²)</p> <p>6.5.18 Espaces verts ouverts au public (en km²)</p> <p>6.5.19 Population à moins de 15 mn à pied (300m) d'un espace vert</p>
	6.6 Énergie	<p>6.6.1 Chauffage privé au fioul</p> <p>6.6.2 Essence utilisée pour les transports privés et commerciaux (nb de véhicules)</p> <p>6.6.3 Usage de l'électricité</p> <p>6.6.4 Usage de l'électricité dans le secteur des transports</p> <p>6.6.5 Usage de l'électricité dans le secteur industriel</p> <p>6.6.6 Usage de l'électricité dans le secteur domestique</p> <p>6.6.7 Usage de l'électricité dans le secteur des commerces et des services</p> <p>6.6.8 Usage du gaz naturel</p>
7. Voyages et transports	7.1 Schémas de transport	<p>7.1.1 Population circulant dans la cité</p> <p>7.1.2 Population circulant hors de la cité</p> <p>7.1.3 Longueur du réseau public de transports</p> <p>7.1.4 Km parcourus par jour par les transports publics</p> <p>7.1.5 Offre de transports publics : nombre de places multiplié par le nombre de km quotidiens</p> <p>7.1.6 Nombre de voitures enregistrées</p> <p>7.1.7 Accidents de voiture mortels ou graves</p> <p>7.1.8 Accessibilité potentielle multimodale</p> <p>7.1.9 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en métro / train</p> <p>7.1.10 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en voiture</p> <p>7.1.11 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en bus</p> <p>7.1.12 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en tram</p> <p>7.1.13 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en véhicule à moteur</p> <p>7.1.14 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en vélo</p> <p>7.1.15 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites à pied</p> <p>7.1.16 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites autrement</p> <p>7.1.17 Durée moyenne du trajet pour aller au travail</p> <p>7.1.18 Nombre moyen de passagers en voiture</p>

		<p>7.1.19 Vitesse moyenne du trafic intérieur aux heures de pointe</p> <p>7.1.20 Temps moyen d'attente du bus aux heures de pointe</p>
8. Information sociale	8.1 Usagers et infrastructures	<p>8.1.1 Foyers équipés d'un ordinateur</p> <p>8.1.2 Foyers équipés d'un accès à Internet (<i>broadband access</i>)</p> <p>8.1.3 Principales lignes de téléphone dans la ville</p> <p>8.1.4 Nombre d'étudiants en NTIC à l'université</p> <p>8.1.5 Points d'accès publics à Internet</p> <p>8.1.6 Pourcentage de la population de + de 15 ans utilisant régulièrement Internet</p> <p>8.1.7 Pourcentage de foyers avec un accès Internet chez eux</p> <p>8.1.8 Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves dans l'enseignement primaire</p> <p>8.1.9 Nombre d'ordinateurs pour 100 élèves dans l'enseignement secondaire</p>
	8.2 Administration en ligne	<p>8.2.1 Site Internet officiel de la commune (oui/non)</p> <p>8.2.2 Nombre de visites sur ce site Internet</p> <p>8.2.3 Nombre de formulaires administratifs téléchargeables en ligne</p> <p>8.2.4 Nombre de formulaires administratifs pouvant être soumis électroniquement</p>
	8.3 Secteur des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication)	<p>8.3.1 Unités locales de fabrication de NTIC</p> <p>8.3.2 Nombre de travailleurs produisant des NTIC</p> <p>8.3.3 Unités locales fournissant des services NTIC</p> <p>8.3.4 Nombre de travailleurs fournissant des services NTIC</p> <p>8.3.5 Unités locales produisant des contenus pour les NTIC</p> <p>8.3.6 Personnes employées à la production de contenus pour les NITC</p>
9. Culture et loisirs	9.1 Culture et loisirs	<p>9.1.1 Nombre de concerts (par an)</p> <p>9.1.2 Nombre de places de concert</p> <p>9.1.3 Affluence aux concerts (par an)</p> <p>9.1.4 Capacité totale de places de cinéma</p> <p>9.1.5 Affluence annuelle aux cinémas</p> <p>9.1.6 Nombre de musées</p> <p>9.1.7 Nombre annuel de visiteurs aux musées</p> <p>9.1.8 Nombre de théâtres</p> <p>9.1.9 Nombre de places de théâtre</p> <p>9.1.10 Affluence annuelle au théâtre</p> <p>9.1.11 Nombre de bibliothèques publiques</p>

		9.1.12 Nombre de livres et autres médias empruntés par an dans les bibliothèques publiques
	9.2 Tourisme	9.2.1 Nombre de séjours touristiques de plus d'une nuit dans un logement touristique (par an) 9.2.2 Nombre de lits disponibles 9.2.3 Nombre de passagers utilisant l'aéroport le plus proche 9.2.4 Nombre de passagers utilisant l'aéroport le plus proche à l'arrivée 9.2.5 Nombre de passagers utilisant l'aéroport le plus proche : arrivées domestiques 9.2.6 Nombre de passagers utilisant l'aéroport le plus proche au départ 9.2.7 Nombre de passagers utilisant l'aéroport le plus proche : départs domestiques

Niveau n°2 : Niveau de l'agglomération

1. Démographie	1.1 Population résidente	1.1.1 H/F 1.1.2 Tranches d'âge 1.1.2 Tranches d'âge h/f
	1.2 Nationalité	1.2.1 Nationaux 1.2.2 Nationaux nés à l'étranger 1.2.3 UE 1.2.4 Hors-UE
	1.3 Structure familiale	1.3.1 Nb total de ménages 1.3.2 Nb de ménages composés d'une personne seule 1.3.3 Familles monoparentales 1.3.4 Familles monoparentales (h/f) 1.3.5 Retraités seuls 1.3.6 Foyers avec enfants de moins de 17 ans 1.3.7 Nouveaux arrivants (depuis moins de 2 ans) 1.3.8 Nouveaux arrivants UE (depuis moins de 2 ans) 1.3.9 Nouveaux arrivants hors-UE (depuis moins de 2 ans)
2. Aspects sociaux	2.1 Logements	2.1.1 Nombre de logements 2.1.2 Nombre d'appartements 2.1.3 Nombre de ménages vivant dans des maisons 2.1.4 Nombre de ménages vivant dans des appartements 2.1.5 Nombre de ménages propriétaires 2.1.6 Nombre de ménages en logement social 2.1.7 Nombre de ménages en locatif privé 2.1.8 Nombre de SDF 2.1.9 Logements manquant de confort 2.1.10 Nombre de logements vacants 2.1.11 Logements non conventionnels

		<p>2.1.12 Taux moyen d'occupation par logement occupé</p> <p>2.1.13 Espace moyen par personne dans les logements occupés (en m²)</p> <p>2.1.14 Prix moyen du m² d'un appartement (à l'achat)</p> <p>2.1.15 Prix moyen du m² d'une maison (à l'achat)</p> <p>2.1.16 Loyer annuel du logement social (au m²)</p> <p>2.1.17 Loyer annuel moyen (au m², dans le privé) d'un appartement</p> <p>2.1.18 Loyer annuel moyen (au m², dans le privé) d'une maison</p>
	2.2 Santé	<p>2.2.1 Mortalité infantile annuelle (total)</p> <p>2.2.2 Mortalité infantile annuelle (total) h/f</p> <p>2.2.3 Naissances vivantes</p> <p>2.2.4 Naissances vivantes h/f</p> <p>2.2.5 Décès annuels des moins de 65 ans de pathologies cardiaques et respiratoires</p> <p>2.2.6 Décès annuels des moins de 65 ans de pathologies cardiaques et respiratoires h/f</p> <p>2.2.7 Décès annuels des moins de 65 ans</p> <p>2.2.8 Décès annuels des moins de 65 ans h/f</p> <p>2.2.9 Décès annuels totaux</p> <p>2.2.10 Décès annuels totaux h/f</p> <p>2.2.11 Lits d'hôpital</p> <p>2.2.12 Patients hospitalisés</p> <p>2.2.13 Nombre de médecins</p> <p>2.2.14 Nombre de dentistes</p> <p>2.2.15 Espérance de vie à la naissance</p> <p>2.2.16 Espérance de vie à la naissance h/f</p>
	2.3 Crime	<p>2.3.1 Nombre de crimes enregistrés</p> <p>2.3.2 Nombre de meurtres et de morts violentes</p> <p>2.3.3 Vols de voitures</p>
3. Aspects économiques	3.1 Marché du travail	<p>3.1.1 Population active h/f</p> <p>3.1.2 Population active h/f 15-24 ans</p> <p>3.1.3 Population active h/f 55-64 ans</p> <p>3.1.4 Chômeurs de moins de 25 ans h/f</p> <p>3.1.5 Chômeurs de 55 à 64 ans h/f</p> <p>3.1.6 Chômeurs de moins de 25 ans h/f depuis + de 6 mois</p> <p>3.1.7 Chômeurs de 55 à 64 ans h/f depuis + d'un an</p> <p>3.1.8 Travailleurs indépendants</p> <p>3.1.9 Nombre de citoyens ayant un emploi payé h/f</p> <p>3.1.10 Travailleurs à plein temps h/f</p> <p>3.1.11 Travailleurs à temps partiel h/f</p> <p>3.1.12 Moins de 25 ans à plein temps h/f</p>

		<p>3.1.13 Travailleurs de 55 à 64 ans à plein temps h/f</p> <p>3.1.14 Moins de 25 ans à temps partiel h/f</p> <p>3.1.15 Travailleurs de 55 à 64 ans à temps partiel h/f</p>
	3.2 Activité économique	<p>3.2.1 PIB de la ville</p> <p>3.2.2 Nombre d'emplois rapporté au PIB</p> <p>3.2.3 Nombre d'entreprises</p> <p>3.2.4 Entreprises cotées en bourse ayant leur siège social dans la ville</p> <p>3.2.5 Nouvelles entreprises enregistrées dans l'année</p> <p>3.2.6 Faillites durant l'année de référence</p> <p>3.2.7 Nombre total de m² de bureaux au 1er janvier</p> <p>3.2.8 Vacance de bureaux</p> <p>3.2.9 Nombre d'emplois sur place</p> <p>3.2.10 Nombre d'emplois dans l'agriculture et la pêche</p> <p>3.2.11 Nombre d'emplois dans l'industrie, l'extraction, l'énergie</p> <p>3.2.12 Nombre d'emplois dans la construction</p> <p>3.2.13 Nombre d'emplois dans le commerce, l'hôtellerie, la restauration</p> <p>3.2.14 Nombre d'emplois dans les transports et la communication</p> <p>3.2.15 Nombre d'emplois dans le secteur financier</p> <p>3.2.16 Nombre d'emplois dans le secteur public, la santé, l'éducation</p> <p>3.2.17 Nombre d'emplois <i>in NACE</i> (?)</p> <p>3.2.18 Nombre d'emplois d'employés</p> <p>3.2.19 Nombre d'emplois indépendants</p>
	3.3 Inégalités de revenus et pauvreté	<p>3.3.1 Revenus des ménages les plus bas (quintile 1)</p> <p>3.3.2 Revenus des ménages assez bas (quintile 2)</p> <p>3.3.3 Revenus des ménages assez élevés (quintile 3)</p> <p>3.3.4 Revenus des ménages les plus élevés (quintile 4)</p> <p>3.3.5 Ménages sous le seuil de pauvreté (>50% national)</p> <p>3.3.6 Ménages dont plus de 50% des revenus provient des allocations</p> <p>3.3.7 Nombre de personnes des ménages dont plus de 50% des revenus provient des allocations</p> <p>3.3.8 Revenu annuel médian du ménage</p>
5. Éducation	5.1 Prévisions (provision)	<p>5.1.1 Nombre d'enfants de moins de 4 ans placés à la journée (crèche, nourrice, halte-garderie)</p> <p>5.1.2 Nombre d'enfants de moins de 4 ans placés à la journée dans le privé</p> <p>5.1.3 Nombre d'enfants de moins de 4 ans placés à la journée dans le public</p>

		<p>5.1.4 Nombre d'enfants de moins de 4 ans placés à la journée dans le privé dans d'autres secteurs (ex : église)</p> <p>5.1.5 Nombre d'élèves en dernière année de l'enseignement obligatoire</p> <p>5.1.6 Élèves quittant le système éducatif sans diplôme</p> <p>5.1.7 Élèves continuant leur scolarité à la fin de l'enseignement obligatoire</p> <p>5.1.8 Élèves continuant leur scolarité à la fin de l'enseignement obligatoire h/f</p> <p>5.1.9 Lycées</p> <p>5.1.10 Lycéens h/f</p> <p>5.1.11 Étudiants dans l'enseignement supérieur</p> <p>5.1.12 Étudiants dans l'enseignement supérieur h/f</p>
6. Environnement	6.5 Usage des sols	<p>6.5.1 Surface municipale d'après le cadastre</p> <p>6.5.2 Eaux et zones humides (en km²)</p> <p>6.5.3 Surface en espaces verts (en m²)</p> <p>6.5.4 Terres cultivées (en km²)</p> <p>6.5.5 Zones d'extraction minérale (en km²)</p> <p>6.5.6 Zones industrielles (en km²)</p> <p>6.5.7 Surfaces consacrées au réseau routier (en km²)</p> <p>6.5.8 Surfaces consacrées au réseau ferroviaire (en km²)</p> <p>6.5.9 Surfaces portuaires (en km²)</p> <p>6.5.10 Surfaces aéroportuaires (en km²)</p> <p>6.5.11 Surfaces destinées au traitement de l'eau (en km²)</p> <p>6.5.12 Surfaces destinées au traitement des déchets (en km²)</p> <p>6.5.13 Surfaces commerciales et financières (en km²)</p> <p>6.5.14 Surface récréatives destinées aux loisirs et aux sports (en km²)</p> <p>6.5.15 Surfaces résidentielles (en km²)</p> <p>6.5.16 Friches, y compris les sites pollués ou à l'abandon (en km²)</p> <p>6.5.17 Surfaces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation (en km²)</p> <p>6.5.18 Espaces verts ouverts au public (en km²)</p> <p>6.5.19 Population à moins de 15 mn à pied (300m) d'un espace vert</p>
7. Voyages et transports	7.1 Schémas de transport	<p>7.1.1 Population circulant dans la cité</p> <p>7.1.2 Population circulant hors de la cité</p> <p>7.1.3 Longueur du réseau public de transports</p> <p>7.1.4 Km parcourus par jour par les transports publics</p> <p>7.1.5 Offre de transports publics : nombre de places multiplié par le nombre de km quotidiens</p> <p>7.1.6 Nombre de voitures enregistrés</p>

		<p>7.1.7 Accidents de voiture mortels ou graves</p> <p>7.1.8 Accessibilité potentielle multimodale</p> <p>7.1.9 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en métro / train</p> <p>7.1.10 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en voiture</p> <p>7.1.11 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en bus</p> <p>7.1.12 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en tram</p> <p>7.1.13 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en véhicule à moteur</p> <p>7.1.14 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites en vélo</p> <p>7.1.15 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites à pied</p> <p>7.1.16 Pourcentage de navettes pour aller au travail faites autrement</p> <p>7.1.17 Durée moyenne du trajet pour aller au travail</p> <p>7.1.18 Nombre moyen de passagers en voiture</p> <p>7.1.19 Vitesse moyenne du trafic intérieur aux heures de pointe</p> <p>7.1.20 Temps moyen d'attente du bus aux heures de pointe</p>
--	--	--

Niveau n°3 : Le niveau infra-communal

1. Démographie	1.1 Population résidente	<p>1.1.1 H/F</p> <p>1.1.2 Population de moins de 4 ans</p>
	1.2 Nationalité	<p>1.2.1 Nationaux</p> <p>1.2.3 UE</p> <p>1.2.4 Hors-UE</p>
	1.3 Structure familiale	<p>1.3.1 Nb total de ménages</p> <p>1.3.2 Nb de ménages composés d'une personne seule</p> <p>1.3.3 Familles monoparentales</p> <p>1.3.5 Retraités seuls</p>
2. Aspects sociaux	2.1 Logements	<p>2.1.1 Nombre de logements</p> <p>2.1.9 Logements manquant de confort</p>
	2.2 Santé	<p>2.2.7 Décès annuels des moins de 65 ans</p> <p>2.2.9 Décès annuels totaux</p>
	2.3 Crime	<p>2.3.1 Nombre de crimes enregistrés</p>
3. Aspects économiques	3.1 Marché du travail	<p>3.1.1 Population active h/f</p> <p>3.1.2 Population active 15-24 ans</p> <p>3.1.4 Chômeurs</p>

		3.1.5 Chômeurs de moins de 25 ans
	3.3 Inégalités de revenus et pauvreté	3.3.5 Ménages sous le seuil de pauvreté (>50% national) 3.3.6 Ménages dont plus de 50% des revenus provient des allocations 3.3.7 Nombre de personnes des ménages dont plus de 50% des revenus provient des allocations 3.3.8 Revenu annuel médian du ménage
5. Éducation	5.1 Prévisions (provision)	5.1.7 Élèves continuant leur scolarité à la fin de l'enseignement obligatoire 5.1.8 Élèves continuant leur scolarité à la fin de l'enseignement obligatoire h/f
	5.2 Diplômes et qualifications	5.2.1 Fin d'études primaires 5.2.2 Nombre de titulaires du brevet 5.2.4 Nombre de bacheliers 5.2.6 Nombre de diplômés du supérieur
6. Environnement	6.5 Usage des sols	6.5.1 Surface municipale d'après le cadastre 6.5.3 Surface en espaces verts (en m ²) 6.5.18 Espaces verts ouverts au public (en km ²)

COMMENTAIRES / REMARQUES

Beaucoup de données brutes et très peu de ratios, c'est étrange. Indicateurs assez globaux Beaucoup de chiffres simples et primaires, avec de multiples déclinaisons possibles. Beaucoup trop détaillé pour être tout à fait opérationnel. Une grande recherche de précision, avec beaucoup d'indicateurs exprimant presque la même chose. L'objectif comparatif est vraiment primordial dans cette batterie d'indicateurs. C'est bien la seule batterie d'indicateurs qui présente un emboîtement d'échelles ! La batterie la plus riche est celle du niveau municipal. Celle de niveau quartier est vraiment pauvre.

14. LES INDICATEURS DU PROGRAMME TISSUE

1 - Nom exact : Trends and indicators for monitoring the UE – Thematic strategy on sustainable and urban development : harmonised set of urban indicators

2 - Source bibliographique : VTT, 2004, *Trends and indicators for monitoring the UE – Thematic strategy on sustainable and urban development. Final report*, 192 p. <http://cic.vtt.fi/projects/tissue/>

3 - Date et contexte de production de l'outil : 2004, 6e programme d'action de la commission européenne

4 – Référentiel théorique de construction : **Urban Audit**, recueil de données sur les précédents programmes d'indicateurs

5 - Objectif de l'outil : monitoring, harmoniser les batteries d'indicateurs existantes

6 – Objet / domaine évalué : évolution urbaine / ville

7 - Forme de l'outil : Banque d'indicateurs

8 – Organisation de l'outil : distinction indicateurs opérationnels à court terme et à long terme ; 5 thèmes

9 - Nombre d'indicateurs : 24 indicateurs de court terme ; 17 indicateurs de long terme soit 41

10 - Échelle / territoire d'application : locale / villes UE

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : Les indicateurs du programme tissue distinguent les indicateurs de court terme des indicateurs de long terme. En réalité, les indicateurs dits de long terme

sont difficiles à renseigner pour l'instant, soit parce que les définitions ne sont pas communément partagées, soit parce qu'il faut recourir à un SIG, à la télédétection ou à une enquête (coûteuse) par exemple. Leur faisabilité est alors jugée basse ou moyenne.

LISTE DES INDICATEURS

Core set n°1 : Indicateurs de court terme

Transport urbain durable

Indicateur	Définition	Précisions
1.1.1 Demande de transport de passagers	Distance moyenne parcourue par personne en km	km/pers/j ; tous les ans
1.1.2 Part modale	Part de chaque mode dans le nombre total de voyages	% (pas seulement pour le travail) ; tous les ans
1.1.3 Infrastructure piétonne	Longueur totale des surfaces piétonnes / surface totale de la ville	Km / km ² ; tous les 5 ans
1.1.4 Infrastructure cycliste	Longueur totale des pistes cyclables / surface totale de la ville	Km / km ² ; tous les 5 ans
1.1.5 Sécurité routière	Nombre de blessures mortelles par million de véhicules /km	Morts /million voiture km tous les ans

Design urbain durable

1.2.1 Densité de population résidente	Population résidente par km ² construit	habitants/km ² urbanisé ; tous les 5 ans
1.2.2 Développement de <i>greenfields</i> vs développement de <i>brownfields</i>	Ratio de développement des <i>brownfields</i> sur les <i>greenfields</i> . Ce sont des zones à bâtir. <i>Greenfields</i> = zones vierges à bâtir ; <i>brownfields</i> = zones de rénovation, reconstruction (précédemment industries ou bureaux)	Ratio. Tous les 10 ans
1.2.3 Accessibilité des espaces verts	Habitants vivant à moins de 300m d'espaces verts (d'une certaine taille minimum) / nombre total d'habitants	% ; tous les 5 ans 300m soit 15 mn marche supposée
1.2.4 Accessibilité des transports en commun	Habitants vivant à moins de 300m des transports en commun / nombre total d'habitants	% ; tous les 5 ans

Construction urbaine durable

1.3.1 Consommation d'énergie par les bâtiments	Moyenne totale de la consommation d'énergie des bâtiments (basée sur les certificats énergétiques des bâtiments)	kwh/m ² ; tous les ans. consommation électrique + accessible
1.3.2 Part des bâtiments classés durables	Part des bâtiments classés durables sur le total des nouveaux bâtiments et bâtiments rénovés	% ; tous les 5 ans
1.3.3 Déchets de construction et de	Total du volume de déchets de construction et de démolition	Kg / personne ; tous les ans

démolition		
------------	--	--

Gestion urbaine durable

1.4.1 Adoption de systèmes de gestion environnementale	Présence d'un système EMS ou EMAS	oui/non ; tous les ans
1.4.2 Part des entreprises et des agences publiques certifiées	Nombre et proportion de firmes et d'organisations avec des systèmes certifiés sur le total des entreprises et organisations de la ville	Tous les ans organismes assurant la certification

Environnement urbain durable

1.5.1 Consommation d'eau	Consommation d'eau domestique totale et par secteurs, par personne	m3 par an et par personne ; tous les ans
1.5.2 Conformité avec les standards d'eau potable	Indice de conformité en %. Jours de non-conformité en proportion de la population affectée	
1.5.3 Conformité avec les standards d'assainissement de l'eau	Conformité des niveaux de demande biologique en oxygène et du total de solides en suspension pour les villes déversant dans les eaux « normales », niveaux de nitrate et de phosphore, niveaux des paramètres microbiologiques	% du total d'eau traitée ; tous les ans
1.5.4 Qualité de l'air : ozone et PM10	Nombre de jours de pics de pollution PM10 (> 50 µg/m3) et ozone (>120 µg/m3 + de 8h /j)	Nombre de jours ; tous les ans
1.5.5 Qualité de l'air : NO2	Concentration moyenne annuelle de NO2	µg/m3 ; tous les ans
1.5.6 Part de la population exposée à des nuisances sonores excessives	Lden : jour, soir, nuit > 55 dB(A) Lnigt : nuit (sommeil) > 45 dB(A)	% ; tous les ans
1.5.7 Production de déchets municipaux solides	Volume total de déchets municipaux solides	Kg / an / habitant ; tous les ans
1.5.8 Collecte sélective des déchets	Part des déchets collectés séparément	%, Tous les ans
1.5.9 Traitement des déchets municipaux solides	Par type de gestion des déchets : traitement thermique (avec et sans récupération d'énergie), traitement biologique, enfouissement	%, tous les ans
1.5.10 Émissions de GES	Par habitant et par an	

Core set n°2 : Indicateurs de moyen à long terme

Transport urbain durable

Indicateur	Définition	Précisions
------------	------------	------------

2.1.1 Demande de transport de fret	Tonnes-km déplacées par an / GDP régional	Ratio ; tous les ans
2.1.2 Part modale basée sur les km	Part de chaque mode dans le nombre total de km	% (pas seulement pour le travail) ; tous les ans
2.1.3 Qualité du transport public	Ratio de la vitesse du voyage en voiture / vitesse du voyage en transport en commun dans l'aire urbaine	Ratio de la moyenne des km en transport en commun pour 1 km en voiture

Design urbain durable

1.2.1 Consommation d'espace	Surface de la zone urbanisée / total de la zone municipale	% ; tous les 10 ans
1.2.2 Accessibilité des services de base	Habitants vivant à moins de 300m des services de base (d'une certaine taille minimum) / nombre total d'habitants	% ; tous les 5 ans
1.2.3 Population et densité du travail	Habitants + emplois /km ² de zone construite	Tous les ans
1.2.4 Ratio travail / logement	Nombre total d'emplois / population totale vivant dans des logements Ratio population diurne (non compris les visiteurs) / population nocturne	% ; tous les 5 ans

Construction urbaine durable

1.3.1 Logements de pauvre qualité	Part de la population vivant dans des logements inadaptés et inconfortables / population totale	% ; tous les 5 ans
1.3.2 Imperméabilité du sol	Zones recouvertes par des couches imperméables	M ² par personne ; tous les 5 ans

Gestion urbaine durable

2.4.1 Satisfaction des citoyens sur l'état de l'environnement urbain	Satisfaction des citoyens mesurée à partir d'enquêtes adéquates	
2.4.2 Engagement des citoyens dans des activités orientées vers l'environnement et le DD	Nombre et proportion	Comment définir ces initiatives ?
2.4.3 Adoption de plans urbains intégrés	Environnement, transports, occupation du sol	Oui / non
2.4.4 Cadres de travail légaux pour une participation active du public	Programmes statutaires impliquant les acteurs avant une action municipale	Oui / non

Environnement urbain durable

2.5.1 Qualité de l'air : population exposée	Aux PM10 et ozone	Concentration moyenne annuelle ; tous les ans
2.5.2 Consommation d'énergie renouvelable	En % de la consommation d'énergie totale	% ; tous les ans
2.5.3 Intensité de l'utilisation de l'énergie dans les transports	Énergie consommée en passagers et en tonnes par km	Tous les ans
2.5.4 Biodiversité urbaine	Type et nombre d'espèces menacées / espèces protégées ; types et nombre d'espèces d'oiseaux	Certaines années

COMMENTAIRES / REMARQUES

Pourquoi les indicateurs économiques et surtout sociaux « classiques » sont-ils absents ? De nombreux indicateurs très intéressants. Beaucoup de réflexion sur les unités, les ratios... Organisation originale, peut-être simpliste et lacunaire. Batterie très lacunaire : rien sur risques, la préservation ressources, environnement en soi ; toujours par rapport au consommateur (ex : eau). Indicateurs pas forcément ambitieux puisqu'ils sont censés mesurer la totalité des villes européennes.

III – Indicateurs gouvernementaux

15. LES INDICATEURS DE L'IFEN

1 - Nom exact : 45 indicateurs de développement durable de l'IFEN et 12 indicateurs phares

2 - Source bibliographique : www.ifen.fr

LAVOUX T., THEYS J. (dir.), 2003, *45 indicateurs de développement durable : une contribution de l'IFEN*, Paris, IFEN, coll. Etudes et travaux n° 41, 144 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : décembre 2003, à la demande de l'Etat

4 – Référentiel théorique de construction : appui sur les travaux de Jacques Theys, notamment sur l'aspect modulaire

THEYS J., 2000a, « Vers des indicateurs de développement durable : se mettre d'accord sur une architecture avant d'empiler les briques », in *Développement durable, villes et territoires*, Notes du centre de prospective et de veille scientifique, n° 13, Paris, Ministère de l'Équipement, pp. 85-98

5 - Objectif de l'outil : diagnostic, monitoring

6 – Objet / domaine évalué : évolution territoriale / développement durable

7 - Forme de l'outil : batterie modulaire d'indicateurs

8 – Organisation de l'outil : 5 axes, 10 modules

9 - Nombre d'indicateurs : 45

10 - Échelle / territoire d'application : nationale / France

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : ont servi à formuler les indicateurs de la SNDD.

LISTE DES INDICATEURS

Axe 1 : Une croissance soutenable

Module 1 : une croissance éco-	1.1.1 Emissions de CO2 et PIB
	1.1.2 Consommation d'énergie et PIB

efficace	<p>1.1.3 Consommation de matières premières et PIB</p> <p>1.1.4 Transport intérieur (voyageurs et marchandises) et PIB</p> <p>1.1.5 Production d'ordures ménagères et revenu des ménages</p> <p>1.1.6 Eco-efficacité du secteur agricole</p>
Module 2 : Intégration de l'environnement dans la structure productive	<p>1.2.1 Production d'énergie thermique et électrique à partir de sources renouvelables</p> <p>1.2.2 Part du rail dans les transports intérieurs de voyageurs et de marchandises</p> <p>1.2.3 Évolution du nombre d'exploitations et de la surface en agriculture biologique</p> <p>1.2.4 Évolution du mode de traitement des ordures ménagères</p> <p>1.2.5 Évolution relative de l'investissement de protection de l'environnement et de l'investissement global dans l'économie française</p>

Axe 2 : Ressources et patrimoine critique

Module 3 : utilisation durable des ressources	<p>3.1 Évolution de la production de granulats</p> <p>3.2 Évolution des surfaces artificialisées et de la population</p> <p>3.3 Évolution des usages agricoles du sol selon leur capacité de stockage du carbone organique</p> <p>3.4 Taux de prélèvement des ressources halieutiques comparé aux capacités de renouvellement des stocks</p>
Module 4 : Entretien et transmission de nos patrimoines	<p>4.1 Contamination des eaux continentales par les pesticides</p> <p>4.2 Indice d'abondance des populations nicheuses des passereaux terrestres migrateurs (Indice d'abondance de l'alouette des champs)</p> <p>4.3 Espérance de vie à la naissance (comparaison hommes / femmes)</p> <p>4.4 Part des jeunes sortant du système éducatif sans qualification</p> <p>4.5 Évolution du nombre de tués dans les accidents de la route en France (évolution du nombre de tués dans les accidents de la route dans l'UE)</p> <p>4.6 Dépenses de protection de la nature</p> <p>4.7 Dépenses en capital pour la protection du patrimoine monumental et protection réglementaire</p>

Axe 3 : Dimension spatiale et perspectives globales

Module 5 : Répartition et inégalités spatiales	<p>5.1 L'étalement urbain : évolution de la population par catégorie d'espace (urbain, périurbain, rural)</p> <p>5.2 Répartition des risques technologiques : nombre d'installations à risque (Seveso II) par département</p> <p>5.3 La pression du tourisme sur le territoire</p>
Module 6 : Relations de la France avec le reste du monde	<p>6.1 La contribution de la France à l'effet de serre : émissions GES France</p> <p>6.2 Évolution de la part de PIB consacrée à l'APD en France (Part du RNB consacrée à l'APD en 2000 dans les pays du Comité d'aide au développement)</p> <p>6.3 La gouvernance et le respect du droit communautaire : évolution du nombre de plaintes reçues par la commission européenne concernant les 15 États membres ; évolution du « déficit de transposition » des directives en France et dans l'UE(« déficit de transposition » des directives du « marché intérieur par Etat membre du 15 avril 2003)</p>

Axe 4 : Satisfaction des besoins des générations présentes

<p>Module 7 : Inégalités et exclusions</p>	<p>7.1 Évolution du rapport des salaires femmes/hommes au niveau des 1^{er}, 5^e et 9^e déciles</p> <p>7.2 Évolution de la part des ménages sous le seuil de pauvreté monétaire</p> <p>7.3 Les risques professionnels : évolution du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles ayant entraîné des séquelles</p> <p>7.4 L'accès à la justice : évolution du nombre d'admissions et du budget de l'aide juridictionnelle</p>
<p>Module 8 : Comportements d'insatisfaction</p>	<p>8.1 Évolution du taux de mortalité par suicide chez les hommes et les femmes</p> <p>8.2 Taux d'abstention aux élections présidentielles, législatives et municipales</p> <p>8.3 L'engagement associatif : part de la population déclarant participer à des associations de défense d'intérêts collectifs</p> <p>8.4 Confiance des Français dans leurs institutions en matière d'environnement</p>

Axe 5 : Long terme et générations futures

<p>Module 9 : Principes de responsabilité et de précaution</p>	<p>9.1 Évolution de l'effort de RD</p> <p>9.2 La dette publique : évolution de la dette des administrations publiques au sens du traité de Maastricht</p> <p>9.3 Perspectives d'évolution des déchets radioactifs de « haute activité, vie longue »</p> <p>9.4 Agendas 21 locaux. Lauréats des appels à projets du MEEDAT (nombre d'Agendas 21 locaux dans l'UE)</p>
<p>Module 10 : Vulnérabilité et adaptation à l'imprévisible</p>	<p>10.1 Évolution du taux d'indépendance énergétique de la France</p> <p>10.2 Évolution des créations et des cessations d'entreprises</p> <p>10.3 Évolution des dépenses pour la formation continue et leur part dans la dépense intérieure d'éducation</p> <p>10.4 Évolution de l'orientation technico-économique des exploitations agricoles et évolution des rotations culturales</p> <p>10.6 Risques naturels : état d'avancement des PPR</p>

12 indicateurs-phares

- Taux de croissance du PIB par habitant
- Emissions totales de GES
- Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire
- Consommation d'énergie des transports et PIB
- Productivité des ressources
- Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs
- Part des captures en fonction de l'état des stocks halieutiques
- Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé à la naissance
- Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux
- Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans
- Aide publique au développement
- Disponibilité de l'administration en ligne

COMMENTAIRES / REMARQUES

Banque d'indicateurs dans laquelle l'organisation est la plus réfléchie, la plus complexe et la plus aboutie. J'aime le module « entretien et transmission de nos patrimoines ». Dans l'ensemble, les titres des axes et

des modules sont très intéressants mais sont mal articulés avec les intitulés des indicateurs. Le module 6 est géographique car fondé sur les emboîtements d'échelles ; malheureusement, il n'est pas très approfondi. A module et 1 axe centrés sur la temporalité : celui sur les patrimoine et l'axe n°5. Organisation intéressante mais complexe. Les liens ne sont pas évidents entre les indicateurs et les intitulés des modules. Notion d'évolution très présente puisqu'elle est intégrée à chaque indicateur quasiment. Base difficile à renseigner : je ne vois pas bien à quoi correspondent nombre d'indicateurs ; on se demande vraiment comment certains peuvent être renseignés : les déchets nucléaires par exemple. Certains indicateurs demandent des enquêtes approfondies au niveau national : ont-elles eu lieu ? Cette base a-t-elle été renseignée ? Pourquoi tant de référence à l'UE ? On est plus très sûr que la grille s'applique à l'échelle nationale. Trop d'indicateurs sont basés sur les dépenses à mon avis : certes, cela montre un investissement mais cela peut très bien n'être suivi d'aucun résultat concret => ce sont vraiment des indicateurs politiques de base pour être ainsi basés sur les dépenses. On ne voit pas bien l'intérêt de certains indicateurs comme « l'évolution des rotations culturelles ».

16. LES INDICATEURS DE LA SNDD

1 - Nom exact : Indicateurs nationaux de développement durable

2 - Source bibliographique : AYONG Le KAMA A., LAGARENNE C., Le LOURD P., 2004, *Indicateurs nationaux de développement durable : lesquels retenir ?*, Paris, La Documentation française, coll. Réponses environnement, 236 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : fin 2003, dans le cadre de la SNDD (stratégie nationale de développement durable). Appui sur les travaux de l'IFEN.

4 – Référentiel théorique de construction : SNDD ; les indicateurs-phares sont pratiquement identiques à ceux de la SEDD

5- Objectif de l'outil : diagnostic, monitoring

6 – Objet / domaine évalué : stratégie et évolution territoriale

7 - Forme de l'outil : banque d'indicateurs + indicateurs phares

8 – Organisation de l'outil : 3 piliers du DD, 12 thèmes et 12 indicateurs-phares

9 - Nombre d'indicateurs : 45 indicateurs + 12 indicateurs-phares

10 - Échelle / territoire d'application : nationale / France

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base :

LISTE DES INDICATEURS

Pilier n°1 : Le pilier économique

1.1 Indicateurs synthétiques	PIB : 1.1.2 a PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat 1.1.2 b Taux de croissance du PIB réel
1.2 Amélioration de la croissance potentielle	1.2.1 Indicateur de fécondité 1.2.2 Taux d'investissement des entreprises 1.2.3 Taux d'emploi (actifs occupés / population totale)
1.3 Equité intergénérationnelle et qualité de la gestion patrimoniale	1.3.1 Taux d'épargne 1.3.2 Taux d'épargne nette ajustée 1.3.3 Taux d'endettement public
1.4 Innovation et recherche	1.4.1 Taux de diplômés en sciences et technologies

	<p>1.4.2 Dépenses de R&D</p> <p>1.4.3 Dépôts de brevets</p> <p>1.4.4 Fonds investis en capital-risque rapportés au PIB</p>
1.5 Mode d'insertion dans la mondialisation	<p>1.5.1 Productivité du travail</p> <p>1.5.2 Coût salarial unitaire dans l'industrie manufacturière</p> <p>1.5.3 Investissements directs étrangers en France</p> <p>1.5.4 Aide publique au développement rapportée au PNB</p>

Pilier n°2 : Le pilier environnemental

2.1 Changement climatique	<p>2.1.1 Émissions de GES et PIB : éclairage sur la consommation d'énergie</p> <p>2.1.2 Production d'énergie à partir de sources renouvelables</p>
2.2 Ressources environnementales	<p>2.2.1 Exploitation des ressources halieutiques</p> <p>2.2.2 Prélèvements d'eau par secteurs</p> <p>2.2.3 Artificialisation du territoire : éclairage sur l'étalement urbain</p> <p>2.2.4 Granulats alluvionnaires</p> <p>2.2.5 Biodiversité : évolution des populations d'oiseaux communs</p>
2.3 Modes de production et de consommation	<p>2.3.1 Eco-efficacité des transports : éclairage sur les victimes des accidents de la route et l'exposition au bruit</p> <p>2.3.2 Production de déchets et population : éclairage sur le mode de traitement des ordures ménagères</p> <p>2.3.3 Tourisme et territoire</p> <p>2.3.4 Consommation de matières premières et PIB</p> <p>2.3.5 Eco-efficacité du secteur agricole : éclairage sur le bilan azoté</p>
2.4 Santé-Environnement	<p>2.4.1 Qualité de l'air (population exposée à la pollution de l'air par l'ozone) : éclairage sur les particules</p> <p>2.4.2 Contamination des eaux continentales par les pesticides</p> <p>2.4.3 Exposition aux risques</p> <p>2.4.4 a Risques naturels : éclairage sur l'exposition aux événements climatiques</p> <p>2.4.4 b Risques technologiques : éclairage sur les sols contaminés et les marées noires</p>

Pilier n°3 : Pilier socio-sanitaire

3.1 Cohésion sociale	<p>Revenus :</p> <p>3.1.1 a Dispersion des revenus</p> <p>3.1.1 b Taux de pauvreté monétaire</p> <p>3.1.2 Surpeuplement des logements</p> <p>Chômage :</p> <p>3.1.3 a Taux de chômage de longue durée</p> <p>3.1.3 b Dispersion des taux de chômage régionaux</p> <p>3.1.4 Taux de ménages sans emploi</p> <p>3.1.5 Part d'enfants dans les ménages à faible niveau de vie</p> <p>3.1.6 Part des jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire et ne poursuivant pas d'études ou de formation quelconque</p>
----------------------	--

	3.1.7 Niveau de vie relatif des personnes âgées
3.2 Modes de vie et santé	3.2.1 Espérance de vie sans incapacité 3.2.2 Taux de mortalité prématurée évitable 3.2.3 Taux de suicide des jeunes Consommations responsables : 3.2.4 a Alcool 3.2.4 b Tabagisme 3.2.4 c Obésité
3.3 Valorisation des ressources humaines	3.3.1 Formation professionnelle 3.3.2 Emploi des femmes 3.3.3 a Écart relatif entre les taux d'emploi des deux sexes 3.3.3 b Écart de rémunération entre les deux sexes (salariés à temps complet) Risques professionnels 3.3.4 a Indice de survenance des accidents mortels de travail et de trajet 3.3.5 Prévalence des maladies professionnelles 3.3.6 Taux d'emploi des travailleurs handicapés dans les établissements d'au moins 20 salariés.

12 indicateurs-phares

- Taux de croissance du PIB par habitant
- Émissions totales de GES
- Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie primaire
- Consommation d'énergie totale des transports
- Quantité de déchets municipaux collectés
- Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs : milieux bâtis et milieux agricoles
- Prises de poisson au-dessus des seuils de précaution
- Espérance de vie en bonne santé
- Part des ménages sous le seuil de pauvreté (taux de pauvreté monétaire après transferts sociaux)
- Taux de dépendance vieillesse : taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans
- Aide publique au développement
- Disponibilité de l'administration en ligne

COMMENTAIRES / REMARQUES

Certains thèmes paraissent fourre-tout, par exemple « équité intergénérationnelle et qualité de la gestion patrimoniale ». Approche très classique et peu novatrice. Idem pour éco-efficacité des transports : tendance à mettre ensemble des choses qui ne vont pas ensemble. Je suis d'accord pour les 3 indices sur les revenus. Le 3e pilier me semble mieux organisé est plus simple. Le pilier environnemental ne me paraît pas très bien fait : il est trop partiel, trop axé sur certains points pas forcément les plus essentiels.

17. LES INDICATEURS DE AUDIT COMMISSION

1 - **Nom exact** : local quality of life indicators – supporting local communities to become sustainable

2 - Source bibliographique : Audit commission, 2005, *Local quality of life indicators – supporting local communities to become sustainable*, 32 p. www.audit-commission.gov.uk

3 - Date et contexte de production de l'outil : 2005. Audit commission est un organisme britannique indépendant chargé d'évaluer les dépenses publiques, d'améliorer la qualité de vie locale et les services nationaux. Ces indicateurs complètent ceux de la stratégie nationale de développement durable.

4 – Référentiel théorique de construction : réflexion sur la qualité de vie

5 - Objectif de l'outil : monitoring, diagnostic

6 – Objet / domaine évalué : qualité de vie

7 - Forme de l'outil : Banque d'indicateurs

8 – Organisation de l'outil : 10 thèmes

9 - Nombre d'indicateurs : 45 (+ 4 jugés non disponibles)

10 - Échelle / territoire d'application : échelle locale / Royaume-Uni

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : enquête d'opinion

LISTE DES INDICATEURS

Thème n°1 : Population et lieu

- 1.1 Priorités d'amélioration dans l'espace local, ainsi que cela a été défini par les habitants

Thème n°2 : Cohésion communautaire et engagement

- 2.1 Pourcentage d'habitants qui pensent que le fait que des gens soient attaqués à cause de leur couleur de peau, de leur origine ethnique, ou de leur religion est un très gros ou assez gros problème dans leur espace local
- 2.2 Pourcentage d'habitants qui pensent que, dans leur espace local, sur les 3 dernières années, les activités de la communauté se sont améliorées ou sont restées les mêmes.
- 2.3 Taux de participation électorale

Thème n°3 : Sécurité de la communauté

- 3.1 Pourcentage des enquêtés qui se sentent assez ou très en sécurité dans la journée et après la tombée de la nuit
- 3.2 a) Nombre de cambriolages pour 1000 foyers b) Nombre d'agressions pour 1000 habitants c) Nombre de véhicules volés pour 1000 habitants d) Nombres d'agressions sexuelles pour 1000 habitants
- 3.3 Pourcentage des habitants qui pensent que a) le vandalisme, les graffitis ou autres dégradations volontaires aux propriétés ou véhicules b) les dealers ou utilisateurs de drogue et c) le tapage ou l'ivresse sur la voie publique, sont un très gros ou assez gros problème dans leur espace local.
- 3.4 Nombre de a) piétons b) cyclistes victimes d'accidents de la route pour 100000 habitants

Thème n°4 : Culture et loisirs

- 4.1 Pourcentage de la population vivant à moins de 20 mn des équipements sportifs (à pied en ville, en voiture à la campagne)
- 4.2 Pourcentage de la population qui pensent que, dans leur espace local, sur les 3 dernières années, a) les activités pour les adolescents, b) les équipements (*facilities*¹) culturels c) les services pour les jeunes enfants d) les équipements de sports et de loisirs e) les parcs et les espaces verts, se sont améliorés ou sont restés les mêmes

¹ *Facilities* est un terme large, comprenant aussi les équipements que les services. On pourrait le traduire éventuellement par « aménités »

Thème n°5 : Bien-être économique

- 5.1 Taux d'activité de la population active
- 5.2 a) Nombre d'allocataires du chômage en pourcentage de la population active locale b) Taux de chômage de longue durée (plus d'un an)
- 5.3 a) Nombre total d'entreprises enregistrées VAT à la fin de l'année b) Pourcentage de changement de ce nombre
- 5.4 **Densité d'emplois : nombre d'emplois rapportés à la population active locale**
- 5.5 Proportion de la population vivant dans des zones défavorisées (et très périphériques²)
- 5.6 Part de la population active qui réclame des *key benefits*
- 5.7 **Pourcentage de a) enfants b) + de 60 ans vivant dans des foyers privés de revenu**

Thème n°6 : Éducation et formation continue

- 6.1 **Pourcentage de demi-journées d'absence a) à l'école primaire b) au collège**
- 6.2 Part des jeunes (16-24 ans) étudiants ou employés à plein-temps
- 6.3 Part de la population active qualifiée au niveau a) NVQ2 b) NVQ4
- 6.4 Part de bons élèves (obtenant entre A et C aux tests GCSE)

Thème n°7 : Environnement

- 7.1 **Proportion de friches et terrains abandonnés**
- 7.2 **Part du territoire faisant l'objet de déchèteries sauvages**
- 7.3 **Niveaux des principaux polluants atmosphériques**
- 7.4 **Émissions de CO2 par secteur et par habitant**
- 7.5 **Consommation moyenne domestique de gaz et d'électricité en kwh**
- 7.6 **Consommation quotidienne d'eau à usage domestique par habitant**
- 7.7 **Pourcentage du linéaire de rivière dont la qualité a) chimique et b) biologique est bonne**
- 7.8 **Volume de déchets des foyers collectés et part de ce volume qui est recyclée**
- 7.9 a) Pourcentage du territoire désigné comme étant d'intérêt scientifique en bonne condition b) Surface des zones désignées comme réserve naturelle locale pour 1000 habitants

Thème n°8 : Bien-être social et santé

- 8.1 **Taux de mortalité standardisés par âge pour a) tous les cancers b) maladies cardio-vasculaires c) maladies respiratoires**
- 8.2 **Taux de mortalité infantile**
- 8.3 **Espérance de vie à la naissance : h/f**
- 8.4 **Pourcentage de foyers où une personne ou plus souffre d'une maladie limitant sa durée de vie**
- 8.5 **Grossesses chez les adolescentes (- de 18 ans) et naissances pour 1000 jeunes femmes âgées de 15 à 17 ans**

Thème n°9 : Logement

- 9.1 Nombre total de nouveaux logements réalisés
- 9.2 **Pourcentage de logements abordables parmi les nouveaux logements réalisés**
- 9.3 **Pourcentage d'habitants qui pensent que le nombre de personnes qui sont à la rue sont un assez ou un très gros problème dans leur espace local**
- 9.4 Pourcentage de logements inadaptés, indignes, inconfortables (*unfit*)
- 9.5 Ratio du prix du logement sur le revenu

² The proportion of population living in the most deprived super output areas in the country

Thème n°10 : Transports et accessibilité

- 10.1 Pourcentage de la population qui va au travail a) en voiture b) en transports en commun c) à pied ou en vélo
- 10.2 Pourcentage de la population faisant + de 20 km pour aller au travail
- 10.3 Pourcentage de la population qui pense que, sur les 3 dernières années, a) le transport public s'est amélioré ou est resté le même b) la fluidité du trafic routier s'est améliorée ou est restée la même
- 10.4 Flux de trafic estimés pour tous les types de véhicules (*million vehicle km*)

Autres indicateurs non disponibles pour l'instant à l'échelle locale mais qui devraient l'être dans plusieurs années :

- Pourcentage des enquêtés qui ont le sentiment que dans leur espace local les populations de divers milieux se mélangent bien
- Pourcentage des enquêtés qui ont le sentiment qu'ils peuvent influencer les décisions locales
- Pourcentage des enquêtés qui trouvent aisé l'accès aux principaux services locaux
- Nombre de places en crèche (*childrencare places*)

COMMENTAIRES / REMARQUES

Peut-être un peu trop basé sur les enquêtes d'opinion. Cependant ces opinions s'ajoutent aux statistiques réelles : la démarche présente donc de l'intérêt. Batterie très détaillée au niveau de la sécurité. Troublant ? Batterie très « britannique », pas forcément aisée à exporter. Quelques indicateurs intéressants mais la base n'est pas très exploitable dans l'ensemble. Certains indicateurs basés sur l'enquête d'opinion, notamment ceux qui sont jugés non disponibles pour l'instant, sont très intéressants.

IV – Indicateurs institutionnels infra-nationaux

18. LES INDICATEURS DE L'ARPE

1 - Nom exact : Indicateurs de développement durable des villes de Midi-Pyrénées de l'ARPE = agence régionale pour l'environnement

2 - Source bibliographique : www.villesdurables-mip.com www.territoires-durables.fr

ARPE MIDI-PYRÉNÉES, 2003, *Indicateurs du développement durable urbain : présentation et description des indicateurs*, Toulouse, ARPE, 45 p.

ARPE MIDI-PYRÉNÉES, 2001, *Diagnostic développement durable urbain*, tome 2 : les indicateurs, Toulouse, ARPE, 45 p., en ligne : www.territoiresdurables.fr/upload/pagesEdito/fichiers/Indicateurs.pdf

3 - Date et contexte de production de l'outil : 1999, réseau des villes durables du Midi Pyrénées

4 – Référentiel théorique de construction :

5 - Objectif de l'outil : évaluation comparative / diagnostic, outil de pilotage des politiques intégrées de développement durable

6 – Objet / domaine évalué : évolution territoriale urbaine / durabilité urbaine

7 - Forme de l'outil : batterie d'indicateurs + OAQDD (outil d'analyse et de questionnement du développement durable, cf Boutaud A., 2006)

8 – Organisation de l'outil : 7 domaines ou interactions de domaines ; 23 thèmes

9 - Nombre d'indicateurs : 27

10 - Échelle / territoire d'application : locale / villes moyennes (+ 5000 habitants) du Midi Pyrénées

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : 1 fiche par indicateur permet d'uniformiser le calcul

LISTE DES INDICATEURS

Respect des équilibres écologiques	Espaces verts, boisements et zones naturelles	1. Offre en espaces verts entretenus (en m ²) par habitant
	Protection des ressources en eau douce et de leur qualité	2. Qualité de l'eau produite : % de non-conformité
		3. Prix de l'eau : écart au prix moyen national
	Déchets	4. Taux de détournement des déchets pour valorisation
Respect équilibres écologiques <> développement social	Qualité de l'air et bruit	5. Émissions de gaz responsables de la pollution atmosphérique : rejets de Nox en kg / hb
		6. Proportion des déplacements domicile - travail effectuée en transports en commun
Agriculture périurbaine	Les risques majeurs	7. Proportion des exploitations agricoles signataires d'une démarche labellisée
		8. Niveau d'exposition : risque naturel / risque industriel (niveau 0 à 3)
Urbanisation et logement		9. Indice de consommation d'espace : évolution sur les 5 dernières années
Développement économique <> Environnement	Certification	10. Part des salariés d'établissements privés certifiés ISO 14001
Action économique	Diversité du tissu économique	11. Nombre d'établissements privés pour 1000 habitants
	Emploi	12. Évolution du nombre d'emplois
Développement social <> action économique	Précarité et exclusion	13. Écart au salaire net annuel national moyen
		14. Part de la population vivant en deçà du seuil de précarité
Développement social	Démographie	15. Taux d'accroissement de la population
	Logement social	16. Proportion de logements locatifs sociaux
	Santé	17. Temps d'accès aux services d'urgence
	Éducation – formation	18. Proportion des 15 ans et plus non titulaires d'un diplôme qualifiant
	Patrimoine	19. Nombre de monuments classés et inscrits
	Culture, sports et loisirs	20. Nombre de livres empruntés par habitant
	Police, justice, sécurité	21. Taux de criminalité
	Intégration des femmes	22. Taux de chômage féminin : écart au taux moyen national
Gouvernance	Finances et marge de manœuvre	23. Taux d'imposition : écart à la moyenne nationale

	Évaluation des politiques	24. Réalisation de tableaux de bord
	Stratégie de développement durable	25. Signature de la charte d'Aalborg
	Citoyenneté démocratie	26. Taux d'abstention aux élections communales, régionales
		27. Niveau d'implication des citoyens dans la décision (5 niveaux : 1. décision ; 2. information ; 3. consultation ; 4. concertation ; 5. participation / co-construction)

COMMENTAIRES / REMARQUES

L'intérêt majeur de la batterie d'indicateurs ARPE est que tous les indicateurs choisis sont disponibles à l'échelle locale : communale ou intercommunale. Nb indicateurs très intéressants, base simple, relativement facile à renseigner. Ce sont de vrais indicateurs : ils représentent réellement un domaine.

19. INDICATEURS DU DEPARTEMENT DE BIZKAIA, ESPAGNE

1 - Nom exact : Système d'indicateurs de développement durable des villes du département de Bizkaia, Espagne

2 - Source bibliographique : www.bizkaia.net/home2/ca_index.asp

Commission européenne, Ambiente Italia Istituti di Ricerche, 2003, *European comun indicators, toward a local sustainability profile*, Milan, Ambiente Italia, 211 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : date non trouvée. programme d'indicateurs communs européens

4 – Référentiel théorique de construction : indicateurs communs européens (ECI)

5 - Objectif de l'outil : Évaluation comparative / diagnostic

6 – Objet / domaine évalué : évolution territoriale / durabilité locale

7 - Forme de l'outil : banque d'indicateurs

8 – Organisation de l'outil : 4 axes (2 piliers et une série de 6 indicateurs directement issue des ECI)

9 - Nombre d'indicateurs : 30

10 - Échelle / territoire d'application : locale / communes du département de Bizkaia

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : issues partiellement des indicateurs communs européens.

LISTE DES INDICATEURS

Axe 1 : Indicateurs communs de nature environnementale

- Consommation d'eau dans la commune et par secteurs
- Déchets domestiques produits dans la commune, par secteur et le traitement qu'ils reçoivent
- Consommation d'énergie dans la commune, et par secteurs
- Pourcentage de la surface municipale non urbanisée et régulée par un plan d'usage et de gestion
- Pourcentage d'occupation du sol urbain, urbanisable et non urbanisable selon les usages (évolution temporelle)
- Pourcentage des résidences principales, secondaires, inoccupées sur la totalité des résidences de la commune

Axe 2 : indicateurs communs de nature socio-économique

- Nombre d'entreprises établies dans la commune, taille et secteur d'activité
- Population active dans la commune (occupée et arrêtée), âge et distribution selon les secteurs d'activité
- Taille démographique
- Taux d'accroissement naturel annuel de la commune
- Pourcentage de population basquophone et du budget municipal dans le maintien du basque
- Nombre et pourcentage de la population reçue par les services de bien-être social
- Pourcentage de la population associée aux canaux d'information municipaux et citoyens.
- Pourcentage du budget municipal dédié à l'aide au développement

Axe 3 : Indicateurs européens

- Pourcentage de la population ayant accès à pied aux services de base et aux espaces verts
- Nombre de jours de l'année pendant lesquels la qualité de l'air est bonne ou très bonne
- Transports et distance parcourue par les enfants pour se rendre à l'école
- Entreprises et organismes publics avec un certificat de gestion environnementale
- Pourcentage de la population exposée à des niveaux de bruit supérieurs à ceux recommandés par l'OMS
- Consommation de produits écologiques par rapport à la consommation totale

COMMENTAIRES / REMARQUES

La batterie d'indicateurs précise à quel type de commune chaque indicateur est destiné : grande commune, commune rurale, etc... Sont également précisés l'échelle et la difficulté du niveau de quantification. Les indicateurs environnementaux sont très décevants.

20. LES INDICATEURS DE LA REGION MIDI-PYRENEES

1 - Nom exact : 46 indicateurs régionaux de développement durable

2 - Source bibliographique : Panier I., Ratte C., 2007, *Le développement durable en Midi-Pyrénées : 46 indicateurs*, Sept 2007, les dossiers de l'INSEE n° 142, INSEE, 163 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : 2007, dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 ; 1^{er} agenda 21 régional reconnu par le ministère

4 – Référentiel théorique de construction : Agenda 21 régional, structure modulaire d'indicateurs de l'IFEN

5 - Objectif de l'outil : diagnostic

6 – Objet / domaine évalué : stratégie et évolution territoriale / développement durable

7 - Forme de l'outil : Banque d'indicateurs

8 – Organisation de l'outil : 5 axes et 10 modules IFEN

9 - Nombre d'indicateurs : 46

10 - Échelle / territoire d'application : régionale / Midi-Pyrénées

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : base modulaire de l'IFEN, réalisé par l'INSEE Midi-Pyrénées

LISTE DES INDICATEURS

Axe 1 : Une croissance soutenable

	Intitulé IFEN	Adaptation régionale + précisions
Module 1 : une	1.1.1 Émissions de CO2 et PIB	1.1.1 Emissions de CO2 et PIB

<p>croissance éco- efficace</p>	<p>1.1.2 Consommation d'énergie et PIB 1.1.3 Consommation de matières premières et PIB 1.1.4 Transport intérieur (voyageurs et marchandises) et PIB 1.1.5 Production d'ordures ménagères et revenu des ménages 1.1.6 Eco-efficacité du secteur agricole</p>	<p>1.1.2 évolution comparée de la consommation énergétique finale depuis 1990 et de la croissance économique régionale représentée par le PIB en volume 1.1.3 en milliard de tonnes / km 1.1.4 1.1.5 évolution de l'utilisation des intrants qui pèsent sur l'environnement et évolution de la production agricole</p>
<p>Module 2 : Intégration de l'environnement dans la structure productive</p>	<p>1.2.1 Production d'énergie thermique et électrique à partir de sources renouvelables 1.2.2 Part du rail dans les transports intérieurs de voyageurs et de marchandises 1.2.3 Évolution du nombre d'exploitations et de la surface en agriculture biologique 1.2.4 Évolution du mode de traitement des ordures ménagères 1.2.5 Évolution relative de l'investissement de protection de l'environnement et de l'investissement global dans l'économie française</p>	<p>1.2.1 Production d'énergie à partir de ressources renouvelables 1.2.2 Transport de marchandises par rail 1.2.3 évolution du nombre d'exploitations et des surfaces cultivées en agriculture biologique depuis 1995 1.2.4 Évolution des déchets ménagers et assimilés selon leur traitement : mise en décharge, incinération avec ou sans valorisation énergétique, valorisation matière. 1.2.5 La prise en compte de l'environnement par les entreprises : nombre d'entreprises certifiées ISO 14 001 + dépenses consacrées à la protection de l'environnement (hormis les dépenses réglementaires)</p>

Axe 2 : Ressources et patrimoine critique

<p>Module 3 : utilisation durable des ressources</p>	<p>3.1 Évolution de la production de granulats 3.2 Évolution des surfaces artificialisées et de la population 3.3 Évolution des usages agricoles du sol selon leur capacité de stockage du carbone organique 3.4 Taux de prélèvement des ressources halieutiques comparé aux capacités de renouvellement des stocks</p>	<p>2.1.1 évolution de la production de granulats, part relative des granulats d'origine alluvionnaire, des granulats issus de roches massives et de recyclage 2.1.2 Érosion des sols : densité des coulées boueuses et aléa érosion des sols qui permet de repérer les zones à risque 2.1.3 Artificialisation du territoire : évolution des surfaces artificialisées rapportées à l'évolution de la population 2.1.4 Usage des sols agricoles : cultures favorables au stockage de matières organiques vs cultures qui épuisent le sol 2.1.5 évolution du volume d'eau prélevé</p>
<p>Module 4 : Entretien et transmission de nos</p>	<p>4.1 Contamination des eaux continentales par les pesticides 4.2 Indice d'abondance des populations nicheuses des passereaux</p>	<p>2.2.1 Qualité physico-chimique des eaux superficielles et des eaux souterraines. + indicateurs relatif aux pesticides (phytosanitaires). Système d'évaluation de la qualité de l'eau : SES-</p>

<p>patrimoines</p>	<p>terrestres migrateurs</p> <p>4.3 Indice d'abondance de l'alouette des champs</p> <p>4.4 Espérance de vie à la naissance (comparaison hommes / femmes)</p> <p>4.5 Part des jeunes sortant du système éducatif sans qualification</p> <p>4.6 Évolution du nombre de tués dans les accidents de la route en France</p> <p>4.7 Évolution du nombre de tués dans les accidents de la route dans l'UE</p> <p>4.8 Dépenses de protection de la nature</p> <p>4.9 Dépenses en capital pour la protection du patrimoine monumental et protection réglementaire</p>	<p>eau du ministère de l'environnement et des agences de l'eau. 5 classes, indice de qualité de 0 à 100</p> <p>2.2.2 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs, issu du programme européen STOC (suivi temporel des oiseaux communs) : évolution de 66 espèces communautaires d'oiseaux nicheurs dont les effectifs sont fortement liés aux modes d'occupation du sol.</p> <p>2.2.3 Espérance de vie à la naissance + taux de prévalence des incapacités par âge (rapport entre le nombre de personnes dépendantes et la population considérée. Est considérée comme dépendante toute personne qui a besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de sa vie ou qui nécessite une surveillance régulière.</p> <p>2.2.4 Illettrisme d'après les tests de la JAPD (jeunes de 17 ans)</p> <p>2.2.5 Nombre de décès dans des accidents de la route</p>
--------------------	--	---

Axe 3 : Dimension spatiale et perspectives globales

<p>Module 5 : Répartition et inégalités spatiales</p>	<p>5.1 Évolution de la population par catégorie d'espace (urbain, périurbain, rural)</p> <p>5.2 Nombre d'installations à risque (Seveso II) par département</p> <p>5.3 La pression du tourisme sur le territoire</p>	<p>3.1.1 évolution de la population des pôles urbains, des couronnes périurbaines, et de l'espace à dominante rurale</p> <p>3.1.2 degré d'autonomie des bassins de vie en matière d'accès aux équipements et à l'emploi. + temps d'accès moyen aux équipements par bassin de vie</p> <p>3.1.3 répartition des établissements à risque SEVESO II : classement à haut risque, seuil haut</p> <p>3.1.4 La pression touristique : taux de fonction touristique (rapport entre population permanente augmentée de la capacité d'hébergement en lits touristiques et la population permanente, exprimant la capacité théorique d'un espace à augmenter sa population)</p> <p>3.1.5 La pression touristiques sur le marché immobilier : évolution comparée de la part des résidences secondaires et des logements vacants dans le parc de logements des bassins de vie les plus touristiques</p>
<p>Module 6 : Relations de la</p>	<p>6.1 Émissions GES France</p> <p>6.2 Évolution de la part de PIB</p>	<p>3.2.1 La contribution de la région aux émissions de GES en France</p>

<p>France avec le reste du monde</p>	<p>consacrée à l'APD en France</p> <p>6.3 Part du RNB consacrée à APD en 2000 dans les pays du Comité d'aide au développement</p> <p>6.4 Évolution du nombre de plaintes reçues par la commission européenne concernant les 15 États membres</p> <p>6.5 Évolution du « déficit de transposition » des directives en France et dans l'UE</p> <p>6.6 « Déficit de transposition » des directives du « marché intérieur par Etat membre du 15 avril 2003</p>	<p>3.2.2 L'empreinte écologique de la région</p>
--------------------------------------	---	--

Axe 4 : Satisfaction des besoins des générations présentes

<p>Module 7 : Inégalités et exclusions</p>	<p>7.1 Évolution du rapport des salaires femmes/hommes au niveau des 1^{er}, 5^e et 9^e déciles</p> <p>7.2 Évolution de la part des ménages sous le seuil de pauvreté monétaire</p> <p>7.3 Évolution du nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles ayant entraîné des séquelles</p> <p>7.4 Évolution du nombre d'admissions et du budget de l'aide juridictionnelle</p>	<p>4.1.1 écart des salaires médians entre h et f secteurs privé et semi-public à plein temps. + niveau de salaire des 20% des salariés les mieux et les moins bien payés h/f</p> <p>4.1.2 La population à bas revenus : part des personnes couvertes par les CAF et la MSA (CPAM agriculteurs = mutualité sociale agricole) vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de bas revenu, parmi la population âgée de – de 65 ans</p> <p>4.1.3 Les risques professionnels : évolution de la fréquence des risques professionnels recensés par la caisse régionale d'assurance maladie et la MSA (accidents de travail, accidents de trajet, maladies professionnelles)</p> <p>4.1.4 L'accès à la justice : nombre d'admissions à l'aide juridictionnelle</p> <p>4.1.5 Le surendettement des ménages : nombre de dossiers de surendettement déclarés recevables par les commissions de surendettement départementales</p>
<p>Module 8 : Comportements d'insatisfaction</p>	<p>8.1 Évolution du taux de mortalité par suicide chez les hommes et les femmes</p> <p>8.2 Taux d'abstention aux élections présidentielles, législatives et municipales</p> <p>8.3 Part de la population déclarant participer à des associations de défense d'intérêts collectifs</p>	<p>4.2.1 taux de mortalité par suicide pour 100000 habitants (hors tentatives et récidives, sous-déclaration non corrigée)</p> <p>4.2.2 L'abstention aux élections : élections non locales</p>

	8.4 Confiance des Français dans leurs institutions en matière d'environnement	
--	---	--

Axe 5 : Long terme et générations futures

<p>Module 9 : Principes de responsabilité et de précaution</p>	<p>9.1 Évolution de l'effort de RD</p> <p>9.2 Évolution de la dette des administrations publiques au sens du traité de Maastricht</p> <p>9.3 Perspectives d'évolution des déchets radioactifs de « haute activité, vie longue »</p> <p>9.4 Agendas 21 locaux. Lauréats des appels à projets du MEEDAT</p> <p>9.5 Nombre d'Agendas 21 locaux dans l'UE</p>	<p>5.1.1 dépenses R&D / PIB</p> <p>5.1.2 Évolution de la dette des collectivités locales : encours total de la dette par habitant</p> <p>5.1.3 Les déchets industriels ultimes dangereux : collectés au centre régional de Graulhet</p> <p>5.1.4 Les Agendas 21 locaux : nombre de collectivités engagées dans un A21 local identifiées par l'ARPE</p>
<p>Module 10 : Vulnérabilité et adaptation à l'imprévisible</p>	<p>10.1 Évolution du taux d'indépendance énergétique de la France</p> <p>10.2 Évolution des créations et des cessations d'entreprises</p> <p>10.3 Évolution des dépenses pour la formation continue et leur part dans la dépense intérieure d'éducation</p> <p>10.4 Évolution de l'orientation technico-économique des exploitations agricoles</p> <p>10.5 Évolution des rotations culturales</p> <p>10.6 Risques naturels : état d'avancement des PPR</p>	<p>5.2.1 Contribution de la région à l'indépendance énergétique du pays : part de la région dans la production nationale d'énergie primaire et consommation énergie finale</p> <p>5.2.2 Vulnérabilité économique des systèmes de production agricole : évolution de la part des consommations intermédiaires dans la production hors subvention et évolution du rapport amortissement / valeur ajoutée au prix du marché (méthode IDERICA de durabilité des exploitations agricoles)</p> <p>5.2.3 La dynamique économique régionale et l'adaptabilité du territoire : structure de l'appareil de production et évolution relative de sa valeur ajoutée comparée à la moyenne nationale</p> <p>5.2.4 Les risques naturels : le risque inondation est le + important dans la région. Nombre et localisation évènements approché par nombre d'arrêtés CatNat par commune et prise en compte risque par adoption PPR</p>

Autres indicateurs n'ayant pu être utilisés :

- Découplage entre consommation de matières premières et PIB
- Pression sur les paysages naturels
- Évolution des dépenses publiques de protection de la nature à comparer à celle du PIB
- Dépenses d'entretien et de protection du patrimoine monumental
- Budget des collectivités pour l'APD
- Respect du droit communautaire de l'environnement
- Dépenses pour la formation continue

Thèmes non traités dans la base d'indicateurs mais traités dans le cadrage régional qui précède la batterie d'indicateurs :

- Ressources naturelles et culturelles
- Démographie
- PIB / habitant
- Emploi
- Chômage

COMMENTAIRES / REMARQUES

Adaptation des indicateurs de l'IFEN aux spécificités régionales : certains supprimés, d'autres ajoutés, d'autres encore transformés. La publication est intéressante et pédagogique.

21. LES INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT DES REGIONS ALPINES

1 - Nom exact : Système d'indicateurs de développement régional durable des régions alpines DIAMONT (Data infrastructure for the Alps – Mountain Orientated Network Technology)

2 - Source bibliographique : www.uibk.ac.at/diamont

3 - Date et contexte de production de l'outil : 2006. Tâche WP7 de DIAMONT - identification et sélection d'indicateurs dans le cadre du programme INTERREG Alpine Space Program

4 – Référentiel théorique de construction :

5 Objectif de l'outil : évaluation durabilité régionale, identification de zones de durabilité plus intense, diagnostic

6 – Objet / domaine évalué : niveau d'urbanisation et évolution territoriale / développement régional

7 - Forme de l'outil : 2 banques d'indicateurs

8 – Organisation de l'outil : 3 piliers pour chaque batterie d'indicateurs, 9 thèmes pour les indicateurs d'identification et 16 thèmes pour les indicateurs d'évaluation

9 - Nombre d'indicateurs : 14 indicateurs d'identification et 28 indicateurs d'évaluation soit 42

10 - Échelle / territoire d'application : régions alpines, quelque soit le pays, principalement les villes alpines.

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : peu développées.

LISTE DES INDICATEURS

E pour indicateur d'Etat, P pour indicateur d'Evolution (ou progrès, progression)

La batterie d'indicateurs distingue le repérage des villes petites ou moyennes et les limites des régions urbaines du repérage des régions urbaines des villes en expansion.

1 – Batterie n°1 : Indicateurs d'identification pour la dynamique urbaine

Pilier environnemental

Dimension	Phénomène	Indicateur
1. Facteur travail	Marché du travail actif	1.1 Nombre d'emplois (E)
	Complémentarités fonctionnelles entre communes	1.2 Taux de navetteurs vers la ville-centre (E)
2. Services publics et sécurité	Exercice de fonctions centrales et d'administration	2.1 Fonction de chef-lieu administratif (E)

Pilier social

3. Population	<p>Forte attractivité résidentielle de la ville</p> <p>Croissance de la population de la ville-centre</p>	<p>3.1 Population résidente (E)</p> <p>3.2 Solde migratoire (E)</p> <p>3.3 Densité de population (P)</p>
4. Participation citoyenne et libertés individuelles	Renouvellement urbain	4.1 Participation aux élections dans les villes-centre par comparaison aux zones alentour (E)
5. Culture	Accroissement de l'importance culturelle	5.1 Évolution du nombre de manifestations culturelles (P)

Pilier économique

6. Performance économique et infrastructures	<p>Poids des activités à caractère typiquement urbain</p> <p>Accroissement de la consommation d'espace pour les résidences ou les infrastructures</p> <p>Accentuation de la concurrence entre usages de l'espace</p>	<p>6.1 Part représentée par les secteurs d'activité urbains (E)</p> <p>6.2 Changements d'usage de l'espace pour les usages résidentiels ou les infrastructures (P)</p> <p>6.3 Évolution des surfaces utilisées par l'agriculture intensive et par les activités profitables (P)</p>
7. Financement public et privé	Accentuation de la concurrence entre usages de l'espace	7.1 Évolution moyenne du prix du foncier (P)
8. Facteur travail	Dynamisme du marché du travail	8.1 Évolution du taux d'activité (P)
9. Innovation, technologie et communication	Densité élevée d'équipements de communication	9.1 Nombre de liaisons téléphoniques et par Internet (E)

2 – Batterie n°2 : Indicateurs d'évaluation de la durabilité

Pilier environnemental

1. Milieux	<p>Disparition des biotopes typiques des vallées alpines</p> <p>Accroissement de la consommation d'espace pour les résidences ou les infrastructures</p> <p>Fragmentation des aires de présence des biotopes</p>	<p>1.1 Évaluation des aires de présence des biotopes naturels ou semi-naturels (P)</p> <p>1.2 Changements d'usages de l'espace pour les usages résidentiels ou les infrastructures (P)</p> <p>1.3 Dimension effective des mailles du réseau écologique (E)</p>
2. Espèces	Réduction de la diversité spécifique	2.1 Biodiversité – oiseaux (P)
3. Polluants atmosphériques	Dégradation de la qualité de l'air	3.1 Indice de qualité de l'air en ville (E)
4. Gestion des eaux	<p>Dégradation de la qualité des cours d'eau</p> <p>Dépendance accrue de ressources en</p>	<p>4.1 Évolution de la qualité des eaux courantes (classes de qualité) (P)</p> <p>4.2 Consommation locale en pourcentage de</p>

	eau extérieures Faible capacité de rétention des eaux	la production d'eau potable (E) 4.3 Bilan hydrique par commune (E)
5. Santé humaine	Atteintes à la santé par les nuisances sonores Atteintes à la santé liées aux modes de vie urbain	Non traduit (de l'allemand) 5.2 Nombre d'enfants souffrant d'asthme (E)
6. Paysages	Uniformisation des paysages Manque d'espaces de détente et de loisirs	6.1 Diversité paysagère (E) 6.2 Disponibilité en espaces de détente et de loisirs (E)

Pilier économique

7. Performance économique et infrastructures	Accentuation de la concurrence entre usages de l'espace Découplage entre croissance démographique ou économique et consommation d'espace	7.1 Évolution des implantations et équipements dans les zones potentiellement à risque (P) 7.2 Efficacité des utilisations de l'espace (P)
8. Financement public et privé	Goulets d'étranglement financier des communes	8.1 Ratio d'endettement des communes (E)
9. Facteur travail	Manque de qualification de la main d'œuvre Chômage	9.1 Niveau d'éducation atteint par les actifs (E) 9.2 Taux de chômage de longue durée (E)
10. Production et consommation	Importance des déchets	10.1 Déchets collectés par la commune (E)
11. Innovation, technologies et information	Faible importance des activités à haute valeur ajoutée et à potentiel important d'innovation	11.1 Évolution des emplois dans les activités à haute valeur ajoutée et à potentiel important d'innovation (P) 11.2 Nombre de brevets déposés (E)

Pilier social

12. Population	Déséquilibre de la structure par âge Faiblesse du potentiel d'interaction sociale	12.1 Évolution de l'indice de dépendance (P) 12.2 Degré de mixité de la population (selon les âges, les niveaux d'éducation, les nationalités) (E)
13. Intégration sociale, famille	Équité hommes-femmes	13.1 Part des femmes parmi les actifs (E)
14. Services publics et sécurité	Faiblesse des transports en commun Faiblesse des services assurés par des entreprises Faiblesse des services d'éducation	14.1 Raccordement au réseau de transports en commun (E) 14.2 Emplois dans les entreprises de services (E) 14.3 Emplois dans les services d'éducation (E)
15. Participation citoyenne et	Faible participation à la démocratie locale	15.1 Participation aux élections locales (E)

libertés individuelles		
16. Culture	Manque d'intérêt porté aux équipements culturels	16.1 Public fréquentant les établissements culturels (E)

COMMENTAIRES / REMARQUES

Pourquoi les phénomènes sont-ils exprimés en termes négatifs ? Tous les indicateurs ne sont pas forcément clairs. Batteries d'indicateurs peu convaincantes dans l'ensemble. Beaucoup d'indicateurs assez classiques restent intéressants.

22. LES INDICATEURS DU CANTON DE VAUD (SUISSE)

1 - **Nom exact** : Indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud, Suisse

2 - **Source bibliographique** : site Internet municipal_magazine Jalons ; www.vd.ch/durable

3 - **Date et contexte de production de l'outil** : 2006 ; réalisation de l'Agenda 21 cantonal; projet suisse de monitoring de développement durable MONET (en allemand) (26 thèmes, 163 indicateurs).

4 – **Référentiel théorique de construction** : MONET

5 – **Objectif de l'outil** : diagnostic, monitoring pour mettre en relief les particularités du canton de Vaud

6 - **Objet / domaine évalué** : chemin vers le développement durable / développement durable

7 - **Forme de l'outil** : banque d'indicateurs

8 – **Organisation de l'outil** : 23 thèmes

9 - **Nombre d'indicateurs** : 90

10 - **Échelle / territoire d'application** : échelle régionale / canton de Vaud

11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** : entièrement issue du projet MONET. 5 types d'indicateurs : niveau, capital, input / output, critères structurels, réactions. Appui sur des postulats. Enquête par échantillon.

LISTE DES INDICATEURS

Thème n°1 : Sécurité sociale et bien-être matériel

- Revenu annuel brut moyen des ménages
- Inégalités dans la répartition des revenus : rapport entre la somme cumulée des revenus des 20% des contribuables les plus riches et celle des 20% les plus pauvres
- Part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté : 20-60 ans, selon le type de famille (nb d'enfants)
- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale

Thème n°2 : Santé

- Années potentielles de vie perdues : personne-année perdue pour 100 000 habitants
- État de santé perçu : part de la population selon son état auto-évalué perçu (très bien, bien, moyen, mal/très mal)
- Attitude favorable à la santé : activité physique ; part de la population exerçant une activité physique suffisante pour sa santé (auto-évaluation)
- Consommation de tabac : part de la population selon sa consommation quotidienne de cigarettes
- Coût du système de santé
- Part des dépenses de prévention des maladies et promotion de la santé dans les dépenses totales de santé

Thème n°3 : Conditions de vie subjectives

- Bien-être psychique (auto-évaluation : mauvais, moyen, bon)
- Décès par suicide, par groupe d'âge
- Satisfaction générale dans l'existence (indicateur à développer)

Thème n°4 : Logement et infrastructures

- Surface habitable par personne, selon le type (maison / appartement) et le nombre de pièces
- Part de la somme des investissements pour travaux d'agrandissement, transformation et entretien dans le total des dépenses pour la construction
- Évolution de la structure des ménages : nombre de ménages par grande catégories (évolution temporelle)

Thème n° 5 : Culture et loisirs

- Dépenses publiques pour la culture
- Fréquentation des cinémas en nombre de spectateurs
- Voyages en avion : distance moyenne parcourue par personne et par année
- Part des déplacements pour les loisirs : distance totale parcourue par les habitants selon le type de déplacement

Thème n°6 : Cohésion sociale et participation

- Participation active dans des associations ou des organismes : part de la population pratiquant du travail bénévole organisé
- Participation des étrangers aux élections communales
- Disparités régionales (indicateur en cours de réflexion)
- Rapport de dépendance des personnes âgées : rapport de la population âgée sur la population potentiellement active

Thème n°7 : Coopération au développement

- Aide publique au développement : part de l'aide cantonale au développement dans le revenu du canton
- Consommation de produits issus du commerce équitable (indicateur en cours de réflexion)

Thème n°8 : Éducation et formation

- Niveaux de compétences des élèves en lecture : élèves de 9e année, selon les filières (5 niveaux). La 9e année équivaut à la 3e en France.
- Niveaux de compétences des élèves en mathématiques : élèves de 9e année, selon les filières (6 niveaux)
- Niveaux de compétences des élèves en résolution de problèmes : élèves de 9e année, selon les filières (3 niveaux)
- Gradient social des compétences (en mathématiques) des élèves : 4 niveaux socio-économique, élèves de 9e année
- Formations achevées au degré secondaire II (indicateur en cours de réflexion)
- Formation continue : personnes de 20 à 74 ans ayant suivi un cours de formation continue durant les 12 derniers mois.

Thème n°9 : Sécurité physique

- Délits violents : nombre de délits avec atteinte à l'intégrité physique enregistrés par la police
- Tués et blessés sur les routes : nombre de victimes d'accidents de la circulation
- Violence domestique : nombre d'infractions relevant de la violence conjugale

Thème n°10 : Compétitivité et commerce internationaux

- Exposition au commerce international : rapport entre la valeur cumulée des exportations et des importations des marchandises dans le revenu cantonal
- **Personnes occupées dans des branches à haute valeur ajoutée**

Thème n°11 : Finances publiques

- **Poids de la dette** : engagement net du canton et des communes rapporté au revenu cantonal
- **Déficit des collectivités publiques** : soldes financiers du canton et des communes rapportés au revenu cantonal
- Prélèvements fiscaux liés à l'environnement : prélèvements du canton et des communes, rapportés au revenu cantonal

Thème n°12 : Travail

- Sans emploi : part des personnes sans emploi dans la population active
- **Sous-emploi** : taux de sous-emploi selon le genre et total
- **Évolution de l'emploi** : nombre d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire en milliers
- **Working poor** : proportion de travailleurs de 20 à 59 ans appartenant à un ménage vivant sous le seuil de pauvreté, selon le type de ménage (nb d'enfants)
- **Femmes actives** : taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans
- **Disparités salariales selon le genre** : salaire mensuel brut médian standardisé des femmes par rapport à celui des hommes, en pourcentage
- **Situation professionnelle selon le genre** : part des dirigeants et des cadres dans la population active occupée
- Charge de travail professionnelle et familiale selon le genre : nombre moyen d'heures hebdomadaires consacrées aux tâches ménagères et à l'activité rémunérée

Thème n°13 : recherche, développement et technologie

- Demandes de brevets déposés
- **Personnes actives dans des branches innovatrices** : part des emplois

Thème n°14 : Production et consommation

- Revenu cantonal
- Surfaces agricoles utiles
- **Agriculture biologique** : part des surfaces exploitées dans la surface agricole utile
- **Consommation de produits bio** : part des produits bio dans les dépenses des ménages pour les produits alimentaires et boissons, par région linguistique
- **Systèmes de management environnemental** : nombre d'entreprises certifiées ISO 14001

Thème n°15 : Mobilité

- **Prestations de transport de personnes** : distance moyenne, parcourue chaque jour par habitant, par type de transport et par motif de déplacement
- **Répartition modale du transport de personnes** : répartition des distances parcourues selon le type de transport
- **Qualité de desserte du territoire par les transports publics** : part de la population et des emplois bien ou mal desservis par les transports publics
- **Taux de motorisation** : nombre de voitures de tourisme pour 1000 habitants
- **Prestations du transport de marchandises** : somme des km parcourus par les marchandises en une année, en milliers de tonnes-kilomètres
- Coût total des transports (indicateur en cours de réflexion)

Thème n°16 : Substances, déchets et effets

- Exposition au bruit du trafic routier : part des surfaces situées en zone à bâtir exposés à des niveaux d'évaluation sonore diurnes supérieurs à 80 et à 85 dB
- Sites pollués : nombres de sites assainis et à assainir
- Déchets urbains traités : déchets urbains (ménages, industrie et artisanat) produits et incinérés, en kg par habitants
- Collecte séparée : part des déchets collectés séparément en vue d'un recyclage dans la quantité totale de déchets collectés par les communes vaudoise

Thème n°17 : Sol

- Apports de polluants dans les sols : teneur en plomb dans le sol en ppm, par type d'utilisation du sol
- Compactage des sols (en cours de réflexion)
- Risques d'érosion (en cours de réflexion)

Thème n° 18 : Eau

- Évacuation des eaux via la station d'épuration : charges hydrauliques spécifiques, en litres par habitant par jour
- Teneur en nitrates des eaux de boisson : nombre de réseaux publics de distribution de l'eau potable pour lesquels la teneur en nitrate dépasse la valeur de tolérance
- Concentration en phosphore dans les lacs : concentration moyenne annuelle de phosphore en $\mu\text{g} / \text{l}$ dans les eaux du lac Léman
- Qualité biologique des cours d'eau : répartition des sites d'analyse des cours d'eau par classe de qualité biologique
- Pollution des cours d'eau : part des cours d'eau, de qualité bonne à très bonne (carbone organique dissous, ammonium, orthophosphate)
- Pollution des eaux souterraines : concentration de l'herbicide atrazine et de l'additif de l'essence MTBE (indicateurs de la vulnérabilité de la ressource)

Thème n°19 : Air et climat

- Indice de pollution à long terme : indice mixte de pollution de l'air causée par les polluants NO₂, O₃ et PM₁₀
- Émissions de CO₂ : production estimée, par agent énergétique, en t / an

Thème n°20 : Utilisation du territoire

- Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant, en m²
- Zones à bâtir : part de la surface affectée en zone d'habitation faible densité dans le total de la zone d'habitation et mixte
- Superficie des espaces naturels de valeur : espaces naturels inscrits dans les inventaires d'alerte et dans les inventaires contraignants dans la superficie terrestre totale du canton
- Degré d'artificialisation des cours d'eau : de 0 (enterré), 1 (naturel), 2 (peu atteint), 3 (très atteint), à 4 (artificiel)

Thème n° 21 : Diversité biologique

- Diversité des espèces (nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs sur le potentiel de la région, en cours de réflexion)
- Degré de menace : nombre d'espèces floristiques inscrites dans une liste rouge en tant qu'espèces rares ou menacées

- Diversité des utilisations du sol : nombre moyen des types de transition entre les types d'exploitation du sol par km²
- Surface de compensation écologique : en ha

Thème n°22 : Énergie

- Consommation finale d'énergie en gigajoules par habitant
- Énergies renouvelables : part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie
- Indice de dépenses énergétiques des bâtiments de l'État : consommation énergétique des bâtiments cantonaux en mégajoules par m² et par an

Thème n°23 : Forêt

- Qualité écologique de la forêt (en cours de réflexion ; valeur de biotope : caractère naturel du peuplement forestier par rapport aux associations végétales potentielles, diversité des espèces ligneuses, diversité structurelle)
- Utilisation de l'accroissement du bois en m³
- Forêts publiques certifiées : surface de forêts publiques certifiées en ha

1. Sécurité sociale et bien-être matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu des ménages - Inégalité de la répartition des revenus - Personnes vivant sous le seuil de pauvreté - Aide sociale
2. Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Années potentielles de vie perdues - Etat de santé perçu - Attitude favorable à la santé : activité physique - Consommation de tabac - Coût du système de santé - Dépenses de prévention des maladies et promotion de la santé
3. Conditions de vie subjectives	<ul style="list-style-type: none"> - Bien-être psychique - Décès par suicide - Satisfaction générale dans l'existence
4. Logement et infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Surface habitable par personne - Taux d'agrandissement, transformation et entretien - Evolution de la structure des ménages
5. Culture et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Dépenses publiques pour la culture - Fréquentation des cinémas - Voyages en avion - Part des déplacements pour les loisirs
6. Cohésion sociale et participation	<ul style="list-style-type: none"> - Participation active dans des associations ou organisations - Participation des étrangers aux élections communales - Disparités régionales - Rapport de dépendance des personnes âgées
7. Coopération au développement	<ul style="list-style-type: none"> - Aide publique au développement - Consommation de produits issus du commerce équitable
8. Education et formation	<ul style="list-style-type: none"> - Niveaux de compétence des élèves en lecture - Niveaux de compétence des élèves en mathématiques - Gradient social des compétences des élèves

	<ul style="list-style-type: none"> - Formations achevées au degré secondaire II - Formation continue
9. Sécurité physique	<ul style="list-style-type: none"> - Délits violents - Tués et blessés sur les routes - Violence domestique
10. Compétitivité et commerces internationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition au commerce international - Personnes occupées dans des branches à haute valeur ajoutée
11. Finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> - Poids de la dette - Déficit des collectivités publiques - Prélèvements fiscaux liés à l'environnement
12. Travail	<ul style="list-style-type: none"> - Sans-emploi - Sous-emploi - Evolution de l'emploi - Working poor - Femmes actives - Disparités salariales selon le genre - Situation professionnelle selon le genre - Charge de travail professionnelle et familiale selon le genre
13. Recherche, développement et technologie	<ul style="list-style-type: none"> - Demande de brevets déposés - Personnes actives dans des branches innovatrices
14. Production et consommation	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu cantonal - Surfaces agricoles utiles - Agriculture biologique - Consommation de produits bio - Système de management environnemental
15. Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Prestations de transport de personnes - Répartition modale du transport de personnes - Qualité de la desserte du territoire par les transports publics - Taux de motorisation - Prestation du transport de marchandises - Coût total des transports
16. Substances, déchets et effets	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition au bruit du trafic routier - Sites pollués - Déchets urbains traités - Collecte séparée
17. Sol	<ul style="list-style-type: none"> - Apports des polluants dans les sols - Compactage des sols - Risques d'érosion
18. Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Évacuation des eaux via la station d'épuration - Concentration de phosphore dans les lacs - Qualité biologique des cours d'eau - Pollution des cours d'eau - Pollution des eaux souterraines

19. Air et climat	<ul style="list-style-type: none"> - Indices de pollution à long terme - Émissions de CO2
20. Utilisation du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant - Zones à bâtir - Superficie des espaces naturels de valeur - Degré d'artificialisation des cours d'eau
21. Diversité biologique	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des espèces - Degré de menace - Diversité des utilisations du sol - Surfaces de compensations biologiques
22. Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation finale d'énergie - Énergies renouvelables - Indices de dépenses énergétiques des bâtiments de l'Etat
23. Forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité écologique de la forêt - Utilisation de l'accroissement du bois - Forêts publiques certifiées

COMMENTAIRES / REMARQUES

Méthodologie générale très intéressante, une réflexion originale et structurée derrière ces indicateurs. On sent un autre regard que le regard français en matière de développement durable et de vision de l'avenir. Structuration par thème peut-être un peu trop « tiroirs ». L'ordre dans lequel les thèmes sont placés semble être celui des 3 piliers. Les thèmes sociaux viennent avant, puis les thèmes économiques et finalement les thèmes environnementaux. Cela reste tout de même assez bien organisé : on s'y retrouve facilement. Indicateurs basés sur le bien être des populations, auto-évalué dans une enquête : démarche très intéressante. Certains indicateurs sont peut-être un peu simplistes ou laissent perplexes quant à ce qu'ils sont censés représenter : par exemple « les voyages en avion » pour la culture. Regroupement des 26 thèmes du projet MONET en 23 thèmes. Chiffres disponibles depuis les années 80. Peu d'exigences pour le bruit !?! Idem déchets. Liste d'indicateurs très courte voire trop courte pour certains thèmes, par ex air et climat. Les indicateurs du canton de Vaud sont intéressants par leur esprit, qui est original et novateur. Les choix méthodologiques opérés sont également intéressants car ils donnent lieu à une enquête de perception sur l'état de santé des populations, qui est auto-évalué. Les indicateurs de santé sont très intéressants, néanmoins ils ne sont nullement utilisables pour notre travail car il n'est guère possible de mener une enquête sur les conditions de santé, même auto-évaluées, de la population dans le cadre de notre enquête. Il n'en reste pas moins que la démarche reste fort intéressante.

23. LES INDICATEURS DE L'IAURIF

1 – L'indice de qualité de vie et de bien être

1 - Nom exact : Indicateurs stratégiques de développement durable - Indice de qualité de vie et de bien-être

2 - Source bibliographique : www.iaurif.org

NASCIMENTO I., CARRAGE S., 2007b, *Les indicateurs stratégiques de développement durable pour la région Ile-de-France : un indice de qualité de vie et de bien-être*, Paris, IAURIF, nov 2007, 163 p.

NASCIMENTO I., CARRAGE S., 2007c, *Tableau d'indicateurs de développement durable*, juillet 2007, Paris, IAURIF, 144 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : novembre 2007, commande du Conseil régional (écorégion)

4 – Référentiel théorique de l'outil : multiple

5 - Objectif de l'outil : construction d'un indice synthétique d'évaluation sur la durée et de comparaison avec l'ensemble national

6 – Objet / domaine évalué : évolution territoriale / développement durable

7 - Forme de l'outil : Indice synthétique complexe

8 – Organisation de l'outil : 10 sous-indices, 88 variables

9 - Nombre d'indicateurs : 1

10 - Échelle / territoire d'application : régionale / région IDF

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : Base méthodologique de Robert Prescott-Allen, assemblage de variables pour constituer des sous-indices puis 2 indices synthétiques puis finalement un seul. Utilisation de bases statistiques institutionnelles existantes.

LISTE DES INDICATEURS

1. [L'indice de qualité environnementale](#)

Indice n° 1 : indice Terre

1.1 Diversité des terres	1.1.1 Utilisation des terres	1.1.1.1 Terres converties <ul style="list-style-type: none"> • 1.1.1.1.1 Surface agricole utilisée En % de la surface régionale totale • 1.1.1.1.2 Gisement de matériaux En ha / km² • 1.1.1.1.3 Surfaces urbanisées % de la surface régionale totale • 1.1.1.1.4 Espaces verts En % de la surface régionale totale • 1.1.1.1.5 Sites et sols pollués % des sites traités avec restriction / nb de sites faisant l'objet d'une action publique
		1.1.1.2 Terres naturelles <ul style="list-style-type: none"> • 1.1.1.2.1 Surfaces boisées En % de la surface régionale totale • 1.1.1.2.2 Surfaces naturelles non forestières En % de la surface régionale totale • 1.1.1.2.3 Zones humides En % de la surface régionale totale
		1.1.1.3 Variation des terres agricoles <ul style="list-style-type: none"> • 1.1.1.3.1 Consommation d'espaces naturels et agricoles (Surface année x+n – Surface année x) / Surface année x) rapporté au nombre d'année entre l'année x et l'année x+n % de variation
		1.1.2 Protection des

	terres	% des surfaces inventoriées (ZNIEFF, ZICO, Natura 2000) de la surface régionale totale
1.2 Qualité des terres	1.2.1 Sols agricoles sensibles à l'érosion	Aléas : très faible, faible, moyen, fort, très fort
	1.2.2 Densité humaine nette	habitant-emploi / km ²

Indice n°2 : indice eau – Milieux aquatiques et ressources en eau

2.1 Milieux aquatiques	2.1.1 Risque de non atteinte du bon état écologique en 2015 score global – en % du nombre de masses d'eau en IDF	
2.2 Ressource en eau	2.2.1 Masses d'eau superficielles	2.2.1.1 Altération par matières organiques et oxydables En % de très bonne qualité, bonne qualité, qualité moyenne, qualité médiocre, mauvaise qualité.
		2.2.1.2 Altération par les matières phosphorées En % de très bonne qualité, bonne qualité, qualité moyenne, qualité médiocre, mauvaise qualité.
		2.2.1.3 Altération par les nitrates En % de très bonne qualité, bonne qualité, qualité moyenne, qualité médiocre, mauvaise qualité.
	2.2.2 Masses d'eau souterraines	2.2.2.1 Retraits totaux des eaux en % du potentiel renouvelable Volume total prélevé / volume des pluies efficaces en %
2.3 Gestion intégrée	2.3.1 Avancement des SAGE Superficie des SAGE mis en oeuvre / superficie totale concernée par les SAGE, en %	

Indice n°3 : indice air

3.1 Qualité locale de l'air	3.1.1 Concentration de dioxyde d'azote (NO ₂) en µg / m ³ : moyenne de fond et à proximité du trafic
	3.1.2 Concentration d'ozone (O ₃) en µg / m ³ : concentration moyenne annuelle calculée à partir mesures horaires
	3.1.3 Concentration PM 10 en µg / m ³ : concentration moyenne annuelle calculée à partir mesures horaires – moyenne de fond et à proximité du trafic
3.2 Atmosphère globale	3.2.1 Émissions équivalent carbone par habitant t et kt eq CO ₂ / habitant (CITEPA)
	3.2.2 Emissions équivalent acide par habitant t eq acide émis / ha

Indice n°4 : Indice faune, flore et habitats

- 4.1 Espèces animales menacées

En % du nombre d'espèces inventoriées

- 4.2 Espèces végétales menacées

En % du nombre d'espèces inventoriées

- 4.3 Diversité des habitats (zones Natura 2000)

Surface ZSC (surfaces spéciales de conservation) + PSIC (proposition de sites d'intérêt communautaire) / surface régionale : en %

Indice n° 5 : Indice utilisation des ressources

5.1 Energie	5.1.1 Consommation finale par habitant En tep /hab
	5.1.2 Consommation finale par hectare En tep /ha
	5.1.3 Intensité énergétique Consommation finale énergétique / PIB : ktep / €
	5.1.4 Consommation finale d'énergie renouvelable Production d'énergies renouvelables thermiques / consommations totales énergétiques en %
5.2 Agriculture	5.2.1 Production alimentaire (céréalière) par hectare de récolte production céréalière / surface céréalière en t / ha
	5.2.2 Engrais azotés totaux (de synthèse et organiques) en kg d'azote par ha de surface utilisable
	5.2.3 Mesures agro-environnementales Part de la SAU sous engagement agro-environnemental (hors AB) en %
	5.2.4 Agriculture biologique Part de la SAU en AB en %
	5.2.5 Part de la vente directe de légumes Stock légumier vendu en vente directe / stock légumier produit en %
5.3 Sylviculture	5.3.1 Taux de prélèvement durable volume prélevé / production courante
5.4 Matières premières	5.4.1 Taux de dépendance de la région en matériaux de carrière quantité produite / quantité consommée en %
5.5 Transports de passagers	5.5.1 Déplacements domicile-travail part modale des navettes sur les navettes totales
5.6 Transports de marchandises	5.6.1 Transports de marchandises par mode doux Part mode / fret total en %
5.7 Déchets	5.7.1 Ordures ménagères ramenées à l'habitant en kg par habitant et par an (ORDIF, ADEME)
	5.7.2 Déchets industriels banals ramenés au PIB en t / M€ (ORDIF, ADEME)
	5.7.3 Déchets industriels dangereux ramenés au PIB

en t / M€

2. [Indice de qualité de vie socio-économique](#)

Indice n°6 : Santé et population

6.1 Espérance de vie	6.1.1 Espérance de vie des hommes
	6.1.2 Espérance de vie des femmes
6.2 Santé	6.2.1 Mortalité infantile
	6.2.2 Taux d'obésité
	6.2.3 Taux comparatif de mortalité liée au tabac
	6.2.4 Décès annuels liés à l'alcool
	6.2.5 Utilisation de psychotropes
	6.2.6 Taux de suicides
6.3 Population	6.3.1 Taux de fécondité

Indice n°7 : indice de richesse

7.1 Conditions de vie de la population	7.1.1 Logement	7.1.1.1 Population habitant dans des logements surpeuplés nb de ménages vivant en surlogement accentué (il manque 2 pièces) / nb de ménages logés en %
		7.1.1.2 Population habitant dans des logements inconfortables sans eau, WC ou installations sanitaires / nb total de ménages en %
		7.1.1.3 Taux d'effort pour le logement dans le budget des ménages loyer ou remboursement emprunt / revenu ménage en %
		7.1.1.4 Demandeurs de logements sociaux
	7.1.2 Revenus	7.1.2.1 Revenu Disponible Brut par habitant non compris les prestations sociales et les impôts, en € / habitant
		7.1.2.2 Revenu médian par unité de consommation (revenu déclaré avant abattement), en € par uc
		7.1.2.3 1er décile des revenus par unité de consommation 10% des revenus les + faibles : en € par uc
		7.1.2.4 Le rapport interdécile D9 / D1
		7.1.2.5 Population sous le seuil de pauvreté

		< 50 % du niveau de vie médian
		7.1.2.6 Part des ménages surendettés
7.2 Richesse de la collectivité	7.2.1 Richesse produite	7.2.1.1 PIB par habitant
	7.2.2 Croissance économique	7.2.2.1 Croissance du PIB
		7.2.2.2 Taux d'inflation
	7.2.3 Formation brute de capital fixe	7.2.3.1 Formation brute de capital fixe en % du PIB
	7.2.4 Dette	7.2.4.1 Excédent ou déficit budgétaire
		7.2.4.2 Stock de la dette au 1er janvier
7.2.5 Taille budgétaire	7.2.5.1 Dépenses d'investissement et de fonctionnement par habitant	
	7.2.5.2 Part de l'investissement dans les dépenses totales	
7.3 Emploi	7.3.1 Taux d'emploi	7.3.1.1 Taux d'emploi total
		7.3.1.2 Taux d'emploi des travailleurs âgés
	7.3.2 Chômage	7.3.2.1 Taux de chômage global
		7.3.2.2 Chômage de longue durée
		7.3.2.3 Taux de chômage des moins de 25 ans

Indice n°8 : Indice de savoir et de culture

8.1 Education	8.1.1 Espérance de scolarisation des 16-19 ans
	8.1.2 Jeunes sortant du système scolaire sans qualification
8.2 Etat du savoir	8.2.1 Brevets déposés
8.3 Economie régionale	8.3.1 Dépenses intérieures brutes de recherche et développement en % du PIB
8.4 Information	8.4.1 Part de la dépense des ménages en journaux et périodiques
8.5 Culture et sport	8.5.1 Effectif régional des actifs « activités récréatives, culturelles et sportives » nb de salariés / habitant
	8.5.2 Part de la dépense des ménages pour la culture et les loisirs
	8.5.1 Nombre de licenciés sportifs

Indice n°9 : Collectivité – Paix et ordre public

- 9.1 Taux d'homicides (y compris les tentatives)
- 9.2 Taux de criminalité
- 9.3 Taux de victimation (part de la population préoccupée en 1er par la délinquance)

Indice n°10 : Egalité – Egalité des sexes

- 10.1 Ratio salaire net féminin sur salaire net masculin
- 10.2 Précarité des femmes
- 10.3 Parité dans les instances politiques

REMARQUES / COMMENTAIRES

Base très riche et utile. Le calcul de l'indicateur semble assez artificiel car il recouvre une grande quantité d'indicateurs. Les indicateurs ont été testés ; certains ont été supprimés car ils étaient peu opérationnels. Il existe une fiche pour chaque indicateur : toutes les informations sur la source, le mode de calcul, l'unité... sont ainsi disponibles.

II – Tableau d'indicateurs de développement durable

1 - Nom exact : Tableau d'indicateurs de développement durable

2 - Source bibliographique : www.iaurif.org

NASCIMENTO I., CARRAGE S., 2007c, *Tableau d'indicateurs de développement durable*, juillet 2007, Paris, IAURIF, 144 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : juillet 2007, commande de la région (écorégion)

4 – Référentiel théorique de construction :

5 - Objectif de l'outil : portrait de la région Ile-de-France au regard des indicateurs structurels de la stratégie de Lisbonne : régionalisation de ces indicateurs.

6 – Objet / domaine évalué : évolution territoriale / développement durable

7 - Forme de l'outil : banque d'indicateurs

8 – Organisation de l'outil : idem IQVB, en fonction des 3 piliers

9 - Nombre d'indicateurs : 112

10 - Échelle / territoire d'application : région IDF

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : base préexistante à l'IQVB, à laquelle elle a visiblement beaucoup servi.

LISTE DES INDICATEURS (non présents dans l'IQVB)

- PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat
- Productivité de la main d'œuvre par personne occupée
- Taux de chômage des moins de 30 ans
- Potentiel fiscal
- Nombre de bénéficiaires du RMI
- Population des foyers allocataires à bas revenus
- Mortalité prématurée (des moins de 65 ans)
- Naissances avec poids insuffisant à la naissance
- Sous-nutrition masculine et féminine (Prévalence de l'IMC < 18,5)
- Les besoins d'accès aux centres de santé
- Transports en commun accessibles aux personnes handicapées
- Taux de scolarisation école primaire
- Taux de scolarisation des 15-19 ans
- Taux de scolarisation enseignement supérieur
- Taux d'illettrisme
- Taux de retard en 6e de + de 2 ans
- Nombre d'équipements culturels par habitant
- Écart entre l'espérance de vie des hommes et l'espérance de vie des femmes
- Ratio femmes avec diplôme élevé sur hommes avec diplôme élevé

- Ratio femmes sans qualification sur homme sans qualification
- Taux de chômage des + de 50 ans
- **Précarité des retraités : Allocation supplémentaire Vieillesse**
- La coopération internationale de la collectivité
- Actifs agricoles
- Phytosanitaires utilisés pour 1000 ha de récolte
- Protection de terres agricoles par maîtrise foncière publique
- Solde régional de matériaux de construction (granulats)
- Part de la consommation de granulats issue de matériaux recyclés
- Tonnage de granulats transportés par voie d'eau
- risques naturels
- **installations classées soumises à autorisation : établissements Seveso 2**
- Accidents de poids lourds transportant des matières dangereuses survenus sur la voie publique
- Volumes d'eau prélevés par usage
- **indice biologique global normalisé**
- indice biologique des diatomées
- indice poissons rivière
- Zones vulnérables aux nitrates
- la conformité de l'eau de distribution
- Fragmentation des habitats naturels et agricoles par les voies ferrées et les routes (méthode de Preston)
- certification PEFC
- centres commerciaux desservis par les transports en commun
- collèges et lycées desservis par itinéraires cyclables
- mouvement annuel des aéroports (jour / nuit)
- part de la contribution de la région dans le réchauffement
- part de la contribution régionale dans l'acidification de l'atmosphère
- part des déchets ménagers encore mis en décharge ou incinérés sans récupération d'énergie
- la production des déchets du bâtiment et des travaux publics
- les résidus du cycle de l'eau (boues d'épuration)

REMARQUES / COMMENTAIRES

Un complément intéressant à l'IQVB. Ce tableau comprend nombre d'indicateurs non opérationnels, qui ont été testés mais pas retenus dans le calcul de l'IQVB. Malheureusement, on ne sait pas toujours pourquoi précisément.

III – Les autres indicateurs synthétiques

1 - Nom exact : les indices synthétiques du PNUD

2 - Source bibliographique : www.iaurif.org

BOUTAUD A., MENDEZ A., NASCIMENTO I., 2007, *Les indices synthétiques du PNUD : IDH, IPH, IPF en région Ile-de-France. ISS : l'indice de santé sociale*, mars 2007, Paris, IAURIF, 101 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : mars 2007, commande du Conseil Régional (écorégion)

4 – Référentiel théorique de construction : travaux du PNUD, Wackernagel

- 5 - **Objectif de l'outil** : diagnostic comparatif de la région IDF (écorégion)
- 6 – **Objet / domaine évalué** : situation territoriale / développement et développement durable
- 7 - **Forme de l'outil** : indices synthétiques simples
- 8 – **Organisation de l'outil** : /
- 9 - **Nombre d'indicateurs** : 6
- 10 - **Échelle / territoire d'application** : région IDF
- 11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** : calculs du PNUD

1.L'empreinte écologique

2. L'IDH

IDH s'avère peu pertinent pour la région IDF. C'est donc l'IDH amélioré 2 qui est utilisé
 espérance de vie à la naissance + part de la population de + 15 ans non scolarisée diplômée + médiane des
 revenus fiscaux par ménage par unité de consommation.

3. L'IPH

IPH – 2 : indice de pauvreté humaine (2 : adapté aux pays industrialisés)

- Probabilité à la naissance de ne pas atteindre 60 ans => vie longue et saine
- Taux d'illettrisme des 16-65 ans => exclusion du monde de la lecture et des communications
- Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté
- Taux de chômage de longue durée => exclusion sociale

4. L'IPF

IPF : indice de participation des femmes à la vie politique et économique. L'IPF est très complexe à calculer.

- Répartition des sièges de parlementaires entre hommes et femmes
- Proportion d'hommes et de femmes occupant des fonctions de direction et d'encadrement supérieur + technique
- Part masculine et féminine du revenu estimé du travail, en parité de pouvoir d'achat

5. ISS et BIP 40

ISS : indice de santé sociale et le BIP 40. 16 indicateurs de base pour l'ISS. ISS correspond à des tranches d'âge.

BIP 40 : baromètre des inégalités et de la pauvreté. 26 indicateurs de base dans le BIP 40 avec une
 soixantaine de sous-indices. Ci-dessous : version la + exhaustive du BIP 40 (1993-2003)

- **ISS**

1. Enfance	1.1 Mortalité infantile 1.2 Maltraitance des enfants 1.3 Pauvreté infantile
2. Jeunesse et adolescence	2.1 Suicide des jeunes 2.2 Drogue parmi les jeunes 2.3 Abandon d'études universitaires 2.4 Mères adolescentes
3. Age adulte	3.1 Chômage 3.3 Salaires hebdomadaires moyens 3.4 Couverture assurance maladie
4. Personnes âgées	4.1 Pauvreté parmi les + de 65 ans 4.2 Espérance de vie des + de 65 ans
5. Tous âges	5.1 Homicides ou crimes violents

confondus	5.2 Accidents mortels liés à l'alcool 5.3 Accès aux logements abordables 5.4 Inégalités des revenus
-----------	---

• **BIP 40**

1. Éducation	1.1 Accès au baccalauréat 1.2. Sorties du système éducatif 1.3. Inégalités de niveau en français et mathématiques 1.4 Proportion d'enfants de cadres par rapport aux enfants d'employés dans les CPGE	
2. Justice	2.1 Taux d'incarcération 2.2 Taux de détention provisoire 2.3 Part des condamnés à des peines de + de 5 ans 2.4 Taux de reconnaissance du statut de réfugié politique	
3. Logement	3.1 Poids des dépenses de logements dans la consommation des ménages 3.2 Indice du prix des loyers rapporté à l'indice des prix à la consommation 3.3 Part des mises en chantier aidées dans les mises en chantier 3.4 Part du montant des aides personnelles dans la consommation de logement 3.5 Nombre de plaintes en justice des bailleurs pour impayés de logement	
4. Revenus	4.1 Indice de salaire	4.1.1 Indice de pouvoir d'achat 4.1.2 Indice de surendettement des ménages 4.1.3 Taux d'incidents de crédits
	4.2 Indice de la consommation	4.2.1 Part des revenus financiers dans le revenu disponible brut des ménages 4.2.2 Part des salaires dans la valeur ajoutée 4.2.3 Part des foyers soumis à l'impôt sur la fortune 4.2.4 Part de l'impôt sur le revenu dans les recettes fiscales
	4.3 Indice des inégalités de revenu et de fiscalité	4.3.1 Revenu garanti moyen rapporté au revenu disponible moyen 4.3.2 Nombre d'allocataires de minima sur le nombre de ménages 4.3.3 Part de la population vivant des minima sociaux 4.3.4 Part des prestations sociales dans le revenu disponible brut des ménages
	4.4 Indice de la pauvreté	4.4.1 Ecart interdécile 4.4.2 Ratio de salaire hommes – femmes 4.4.3 Ratio 26-30 ans par rapport aux 41 – 50 ans 4.4.4 Part des salaires dans l'ensemble des salariés 4.4.5 Smic mensuel net par rapport au smic moyen à temps complet
5. Santé	5.1 Espérance de vie à la naissance 5.2 Différence d'espérance de vie entre cadres et ouvriers	

		5.3 Part des dépenses de santé dans le PIB 5.4 Part des dépenses de santé prises en charge par les ménages 5.5 Disparités des densités médicales régionales
6. Travail et emploi	6.1 Indice de chômage	6.1.1 Taux de chômage BIT 6.1.2 Taux de chômage complémentaire au chômage officiel 6.1.3 Ratio taux de chômage hommes / femmes 6.1.4 Ratio taux de chômage < 25 ans / 25-49 ans 6.1.5 Ratio taux de chômage cadres / ouvriers 6.1.6 Ratio taux de chômage cadres / employés 6.1.7 Part des chômeurs de longue durée dans les chômeurs 6.1.8 Part des chômeurs indemnisés
	6.2 Indice relatif aux conditions de travail	6.2.1 Part du travail le dimanche 6.2.2 Part du travail de nuit 6.2.3 Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt 6.2.4 Durée moyenne des arrêts de travail pour accident 6.2.5 Taux de fréquence des accidents mortels 6.2.6 Nombre de maladies professionnelles reconnues 6.2.7 Pénibilité 6.2.8 Travail répétitif
	6.3 Indice de précarité	6.3.1 Taux de temps partiel 6.3.2 Taux d'interim 6.3.3 Taux de CDD 6.3.4 Part des femmes dans le temps partiel 6.3.5 Taux de sous-emploi
	6.4 Indice portant sur les relations professionnelles	6.4.1 Nombre de journées de grève rapportées à la population salariée occupée 6.4.2 Part des votes aux CE allant à des candidats non syndiqués 6.4.3 Part des salariés protégés licenciés dans les salariés licenciés

REMARQUES / COMMENTAIRES

Les indicateurs de l'IPH sont intéressants. Ceux du BIP 40 également, quoique trop complexes, trop sociaux et trop nationaux pour être réellement exploitables.

24. LES INDICATEURS DE TOULOUSE

1 - Nom exact : Les indicateurs environnementaux + tableau de bord d'évaluation de l'Agenda 21

2 - Source bibliographique : www.toulouseplanete.org

Mairie de Toulouse, 2008, *Observatoire de l'environnement 2008*, Mairie de Toulouse, 130 p.

Comité de suivi citoyen, Mission Agenda 21, 2008, Tableau de bord 2006-2008 – document technique de suivi et évaluation, 50 p.

3 - Date et contexte de production de l'outil : 2000 dans le cadre du programme Life II de la Commission européenne pour les indicateurs environnementaux ; 2006 dans le cadre de la réalisation de l'Agenda 21 pour le tableau de bord

4 - Référentiel théorique de construction : modèle PER (pression-état-réponse) de l'OCDE pour les indicateurs environnementaux

5 - Objectif de l'outil : monitoring de durabilité environnementale pour les indicateurs environnementaux ; monitoring et suivi pour le tableau de bord

6 - Objet évalué / domaine évalué : état de l'environnement pour les indicateurs environnementaux ; stratégie de développement durable et évolution territoriale pour le tableau de bord / durabilité urbaine

7 - Forme de l'outil : 2 banques d'indicateurs bien distinctes (les indicateurs de développement durable sont largement antérieurs mais toujours actualisés)

8 - Organisation de l'outil : 10 thèmes dans lesquels les indicateurs déclinés en 3 variables : pressions / état / réponse pour les indicateurs environnementaux ; 21 thèmes divisés en indicateurs de suivi et indicateurs d'état pour le tableau de bord de l'Agenda 21

9 - Nombre d'indicateurs : 49 indicateurs environnementaux ; 152 indicateurs de suivi et 86 indicateurs d'état

10 -Échelle / territoire d'application : communale, urbaine / Toulouse

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : observatoire de l'environnement en tant que système d'information de la collectivité

LISTE DES INDICATEURS

1. Les indicateurs environnementaux (RESPECT)

Entre parenthèses : P = indicateur de pression ; E = indicateur d'Etat ; R = indicateur de réponse

Thème n°1 : Air

- 1.1 Pollution azotée en μg de NO_x / m^3 d'air (site urbain et site de proximité automobile) (P) : moyenne annuelle des concentrations journalières
- 1.2 Pollution soufrée en μg de SO_2 / m^3 d'air (site urbain et site de proximité automobile) (P) : : moyenne annuelle des concentrations journalières
- 1.3 Pollution par les poussières en μg de PM_{10} / m^3 d'air (site urbain et site de proximité automobile) (P) : : moyenne annuelle des concentrations journalières
- 1.4 Pollution par l'ozone en μg d' O_3 / m^3 d'air (site urbain) (P) : moyenne annuelle des concentrations journalières
- 1.5 Épisodes extrêmes de pollution atmosphérique en % des jours de qualité de l'air médiocre à très mauvaise d'après l'indice ATMO (E)

Thème n°2 : Déchets

- 2.1 Propreté de la ville en m^2 d'enlèvement de graffitis ou de désaffichage, en tonnes de dépôts sauvages collectés et tonnes de déjections canines déversées (R)
- 2.2 Collecte des déchets en tonnes d'ordures ménagères collectées sélectivement en porte à porte : tonnage par type de collecte, production par habitant et tri par habitant (P et R)
- 2.3 Volume de matières valorisés en tonnes (centre de tri + points d'apports volontaire) et en kg par habitant par an (R)
- 2.4 Valorisation énergétique en tonnes de déchets incinérés, kg par habitant par an et Gwh de chaleur et d'électricité vendus (R)
- 2.5 Actions mises en œuvre pour réduire les déchets évaluées sur une échelle (R)

Thème n°3 : Déplacements

- 3.1 Part de la voiture particulière dans les déplacements (périmètre de l'agglo) en % (P)

- 3.2 Fréquentation des transports en communs en nombre de déplacements par habitant et par an (E) : validation de tickets ou abonnements
- 3.3 Linéaire cyclable en km (dans un seul sens) (R)
- 3.4 Linéaire piétonnier en km et en ha
- 3.5 Actions d'exemple mises en œuvre pour les déplacements évaluées sur une échelle (R)

Thème n°4 : Eau

- 4.1 Qualité globale des eaux de surface : SEQ-Eau moyen pondéré (indice sur 100) en amont et à l'aval de Toulouse (E)
- 4.2 Qualité des eaux de baignade : % d'analyses conformes aux normes « baignade » (E)
- 4.3 Consommation d'eau potable par habitant et par jour en litres et énergie nécessaire pour potabiliser l'eau en kwh /m3 (P)
- 4.4 Pourcentage d'analyses conformes de l'eau potable distribuée (R)
- 4.5 Taux de dépollution (matières organiques) par le système d'assainissement collectif et énergie nécessaire pour dépolluer en kwh /m3 (R)
- 4.6 Prix de l'eau et de l'assainissement (R)
- 4.7 Consommation d'eau par la Collectivité en m3 par habitant (R)

Thème n°5 : Énergie / Climat

- 5.1 Consommations énergétiques en Gwh (et tep) / an et émissions de CO2 par habitant et par an (P)
- 5.2 Consommation d'énergie par la Mairie de Toulouse en Gwh (toutes énergies confondues) et en € (P)
- 5.3 Production d'énergies renouvelables par la Mairie de Toulouse en Gwh (chaleur et électricité) et en kwh / habitant (R)
- 5.4 Emissions de CO2 par la Mairie de Toulouse en tonnes (P)

Thème n°6 : Bruit

- 1.1 Pourcentage du linéaire routier classé bruyant (P)
- 1.2 Pourcentage de la population résidente potentiellement affectée par le bruit routier (E)
- 1.3 Pourcentage de la population résidente potentiellement affectée par le bruit ferroviaire (E)
- 1.4 Pourcentage de la population résidente concernée par le plan d'exposition au bruit - trafic aérien, > 55 dB(A) (P)
- 1.5 Plaintes relatives au bruit par an (E)
- 1.6 Efforts de réduction du bruit par la Collectivité : % annuel d'agents de la police municipale recevant une formation sur la lutte contre le bruit + linéaire de voirie en zone 30 + % de conteneurs à verre performants (R)

Thème n°7 : Patrimoine naturel

- 7.1 Surface d'espaces verts publics par habitant en m² et en % de la surface (E)
- 7.2 Nombre d'arbres entretenus par le service jardins et espaces verts, nombre planté par an et km d'alignements d'arbres (E)
- 7.3 Pourcentage de la population résidant à moins de 100m et à moins de 500m d'un espace vert de proximité
- 7.4 Réseau vert en km (coulées vertes + allées piétonnes)
- 7.5 Biodiversité : nombre d'espèces remarquables (faune et flore) faisant l'objet d'une mesure de protection ou de conservation (E)
- 7.6 Pourcentage du territoire faisant l'objet de mesures réglementaires de protection (R)

- 7.7 Gestion différenciée des espaces verts : % des jardiniers recevant une formation, quantité de produits phytosanitaires utilisés par ha d'espace vert en litres, quantité moyenne d'engrais chimiques utilisés par ha d'espaces verts en kg, quantité moyenne de compost utilisée par ha en kg, consommation d'eau par ha par an en m3 (R)

Thème n°8 : Risques

- 8.1 Pourcentage du territoire potentiellement inondable (risque naturel) et population potentiellement exposée (E) – zones i1 et i2 du PLU
- 8.2 Pourcentage du territoire potentiellement inondable par rupture de barrage et population potentiellement exposée (E)
- 8.3 Pourcentage du territoire exposé au risque glissement de terrain et population potentiellement exposée (E)
- 8.4 Risque industriel en pourcentage du territoire faisant l'objet d'un PIG (projet d'intérêt général – zones t 1 à 4 du PLU) et population potentiellement exposée (E)
- 8.5 Risque transport de matières dangereuses : nombre de km de voies rapides préconisées, nombre de km de voies ferroviaires utilisées et nombre de km de canalisations de transport de gaz (E)
- 8.6 Actions de communication sur les risques mises en œuvre évaluées sur une échelle (R)

Thème n°9 : Sol / sous-sol

- 9.1 Pourcentage de la surface communale potentiellement imperméabilisée (estimation) (P)
- 9.2 Nombre de sites pollués répertoriés dans le BASOL (E) et leur situation
- 9.3 Nombre d'anciens sites industriels répertoriés dans le BASIAS (E)

Empreinte écologique : nombre d'hectares globaux par habitant et par an

COMMENTAIRES / REMARQUES

L'échelle d'évaluation des actions municipales n'est pas du tout claire sur son mode d'élaboration ! Indicateurs assez peu rapportés, sauf éventuellement aux habitants : très souvent présentés en chiffres absolus car cette banque n'a pas d'objectif comparatif. 49 indicateurs utilisés sur la base respect. Plusieurs thèmes de la base respect manquent à l'appel : paysage urbain, habitat. Le thème engagement mutuel sur l'environnement est partiellement intégré aux autres thèmes.

2. Le tableau de bord de l'Agenda 21

Le tableau de bord de l'Agenda 21 distingue deux types d'indicateurs : des indicateurs de suivi (d'actions Agenda 21) et des indicateurs d'état concernant les enjeux. Nous n'avons rapporté ici que certains indicateurs plus intéressants.

Thème n°1 : Concertation et participation citoyenne

exemples d'indicateurs de suivi : nombre de membres, de réunions, de guides édités, d'outils d'expression, de connexions par jour sur le site, de visiteurs, de pétitionnaires...

- Nombre de réunions des commissions consultatives de quartier
- Part des supports de communication municipaux consacrés au DD

Thème n°2 : Éducation, pédagogie et communication autour du DD

exemples d'indicateurs de suivi : nombre d'élèves, d'écoles impliqués, part des élèves impliqués, nombre de participants, nombre de balades organisées, nombre de projets de jardins partagés, nombre de CLAE participants..

Thème n°3 : Évaluation du DD

- Nombre de téléchargements par an de la publication municipale *Observatoire de l'environnement*
- Nombre de jours par valeur de l'indice ATMO
- Émissions de CO2 sur le territoire municipal
- Pathologies liées à la qualité de l'air (indicateur peu clair)

Thème n°4 : Eco-construction et aménagement durable

- Nombre de bâtiments publics sur lesquels s'appliquent le référentiel municipal de qualité environnementale ; part des nouveaux bâtiments construits
- nombre de chartes voiries et réseaux divers signées
- nombre de ZAC en démarche environnementale et nombre des constructions concernées à l'intérieur de ces ZAC
- densité urbaine
- autorisations d'urbanisme
- nombre de sites classés et inscrits

Thème n°5 : déplacements

- nombre de quartiers bénéficiaires du plan local de stationnement
- nombre d'élèves impliqués dans des pédibus et de parents accompagnateurs
- nombre de places de stationnement
- nombre de stationnements handicapés
- nombre de procès-verbaux de stationnement
- évolution de la surface du plateau piétonnier
- nombre de déplacements par jour et par habitant
- répartition modale des déplacements
- nombre de voyages en transports en commun par an
- part modale de l'accès au centre-ville
- linéaires de voies en site propre en km (métro compris)

Thème 6 : Vélo

- nombre de discontinuités identifiées dans le réseau d'itinéraires cyclables
- nombre de vélos-stations et de vélos disponibles
- linéaire cyclable par typologie : cheminements, trottoirs, couloirs bus autorisés, bandes cyclables à contre-sens, bandes cyclables sur chaussée, pistes en site propre, fléchage, contre-allées
- nombre d'accidents par type d'utilisateur ; proportion d'accident par type de moyen de transport, nombre de locations de vélos à Toulouse
- nombre d'arceaux vélo d'attache

Thème n°7 : Énergie, air et climat

- nombre de litres de carburant consommés par les véhicules municipaux
- nombre de logements raccordés au réseau SETMI
- nombre de chauffe-eau solaires individuels et par de capteurs en m²

Thème n°8 : Eau

- nombre de bâtiments publics équipés de dispositifs d'économie de l'eau
- nombre d'opérations d'urbanisme intégrant le cycle de l'eau

Thème n°9 : Patrimoine naturel

Thème n°10 : Déchets et propreté urbaine

suivi : nombre d'autocollants, de bons d'achat distribués...

Thème n°11 : Risques, nuisances et santé publiques

- nombre de plaintes, de dossiers déposés et de demandes d'information concernant les champs électromagnétiques.
- nombre de mouvements aériens selon les heures de la journée
- population en situation d'obésité

Thème n°12 : Habitat / Logement

- nombre de dossiers aidés en prêt à taux 0
- nombre de logements étudiants en projet dans les ZAC
- nombre de nouveaux logements sociaux par an
- nombre de logements réhabilités dans le cadre d'une OPAH
- taux de vacance des logements
- densité de logements : nombre de logements par ha et nombre de personnes dans le logement
- proportion de logements sociaux
- prix de vente des appartements anciens
- évolution du loyer moyen

Thème n°13 : Action sociale

- nombre de places d'accueil en petite enfance
- part des plus de 60 ans
- nombre de places d'accueil pour personnes en difficulté
- nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté par tranche d'âge

Thème n°14 : Culture, sports et loisirs

- nombre d'abonnés carte toulouse culture
- nombre de prêts en médiathèque
- nombre d'activités socio-culturelles
- nombre d'inscrits dans les équipements sportifs

Thème n°15 : Activité économique et emploi

- nombre de demandeurs d'emploi en zone franche urbaine
- salaire annuel moyen net : h/f
- évolution du nombre d'entreprises
- nombre d'entreprises certifiées ISO 14 001
- surfaces commerciales en m²

Thème n°16 : Coopération décentralisée

Thème n°17 : Exemplarité des agents municipaux

- émissions de CO2 des véhicules municipaux

Thème n°18 : Eco-gestion des services et bâtiments municipaux

Thème n°19 : Sites exemplaires

- gestion durable des bâtiments municipaux : eau, déchets, déplacements, énergie

Thème n°20 : E-administration

Thème n°21 : Marchés publics

- nombre et montant des marchés publics intégrant des critères sociaux et environnementaux

COMMENTAIRES / REMARQUES

Il est difficile de lire cette publication et de repérer des indicateurs de développement durable car ce ne sont pas vraiment des indicateurs qui sont présentés là. Les indicateurs par action sont assez gênants : cela renforce leur nombre et ils présentent le plus souvent un caractère très artificiel et inintéressant. Les

graphiques ne sont pas évidents à lire. Les indicateurs de suivi et d'état sont souvent les mêmes : pourquoi les répéter ? Aucune information disponible sur les modes de collecte utilisés. On voit mal la différence entre les indicateurs de suivi et les indicateurs d'état, mis à part le fait que la mise en page est très différente. Fragmentation de l'organisation de la banque d'indicateurs en une multitude de thèmes. Pourquoi consacrer un thème entier au vélo ? D'autres thèmes sont sous-traités. Base très détaillée. Nombre d'indicateurs d'état sont identiques aux indicateurs environnementaux. Certes, c'est le risque mais il aurait pu être mieux évité. Banque d'indicateurs vraiment réalisée pour coller à l'Agenda 21 et le mettre en valeur sans souci de donner un cadre général, permettant d'éventuelles comparaisons.

V – Organismes de recherche et associations

25. LES INDICATEURS DE YALE ET COLUMBIA

I – Indice de performance environnementale : Environmental Performance Index (EPI)

- 1 - **Nom exact** : environmental performance index
- 2 - **Source bibliographique** : les dossiers de l'IFEN, n°11, janvier 2008 ; www.epi.yale.edu
- 3 - **Date et contexte de production de l'outil** : 2006
- 4 – **Référentiel théorique de construction** : ESI
- 5 – **Objectif de l'outil** : benchmarking, baromètre de performance politique
- 6 – **Objet / domaine étudié** : état de l'environnement / environnement
- 7 - **Forme de l'outil** : Indice synthétique agrégé complexe (avec pondération)
- 8 – **Organisation de l'outil** : 2 objectifs, 6 thèmes
- 9 - **Nombre d'indicateurs** : 25
- 10 - **Échelle / territoire d'application** : nationale / monde
- 11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** :

LISTE DES INDICATEURS

Objectif n°1 : Santé environnementale

1. Santé environnementale	1.1 Poids des maladies environnementales	1.1.1 Incapacité ajustée aux années de la vie lié au poids environnemental de la maladie Années de vie perdues pour 1000 habitants
	1.2 Eau (effets sur les humains)	1.2.1 Accès à des conditions sanitaires adéquates en % 1.2.2 Pourcentage de la population ayant accès à une eau potable améliorée
	1.3 Pollution de l'air (effets sur les humains)	1.3.1 Qualité de l'air intérieur : % de la population utilisant du charbon ou du bois 1.3.2 Concentration de PM10 dans les zones urbaines en fonction du poids de la population (<i>population weighted</i>) 1.3.3 Ozone Local : Population exposée toutes les heures à des hauts niveaux de pollution à l'ozone >

85 ppm

Objectif n°2 : Vitalité des écosystèmes

2.1 Pollution de l'air (effets sur les écosystèmes)	1.4.1 Ozone régional : Exposition au-delà de 40 ppm dans la journée au printemps en heures d'excès par km ² 1.4.2 Émissions de SO ₂ par <i>land area</i> peuplé						
2.2 Eau	2.2.1 Indice de la qualité de l'eau (oxygène dissous, conductivité électrique, PH, phosphore, nitrogène, nitrates + nitrites) 2.2.2 Stress hydrique : % du territoire national connaissant des stress hydriques (prélèvements supérieurs à 40% du stock disponible)						
2.3 Biodiversité et habitat	2.3.1 Indice de risque de conservation : ratio des terres protégées sur les terres converties par biome 2.3.2 Conservation effective : pourcentage des habitats effectivement conservés par biome 2.3.3 Protection des habitats critiques : pourcentage de l'Alliance pour zéro extinction 2.3.4 Zones marines protégées : pourcentage de ZEE protégée						
2.4 Ressources naturelles productives	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="435 1025 699 1126">2.4.1 Forêt</td> <td data-bbox="699 1025 1441 1126">2.4.1.1 Changement dans le volume du stock de croissance en m³ par ha</td> </tr> <tr> <td data-bbox="435 1126 699 1272">2.4.2 Pêche</td> <td data-bbox="699 1126 1441 1272">2.4.2.1 Indice de chaîne trophique marine 2.4.2.2 Intensité de la pêche au chalut : % de la ZEE pêchée au chalut</td> </tr> <tr> <td data-bbox="435 1272 699 1496">2.4.3 Agriculture</td> <td data-bbox="699 1272 1441 1496">2.4.3.1 Stress lié à l'irrigation 2.4.3.2 Subventions agricoles 2.4.3.3 Intensité des terres de culture 2.4.3.4 Zones de terre brûlée 2.4.3.5 Degré de réglementation des pesticides toxiques</td> </tr> </table>	2.4.1 Forêt	2.4.1.1 Changement dans le volume du stock de croissance en m ³ par ha	2.4.2 Pêche	2.4.2.1 Indice de chaîne trophique marine 2.4.2.2 Intensité de la pêche au chalut : % de la ZEE pêchée au chalut	2.4.3 Agriculture	2.4.3.1 Stress lié à l'irrigation 2.4.3.2 Subventions agricoles 2.4.3.3 Intensité des terres de culture 2.4.3.4 Zones de terre brûlée 2.4.3.5 Degré de réglementation des pesticides toxiques
2.4.1 Forêt	2.4.1.1 Changement dans le volume du stock de croissance en m ³ par ha						
2.4.2 Pêche	2.4.2.1 Indice de chaîne trophique marine 2.4.2.2 Intensité de la pêche au chalut : % de la ZEE pêchée au chalut						
2.4.3 Agriculture	2.4.3.1 Stress lié à l'irrigation 2.4.3.2 Subventions agricoles 2.4.3.3 Intensité des terres de culture 2.4.3.4 Zones de terre brûlée 2.4.3.5 Degré de réglementation des pesticides toxiques						
2.5 Changement climatique	2.5.1 Émissions de GES par habitant en t eq CO ₂ 2.5.2 Émissions de GES par kwh d'énergie produite 2.5.3 Emissions de carbone du secteur industriel, divisé par les GDP industriels						

En 2003 :

1. Mortalité infantile
2. Pollution de l'air dans l'habitat
3. Eau potable
4. Système sanitaire adapté
5. Les particules urbaines
6. L'ozone régional
7. La consommation d'eau
8. La protection de la nature

9. La protection d'une zone écologique
10. Le taux de coupe du bois
11. Les subventions agricoles
12. La surpêche
13. L'efficacité énergétique
14. Les énergies renouvelables
15. Le rapport CO2 / PNB

II – Indice de durabilité environnementale : Environmental Sustainability Index (ESI)

1 - Nom exact : environmental sustainability index

2 - Source bibliographique : les dossiers de l'IFEN, n°11, janvier 2008 ; www.yale.edu/esj

3 - Date et contexte de production de l'outil : 2000

4 – Référentiel théorique de construction :

5 - Objectif de l'outil : benchmarking

6 – Objet / domaine étudié : situation environnementale / environnement

7 - Forme de l'outil : Indice synthétique agrégé

8 – Organisation de l'outil : 5 thèmes

9 - Nombre d'indicateurs : 21 à partir de 76 variables

10 - Échelle / territoire d'application : nationale / monde

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base :

LISTE DES INDICATEURS

1. Systèmes environnementaux	1.1 Qualité de l'air	1.1.1 Concentration de NO2 par rapport à la population urbaine (<i>urban population weighted NO2 concentration</i>) 1.1.2 Concentration de SO2 par rapport à la population urbaine 1.1.3 Concentration de TSP par rapport à la population urbaine 1.1.4 Pollution de l'air intérieur lié à l'usage du charbon, du bois (<i>solid fuel</i>)
	1.2 Biodiversité	1.2.1 Pourcentage du territoire national dans des écorégions (<i>ecoregions</i>) menacées 1.2.2 Part des espèces d'oiseaux menacées sur le nombre d'espèces d'oiseaux connues dans le pays 1.2.3 Part des espèces de mammifères menacées sur le nombre d'espèces de mammifères connues dans le pays 1.2.4 Part des espèces d'amphibiens menacées sur le nombre d'espèces d'amphibiens connues dans le pays 1.2.5 Indice de biodiversité national
	1.3 Terre	1.3.1 Part de terres avec un impact anthropique (<i>anthropogenic</i>) très faible 1.3.2 Part de terres avec un impact anthropique très fort
	1.4 Qualité de l'eau	1.4.1 Concentration d'oxygène dissous

		1.4.2 Conductivité électrique 1.4.3 Concentration de phosphore 1.4.4 Solides en suspension
	1.5 Quantité d'eau	1.5.1 Disponibilité en eau douce par habitant 1.5.2 Disponibilité d'eau souterraine par habitant
2. Réduire les stress environnementaux	2.1 Réduction de la pollution de l'air	2.1.1 Émissions anthropiques de NOx par <i>land area</i> peuplé 2.1.2 Émissions anthropiques de SO2 par <i>land area</i> peuplé 2.1.3 Émissions anthropiques de VOC par <i>land area</i> peuplé 2.1.4 Véhicules utilisés par <i>land area</i> peuplé
	2.2 Réduction du stress des écosystèmes	2.2.1 Moyenne annuelle des taux de variation de la couverture forestière de 1990 à 2000 2.2.2 Excès d'acidification provenant des dépôts anthropiques de soufre
	2.3 Réduction de la pression démographique	2.3.1 Pourcentage de changement dans les projections démographiques de 2004 à 2050 2.3.2 Taux de fertilité total
	2.4 Réduction des déchets et des pressions liées à la consommation	2.4.1 Empreinte écologique par tête 2.4.2 Taux de recyclage des déchets 2.4.3 Production de déchets dangereux
	2.5 Réduction des stress hydriques	2.5.1 Émissions de polluants industriels <i>organic</i> de l'eau par eau douce disponible 2.5.2 Consommation d'engrais par hectare de terre cultivée 2.5.3 Consommation de pesticide par hectare de terre cultivée 2.5.4 Part du territoire sous stress hydrique important
	2.6 Gestion des ressources naturelles	2.6.1 Productivité de la surpêche 2.6.2 Pourcentage de la surface forestière gérée durablement 2.6.3 Étude du forum économique mondial sur les subventions 2.6.4 Zones salinisées par l'irrigation sur le total des terres cultivées 2.6.5 Subventions agricoles
	3. Réduction de la vulnérabilité humaine	3.1 Santé environnementale
3.2 Subsistance humaine de base		3.2.4 Pourcentage de la population souffrant de sous-nutrition 3.2.5 Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée
3.3 Réduire la vulnérabilité aux catastrophes d'origine naturelle		3.3.1 Nombre moyen de décès dans les inondations, les cyclones tropicaux et les sécheresses, par million d'habitants 3.3.2 Indice d'exposition aux aléas environnementaux

4. Capacité sociale et institutionnelle	4.1 Gouvernance environnementale	<p>4.1.1 Écart entre le prix de l'essence et la moyenne mondiale</p> <p>4.1.2 Mesure de la corruption</p> <p>4.1.3 Efficacité du gouvernement</p> <p>4.1.4 Proportion protégée du territoire</p> <p>4.1.5 Étude du forum économique mondial sur la gouvernance</p> <p>4.1.6 Autorité de la loi (<i>rule of law</i>)</p> <p>4.1.7 Initiatives locales d'Agenda 21 par million de personne</p> <p>4.1.8 Libertés civiles et politiques</p> <p>4.1.9 Pourcentage de variables manquantes dans le tableau de bord CGSDI « De Rio à Jo'burg »</p> <p>4.1.10 Organisations membres de l'UICN par million d'habitants</p> <p>4.1.11 Création de connaissances en science, technologie et politique environnementale</p> <p>4.1.12 Mesure de la démocratie</p>
	4.2 Eco-efficience	<p>4.2.1 Efficience énergétique</p> <p>4.2.2 Production d'énergie renouvelable et hydroélectrique en pourcentage de la consommation totale d'énergie</p>
	4.3 Réactivité du secteur privé	<p>4.3.2 Moyenne des taux de <i>Innovest EcoValue</i> des entreprises domiciliées dans le pays</p> <p>4.3.3 Nombre d'entreprises certifiées ISO 14001 par million de \$</p> <p>4.3.4 Étude du forum économique mondial sur l'innovation dans le secteur privé environnemental</p> <p>4.3.5 Participation au programme de soin responsable (<i>responsible care</i>) de l'association des industriels de la chimie</p>
	4.4 Science et technologie	<p>4.4.1 Indice d'innovation</p> <p>4.4.2 Indice d'accès <i>digital</i></p> <p>4.4.3 Taux féminin d'éducation primaire complète</p> <p>4.4.4 Taux brut d'inscription (<i>enrollment</i>) dans le tertiaire</p> <p>4.4.5 Nombre de chercheurs par million d'habitants</p>
5. Gestion globale (<i>global stewardship</i>)	5.1 Participation aux efforts de coopération internationale	<p>5.1.1 Nombre de membres d'ONG environnementale</p> <p>5.1.2 Contribution à des fonds bilatéraux et internationaux d'aide environnementale et au développement</p> <p>5.1.3 Participation à des accords environnementaux internationaux</p>
	5.2 Émissions de gaz à effet de serre	<p>5.2.1 Émissions de carbone par million de US \$ GDP</p> <p>5.2.2 Émissions de carbone par tête</p>
	5.3 Réduire les pressions environnementales transfrontalières	<p>5.3.1 Export de SO₂</p> <p>5.3.2 Import de biens polluants et de matériaux bruts en pourcentage du total des importations de biens et de services</p>

26. LES INDICATEURS RESPECT

- 1 - **Nom exact** : Banque d'indicateurs opérationnels de développement durable de l'association R.E.S.P.E.C.T (Référentiel d'Evaluation et de Suivi des Politiques Environnementales des Collectivités Territoriales)
- 2 - **Source bibliographique** : www.respect.asso.fr (site en panne ?)
- 3 - **Date et contexte de production de l'outil** : 2000. Création de l'association en réponse à l'appel à projet du programme Life III de la Commission Européenne. Objectif de l'association : accompagnement des collectivités locales en fournissant une méthodologie d'élaboration d'indicateurs de DD
- 4 - **Référentiel théorique de construction** : modèle PER (pression-état-réponse) de l'OCDE
- 5 - **Objectif de l'outil** : monitoring de durabilité environnementale
- 6 - **Objet / domaine évalué** : état de l'environnement / durabilité environnementale
- 7 - **Forme de l'outil** : Banque d'indicateurs
- 8 - **Organisation de l'outil** : 10 thèmes ; indicateurs déclinés en 3 variables : pressions / état / réponse
- 9 - **Nombre d'indicateurs** : 73
- 10 - **Échelle / territoire d'application** : locale / collectivités locale France ; mis en œuvre (entre autres) à Ivry sur Seine, Montreuil, Toulouse.
- 11 - **Méthodologies employées pour renseigner la base** : chaque commune est libre d'adapter les indicateurs à sa façon

Le modèle Pression-Etat-Réponse (extrait de Observatoire de l'environnement Toulouse 2008)



Le cadre analyse Pression-Etat-Réponse

LISTE DES INDICATEURS

Thème n°1 : AIR (9 indicateurs)

- 1.1 Bilan d'émissions atmosphériques
- 1.2 Impact éco-toxique potentiel des émissions (effet local)
- 1.3 Impact potentiel d'acidification
- 1.4 Effet de serre potentiel (effet global)
- 1.5 Pollution soufrée
- 1.6 Pollution azotée
- 1.7 Pollution par les poussières
- 1.8 Pollution photo-chimique
- 1.9 Épisodes extrêmes de pollution atmosphérique

Thème n°2 : BRUIT (4 indicateurs)

- 2.1 Infrastructures routières bruyantes
- 2.2 Population résidente exposée au bruit des déplacements routiers
- 2.3 Plaintes relatives au bruit
- 2.4 Effort interne de réduction du bruit par la collectivité

Thème n°3 : CADRE DE VIE (17 indicateurs)

3.1 Paysage urbain	3.1.1 Propreté de la ville
	3.1.2 Évolution de l'urbanisation
	3.1.3 Mixité des fonctions urbaines
	3.1.4 Zones à requalifier
	3.1.5 Esthétique urbaine
	3.1.6 Affichage publicitaire
3.2 Habitat	3.2.1 Conformité de l'habitat
	3.2.2 Pollution des bâtiments publics par l'amiante
	3.2.3 Protection du patrimoine bâti
	3.2.4 Amélioration de l'habitat
3.3 Patrimoine naturel	3.3.1 Diversité biologique
	3.3.2 Végétalisation
	3.3.3 Protection du patrimoine naturel
	3.3.4 Mesures agri-environnementales dans les espaces ruraux
	3.3.5 Gestion raisonnée des espaces verts urbains
	3.3.6 Accessibilité potentielle des espaces publics de proximité
	3.3.7 Réseaux de cheminements verts

Thème 4 : DECHETS (5 indicateurs)

- 4.1 Quantité collectée de déchets
- 4.2 Traitement des déchets
- 4.3 Performance de la récupération des matériaux issus des ordures ménagères
- 4.4 Traitement thermique des déchets (UIOM : usine d'incinération des ordures ménagères)
- 4.5 Efforts internes de la collectivité pour la maîtrise des déchets

Thème 5 : DEPLACEMENTS (4 indicateurs)

- 5.1 Répartition modale des déplacements
- 5.2 Fréquentation des transports en commun
- 5.3 Utilisation du vélo en ville
- 5.4 Actions d'exemple pour des déplacements moins polluants

Thème 6 : EAU (11 indicateurs)

- 6.1 Consommation d'eau potable
- 6.2 Qualité de la ressource pour l'eau potable
- 6.3 Qualité globale des eaux douces et saumâtres de surface
- 6.4 Qualité des eaux de baignade

- 6.5 Qualité de l'eau distribuée
- 6.6 Disponibilité de la ressource
- 6.7 Sécurité d'approvisionnement en eau potable
- 6.8 Dépollution par le système collectif d'assainissement des eaux usées
- 6.9 Rendement du réseau de distribution d'eau potable
- 6.10 Prix de l'eau
- 6.11 Consommation d'eau potable par la collectivité

Thème 7 : ENERGIE (7 indicateurs)

- 7.1 Énergie totale consommée sur le territoire par vecteur
- 7.2 Énergie totale consommée sur le territoire par secteur
- 7.3 Consommation totale d'énergie par la collectivité par vecteur
- 7.4 Consommation totale d'énergie par la collectivité par secteur
- 7.5 Production d'énergie renouvelable locale
- 7.6 Part des énergies renouvelables consommées par la collectivité
- 7.7 Montrer l'exemple pour les économies d'énergie

Thème 8 : RISQUES (6 indicateurs)

- 8.1 Évènements déjà vécus par la collectivité
- 8.2 Étendue des zones d'aléas
- 8.3 Population concernée par les aléas
- 8.4 Niveau de risque sur la collectivité basé sur la population
- 8.5 Communication sur les risques
- 8.6 Mesures préventives et prise en compte du risque

Thème 9 : SOL / SOUS-SOL (4 indicateurs)

- 9.1 Imperméabilisation des sols
- 9.2 Suivi de la connaissance des sols pollués sur la collectivité
- 9.3 Suivi de la réhabilitation des sols pollués sur la collectivité
- 9.4 Consommation directe et indirecte de produits phytosanitaires et fertilisants de synthèse de la collectivité.

Thème 10 : Engagement mutuel pour l'environnement (6 indicateurs)

- 10.1 Information et sensibilisation du public
- 10.2 Éducation des scolaires à l'environnement
- 10.3 Actes environnementaux de la collectivité
- 10.4 Soutien à la vie associative locale
- 10.5 Plaintes reçues sur l'environnement
- 10.6 Consultation du public

COMMENTAIRES / REMARQUES SUR CES INDICATEURS

Organisation très simple et donc très accessible. Cependant c'est simpliste : indicateurs manquent de précision et on ne voit pas bien comment ils sont calculés. Souvent la formulation est bien trop vague Batteries d'indicateurs presque uniquement environnementale.

27. LES INDICATEURS DU PROGRAMME D2RT

1 - Nom exact : Référentiel d'indicateurs territoriaux de développement durable

2 - Source bibliographique : Benhayoun G., Moustier E., Lazzeri Y., « Elaboration d'un référentiel d'indicateurs territoriaux de développement durable » in Lazzeri Y. (dir.), 2006, *Les indicateurs territoriaux de développement durable. Questionnements et expériences*, Paris, l'Harmattan, pp. 191-209

3 - Date et contexte de production de l'outil : 2006. Indicateurs élaborés dans le cadre du programme de recherche politiques territoriales et développement durable

4 – Référentiel théorique de construction :

5 - Objectif de l'outil : diagnostic, monitoring environnemental

6 – Objet / domaine évalué : évolution territoriale / développement durable

7 - Forme de l'outil : banques d'indicateurs

8 – Organisation de la batterie : 6 finalités et 23 thèmes

9 - Nombre d'indicateurs : 40 indicateurs prioritaires, 34 indicateurs préconisés

10 - Échelle / territoire d'application : niveau infra-national, EPCI (établissement public de coopération intercommunale) / France. Testé sur la communauté d'agglomération du pays d'Aix

11 - Méthodologies employées pour renseigner la base : en concertation avec la CA d'Aix, qui doit renseigner elle-même la batterie d'indicateurs ainsi constituée (29 indicateurs / 40 lors de la remise du rapport final)

LISTE DES INDICATEURS

Finalité n°1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Objectifs	Indicateurs prioritaires	Indicateurs préconisés
1.1 Maîtriser les GES	1.1.1 Émissions en tonnes équivalent pétrole	
1.2 Maîtriser la demande d'énergie et promouvoir les énergies renouvelables	1.2.1 Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de l'EPCI 1.2.2 Évolution du nombre de GWh produits en électricité renouvelable sur le territoire (par source d'énergie)	1.2.3 Évolution de la consommation finale d'énergie par secteur d'activité (agriculture, transports, industrie, résidentiel, tertiaire) 1.2.4 Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie (en équivalent puissance installée)

Finalité n°2 : Préservation de la biodiversité, protection et gestion des milieux et des ressources

2.1 Réduire et valoriser les déchets	2.1.1 Quantité de déchets ménagers collectés par habitant 2.1.2 Taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés (par mode de valorisation)	
2.2 Préserver les milieux naturels	2.2.1 Taux d'occupation artificielle des sols	2.2.2 Taux de surface occupée par les sols et sites pollués ou potentiellement pollués
2.3 Réduire / Maîtriser la consommation d'eau	2.3.1 Quantité d'eau potable consommée par habitant	2.3.2 Taux de rendement du réseau de distribution d'eau potable

Finalité n°3 : Accès à une bonne qualité du cadre de vie

3.1 Réduire / Maîtriser la pollution de l'air	3.1.1 Occurrence de l'indice ATMO médiocre à très mauvais 3.1.2 Proportion de véhicules sobres détenus par les communes et l'EPCI	3.1.3 Nombre d'occurrence des sous-indices ATMO médiocres à très mauvais 3.1.4 Part de la population résidente potentiellement exposée à des teneurs supérieures aux valeurs limites 3.1.5 Km parcourus par des bus propres (électriques, équipés de filtre à particules, conformes aux normes Euro) rapportés au total des km parcourus par les bus
3.2 Permettre l'accès à une eau de qualité	3.2.1 Taux de non-conformité des eaux potables distribuées	
3.3 Réduire / Maîtriser les nuisances sonores	3.3.1 Nombre de points noirs du bruit	3.3.2 Population résidente potentiellement exposée aux nuisances sonores / population totale
3.4 Entretien et améliorer les espaces verts	3.4.1 Évolution de la superficie d'espaces verts publics aménagés	
3.5 Promouvoir la diversité des modes de transport	3.5.1 Taux de déplacements en voiture particulière	3.5.2 Évolution du nombre de voyages en transports collectifs 3.5.3 Évolution du nombre d'abonnés (hors scolaires et étudiants) dans les transports collectifs 3.5.4 Nombre de km de pistes cyclables 3.5.5 Taux d'entreprises ayant réalisé un PDE
3.6 Prévenir et maîtriser les risques naturels et technologiques	3.6.1 Densité de population en zone de PPR	3.6.2 Taux de surface des zones en PPRI
3.7 Améliorer la sécurité des personnes	3.7.1 Nombre de crimes et de délits déclarés pour 1000 habitants	

Finalité n°4 : Emploi, cohésion sociale et solidarité

4.1 Favoriser l'inclusion sociale et l'accès à l'emploi	4.1.1 Inégalités de chômage 4.1.2 Taux de croissance de l'emploi salarié marchand 4.1.3 Revenu médian 4.1.4 Rapport interdécile du revenu	4.1.5 Taux d'emploi des actifs handicapés 4.1.6 Inégalités locales de pauvreté : indicateur de pauvreté monétaire, soit par quartier, soit global (indicateur de Gini, base quartier) 4.1.7 Taux de chômage dans les ZUS
4.2 Favoriser l'accès à un logement décent	4.2.1 Proportion de logements indignes 4.2.2 Évolution du prix du m ² à la location	4.2.3 Taux de réhabilitation du nombre de logements

<p>4.3 Favoriser l'accès aux services urbains (soins, loisirs, transports)</p>	<p>4.3.1 Temps d'accès aux services d'urgence</p> <p>4.3.2 Temps d'attente pour obtenir une place en crèche</p> <p>4.3.3 Proportion de points d'arrêt accessibles aux personnes à mobilité réduite</p> <p>4.3.4 Nombre de km par habitant parcourus par les transports collectifs</p> <p>4.3.5 Part des dépenses culturelles et sportives dans les dépenses totales des communes et de l'EPCI (par destination : fonctionnement ou investissement)</p>	<p>4.3.6 Proportion de lieux publics aux normes d'accessibilité pour les handicapés</p>
<p>4.4 Renforcer la coopération décentralisée</p>	<p>4.4.1 Part du budget des communes et de l'EPCI affectée à la coopération décentralisée</p>	

Finalité n°5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

<p>5.1 Favoriser la compétitivité et l'attraction des territoires</p>	<p>5.1.1 Taux d'emploi dans les entreprises de haute technologie</p> <p>5.1.2 Evolution du nombre d'établissements</p> <p>5.1.3 Evolution de la fréquentation touristique</p> <p>5.1.4 Nombre de m² de bureaux disponibles</p>	<p>5.1.5 Nombre d'emplois créés grâce aux pépinières d'entreprises</p> <p>5.1.6 Rapport emploi haute technologie / faible technologie</p> <p>5.1.7 Disponibilité des terrains à vocation économique</p> <p>5.1.8 Suivi de l'évolution de l'emploi liés aux grands équipements de recherche (type ITER) et aux pôles de compétitivité</p>
<p>5.2 Prévenir le risque économique</p>	<p>5.2.1 Indicateur synthétique de fragilité économique</p>	<p>5.2.2 Taux de jeunes sortis sans qualification</p>
<p>5.3 Promouvoir une production moins polluante</p>	<p>5.3.1 Nombre d'établissements certifiés ISO 14001 et EMAS</p> <p>5.3.2 Taux de contrats agriculture durable</p>	<p>5.3.3 Taux d'opérations de construction QEB (qualité environnementale des bâtiments) pour la structure intercommunale et les principales communes</p> <p>5.3.4 Part des surfaces agricoles d'exploitation bio</p> <p>5.3.5 Taux de superficie des zones d'activité engagées dans une démarche environnementale dont celles certifiées</p> <p>5.3.6 Appui de l'EPCI à la recherche pour le développement durable</p>
<p>5.4 Promouvoir une consommation</p>	<p>5.4.1 Part des achats publics éthiques de l'EPCI</p>	<p>5.4.2 Participation au réseau « collectivité territoriale et consommation éthique »</p>

éthique et responsable		5.4.3 Part des achats de produits éthiques et équitables dans l'agglomération
------------------------	--	---

Finalité transversale : gouvernance

6.1 Initiative des collectivités locales à l'appui d'action 21	6.1.1 Part du budget de l'EPCI affecté au pilotage d'un Agenda 21 local	6.1.2 Suivi annuel d'une charte de l'environnement
6.2 Démocratie et participation	6.2.1 Réalisation d'un tableau de bord du développement durable 6.2.2 Part du budget de l'EPCI destiné à l'aide aux associations 6.2.3 Nombre de dossiers soumis au Conseil de développement	6.2.4 Taux de remplissage des indicateurs 6.2.5 Communication et mise à disposition des indicateurs auprès de la population 6.2.6 Enquête de satisfaction
6.3 Solidarité interterritoriale	6.3.1 Nombre d'engagements de la collectivité sur des projets communs de développement durable	6.3.2 Niveau de coopération de la collectivité avec d'autres collectivités sur des projets communs de développement durable (1-3)

COMMENTAIRES / REMARQUES

Un objectif entièrement consacré à lutte contre global change : intéressant. Ainsi la définition la plus étroite du DD est respectée. J'ai du mal à appréhender les indicateurs économiques : ils ne me convainquent pas sauf 5.3 Les indicateurs sociaux sont également peu convaincants, sauf pour les handicapés. Une base équilibrée et riche, avec un certain nombre d'indicateurs originaux et très intéressants. L'organisation est très intéressante.

FICHE – INDICATEUR 1

Émissions de GES par secteur, par habitant, par an, en tequiCO2

Echelle(s) de la base : commune/intercommunalité, quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui fait face au changement climatique

A. Description

- Définition : Emissions de gaz à effet de serre par secteur, par habitant, par an, en tonnes équivalent CO2. Il s'agit de calcul la quantité de gaz à effet de serre émis par les diverses activités humaines et qui seraient responsables du changement climatique.
- Pertinence : Cet indicateur est plus large que celui qui ne concerne que les émissions de CO2 : il est donc plus satisfaisant. Il comprend en effet les émissions de 6 gaz à effet de serre qui ont été identifiés dans le protocole de Kyoto comme responsables du changement climatique.
- Objectif(s) : Il s'agit de quantifier les apports territoriaux au changement climatique mais aussi de mesurer une diminution des émissions au cours du temps. Cette diminution serait le signe d'une efficacité des actions d'atténuation du changement climatique.
- Type d'indicateur : indicateur de pression
- Mode de calcul : les émissions de gaz autres que le carbone sont rapportés à celui-ci
- Mode d'expression : rapporté à l'habitant, par secteur, par an
- Valeur ou évolution, unité : en tonnes équivalent CO2
- Référence de l'indicateur : OCDE, ONUSD, IQVB IAURIF, Lisbonne, SEDD, SNDD, EPI et ICE.
- Observations : cet indicateur est un grand classique des banques d'indicateurs qui le comprennent presque tous, avec celui des émissions de CO2.

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateur de température, de qualité de l'air, de consommation énergétique
- Limites d'utilisation de l'indicateur : Ce indicateur est l'un des seuls moyens d'approcher la participation d'un territoire au changement climatique. Les 6 gaz identifiés ne sont pas forcément les principaux responsables d'un changement climatique qui n'est pas accepté unanimement. D'autres gaz jouent un rôle majeur, comme la vapeur d'eau, sur lesquels les connaissances scientifiques ne sont pas encore suffisantes.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : inventaire Coralie, inventaire régional des émissions
- Organismes producteurs : CITEPA
- Qualité et fiabilité des données sources : moyenne. Données pour 1999, 2004 et à partir de 2007 disponibilité annuelle
- Échelle territoriale disponible : commune, intercommunalité

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Emissions de CO2 en tonnes par habitant, par an et par secteur (bilan Carbone de la ville de Paris)
- Emissions liées au chauffage (source : APUR)

FICHE – INDICATEUR 2

Température de surface

Echelle(s) de la base : commune/intercommunalité, quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui fait face au changement climatique

A. Description

- Définition : l'indicateur présente la mesure de la température de surface : moyenne annuelle (des stations communales ou de la station la plus proche), moyenne nocturne du mois le plus chaud de l'année, différentiel de température avec une station de lointaine banlieue servant de référent.
- Pertinence : Cet indicateur permet de mesurer l'un des effets du changement climatique en région parisienne, en l'occurrence le réchauffement. Il permet aussi d'apprécier le différentiel de température lié à l'îlot de chaleur urbain.
- Objectif(s) : L'objectif est surtout de mieux connaître les évolutions de la température en milieu urbain afin de mieux préparer l'adaptation au changement climatique, notamment les actions en matière de confort d'été. On pourrait également espérer voir une stagnation consécutive à une efficacité des mesures d'atténuation du changement climatique.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : mesure de la température dans les stations locales
- Valeur ou évolution, unité : °C
- Référence de l'indicateur : Urban Audit, base où l'on trouve aussi un certain nombre d'indicateurs permettant d'apprécier le climat urbain dans son ensemble.
- Observations : Il existe des liens entre le réchauffement et l'îlot de chaleur urbain, le réchauffement ayant des effets possibles sur l'îlot de chaleur urbain et l'îlot de chaleur urbain contribuant au réchauffement.

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : émissions de GES, surfaces et toits végétalisés, indicateurs de pollution atmosphérique
- Limites d'utilisation de l'indicateur : cette mesure de la température a des liens très complexes et relativement ténus avec le changement climatique. Il faut donc éviter de le surinterpréter.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : stations de St Germain des Prés, Montsouris, rue Villiers de l'Isle Adam (20e), Toussus le noble, le Bourget
- Organismes producteurs : Météo France
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur : quelques stations
- Échelle territoriale disponible : par station

FICHE – INDICATEUR 3

Surface de toits ou de murs végétaux

Echelle(s) de la base : commune/intercommunalité, quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui fait face au changement climatique

A. Description

- Définition : Cet indicateur est une mesure de la surface de toits et de murs végétaux
- Pertinence : Le milieu urbain est très minéral. Il n'est guère possible d'augmenter la surface végétalisée au sol de manière illimitée. En revanche, on peut l'augmenter sur les toits et sur les murs grâce à des techniques assez récentes. Les toits et les murs végétalisés constituent de plus en plus une image assez forte de la ville durable. Cet indicateur a été classé dans la ville durable qui fait face au changement climatique mais en réalité il peut prendre un caractère transversal puisqu'il améliore aussi le cadre de vie et dans une moindre mesure contribue à une plus grande biodiversité urbaine. Il témoigne aussi d'un changement des modes de vie.
- Objectif(s) : Il s'agit de mesurer une partie des efforts faits pour s'adapter au changement climatique, puisque les toits et les murs végétaux permettent d'améliorer le confort d'été en cas d'épisode caniculaire. Les toits et les murs végétaux sont susceptibles d'atténuer les effets des émissions de gaz à effet de serre en absorbant une petite partie. Ils renforcent la qualité du cadre de vie par leur esthétique et renforcent un peu la biodiversité. Ils constituent un bon outil de communication, très visuel, en faveur de la durabilité urbaine.
- Type d'indicateur : indicateur de réponse
- Mode de calcul : mesure sur le terrain ou sur image satellite, estimation
- Valeur ou évolution, unité : en m²
- Référence de l'indicateur : /
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : peu satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : surface d'espaces verts, température de surface
- Limites d'utilisation de l'indicateur : Les murs et toits végétalisés relèvent un peu de la mesure-phare en matière de durabilité urbaine. Il en existe assez peu ; ils sont compliqués et coûteux à mettre en place. Les murs sont extrêmement gourmands en eau (pour les techniques françaises).

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : mairie ?
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 4

Consommation finale d'énergie par secteur, par habitant, par vecteur, par an, en Gwh

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable dont les habitants changent leurs modes de vie

A. Description

- Définition : Cet indicateur est une mesure de la consommation finale d'énergie par secteur d'activité, rapportée au nombre d'habitants, par vecteur et par an. Il fait référence à l'énergie réellement utilisée, nette des pertes de distribution. Les énergies utilisées par les matières premières sont exclues. En revanche, il ne s'agit pas de l'énergie consommée directement par les habitants mais de l'énergie consommée pour le fonctionnement global du système urbain, avec tous ses utilisateurs.
- Pertinence : Cet indicateur permet d'apprécier l'évolution du changement des modes de vie vers plus d'économies d'énergies. Ces économies d'énergies sont dictées par un risque et par une menace : le risque de changement climatique et la menace d'épuisement des énergies fossiles conventionnelles et à un coût abordable fréquemment utilisées
- Objectif(s) : L'objectif est de constater une diminution de cette consommation.
- Type d'indicateur : indicateur de pression
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité : en Gwh / kwh (ou éventuellement en tonnes équivalent pétrole)
- Référence de l'indicateur : SEDD, TISSUE, ONUSD, MONET, IANUS
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs d'émissions, autres indicateurs de changement des modes de vie, indicateurs de production d'énergies renouvelables
- Limites d'utilisation de l'indicateur : cet indicateur pourrait être rapporté à la production, pour estimer les pertes de consommation. Il pourrait être plus détaillé, notamment sur les différents types de secteur

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : Enquête du MINEFI, Bilan Carbone ?
- Organismes producteurs : OREMIP, Direction générale de l'énergie et des matières premières, Observatoire de l'Energie, Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique complète ?
- Disponibilité de l'indicateur : ?
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Consommations de la collectivité uniquement

FICHE – INDICATEUR 5

Taux de motorisation

Echelle(s) de la base : départementale, communale / intercommunale ?

Conception de la ville durable : La ville durable dont les habitants changent leurs modes de vie

A. Description

- Définition : nombre de voitures de tourisme enregistrées par ménage ou éventuellement pour 1000 habitants
- Pertinence : Le taux de motorisation est un indicateur de déplacements pour le moins occasionnels si ce n'est fréquent en voiture. Il montre l'attachement des ménages à conserver une ou plusieurs voitures dans un milieu urbain où la possession d'une voiture personnelle n'est guère indispensable et même pas forcément pratique. Pour lutter contre les changements climatiques et les pollutions atmosphériques, pour anticiper la menace de l'extinction des sources d'énergies fossiles conventionnelles en évitant le recours à ce type d'énergie ou en limitant ce recours, il convient de limiter la dépendance des habitants à leur(s) voiture(s) personnelle(s). Finalement, la route est l'un des modes de transports les plus dangereux : les accidents de la route sont l'une des premières causes de mortalité en France.
- Objectif(s) : Il s'agit de mesurer la baisse du taux de motorisation. La mobilité durable ne passe pas par la possession d'un véhicule personnel.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : rapporter le nombre de voitures aux ménages ou aux habitants
- Valeur ou évolution, unité : %
- Référence de l'indicateur : MONET, SEDD, Urban Audit
- Observations : Cet indicateur comprend-t-il les taxis ?

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : consommations, pollution atmosphérique, autres indicateurs de changement des modes de vie.
- Limites d'utilisation de l'indicateur : être propriétaire d'une voiture ne signifie pas l'utiliser souvent. L'indicateur prend en compte toutes les voitures, même celles qui sont classées « vertueuses ». Il est probable que l'indicateur comprend également certaines voitures de location (même si dans l'ensemble elles sont immatriculées hors de l'Île de France pour des questions d'assurance).

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : préfecture de police
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique stoppée avec les nouvelles plaques ?
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : départementale ?

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Nombre d'abonnés transports en commun + nombre d'abonnés vélo (inverse)
- Nombre de voyages ou de km parcourus en voiture, indicateur issu d'enquête déplacements

FICHE – INDICATEUR 6

Répartition modale du transport de voyageurs

Echelle(s) de la base : communale / intercommunale, quartier

Conception de la ville durable : La ville durable dont les habitants changent leurs modes de vie

A. Description

- Définition : Part de la population qui va au travail a) en voiture b) en transports en commun c) à pied ou en vélo. L'indicateur ne reprend que le mode de transport principal pour les déplacements domicile-travail.
- Pertinence : On considère que les navettes domicile-travail constituent le motif de déplacement principal et le plus contraint (car il doit présenter un bon rapport coût / temps / confort du trajet). Pour lutter contre les changements climatiques et les pollutions atmosphériques, pour anticiper la menace de l'extinction des sources d'énergies fossiles conventionnelles en évitant le recours à ce type d'énergie ou en limitant ce recours, il convient de limiter la dépendance des habitants aux déplacements en voiture. De plus, la route est l'un des modes de transports les plus dangereux : les accidents de la route sont l'une des premières causes de mortalité en France.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une diminution du nombre d'habitants qui prennent leur voiture pour aller au travail au profit d'une augmentation du nombre de voyageurs qui disent aller au travail principalement en transports en commun ou mieux à pied ou à vélo (ce qui suppose de plus que le lieu de travail est proche donc une amélioration des localisations domicile-lieu de travail).
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : question posée lors du recensement
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Lisbonne, SEDD, Audit Commission, TISSUE, ICE
- Observations : Il serait plus pertinent d'exprimer l'indicateur en nombre de km mais la disponibilité de ce type de statistiques est faible : en passager par km – ONUSD ou dans le nombre total de km (TISSUE, MONET)

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : taux de motorisation, autres indicateurs de changement des modes de vie
- Limites d'utilisation de l'indicateur : cet indicateur ne concerne qu'une partie des motifs de déplacements. Le calcul est limité au moyen de déplacement principal et ne prend pas en compte des moyens combinés de déplacement.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP (ou observatoire des déplacements Paris ou enquête globale de transports ménages franciliens ou enquête Ipsos PDP pour l'échelle communale)
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur : bonne

- Échelle territoriale disponible : IRIS

FICHE – INDICATEUR 7

Surface des jardins familiaux / partagés par habitant

Echelle(s) de la base : communale / intercommunale, quartier

Conception de la ville durable : La ville durable dont les habitants changent leurs modes de vie

A. Description

- Définition : Nombre de m² des jardins familiaux / partagés par habitants. Les jardins dits familiaux ou partagés sont gérés collectivement : ils appartiennent le plus souvent à une association. Soit les membres de l'association plantent ensemble sur l'ensemble de la surface soit chaque famille inscrite dispose de sa petite part de jardin pour ses plantations. Les règles de plantation peuvent être collectives. En règle générale, l'usage d'engrais et de produits phytosanitaires chimiques n'est pas autorisé. Les plantations les plus fréquentes restent potagères afin de pouvoir consommer les productions du jardin partagé.
- Pertinence : Les jardins partagés sont un relais d'éducation environnementale notamment auprès des enfants mais aussi auprès de la population en général. C'est un renouveau de l'agriculture urbaine, souvent pratiquée selon des méthodes raisonnées. Les jardins partagés constituent également un prélude aux serres, potagers et de jardins intérieurs rencontrés dans certains projets d'éco-construction. Les récoltes constituent ensuite une petite partie des consommations de nourriture des ménages, invitant ainsi à une consommation plus importante de produits locaux et de produits plus sains. Les jardins partagés sont aussi un lieu de rencontre et de construction possible d'une identité communautaire autour d'un autre rapport à l'environnement.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une apparition dans un premier temps puis une augmentation des surfaces cultivées en jardins partagés en ville afin de contribuer à l'appréciation du changement des modes de vie.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : mesures sur le terrain
- Valeur ou évolution, unité : en m²
- Référence de l'indicateur : /
- Observations : Rapportée au nombre d'habitants, les surfaces seront forcément dérisoires. Mais c'est un passage obligé pour pouvoir comparer les territoires.

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs du changement des modes de vie; taux de reconstruction de la ville sur elle-même, soutien de la collectivité aux associations d'environnement

- Limites d'utilisation de l'indicateur : dans un milieu urbain très occupé et très contraint, les surfaces de jardins partagés sont très réduites par rapport à ce qu'elles pourraient être compte-tenu des aspirations des habitants. Certaines surfaces n'appartiennent pas forcément à des associations et peuvent être cultivées de manière plus anarchiques (ex : sur certains tronçons de la petite ceinture).

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie ? Terrain ?
- Qualité et fiabilité des données sources : inexistence très probable d'une série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 8

Volume de déchets ménagers par habitant

Echelle(s) de la base : communale / intercommunale, quartier

Conception de la ville durable : La ville durable dont les habitants changent leurs modes de vie

A. Description

- Définition : Quantité de déchets ménagers collectés en kg par an par habitant
- Pertinence : Notre société produit de plus en plus de déchets, notamment à cause de l'attention commerciale portée à l'emballage. Dans le cadre du développement durable, ce qui est proposé aux habitants est de faire attention à leur consommation, notamment aux emballages, afin de diminuer la quantité de déchets. C'est l'un des objectifs de la suppression des sacs plastiques aux caisses des hypermarchés et la part des déchets liés aux sacs plastiques a considérablement diminué.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse du volume de déchets ménagers
- Type d'indicateur : indicateur de pression
- Mode de calcul : volume de déchets / nombre d'habitants
- Valeur ou évolution, unité : en kg
- Référence de l'indicateur : IQVB IAURIF, Urban Audit, MONET, SEDD, Lazzeri, TISSUE, TEPI, Bizkaia, OCDE, Lisbonne
- Observations : les déchets des commerces sont aussi compris

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateur de traitement des déchets, indicateurs de changement des modes de vie
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 9

Consommation d'eau potable par habitant et par jour en litres

Echelle(s) de la base : communale / intercommunale

Conception de la ville durable : La ville durable dont les habitants changent leurs modes de vie

A. Description

- Définition : Quantité totale d'eau potable consommée pour un territoire donné en un an, rapporté au nombre d'habitant et exprimé en litres par jour. Cette consommation ne comprend donc pas seulement la consommation domestique mais aussi toutes les autres formes de consommation de l'eau, y compris industrielle, baignade, propreté, énergie hydraulique, etc... Il s'agit bien de la consommation de la société tout entière.
- Pertinence : La mise en œuvre du développement durable suppose de ne pas épuiser irrationnellement les ressources naturelles, y compris l'eau. Qui plus est la potabilisation et l'assainissement de l'eau représentent un coût important de la société, financier et énergétique, qu'il convient de ne pas exagérer inutilement.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une diminution de la consommation d'eau potable, signe d'une utilisation plus rationnelle de l'eau et d'une volonté d'éviter le gaspillage.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : division de la quantité globale par le nombre d'habitants et par 365
- Valeur ou évolution, unité : lppj (litres par personne et par an)
- Référence de l'indicateur : RESPECT, Lazerri, Audit Commission, TEPI
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de qualité de l'eau pour apprécier l'état de la ressource dans sa globalité, autres indicateurs du changement des modes de vie.
- Limites d'utilisation de l'indicateur : notre terrain d'étude ne se situe pas dans une zone critique concernant les ressources en eau. L'indicateur est donc moins pertinent qu'en zone sèche ou aride.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Eau de Paris et autres gestionnaires de la distribution de l'eau

- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de recharge si indisponibilité

- Retraits totaux en % du potentiel renouvelable

FICHE – INDICATEUR 10

Offre de produits éco-labellisés

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable dont les habitants changent leurs modes de vie

A. Description

- Définition : Offre et disponibilité sur le marché de produits éco-labellisés, biologiques, énergétiquement efficaces, dérivés du bois certifiés et équitables : nombre de points de vente pour 1000 habitants
- Pertinence : La diffusion des produits éco-labellisés progresse assez rapidement, notamment depuis qu'ils sont apparus en hypermarchés. Néanmoins, la disponibilité est loin d'être la même que les produits conventionnels. Il est important pour les populations de pouvoir accéder facilement, sans trop de contraintes, aux produits éco-labellisés. Cela accroît également la communication sur ce type de produits. On teste plus facilement un produit devant lequel on passe qu'un produit qu'il faut aller chercher.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une croissance du nombre de points de vente et un nombre suffisant pour la population achalandée.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité : nombre de points de vente pour 1000 habitants
- Référence de l'indicateur : ICE
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : consommation
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : terrain
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :

FICHE – INDICATEUR 11

Pratiques de consommation durable

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable dont les habitants changent leurs modes de vie

A. Description

- Définition : Part des habitants qui ont des pratiques de consommation durables - Consommation de produits ménagers écologiques, de papier recyclé, de produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable
- Pertinence : Les citoyens font partie des principaux acteurs de la mise en œuvre du développement durable, notamment pour ce qui relève de leurs pratiques de consommation durable. Certes, il est facile de les culpabiliser en affirmant qu'ils sont les principaux responsables mais il est vrai qu'ils ont un certain pouvoir d'influence justement par leurs pratiques de consommation.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater quels sont les citoyens qui adoptent des pratiques de consommation durable.
- Type d'indicateur : indicateur de réponse
- Mode de calcul : habitants qui ont des pratiques durables / total des enquêtés
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Lazzeri, MONET, Bizkaia, ICE
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant avec les autres terrains d'enquête
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de consommation, de changement des modes de vie
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : enquête
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : pas de série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : quartier

FICHE – INDICATEUR 12

Part des salariés d'établissements privés certifiés ISO 14001 et EMAS

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable qui s'appuie sur les éco-techniques, éco-labels, éco-budgés, éco-constructions

A. Description

- Définition : Proportion de salariés travaillant dans des entreprises ayant obtenu la certification ISO 14 0001 et/ou EMAS. Ces deux normes sont des systèmes de gestion environnementale des entreprises qui sont bien plus exigeants que la RSE (responsabilité sociale de l'entreprise), invitant par exemple les salariés à faire des économies de papier, d'énergie, et l'entreprise à améliorer ses performances dans le domaine de l'environnement. C'est l'organisme international ISO qui a mis en place un système de management environnemental. Cette démarche est volontariste de la part des entreprises : elles font la demande de certification et pour l'obtenir, doivent respecter un cahier des charges très contraignant.
- Pertinence : L'indicateur permet d'apprécier le niveau de sensibilisation des entreprises au démarches environnementales et d'aller vers une croissance éco-efficace. Rappporter la mesure au nombre de salariés présente deux avantages. D'une part, cela permet de mettre sur le même plan petites et grandes entreprises. Mais surtout, l'un des objectifs appréciables de cette norme est la sensibilisation des salariés, ce qui peut créer un effet multiplicateur.
- Objectif(s) : Il s'agit de mesurer l'accroissement du nombre de salariés et par là même du nombre d'établissement aux démarches environnementales et à la pratique de certains éco-gestes.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : nombre de salariés d'entreprises certifiées / nombre total de salariés de toutes les entreprises du territoire
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : ARPE, ICE, ESI, SEDD, Lazerri, Midi-Pyrénées, TISSUE
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur : ces certifications relèvent beaucoup d'une question image de l'entreprise. Elles sont très contraignantes et plus souvent adoptées par des grandes entreprises disposant d'une certaine visibilité. L'indicateur ne reflète que la partie « certifiée » et « normée » de la sensibilisation des entreprises et des salariées.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : OREE, SIRENE (nombre total de salariés)
- Organismes producteurs : CCI, organismes certificateurs ? OREE
- Qualité et fiabilité des données sources : problème de mise à jour de la base
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : commune

FICHE – INDICATEUR 13

Part des logements raccordés au réseau de chaleur urbain

Echelle(s) de la base : commune, quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui s'appuie sur les éco-techniques, éco-labels, éco-budgés, éco-constructions

A. Description

- Définition : proportions des logements raccordés au réseau de chaleur urbain. Le réseau de chaleur urbain sert à chauffer les logements;
- Pertinence : le réseau de chaleur urbain permet des économies d'énergie grâce aux économies d'échelle. Qui plus est, il est plus facile de contrôler les sources d'énergie ayant une origine unique. Cela permet de définir la proportion d'énergies renouvelables par exemple. Les réseaux de chaleur urbains sont aussi souvent alimentés à partir de l'incinération des déchets.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater l'augmentation de la part des logements raccordés.
- Type d'indicateur : indicateur de réponse
- Mode de calcul : nombre de logements raccordés / nombre total de logements
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Mairie de Toulouse
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : consommations d'énergie, production d'énergies renouvelables
- Limites d'utilisation de l'indicateur : on ne trouve pas de réseau de chaleur urbain dans toutes les communes.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie, compagnie productrice
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 14

Répartition modale du traitement des déchets

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable qui s'appuie sur les éco-techniques, éco-labels, éco-budgés, éco-constructions

A. Description

- Définition : répartition des déchets en fonction de ce qu'ils deviennent après avoir été collectés : enfouissement, incinération, incinération avec production d'énergie, recyclage. L'enfouissement et l'incinération ne sont pas des valorisations des déchets.
- Pertinence : Notre société produit une grande quantité de déchets. Il importe de les valoriser au mieux pour éviter le gaspillage. L'enfouissement des déchets est à proscrire, puisqu'il provoque des pollutions conséquentes des sols. L'incinération permet de se débarrasser des déchets mais ne

constitue pas une valorisation. L'incinération avec production d'énergie (chaleur et/ou électricité) ainsi que le recyclage sont des valorisations des déchets. Les déchets qui ne peuvent être recyclés sont incinérés.

- Objectif(s) : La part des déchets enfouis doit être égale à 0. Il s'agit de constater une diminution des déchets incinérés au profit d'une augmentation des déchets incinérés avec production d'énergie et des déchets recyclés. L'augmentation de la part des déchets recyclés permet d'apprécier l'amélioration des techniques de recyclage mais surtout l'amélioration du tri par les ménages et les unités de tri.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : quantité de déchets, logements raccordés au réseau de chaleur, indicateurs du changement des modes de vie
- Limites d'utilisation de l'indicateur : l'indicateur ne permet d'approcher l'efficacité du tri opéré par les ménages qu'indirectement. Il n'existe pas vraiment de statistiques fiables sur l'efficacité du tri.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : service propreté municipal
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne.
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 15

Labellisation de pratiques vertueuses par la collectivité

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable qui s'appuie sur les éco-techniques, éco-labels, éco-budgés, éco-constructions

A. Description

- Définition : Prise en compte des pratiques vertueuses de la collectivité à titre d'exemplarité et de l'incitation à les mettre en œuvre par la labellisation. Les pratiques vertueuses comprises dans cet indicateur sont : l'incitation à l'achat de produits éco-labellisés ou biologiques, l'utilisation de papier recyclé, les cantines publiques servant des aliments biologiques, la création d'éco-labels, l'incitation à la diffusion d'éco-labels et d'écotechniques.

- Pertinence : L'indicateur permet de contribuer à mesurer l'engagement de la collectivité dans le développement durable au moyen d'éco-labels en pratiquant l'incitation à la mise en œuvre. La labellisation de pratiques vertueuses est un outil de diffusion de celles-ci en mettant au point des pratiques normalisées et formalisées selon un certain cahier des charges. Cela permet aux utilisateurs de faire leurs choix en confiance, puisque la collectivité aura effectué ces opérations de labellisation.
- Objectif(s) : Il s'agit de comparer dans le temps et dans l'espace l'amélioration de ce score sur une échelle donnée
- Type d'indicateur : indicateur de conduite, qualitatif sur une échelle.
- Mode de calcul : chaque pratique vertueuse apporte un certain nombre de points, sur une échelle allant de 0 à 100. Ainsi, chaque service utilisant du papier recyclé apporte 1 point, 10% de cantines servant des aliments biologiques apportent 5 pts, etc...
- Valeur ou évolution, unité : indice entre 0 et 100
- Référence de l'indicateur : ECI
- Observations : indicateur en cours de réflexion

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : peu satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs concernant l'engagement de la collectivité
- Limites d'utilisation de l'indicateur : la question de la pondération est très délicate car difficile à justifier, notamment entre des pratiques tout à fait différentes (par exemple, labels de construction vertueuse et utilisation de papier recyclé) ; indicateur difficile à calculer

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : collectivité
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : absence de série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : commune / intercommunalité

FICHE – INDICATEUR 16

Part des marchés publics intégrant des critères sociaux et environnementaux

Echelle(s) de la base : communale / intercommunale

Conception de la ville durable : La ville durable qui s'appuie sur les éco-techniques, éco-labels, éco-budgets, éco-constructions

A. Description

- Définition : Les collectivités lancent des appels d'offre pour des marchés publics dans lesquelles elles peuvent intégrer des critères sociaux et environnementaux. Il s'agit de quantifier ses marchés publics intégrant des critères sociaux et environnementaux en déterminant leur proportion sur le nombre total de marchés publics et leur budget en proportion du budget total des marchés publics de la collectivité.
- Pertinence : Cet indicateur permet d'apprécier une des manières dont dispose la collectivité pour s'engager dans le développement durable. Ces marchés intégrant des critères sociaux et environnementaux sont des éco-budgets et permettent d'obliger les fournisseurs à se plier à ces critères, diffusant ainsi certaines pratiques et améliorant l'exemplarité de la collectivité.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une augmentation de la part des marchés publics intégrant des critères sociaux et environnementaux pour apprécier l'engagement de la collectivité dans le développement durable
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : marchés publics intégrant des critères sociaux et environnementaux / total des marchés publics : nombre et budget
- Valeur ou évolution, unité : en nombre et en % du budget total
- Référence de l'indicateur : Mairie de Toulouse
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs concernant l'engagement de la collectivité.
- Limites d'utilisation de l'indicateur : les critères peuvent évoluer d'une collectivité à l'autre et être plus ou moins restrictifs. Il n'est guère possible de comparer cet aspect-là, sauf en traitement qualitatif

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : collectivité
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 17

Part des éco-constructions

Echelle(s) de la base : communale / intercommunale

Conception de la ville durable : La ville durable qui s'appuie sur les éco-techniques, éco-labels, éco-budgets, éco-constructions

A. Description

- Définition : taux d'opérations de construction QEB (qualité environnementale des Bâtiments), construction de basse consommation énergétique, HQE (haute qualité environnementale) ou classée durable sur le total des nouveaux bâtiments et bâtiments rénovés.
- Pertinence : L'éco-construction permet de réaliser de substantielles économies d'énergies, notamment en améliorant l'isolation des bâtiments ainsi que leur éclairage naturel. Ces économies d'énergies permettent d'utiliser moins d'énergies fossiles, de moins recourir à l'énergie nucléaire et d'atténuer le changement climatique. L'éco-construction peut également comprendre une production d'énergie dans le bâtiment, à partir de sources renouvelables, qui vient compenser les dépenses énergétiques. Cet objectif est et doit cependant rester secondaire par rapport au premier.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater un accroissement du taux d'éco-constructions dans la ville.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : constructions écologiques sur le total de constructions neuves et rénovations.
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Lazerri, TISSUE
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : émissions de GES, consommations d'énergies
- Limites d'utilisation de l'indicateur : les éco-constructions ont des objectifs énergétiques très divers, des bâtiments qui restent encore assez consommateurs aux bâtiments à énergie positive (qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment).

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : services municipaux
- Qualité et fiabilité des données sources : sans doute pas de série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : commune

FICHE – INDICATEUR 18

Production d'énergies renouvelables par habitant

Echelle(s) de la base : commune

Conception de la ville durable : La ville durable qui s'appuie sur les éco-techniques, éco-labels, éco-budgets, éco-constructions

A. Description

- Définition : Volume de la production locale d'énergie à partir de sources renouvelables en kwh par habitant par an

- Pertinence : Notre société consomme beaucoup d'énergie, notamment d'origine fossile. Or ces ressources s'épuiseront bientôt, du moins celles qui sont dites conventionnelles. Les ressources fossiles restantes ne sont accessibles qu'à des coûts très élevés. Ce sont donc les ressources fossiles bon marché ou abordables qui s'épuiseront bientôt. Il est donc nécessaire de relayer la production d'énergie fossile par une production d'énergie provenant de ressources renouvelables. Diverses techniques à partir de multiples origines ont été mises en place, dont la rentabilité reste encore à faire dans l'ensemble. En milieu urbain, l'énergie renouvelable est le plus souvent d'origine solaire pour une production électrique ou pour le chauffage.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une augmentation de la production d'énergies renouvelables
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : volume de la production / nombre d'habitant
- Valeur ou évolution, unité : kwh / habitant
- Référence de l'indicateur : RESPECT, SNDD
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : éco-construction, émissions de GES, consommation d'énergie
- Limites d'utilisation de l'indicateur : difficultés de mesures ?

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie (SEDD, TISSUE, IANUS, MONET)
- Évolution de la production d'électricité d'origine renouvelable (Lazzeri, source : EDF)

FICHE – INDICATEUR 19

Solidarité interterritoriale

Echelle(s) de la base : commune

Conception de la ville durable : La ville durable durable proche de ses voisins, qui se développe dans son environnement

A. Description

- Définition : Nombre d'engagements de la collectivité sur des projets communs de développement durable et niveau de coopération : 1. échanges d'information ; 2. échanges formalisés

d'information ; 3. engagement sur des projets commun. Même chose pour des projets de coopération sur des thèmes plus vastes (développement urbain, politique de la ville); Engagement dans une intercommunalité

- Pertinence : La ville durable est celle qui construit son développement avec ses voisins, autrement dit avec les collectivités locales voisines. La solidarité interritoriale est mesurée sur une échelle en fonction du niveau d'engagement de la commune ainsi qu'en fonction du nombre de projets et la part des collectivités riveraines avec lesquelles la commune est engagée
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une croissance du nombre de projets, de la part des collectivités avec lesquelles ont été conclus des engagements et une amélioration sur l'échelle de niveau de coopération
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : nombre absolu, échelle et %
- Valeur ou évolution, unité : nombre absolu, échelle et %
- Référence de l'indicateur : Lazzeri
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres engagements de la collectivité
- Limites d'utilisation de l'indicateur : indicateur qualitatif recouvrant une réalité difficile à mesurer quantitativement. Il n'est donc pas pleinement satisfaisant.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie (entretiens)
- Qualité et fiabilité des données sources : moyenne
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 20

Budget consacré à la coopération décentralisée

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable durable proche de ses voisins, qui se développe dans son environnement

A. Description

- Définition : Part du budget des communes et de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) affectée à la coopération décentralisée, notamment à destination des PMA (pays les moins avancés). La coopération décentralisée est une forme communale de l'aide publique au développement. Elle consiste à aider une collectivité locale de même type, une commune pour une commune, dans un pays en développement. L'aide est financière mais peut être aussi technique et correspondre à la transmission de compétences spécifique de gestion urbaine.

- Pertinence : La coopération décentralisée comme l'aide publique au développement répondent au principe de solidarité internationale des pays développés vers les pays en développement, principe inhérent au développement durable (et l'ayant surtout précédé d'après Sylvie Brunel). Les collectivités locales, notamment les plus grosses ont tendance à coopérer plus avec les pays émergents qu'avec les PMA, ces derniers étant d'autant plus laissés pour compte.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater que la part budgétaire consacrée à la coopération décentralisée est substantielle et mieux, en augmentation. Les pays européens se sont engagés à verser une part communément fixée (variable) de leur budget pour l'aide publique au développement.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : budget pour la coopération décentralisée / budget total
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Lazzeri, SEDD
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres formes d'engagement de la collectivité
- Limites d'utilisation de l'indicateur : l'indicateur est uniquement financier alors qu'il est prévu que la coopération décentralisée prenne aussi d'autres formes, comme le transfert de compétences, qui sont donc assez peu mesurées par cet indicateur.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : budget
- Organismes producteurs : mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : commune

FICHE – INDICATEUR 21

Part des emplois dans les branches innovatrices, haute valeur ajoutée, technologie

Echelle(s) de la base : commune

Conception de la ville durable : La ville durable durable proche de ses voisins, qui se développe dans son environnement

Sous-thème : développement du tissu économique local

A. Description

- Définition : part des emplois dans les branches innovatrices, à haute valeur ajoutée, de haute technologie
- Pertinence : Ces branches d'activités économiques sont des branches que l'on pourrait qualifier de branches d'avenir, sur lesquelles la ville durable peut fonder son développement

- Objectif(s) : Il s'agit de constater une augmentation de cette part.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : emplois dans les branches innovatrices / total des emplois
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : MONET, DIAMONT, Lazzeri
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant / satisfaisant / non satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : fichier SIRENE, données sur l'emploi industriel SESSI
- Organismes producteurs : CCI, ministère de l'industrie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Part des emplois dans les entreprises de services (DIAMONT, PROPOLIS)

FICHE – INDICATEUR 22

Évolution du nombre d'établissements privés pour 1000 habitants

Echelle(s) de la base : commune

Conception de la ville durable : La ville durable durable proche de ses voisins, qui se développe dans son environnement

Sous-thème : développement du tissu économique local

A. Description

- Définition : Évolution du nombre d'établissements privés pour 1000 habitants. Le nombre d'entreprises est rapporté au nombre d'habitants.
- Pertinence : Cet indicateur permet d'apprécier en partie le dynamisme économique local.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une stagnation ou une augmentation de ce taux d'évolution mais pas une diminution, du moins pas une forte diminution
- Type d'indicateur : indicateur de taux
- Mode de calcul : taux d'évolution
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Lazzeri, IQVB IAURIF, Urban Audit
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs concernant le tissu économique local, part des entreprises certifiées.
- Limites d'utilisation de l'indicateur : cet indicateur n'apprend rien sur la santé économique des entreprises

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : fichier SIRENE
- Organismes producteurs : CCI
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Créations et cessations d'entreprises

FICHE – INDICATEUR 23

Prix moyen du m² d'un appartement à l'achat

Echelle(s) de la base : commune / quartier

Conception de la ville durable : La ville durable durable proche de ses voisins, qui se développe dans son environnement

Sous-thème : développement du tissu économique local

A. Description

- Définition : prix moyen du m² d'un appartement à l'achat, en € constants, au 1er janvier de l'année
- Pertinence : Cet indicateur permet d'apprécier le marché de l'immobilier dans la commune et dans le quartier et par là, indirectement, l'image du quartier, de la commune, ainsi que l'appréciation de son niveau de services et d'aménités. Le prix à l'achat a été préféré au prix du loyer qui prend un caractère plus « social » et pas suffisamment économique.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une stagnation ou une diminution de ce prix moyen d'achat, les « bulles » immobilières ne faisant pas partie des principes du développement durable.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : moyenne
- Valeur ou évolution, unité : en € constants
- Référence de l'indicateur : Urban Audit
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs sur le tissu économique local et autres indicateurs sur le logement

- Limites d'utilisation de l'indicateur : le marché de l'immobilier recouvre indirectement beaucoup de domaines dans des liens souvent complexes, éventuellement ténus. Indicateur à ne pas surinterpréter. Problèmes de comparaison dans le temps en revanche, même en € constants.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 24

Densité d'emplois

Echelle(s) de la base : commune / quartier

Conception de la ville durable : La ville durable durable proche de ses voisins, qui se développe dans son environnement

Sous-thème : développement du tissu économique local

A. Description

- Définition : nombre d'emplois rapportés à la population active locale, pour 1000 actifs
- Pertinence : Cet indicateur permet de mesurer l'offre d'emplois locale en le mettant en relation avec la population active locale. Il montre le dynamisme du tissu économique local. Cet indicateur est aussi à mettre en relation avec les objectifs de mobilité durable de rapprocher le lieu de travail du lieu d'habitation. Si le nombre d'emplois est égal à la population active, alors on peut supposer que la population active a moins besoin d'être transportée loin.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater un nombre d'emploi et une population active à peu près équivalente. Si le nombre d'emploi est très inférieur, on tend vers la zone dortoir ; s'il est très supérieur, on tend vers le quartier d'affaires désert la nuit.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : emplois / population active
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : Audit Commission
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs de développement du tissu économique local, indicateurs d'emploi, densité
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP, SIRENE
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique complète ?
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Ratio population diurne (nombre total d'emplois ; non compris les visiteurs) / population nocturne (TISSUE)

FICHE – INDICATEUR 25

Vacance des bureaux

Echelle(s) de la base : commune / quartier

Conception de la ville durable : La ville durable durable proche de ses voisins, qui se développe dans son environnement

Sous-thème : développement du tissu économique local

A. Description

- Définition : Taux de vacance de bureaux en m². Les bureaux vacants sont les bureaux inoccupés. La vacance est donc la part des bureaux inoccupés sur le total des bureaux. Les bureaux sont toujours mesurés en surface.
- Pertinence : Une vacance élevée montre une zone économique conjoncturellement ou structurellement en déshérence. La vacance ne doit pas être confondue avec le taux de rotation. Il est difficile pour une collectivité d'anticiper à l'avance le dynamisme d'un quartier d'affaire ou d'un immeubles de bureaux et il peut arriver qu'elle prévoit la construction d'une trop grande surface de bureaux.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater un taux de vacance faible. Un taux de vacance nul n'est pas forcément bon signe non plus car il peut montrer une surface de bureaux insuffisante.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : surface bureaux vacants / surface totale
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Urban Audit
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs de développement du tissu économique local, taux de vacance des appartements.
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :

- Organismes producteurs : Mairie, agence de développement locale
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique complète ?
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Nombre de m² de bureaux disponibles (Lazerri)

FICHE – INDICATEUR 26

Part de logements sociaux

Echelle(s) de la base : commune / quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Réduire la pauvreté et l'exclusion

A. Description

- Définition : proportion de logements appartenant au parc locatif social sur le nombre total de logements
- Pertinence : l'offre de logements sociaux répond au principe de solidarité du développement durable. L'offre montre la volonté d'engagement de la part des bailleurs sociaux et de la collectivité.
- Objectif(s) : la part doit atteindre 20% selon les objectifs à terme de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain). Il s'agit de constater une augmentation de cette part pour atteindre les 20% et éventuellement aussi les dépasser sans atteindre des seuils trop élevés, signe de la formation d'une zone défavorisée
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : logements sociaux / nombre total de logements
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Toulouse, ARPE, Urban Audit
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs de réduction de la pauvreté
- Limites d'utilisation de l'indicateur : cet indicateur n'apprend pas si l'offre proposée est suffisante et si elle permet de répondre correctement au demande. L'indicateur de demandeurs de logements sociaux pose un vrai problème de fiabilité car plusieurs administrations tiennent ces registres et pas toujours dans la plus grande transparence. L'indicateur ne renseigne pas non plus sur la qualité de l'offre proposée et sur l'état des logements.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :

- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur : oui
- Échelle territoriale disponible : commune / quartier

FICHE – INDICATEUR 27

Part de la population vivant dans des logements inconfortables et / ou surpeuplés

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Réduire la pauvreté et l'exclusion

A. Description

- Définition : Part de la population vivant dans des logements inconfortables et/ou surpeuplés. Les logements inconfortables sont des logements ne disposant pas du confort sanitaire de base : absence de WC et/ou absence de salle d'eau. Pour qu'un logement ne soit pas surpeuplé d'après les critères de l'INSEE, chaque adulte (+ 19 ans) célibataire doit avoir sa chambre. Les enfants de 0 à 6 ans peuvent être deux dans une chambre ainsi que de 6 à 19 ans s'ils sont du même sexe. Il faut un séjour en plus. Le surpeuplement est modéré s'il manque une pièce, accentué s'il manque deux pièces par rapport à la norme. Nous prenons en considération les logements en surpeuplement modéré.
- Pertinence : Cet indicateur renseigne sur l'un des aspects de la pauvreté, qui n'est pas monétaire mais liée au logement. La mise en œuvre du développement durable passe par une réduction de la pauvreté en fournissant notamment des conditions de logement décentes à tous.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse de cette part, pour atteindre 0.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : logements inconfortables + logements surpeuplés / nombre total de logements
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : RESPECT, IQVB IAURIF, Urban Audit, INTERREG, Lazerri, TISSUE pour les inconfortables ; IQVB IAURIF, SNDD, PROPOLIS pour les surpeuplés
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs concernant le logement et la réduction de la pauvreté
- Limites d'utilisation de l'indicateur : cet indicateur ajoute les logements surpeuplés et les logements inconfortables pour être plus synthétique mais cela présente un biais certain avec très probablement des doublons.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur : bonne
- Échelle territoriale disponible : jusqu'à l'îlot

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Surface habitable par personne (Urban Audit, MONET)

FICHE – INDICATEUR 28

Part de logements vacants

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Réduire la pauvreté et l'exclusion

A. Description

- Définition : part des logements inoccupés, quelqu'en soit la raison
- Pertinence : Le taux de vacance dans les grandes villes peut être élevé, pour deux raisons principales. Soit le logement est en trop mauvais état pour être loué ou vendu et le propriétaire n'a pas les moyens de payer les travaux qui le rendraient habitable. Soit les propriétaires préfèrent le conserver sans l'occuper ni le louer pour deux raisons : spéculation immobilière ou bien mauvaises expériences de loyers impayés. Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de développement durable, alors que l'accès au logement peut être très difficile et long pour les populations défavorisées, il importe d'agir pour remettre ces logements sur le marché du logement. Or il est possible d'agir au niveau local sur la réhabilitation des logements et pour prémunir les propriétaires contre les loyers impayés, beaucoup moins sur les objectifs de spéculation.
- Objectif(s) : Il est déjà important de connaître la vacance pour mieux la traiter. L'objectif est ensuite de constater une baisse de la vacance des logements.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : logements inoccupés / total de logements
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Urban Audit, Toulouse
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs de logements et de réduction de la pauvreté, vacance de bureaux, engagement social de la collectivité
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources : moyenne
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 29

Part des ménages sans emploi

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Réduire la pauvreté et l'exclusion

A. Description

- Définition : part des ménages dont aucun des membres n'a d'emploi pour diverses raisons : chômage, inactivité, au foyer
- Pertinence : cet indicateur est plus englobant et large que le taux de chômage proprement dit. Ce sont des ménages qui n'ont pas de revenus.
- Objectif(s) : il s'agit de constater une baisse de cette part.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : ménages sans emploi / nombre total de ménage
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : SNDD, SEDD
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs sur la réduction de la pauvreté
- Limites d'utilisation de l'indicateur : une personne qui n'a pas d'emploi n'est pas forcément au chômage

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur : oui
- Échelle territoriale disponible : IRIS

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Taux de chômage par sexe (Lisbonne)

FICHE – INDICATEUR 30

Chômage de longue durée

Echelle(s) de la base : commune / quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Réduire la pauvreté et l'exclusion

A. Description

- Définition : Taux de chômage de longue durée. Le taux de chômage de longue durée est de plus de 12 mois (très longue durée : plus de 24 mois)
- Pertinence : Cet indicateur permet d'apprécier en partie le risque d'exclusion sociale liée à un chômage de longue durée.
- Objectif(s) : il s'agit de constater une baisse de ce taux
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : chômeurs longue durée / chômeurs
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : SEDD, DIAMONT
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs sur l'emploi et la réduction de la pauvreté
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : INSEE ; agence pour l'emploi
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : quartier

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Bénéficiaires du RMI (IQVB IAURIF, DIACT)

FICHE – INDICATEUR 31

Intensité du risque de pauvreté

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Réduire la pauvreté et l'exclusion

A. Description

- Définition : seuil de pauvreté moins la médiane du seuil de pauvreté. La médiane du seuil de pauvreté est équivalente au revenu médian des personnes sous le seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est fixé en France à 60 % du revenu médian après transferts sociaux. Le risque de pauvreté est la part de la population dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté. Le revenu est donné par unité de consommation (en fonction du nombre de personnes dans le ménage).
- Pertinence : cet indicateur permet de combiner deux indicateurs : la population vivant sous le seuil de pauvreté et le revenu médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Cela permet une approche plus précise de la pauvreté monétaire.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse de ce ratio
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : seuil de pauvreté moins la médiane du seuil de pauvreté (revenu médian des personnes dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian)
- Valeur ou évolution, unité : ratio, en %
- Référence de l'indicateur : SEDD
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs de réduction de la pauvreté
- Limites d'utilisation de l'indicateur : indicateur composite, éventuellement difficile à interpréter et communiquer

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : INSEE DGI
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté (MONET, SEDD, ONUSD, Urban Audit, ARPE) + Revenus des ménages les plus bas : 1er quintile des revenus par unité de consommation (IQVB IAURIF, Urban Audit)
- Working poor : proportion de travailleurs de 20 à 59 ans appartenant à un ménage vivant sous le seuil de pauvreté, selon le type de ménage (nb d'enfants) (MONET)
- Part d'enfants (0-17 ans) et de + de 60 ans vivant dans les ménages sous le seuil de pauvreté (SNDD, SEDD, Audit Commission)

Inégalité de répartition des revenus

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Réduire la pauvreté et l'exclusion

A. Description

- Définition : rapport interquintile de revenu, entre les quintiles Q1 et Q5, soit entre les 20% de ménages les plus riches et les 20% de ménages les plus pauvres. Le revenu est donné par unité de consommation (en fonction du nombre de personnes dans le ménage).
- Pertinence : Cet indicateur est une autre approche de la richesse et de la pauvreté puisqu'il concerne le partage des revenus et la hauteur des écarts entre les plus hauts et les plus bas revenus. Le principe de solidarité inhérent au développement durable suppose une répartition correcte des revenus. Cet indicateur, combiné aux indicateurs précédents, permet d'affiner l'image socio-économique de la population d'un quartier ou d'une ville.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater un rapport de plus en plus faible.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : la distribution est divisée en 5 puis Q1 - Q5
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : Lisbonne, SNDD, Lazerri, ONUSD, SEDD
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs de réduction de la pauvreté humaine
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Indice de Gini (Lazerri)

FICHE – INDICATEUR 33

Engagement de la collectivité dans le développement durable

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société
Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Scoring : signature de la charte d'Aalborg (ARPE), utilisation d'un outil d'évaluation du développement durable (ARPE, Lazzeri), taux de remplissage des indicateurs correct (Lazzeri, ESI), communication des indicateurs à la population (Lazzeri), niveau d'avancement de l'Agenda 21, plan climat territorial, participation à des réseaux de collectivité engagés dans le développement durable
- Pertinence : Cet indicateur permet de cumuler plusieurs informations qualitatives montrant l'engagement de la collectivité dans le développement durable dans plusieurs domaines
- Objectif(s) : Il s'agit de compter le nombre d'engagement sur une échelle d'engagement allant de 1 à 10
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : chaque élément se voit attribuer un certain nombre de points.
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : signature de la charte d'Aalborg (ARPE), utilisation d'un outil d'évaluation du développement durable (ARPE, Lazzeri), taux de remplissage des indicateurs correct (Lazzeri, ESI), communication des indicateurs à la population (Lazzeri)
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : peu satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs d'engagements de la collectivité dans le développement durable
- Limites d'utilisation de l'indicateur : problème de pondération de chacun des items constituant l'échelle

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique difficile à définir.
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 34

Niveau d'engagement budgétaire dans un Agenda 21 local

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société
Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Part du budget de la collectivité affecté au pilotage d'un Agenda 21 local
- Pertinence : Cet indicateur permet de mesurer quantitativement l'engagement de la collectivité locale dans l'une des actions-phare en matière de développement durable : la réalisation d'un Agenda 21 local, qui devient de plus en plus une obligation morale pour les collectivités locales. L'Agenda 21 local a été prôné comme une déclinaison de celui de Rio et il est vrai qu'il permet de structurer les projets de la collectivité, l'ensemble de la collectivité ainsi que les citoyens autour d'un vrai document-projet.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater que le niveau d'engagement budgétaire dans l'Agenda 21 local est existant, suffisant et constant. En effet, une fois le document réalisé, il faut mettre en œuvre les actions, évaluer l'Agenda 21, proposer de nouvelles actions, dans une démarche de qualité permanente.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : budget consacré à l'Agenda 21 / budget total de la collectivité
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Lazerri
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : peu satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres engagements de la collectivité en matière de développement durable
- Limites d'utilisation de l'indicateur : Bien que l'engagement soit rapporté au budget total, ce qui normalement devrait permettre les comparaisons, tout dépend de ce que chaque collectivité fait passer dans le budget « Agenda 21 » et de l'ampleur dimensionnelle de ce dernier

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique complète ?
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 35

Part des scolaires sensibilisés au développement durable

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Pourcentage des scolaires touchés par des actions d'information au développement durable menés par la collectivité, par an

- Pertinence : Il importe de sensibiliser les populations au développement durable par des mesures de communication adaptées puisque ce sont largement les populations qui le portent, avec la collectivité. S'adresser prioritairement aux scolaires présente trois avantages. D'abord ils représentent l'avenir, les futures générations de citoyens. Ensuite, il est possible de les structurer en nombre dans le cadre adapté et structuré que constitue l'école. Finalement, les enfants sont des agents de communication dans les ménages et sont même susceptibles d'influencer leurs parents sur certains points.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater au moins une constance de ce taux, pour pouvoir toucher toutes les générations. Un taux élevé montre un engagement plus important de la collectivité du fait des moyens déployés
- Type d'indicateur : Indicateur de conduite
- Mode de calcul : scolaires sensibilisés / total des scolaires
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : RESPECT, INTERREG
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant / satisfaisant / non satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs d'engagement de la collectivité dans le développement durable, notamment les indicateurs comprenant la dimension de la communication
- Limites d'utilisation de l'indicateur : Il est difficile de recueillir des informations sur la sensibilisation des scolaires hors du cadre de projets spécifiquement consacrés au développement durable, notamment par leurs enseignants dans le cadre de l'EDD (éducation au développement durable) demandée par le ministère de l'Education nationale. Par ailleurs, l'indicateur ne renseigne aucunement sur la qualité et l'ampleur de la sensibilisation.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources : sans doute difficile d'obtenir une série chronologique complète, notamment en cas d'absence d'Agenda 21
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : commune, écoles ?

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Part des supports de communication municipaux consacrés au DD (Toulouse)

FICHE – INDICATEUR 36

Taux de participation aux élections communales

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société
Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Taux de participation aux élections communales
- Pertinence : Les élections municipales figurent parmi les élections dont les taux de participation sont les plus élevés. Cet indicateur fournit un cadre de réflexion et de référence pour comprendre les autres indicateurs d'engagement du citoyen et de la gouvernance de manière générale en servant de point de comparaison. Il montre en effet l'intérêt des citoyens pour la vie politique locale et la collectivité, de manière générale. Il est déclinable par bureau de vote.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater un taux de participation assez élevé et mieux, en augmentation.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : nombre de suffrages exprimés / nombre d'inscrits sur les listes électorales
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Urban Audit, MONET, ARPE, DIAMONT
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant / satisfaisant / non satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur : Le taux de participation (ou à l'inverse le taux d'abstention) est un indicateur très difficile à expliquer car très complexe, ambigu et tenant à beaucoup d'éléments d'explication possible. Les statistiques ne comprennent pas le taux de bulletins blancs et rarement le taux de non-inscrits, peu facile à calculer.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : bureau de vote

FICHE – INDICATEUR 37

Soutien financier de la collectivité à la vie associative communale

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : part du budget municipal consacré aux associations locales. Les associations locales ont une activité locale.

- Pertinence : cet indicateur montre l'engagement de la collectivité pour développer la vie associative municipale et l'encourager, favorisant ainsi la gouvernance locale. Il constitue également un cadre de référence à l'intérieur duquel lire les engagements plus spécifiques de la municipalité directement en faveur du développement durable
- Objectif(s) : Il s'agit de constater un taux suffisamment élevé, au moins constant, éventuellement en augmentation
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : budget consacré aux associations / budget total
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : RESPECT
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs d'engagement de la collectivité
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 38

Consultation et concertation des citoyens

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Consultation et concertation des citoyens en nombre d'heures de réunion cumulées rapportée au nombre de projets engagés et au nombre d'habitants concernés
- Pertinence : La ville durable se construit avec les citoyens, par l'intermédiaire de ce genre d'outils de gouvernance : les réunions de consultation et de concertation. Les heures de réunion sont souvent calculées ou bien elles peuvent l'être sur le terrain. Cela donne une indication sur l'engagement de la collectivité dans la concertation et par là, dans la gouvernance. La concertation peut coûter très cher à la collectivité, notamment s'il a été fait appel à des cabinets de consultants dans le cadre d'appels d'offre. Mais la concertation peut également être organisée en interne.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater un volume d'heures suffisant par rapport aux objectifs affirmés ; une croissance du volume d'heures peut également être interprété comme un signe positif.

- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : décompte
- Valeur ou évolution, unité : nombre d'heures / nombre de projets et nombre d'habitants
- Référence de l'indicateur : RESPECT
- Observations : il est peut être difficile de différencier consultation et concertation néanmoins il serait intéressant d'y parvenir.

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : peu satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs d'engagement de la collectivité, autres indicateurs de gouvernance
- Limites d'utilisation de l'indicateur : il est dommage de recourir à une quantification pour cet indicateur si qualitatif mais cela permet des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : terrain
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : commune, quartier

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Niveau d'implication des citoyens dans la décision (5 niveaux : 1. décision ; 2. information ; 3. consultation ; 4. concertation ; 5. participation / co-construction) (ARPE)

FICHE – INDICATEUR 39

Engagement associatif des habitants

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Part des habitants engagés dans des associations locales ou environnementales
- Pertinence : Cet indicateur permet de montrer l'engagement local ou en faveur de l'environnement de la part des citoyens et de mieux cibler les citoyens les plus engagés et les plus concernés, qui participent. La participation constitue un pas important dans la mise en œuvre de la ville durable communautaire et solidaire. En effet, le développement durable suppose une participation plus importante de la part des citoyens.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une augmentation de la part des habitants impliqués
- Type d'indicateur : indicateur de réponse
- Mode de calcul : enquêtés engagés / total des enquêtés

- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : ECI
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant pour les terrains d'enquête
- Rapprochement avec les autres indicateurs : participation des citoyens aux réunions, autres indicateurs issus de l'enquête, budget de la collectivité pour les associations
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : enquête
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : absence de série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 40

Part des habitants qui ont le sentiment de d'influer sur les décisions locales

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Part des habitants qui ont le sentiment de pouvoir influencer sur les décisions locales. Habitants enquêtés qui ont répondu favorablement à cette question lors de l'enquête
- Pertinence : La démocratie participative est le nouveau modèle politique diffusé par le développement durable. Dans ce type de modèle, les habitants ont plus le pouvoir d'influencer les décisions locales que dans la démocratie participative où ils votent pour 6 ans (localement). Dans la démocratie participative, les habitants ont l'occasion d'intervenir beaucoup plus souvent.
- Objectif(s) : Il faut donc attendre une part relativement élevée d'habitants qui ont le sentiment de pouvoir influencer sur les décisions locales si on commence à entrer dans un modèle de démocratie participative
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : enquêtés réponse positive / total enquêtés
- Valeur ou évolution, unité : en %

- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant pour les terrains d'enquête
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs d'opinion politique de l'enquête
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : enquête
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : absence de série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 41

Part des habitants qui participent aux réunions publiques

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Part des habitants qui participent aux réunions publiques
- Pertinence : Cet indicateur montre également l'engagement d'une partie des habitants, plus spécifiquement dans la vie politique par rapport à l'engagement uniquement associatif.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une part significative d'habitants qui participent aux réunions publiques
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : enquêtés qui participent / total enquêtés
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant pour les terrains d'enquête
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs d'opinion politique de l'enquête
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : enquête

- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : absence de série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 42

Part des habitants qui ont une bonne image du projet d'éco-quartier

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Part des habitants qui ont une bonne image du projet d'éco-quartier
- Pertinence : Il s'agit de voir quelle est l'opinion des habitants sur les projets locaux de la collectivité, afin de voir s'ils suivent (ou précèdent) celle-ci dans son engagement pour le développement durable. Cet indicateur permet indirectement de voir si la communication municipale sur l'éco-quartier est efficace.
- Objectif(s) : pas de tendance prédéfinie forcément souhaitable
- Type d'indicateur : indicateur de réponse (à une réponse)
- Mode de calcul : cumul des items
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant pour les terrains d'enquête
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs d'opinion politique de l'enquête et d'opinion sur le DD
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : absence de série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 43

Confiance dans la municipalité pour mettre en œuvre le DD

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Part des habitants qui font confiance à la municipalité pour mettre en œuvre le développement durable
- Pertinence : Dans la ville communautaire et solidaire, qui s'appuie sur la démocratie participative, il est préférable que les habitants fassent confiance à la municipalité pour mettre en œuvre le développement durable. Cet indicateur évalue indirectement l'efficacité de la communication municipale.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater un taux de confiance de préférence majoritaire
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : enquêtés confiants / total des enquêtés
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant pour les terrains d'enquête
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs d'opinion politique de l'enquête et d'opinion sur le DD
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : enquête
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : absence de série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 44

Part des habitants qui pensent qu'il est possible de faire de ce quartier un quartier durable

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Gouvernance

A. Description

- Définition : Part des habitants qui pensent qu'il est possible de faire de ce quartier un quartier durable. Il s'agit de l'une des questions de l'enquête.
- Pertinence : la mise en œuvre du développement durable suppose beaucoup de contraintes et de changements d'habitudes, éventuellement des sacrifices. L'optimisme des habitants constitue donc un bon point de départ et même un point de départ nécessaire. Cet indicateur évalue indirectement l'efficacité de la communication municipale.
- Objectif(s) : aucune orientation préférable a priori
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : enquêtés optimistes / total des enquêtés
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant pour les terrains d'enquête
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique complète ?
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 45

Indice de mixité de la population

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Favoriser la mixité sociale

A. Description

- Définition : nombre de cadres, chefs d'entreprises et professions intellectuelles pour 10 ouvriers et employés
- Pertinence : La gentrification et la ségrégation sociale ne répondent pas vraiment au principe de solidarité et de rapprochement des milieux sociaux du développement durable. Deux types de CSP ont été réunies en opposition afin de mieux mettre en évidence les ruptures.

- Objectif(s) : Il s'agit de constater un relatif équilibre entre les deux types de milieux sociaux au sein d'un même quartier.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : Marc Esponda (APUR) cité par Pinçon, 2004
- Observations : Ce ratio est en réalité appelé ratio de « gentrification » mais nous ne nous en servons pas à ce titre.

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs sociaux sur la pauvreté, le partage des richesses
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : APUR
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : IRIS ?

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Degré de mixité de la population : indice de Gini sur la ségrégation PROPOLIS

FICHE – INDICATEUR 46

Part des habitants qui estiment que dans les quartiers les populations et générations se mélangent bien

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Favoriser la mixité sociale

A. Description

- Définition : Part des habitants qui estiment que dans les quartiers les populations et générations se mélangent bien
- Pertinence : la mixité sociale est le premier échelon de la solidarité et de la ville durable communautaire. Il est possible de l'apprécier également par une enquête d'opinion
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une part majoritaire d'habitants qui estiment que la mixité sociale dans leur quartier est correcte
- Type d'indicateur : indicateur d'état

- Mode de calcul : 2 échelons élevés échelle / total enquêté
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant pour les terrains d'enquête
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs d'opinion issus de l'enquête
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : absence de série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 47

Taux d'emploi des actifs handicapés

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Égalité

A. Description

- Définition : part des actifs handicapés employés sur le total des actifs handicapés
- Pertinence : Le principe d'égalité est l'un des principaux du développement durable ; elle comprend l'égalité des handicapés par rapport aux non-handicapés. Bien souvent, il est jugé contraignant par une entreprise ou même une institution de recruter un handicapé. L'emploi reste la première cause d'exclusion des handicapés, loin derrière les questions d'accessibilité. La prise en compte des handicapés par les institutions se préoccupe beaucoup plus de leur vie quotidienne que de l'essentiel, par exemple l'emploi, comme s'ils n'y étaient pas aptes. Il existe bien des quotas de recrutement de travailleurs handicapés mais ils sont rarement respectés, les entreprises préférant payer les amendes plutôt que d'adapter les postes de travail. Les institutions non plus ne respectent pas forcément les quotas de handicapés.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une hausse significative de ce taux d'emploi, celui-ci étant souvent beaucoup trop bas.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : actifs handicapés employés / actifs handicapés
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Lazzeri, SNDD
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs d'égalité
- Limites d'utilisation de l'indicateur : il n'est pas certain que des variations géographiques puissent être constatées. Si elles le sont, ce sera plutôt à cause de la présence ou de l'absence d'un CAT (centre d'Aide par le Travail)

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP ?
- Organismes producteurs : INSEE ?
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 48

Disparités salariales selon le genre

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Égalité

A. Description

- Définition : écart des salaires médians entre les hommes et les femmes des secteurs privé et semi-public à plein temps
- Pertinence : Les différences salariales selon le genre sont très élevées dans le monde du travail. En effet, il n'est pas rare d'observer des différences salariales à poste équivalent. Mais surtout, il existe un phénomène très important de partage des postes entre les hommes et les femmes. Les femmes cadres sont encore rares et les femmes employées extrêmement nombreuses. Pourtant de manière générale, les femmes font plus d'études que les hommes. Il existe donc de plus un décalage entre leur niveau d'études et leur niveau d'emploi et par là, de salaire. Il existe de multiples raisons à ce phénomène, certaines matérielles (charge de travail domestique), d'autres sociales (rôle social, maternel, de la femme) et la plupart psychologiques (relations hommes-femmes, ambition dans le travail, priorités de vie), les femmes étant au même titre que les hommes responsables de cet état de fait.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une diminution de ces disparités salariales.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : salaire médian femmes / salaire médian hommes
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Midi-Pyrénées, MONET, SEDD
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs d'égalité, indicateurs de revenus
- Limites d'utilisation de l'indicateur : l'indicateur est assez large, ce qui rend son interprétation délicate, nécessitant des nuances

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : DADS déclarations annuelles des données sociales
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Situation professionnelle selon le genre : part des dirigeants et des cadres dans la population active occupée - MONET

FICHE – INDICATEUR 49

Disparités salariales entre les classes d'âge

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable communautaire, solidaire, appuyée sur un projet de société

Sous-thème : Égalité

A. Description

- Définition : Ratio des actifs de 26-30 ans par rapport aux actifs de 41 – 50 ans (dans les salaires)
- Pertinence : Les travailleurs plus âgés ont souvent des revenus plus élevés, puisque les revenus s'élèvent avec l'ancienneté. Néanmoins, les jeunes travailleurs ont souvent des difficultés à entrer sur le marché du travail, en étant par exemple obligés d'accepter des postes inférieurs à ce qu'ils pourraient prétendre. Qui plus est les salaires des jeunes à l'embauche présentent souvent un écart conséquent par rapport aux actifs plus expérimentés. La différence d'expérience ne suffit pas expliquer les écarts actuels, notamment pour le même poste.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse des écarts entre les tranches d'âge au niveau du salaire
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : salaire médian des 26-30 ans / salaire médian des 41-50 ans
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : IQVB IAURIF
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs d'égalité ; indicateurs de revenus

- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : DADS ?
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité : /

- Comparaison du taux de chômage des moins de 25 ans (Urban Audit, IQVB IAURIF) avec le taux de chômage de 55 à 64 ans h/f (Urban Audit)

FICHE – INDICATEUR 50

Appui de la collectivité à la recherche pour le développement durable

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : R & D

A. Description

- Définition : Nombre de projets de recherche pour le développement durable soutenus par la collectivité ou part du budget consacré par la collectivité à la recherche pour le développement durable
- Pertinence : Avec le développement de la décentralisation, l'Etat ne doit plus être le seul à financer ce genre de recherche. Cet indicateur montre l'engagement de la collectivité en faveur du développement durable.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater l'existence de projets en nombre conséquent, avec un budget suffisant
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : Lazerri
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs d'engagement de la collectivité
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 51

Poids de la dette

Échelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Finances durables

A. Description

- Définition : Part de la dette dans le budget de la collectivité
- Pertinence : La dette constitue un poids pour des finances durables. Il importe de la connaître et de la réduire.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une diminution du poids de la dette
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : dette / budget total
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : DIAMONT, MONET, ONUD
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de pauvreté
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 52

Indice de fragmentation des espaces verts

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Préserver le patrimoine naturel

A. Description

- Définition : Indice de fragmentation des espaces verts
- Pertinence : Les espèces ont besoin de circuler grâce à un réseau de trames vertes, de corridors écologiques. C'est l'une des conditions nécessaires à la préservation de la biodiversité.
- Objectif(s) : Les espaces verts ne doivent pas être trop fragmentés mais ils doivent être reliés les uns aux autres.
- Type d'indicateur : indicateur de réponse
- Mode de calcul : Pour mesurer cet indice, il faut mesurer les contiguïtés des espaces verts d'une taille minimale à partir d'une grille raster dans un SIG. On compte les ruptures de contiguïté entre les espaces verts.
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : PROPOLIS
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de préservation du patrimoine naturel, espaces verts
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Réseaux de cheminements verts : Réseau vert en km (coulées vertes + allées piétonnes) RESPECT

FICHE – INDICATEUR 53

Espèces menacées

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Préserver le patrimoine naturel

A. Description

- Définition : Part des espèces menacées faisant l'objet d'une mesure de protection ou de conservation en % du total d'espèces étudiées ; éventuellement, uniquement les animaux ou uniquement les oiseaux. Insectes à éviter par exemple
- Pertinence : Pour préserver le patrimoine naturel et la biodiversité, il convient de protéger les espèces dites menacées c'est-à-dire en cours de raréfaction. Par ailleurs, la présence d'une espèce menacée est aussi remarquable et valorisant pour la biodiversité locale.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse de la part des espèces menacées, signe que leur population a augmenté et qu'elles ne font plus partie de la liste des espèces menacées
- Type d'indicateur : indicateur de réponse
- Mode de calcul : espèces menacées / espèces étudiées
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : RESPECT, Millénaire, ESI, ONU, MONET, OCDE, TISSUE
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs concernant le patrimoine naturel
- Limites d'utilisation de l'indicateur : cet indicateur est un grand classique mais en réalité il est complexe et ambigu, pouvant être interprété de différentes façons. Le repérage des espèces menacées n'est guère facile. Le nombre total d'espèces est encore plus difficile à fixer puisqu'il est de toute façon inconnu. Les chiffres sont approximatifs.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : inventaire nationale du patrimoine naturel, inventaire de la flore régional
- Organismes producteurs : MNHN, Conservatoire botanique national du bassin parisien, Mairie, APUR
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 54

Indice de biodiversité

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Préserver le patrimoine naturel

A. Description

- Définition : Indice d'abondance et de diversité des populations d'oiseaux communs, issu du programme européen STOC (suivi temporel des oiseaux communs) : évolution de 66 espèces

communautaires d'oiseaux nicheurs dont les effectifs sont fortement liés aux modes d'occupation du sol

- Pertinence : Les oiseaux sont considérés comme de bons bio-indicateurs ; il n'est guère possible de faire reposer un indice de biodiversité sur l'ensemble de la faune et de la flore.
- Objectif(s) : Il s'agit de pouvoir constater une amélioration de la biodiversité locale, notamment en matière de diversité des espèces.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : SEDD, Midi-Pyrénées MONET, DIAMONT
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique complète ?
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 55

Indice de qualité des eaux de surface

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Préserver le patrimoine naturel

A. Description

- Définition : Indice de la qualité des eaux de surface selon l'indice SEQ-eau (oxygène dissous, conductivité électrique, niveaux nitrate et phosphore, pH, matières organiques et oxydables) : part du linéaire dont la qualité est bonne
- Pertinence : La préservation des ressources naturelles, parmi elles les eaux de surface dans leur qualité, est l'un des objectifs importants du développement durable. Les eaux de surface transportent déchets et pollution, ce qui réduit la biodiversité, oblige à des coûts plus élevés de potabilisation.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une amélioration de la qualité des eaux de surface
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : indice, échelle de 0 à 100 linéaire de bonne qualité / linéaire total

- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : TISSUE, EPI, MONET, RESPECT, IFEN
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs concernant l'eau et le patrimoine naturel dans son ensemble.
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : SEQ-eau
- Organismes producteurs : Agence de l'eau
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Part de la population raccordée à des installations d'assainissement secondaire et tertiaire (ONUSD, SEDD, OCDE)

FICHE – INDICATEUR 56

Pollution des sols

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Préserver le patrimoine naturel

A. Description

- Définition : Taux de surface occupée par les sols et sites pollués ou potentiellement pollués
- Pertinence : Les pollutions des sols ont une grande durée de vie et se transmettent facilement, notamment par l'écoulement des eaux de surface. Il convient de dépolluer les sols pour préserver l'ensemble des milieux.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une diminution de la surface des sols pollués, grâce aux mesures de dépollution
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : surface sols pollués / surface totale
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : Lazerri, RESPECT, ICE, INTEREG, IQVB IAURIF
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de préservation du patrimoine naturel
- Limites d'utilisation de l'indicateur : pas de données surfaciques ???

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : BASOL (BASIAS)
- Organismes producteurs : MEEDAT, DPPR
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : par site

FICHE – INDICATEUR 57

Monuments classés et inscrits

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Protection du patrimoine bâti

A. Description

- Définition : Part des monuments classés et inscrits sur le total des bâtiments. Les bâtiments sont classés pour l'intérêt public et inscrits s'ils méritent des mesures de protection. Ces bâtiments sont protégés au titre de la loi sur les monuments historiques de 1913.
- Pertinence : Cet indicateur apporte des renseignements sur la richesse patrimoniale (au sens conventionnel du terme) d'une commune, le patrimoine étant l'un des éléments porteurs de l'identité d'une commune. L'indicateur indique également la protection des bâtiments patrimoniaux
- Objectif(s) : Il s'agit de donner une idée de la valeur patrimoniale de la commune ou du quartier et d'une volonté de patrimonialisation
- Type d'indicateur : indicateur de réponse
- Mode de calcul : monuments classés et inscrits / total des bâtiments
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : RESPECT, ARPE, INTERREG
- Observations : le nombre de bâtiments peut être également rapporté au nombre d'habitants

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs de patrimoine
- Limites d'utilisation de l'indicateur : le classement peut être restrictif et ne pas prendre en compte des bâtiments auxquels la population est attachée.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : base Mérimée
- Organismes producteurs : Ministère de la Culture
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 58

Taux de logements réhabilités lors d'une OPAH

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Protection du patrimoine bâti

A. Description

- Définition : Taux annuel de logements réhabilités dans le cadre d'une OPAH (opération programmée de l'habitat). La collectivité intervient dans le cadre d'OPAH sur la réhabilitation des logements. Elle définit des périmètres d'intervention pour lesquels elle va accorder des aides aux propriétaires, ceci grâce à l'ANAH (agence nationale d'amélioration de l'habitat).
- Pertinence : De nombreux logements sont dégradés, insalubres, qu'ils soient occupés ou non. Or il est important que chacun puisse avoir accès à un logement décent. Il faut donc réhabiliter les logements insalubres mais les propriétaires ne peuvent pas toujours le faire seuls. Les OPAH sont le moyen le plus important de la puissance publique pour aider et accompagner la réhabilitation des logements
- Objectif(s) : Le taux de logements réhabilités doit être suffisant proportionnellement au nombre de logements inconfortables, insalubres.
- Type d'indicateur : indicateur de réponse
- Mode de calcul : nombre de logements réhabilités / nombre de logements insalubres ou dégradés
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : RESPECT, INTERREG, Lazerri, Toulouse
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de logements
- Limites d'utilisation de l'indicateur : l'indicateur ne comprend pas les réhabilitations hors du cadre d'une OPAH. Ces opérations sont difficilement quantifiables.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : ANAH, Mairie

- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 59

Offre de places en crèche

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Favoriser le renouvellement des générations

A. Description

- Définition : Nombre de places en crèche et autres modes de garde pour 1000 habitants
- Pertinence : L'offre de place en crèche est l'un de moyens de contribution les plus importants au renouvellement des générations pour une collectivité. Les citoyens qui ont de jeunes enfants sont très en attente de ce genre de service. L'offre de place en crèche a un effet important sur la natalité, puisqu'il permet de se reprendre le travail grâce à la garde de l'enfant.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une offre conséquente et adaptée à la population
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité : chiffre absolu
- Référence de l'indicateur : Audit Commission
- Observations : quels modes de garde sont inclus ?

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs démographiques
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Temps d'attente pour une place en crèche (Lazzeri)

FICHE – INDICATEUR 60

Indice de fertilité

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier ?

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Favoriser le renouvellement des générations

A. Description

- Définition : nombre d'enfants moyen par femme
- Pertinence : Le seuil de renouvellement des générations est fixé à 2,1 enfants par femme. Un indice de fertilité inférieur à 2,1 signifie un taux d'accroissement naturel négatif donc une baisse de population si les migrations ne viennent pas compléter le déficit. Le deuxième problème est le déséquilibre de structure par âge qui en découle. Certaines classes d'âges sont trop peu nombreuses par rapport aux autres et cela devient très gênant lorsque ce sont les classes d'âge correspondant à la population active comme c'est de plus en plus le cas actuellement.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une augmentation de l'indice de fertilité, pour qu'il dépasse le seuil de renouvellement des générations.
- Type d'indicateur : indicateur de cible
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : SEDD, ONUSD, ESI, IQVB IAURIF
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs démographiques, places en crèche
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : fichiers état-civil
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 61

Rapport de dépendance des personnes âgées

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Favoriser le renouvellement des générations

A. Description

- Définition : rapport de la population âgée sur la population potentiellement active
- Pertinence : Du fait de la structure par âge actuelle, les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses par rapport à la population active. Cela devient un poids de plus en plus lourd à porter. Il importe donc de connaître le rapport de dépendance.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse du rapport de dépendance, grâce au renouvellement des générations, de la structure par âge et de la natalité.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : population de 64 ans et + / population active
- Valeur ou évolution, unité : %
- Référence de l'indicateur : MONET, SEDD
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs démographiques
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 62

Solde migratoire

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Favoriser le renouvellement des générations

A. Description

- Définition : nombre d'arrivées – le nombre de départs de population
- Pertinence : Le renouvellement des générations peut également être assuré par des apports migratoires qui permettent de compenser les faiblesses de l'indice de fertilité.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater un solde migratoire positif, sinon la commune ou le quartier finit par perdre des habitants.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : nombre d'arrivées – le nombre de départs
- Valeur ou évolution, unité : chiffre absolu

- Référence de l'indicateur : DIAMONT
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs démographiques
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 63

Espérance de vie en bonne santé à la naissance

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Santé

A. Description

- Définition : Nombre d'années de vie en bonne santé à la naissance, par sexe; l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne (autrement dit l'âge moyen au décès) d'une génération fictive soumise aux conditions de santé et de mortalité de l'année. Elle ne tient donc pas compte de la structure par âge comme le taux de mortalité.
- Pertinence : L'espérance de vie est déjà un bon indicateur du niveau de santé des populations. Il a été amélioré en prenant en compte les années de vie en bonne santé. L'indicateur est distingué selon le genre car les différences sont importantes.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une amélioration de cet indicateur vers un plus grand nombre d'années
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité : nombre d'années
- Référence de l'indicateur : Lisbonne, ONU, SEDD
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant

- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : ORS, INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur : ?
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Espérance de vie à la naissance h/f (IQVB IAURIF, Urban Audit, ONUSD, Audit Commission)
- Mortalité prématurée des moins de 65 ans (IQVB IAURIF)

FICHE – INDICATEUR 64

Niveau d'exposition au risque industriel

Échelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Risques

A. Description

- Définition : Répartition des établissements à risque SEVESO II : classement à haut risque, seuil haut – densité de population dans les zones classées en PPR
- Pertinence : Le développement durable suppose de diminuer les niveaux de risque. C'est sur le risque industriel qu'il est le plus possible de réduire l'aléa. La densité de population permet d'approcher très partiellement la vulnérabilité.
- Objectif(s) : Il s'agit d'améliorer la connaissance du risque.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité : nb habitants /km²
- Référence de l'indicateur : Midi-Pyr, IQVB IAURIF
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : risque naturel, densité de population
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :

- Organismes producteurs : Préfecture, DRIRE, Mairie, DDE
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 65

Niveau d'exposition au risque naturel

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Risques

A. Description

- Définition : Population exposée aux aléas naturels : densité de population en zone de PPR
- Pertinence : Cet indicateur permet d'approcher une mesure du niveau de risque naturel, notamment pour ce qui est de la vulnérabilité en la représentant par la densité de population
- Objectif(s) :
- Type d'indicateur : Il s'agit d'améliorer la connaissance du risque.
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : Lazerri
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : risque industriel, densité de population
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Préfecture, Mairie, DDE
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 66

Part des 15 ans et plus non titulaires d'un diplôme qualifiant

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Améliorer le niveau d'éducation

A. Description

- Définition : Proportion des 15 ans et plus non titulaires d'un diplôme qualifiant (aucun diplôme ou dont le dernier diplôme est le Brevet des Collèges ou le certificat d'études primaires)
- Pertinence : Le développement durable suppose d'améliorer le niveau de formation de chacun et notamment le niveau de base de manière générale. Les personnes non titulaires d'un diplôme qualifiant éprouvent des difficultés à trouver du travail.
- Objectif(s) : il s'agit de constater une diminution de la proportion des non diplômés (diplôme qualifiant)
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : non-qualifiés / total de la population de 15 ans et +
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : ARPE
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de niveau d'éducation, indicateurs de pauvreté
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources : oui
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 67

Part des bacheliers

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Améliorer le niveau d'éducation

A. Description

- Définition : Part de bacheliers (ou équivalent bac) dans la population âgée de 19 ans et +
- Pertinence : Cet indicateur donne une mesure de la proportion du niveau de qualification le plus fréquent
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une augmentation de la part
- Type d'indicateur : indicateur d'état

- Mode de calcul : bacheliers / population âgée de 19 ans et +
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : IQVB IAURIF
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :

FICHE – INDICATEUR 68

Niveau des établissements scolaires

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Améliorer le niveau d'éducation

A. Description

- Définition : Taux de réussite au bac et au brevet
- Pertinence : les taux de réussite au bac et au brevet reflètent la qualité des établissements scolaires ainsi que le niveau socio-culturel des populations
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une augmentation des taux de réussite
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs d'éducation
- Limites d'utilisation de l'indicateur : cet indicateur est difficile à interpréter et il ne faut pas le surinterpréter. C'est un indicateur fort mais il reflète une réalité très complexe qu'il est bien difficile d'expliquer car ces résultats tiennent à un nombre considérable de paramètres.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Education nationale
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible : par établissement

FICHE – INDICATEUR 69

Taux d'illettrisme

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : Améliorer le niveau d'éducation

A. Description

- Définition : Illettrisme d'après les tests de la JAPD (journée d'appel de préparation à la défense) des jeunes de 17 ans. Un test de compréhension de texte est effectué, dans la tradition militaire qui était de faire passer des tests de lecture lors du service militaire.
- Pertinence : L'illettrisme est un problème majeur et caché, facteur de handicap et d'exclusion sociale. L'illettrisme est l'incapacité de comprendre un texte simple. Un illettré peut déchiffrer les lettres ; il n'est pas analphabète, il est allé à l'école. Mais il n'a pas tout assimilé ou a oublié.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse significative de ce taux.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : illettrés / jeunes de 17 ans à la JAPD
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Midi-Pyrénées
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant / satisfaisant / non satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs d'éducation
- Limites d'utilisation de l'indicateur : l'illettrisme est assez difficile à mesurer puisqu'il est nécessaire de faire passer des test assez complets. Il existe des enquêtes par échantillon au niveau national. Mais le seul moyen de mesurer l'illettrisme de manière systématique reste le test réalisé précédemment par les hommes lors de leur service militaire, aujourd'hui par les hommes et les femmes lors de la JAPD (pendant un temps seulement les hommes). Donc l'illettrisme n'est vérifié que sur les jeunes gens d'une génération. Les tests JAPD ne comprennent donc pas l'illettrisme lié à l'oubli, plus tard dans la vie.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :

- Organismes producteurs : ministère de la défense
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Résultats aux tests de français et de mathématiques à l'entrée en 6e

FICHE – INDICATEUR 70

Taux de (re)construction de la ville

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : renouveler la ville sur elle-même

A. Description

- Définition : Suivi de l'évolution de l'urbanisation : part de surfaces construites dans l'année sur la surface totale (y compris sur les zones déjà construites) – taux de (re)construction de la ville, indice de consommation de l'espace
- Pertinence : cet indicateur permet de mesurer l'intensité de l'activité de construction ou de la reconstruction de la ville. Il ne s'agit pas forcément de mesurer l'extension périphérique de la ville, surtout dans un milieu urbain déjà très contraint et très dense, mais plutôt d'indiquer le taux de reconstruction de la ville sur elle-même. La durabilité urbaine vient de la capacité de la ville à se renouveler sur elle-même.
- Objectif(s) :
- Type d'indicateur :
- Mode de calcul : surface en construction / surface totale
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : ARPE
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs de renouvellement de la ville sur elle-même
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : demandes de permis de construire
- Organismes producteurs : Mairie, service urbanisme
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique complète ?
- Disponibilité de l'indicateur :

- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité :

- Réaménagement des sites et sols désaffectés destinés à un usage urbain, y compris les espaces verts publics, reconversion de bâtiments désaffectés en part de la surface totale (recyclage de la ville sur elle-même) rapportés aux sites désaffectés (ICE, Urban Audit)

FICHE – INDICATEUR 71

Friches urbaines

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui dure dans le temps en se renouvelant sur elle-même et en préservant son identité, son patrimoine

Sous-thème : renouveler la ville sur elle-même

A. Description

- Définition : part de friches urbaines, y compris les sites pollués ou à l'abandon (en km²) sur la surface totale
- Pertinence : Cet indicateur montre la capacité de la ville à se renouveler sur elle-même, en se reconstruisant. Les friches urbaines sont assez fréquentes en ville ; elles constituent un milieu intéressant à étudier.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une diminution de la surface de friches urbaines.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : surface de friches / surface totale
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : Urban Audit, Audit Commission, IQVB IAURIF
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de renouvellement de la ville sur elle-même
- Limites d'utilisation de l'indicateur : problèmes de définition de la friche ?

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : terrain
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 72

Qualité de desserte du territoire par les transports publics

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : la ville durable planifiée

A. Description

- Définition : Qualité de desserte du territoire par les transports publics : habitants et emplois à moins de 300m des transports en commun / nombre total d'habitants
- Pertinence : la ville durable est bien desservie en tout points. Moins de 300m c'est moins de 10 mn de marche
- Objectif(s) : la très grande majorité des emplois et habitants devraient se trouver à moins de 300m des transports en commun si l'on veut pouvoir dire que le quartier est bien desservi
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : zone tampon SIG
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : TISSUE + MONET
- Observations : transports de haute capacité ou tous confondus ?

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de transports, proximité des services de base et espaces verts
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique complète ?
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 73

Suivi de la mixité des fonctions urbaines

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : la ville durable planifiée

A. Description

- Définition : Accessibilité des services de base : % d'habitants ayant accès à pied aux 5 services de base – à moins de 300m (10 mn) de chez eux. 5 services de base : boulangerie, presse/tabac, supérette, pharmacie, poste ?

- Pertinence : dans la ville durable planifiée, les habitants n'ont pas besoin de prendre leur voiture ou les transports en commun pour les services de base. Ils peuvent y aller à pied, éventuellement à vélo.
- Objectif(s) : il s'agit de définir si le quartier a une mixité urbaine suffisante au regard des 5 services de base
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : zones tampon SIG
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Bizkaia, INTERREG, RESPECT, ICE, TISSUE
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : desserte transports en commun, accessibilité espaces verts
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : BD commerces
- Organismes producteurs : APUR ?
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 74

Part modale du transport de marchandises

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable planifiée

A. Description

- Définition : Part de chaque mode de transport terrestre pour le fret, en tonnes par km
- Pertinence : Le principal mode de transport pour le fret est le transport routier alors que c'est le moins durable, à cause de l'épuisement à prévoir des énergies fossiles conventionnelles, des émissions de GES, de la pollution atmosphérique. De plus le transport routier de marchandises contribue à la congestion du réseau routier. Le transport routier est privilégié par les entreprises car c'est le plus souple, le moins cher et le plus rapide. Passer aux autres modes de transports suppose un changement de mentalité dans les entreprises et dans la population.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse de la part du transport routier, au profit du transport ferroviaire ou par voie d'eau.
- Type d'indicateur :
- Mode de calcul : part de chaque mode / transport total

- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : ONU, SEDD, MONET, Lisbonne
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : transports, émissions, consommation, pollution atmosphérique
- Limites d'utilisation de l'indicateur : il semble que cet indicateur soit très difficile à obtenir car le transport de fret n'est pas suffisamment étudié et les données ne sont pas centralisées.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur : ?
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 75

Qualité de l'offre de pistes cyclables

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité

Conception de la ville durable : La ville durable planifiée

A. Description

- Définition : Longueur totale des pistes cyclables en % du linéaire ou / surface totale de la ville ; nombre de discontinuités identifiées dans le réseau d'itinéraires cyclables pour 10 km.
- Pertinence : L'indicateur mesure donc aussi bien le linéaire de pistes cyclables en le rapportant au linéaire routier totale ou bien à la surface de la commune ainsi que le nombre de discontinuités dans le réseau. En effet, il est assez fréquent que les pistes cyclables s'arrêtent à un carrefour difficile. Les pistes cyclables doivent fonctionner en réseau et non pas par tronçons isolés. Le vélo est considéré comme un mode de déplacement doux mais il importe de pouvoir le pratiquer avec plus de cadre et de sécurité.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une augmentation du linéaire de pistes cyclables et une diminution du nombre de discontinuités dans le réseau
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité :
- Référence de l'indicateur : longueur totale des pistes cyclables (lazzeri) en % du linéaire équipé en pistes (INTERREG) ou / surface totale de la ville (TISSUE) + nombre de discontinuités identifiées dans le réseau d'itinéraires cyclables pour 10 km (Toulouse)
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de transports, d'engagement de la collectivité
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources : problème de série chronologique complète
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 76

Part des opérations d'aménagement en démarche environnementale

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable planifiée

A. Description

- Définition : Part des ZAC et opérations d'aménagement en démarche environnementale
- Pertinence : Cet indicateur montre une autre forme d'engagement municipal au travers des opérations d'urbanisme et l'intégration du développement durable dans ce domaine. La ville durable planifiée est l'une des grandes conceptions de la ville durable et surtout l'un de ses leviers principaux. La planification est forcément limitée dans un milieu urbain contraint et dense mais c'est un moyen fort efficace de mettre en œuvre la ville durable.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une part croissante, très majoritaire ou mieux totale.
- Type d'indicateur : indicateur de conduite
- Mode de calcul : opérations en démarche environnementale / total des opérations
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Toulouse
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : taux de construction, éco-construction
- Limites d'utilisation de l'indicateur : la démarche environnementale est assez vague et peut recouvrir des réalités plus ou moins ambitieuses

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 77

Densité de population

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable planifiée

A. Description

- Définition : Densité de population
- Pertinence : La densité de population est l'une des réflexions majeures en matière de durabilité urbaine. La ville durable doit-elle être dense ? A quel point ?
- Objectif(s) : Il s'agit simplement de donner une indication de densité des espaces
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : nombre d'habitants / surface
- Valeur ou évolution, unité : nombre d'habitants au km²
- Référence de l'indicateur : DIAMONT
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : RGP
- Organismes producteurs : INSEE
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 78

Surface d'espaces verts publics par habitant

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité, quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Surface d'espaces verts publics par habitant en m² et en % de la surface totale, dont forêt (parcs et jardins publics, en terre).
- Pertinence : Les espaces verts constituent un élément essentiel de la qualité de vie urbaine, très appréciés à titre récréatifs. Ils sont importants aussi pour absorber les pressions anthropiques sur l'atmosphère et préserver la biodiversité.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une augmentation de la surface en espaces verts.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : surface espaces verts / nombre habitants ; surface espaces verts / surface totale
- Valeur ou évolution, unité : en % et en nombre d'habitants
- Référence de l'indicateur : RESPECT, Urban Audit, ARPE ; perméables à + 70% IANUS
- Observations : différentes définitions des espaces verts existent et donc différents décomptes sont possibles

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : très satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : préservation du patrimoine naturel, qualité de vie, engagement environnemental de la collectivité
- Limites d'utilisation de l'indicateur : aucune indication sur la taille, le type et la qualité des espaces verts

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 79

Part des surfaces piétonnes

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité, quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Surface des cheminements piétons / surface totale de la ville
- Pertinence : la marche à pied est l'un des modes doux préconisés pour remplacer l'usage de la voiture, dans la mesure du possible. Les zones piétonnes contribuent nettement à la qualité de vie en ville.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une augmentation de la part de zones piétonnes

- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : surface piétonne / surface totale
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : TISSUE
- Observations : en comprenant ou non les trottoirs ?

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : vélo et transports en commun, qualité de vie
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 80

Proximité des espaces verts

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Part de la population (en %) à moins de 10 mn à pied (300m) d'un espace vert d'une certaine taille minimum
- Pertinence : La ville durable à la qualité de vie élevée est celle où on peut aller à pied dans un espace vert d'une certaine taille, pas en transports en commun ou en voiture.
- Objectif(s) : La part de la population doit être élevée
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : zones tampon SIG
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Urban Audit, TISSUE
- Observations : taille à déterminer...

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : desserte transports, accessibilité services de base, espaces verts, préservation patrimoine naturel
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : APUR ?
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 81

Qualité récréative des espaces verts

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Indice de qualité des espaces verts au sens récréatif : entretien, fleurissement, arbres, jeux pour enfants, bancs, cheminements, animaux (canards par ex.), ombrage, pelouses, étendue d'eau ou jeux d'eau, œuvres d'art (statues) ou monuments pittoresques mais aussi gestion raisonnée des espaces verts
- Pertinence : Un indicateur de qualité des espaces verts permet d'offrir un panorama assez complet, en complément avec les autres indicateurs sur les espaces verts
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une qualité correcte des espaces verts
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : barème avec des scores pour chaque item / 20
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : PROPOLIS
- Observations : à définir

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs d'espaces verts, protection du patrimoine urbain
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 82

Qualité de l'air

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité, arrondissement

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Épisodes extrêmes de pollution atmosphérique en % des jours de qualité de l'air médiocre à très mauvaise d'après l'indice ATMO + nombre d'occurrence des sous-indices ATMO médiocres à très mauvais. L'indice ATMO comprend les concentrations en NO₂ (dioxyde d'azote), de SO₂ (dioxyde de soufre), d'O₃ (ozone) et de PM₁₀ (particules et poussières dont la taille est inférieure à 10µm). L'indice ATMO mesure les concentrations de fond ainsi que près des grands axes, sauf pour l'ozone qui est une pollution d'échelle régionale (et qui est le seul gaz à effet de serre parmi les 4 gaz de l'indice ATMO).
- Pertinence : Cet indicateur mesure essentiellement les pics de pollution atmosphérique plutôt que les concentrations moyennes. La qualité de l'air en milieu urbain très dense s'est beaucoup améliorée depuis les années 70 mais les concentrations actuelles ont toujours un trop grand nombre d'incidence sur la santé.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une raréfaction des pics de pollution atmosphérique
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : en fonction de seuils pour chacun des sous-indices
- Valeur ou évolution, unité : nombre de jours
- Référence de l'indicateur : RESPECT, Lazerri, INTERREG, ICE
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : ATMO
- Organismes producteurs : Airparif
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur : en ligne
- Échelle territoriale disponible : arrondissement, station de mesure

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Nombre de jours de l'année pendant lesquels la qualité de l'air est bonne ou très bonne (Bizkaia)

FICHE – INDICATEUR 83

Population exposée à des pollutions atmosphériques supérieures aux valeurs limites

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Part de la population résidente potentiellement exposée à des teneurs supérieures aux valeurs limites : ozone + de 8h par jour au delà de 70 µg / m³ d'air, PM10 dépasse 50 µg/m³, NO₂ dépasse 200 µg/m³, SO₂ dépasse 125 µg /m³
- Pertinence : Cet indicateur permet de considérer les enjeux en matière de pollution atmosphérique : la population qui en souffre tous les jours. Il s'agit là de concentrations moyennes. Les valeurs de référence sont les valeurs nationales d'ATMO
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse de la population exposée, qui serait consécutive à une diminution de la pollution de l'air
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : cartographique
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : Lazerri, TISSUE, SEDD, Urban Audit et TISSUE
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Airparif
- Qualité et fiabilité des données sources : bonne
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 84

Population exposée à des nuisances sonores supérieures aux valeurs limites

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Part de la population résidente potentiellement exposée aux nuisances sonores : Lden : jour, soir, nuit > 55 dB(A) Lnigt : nuit (sommeil) > 45 dB(A)
- Pertinence : le niveau de bruit nuit considérablement à la qualité du cadre de vie. Beaucoup de personnes souffrent de nuisances sonores trop importantes. Les normes indiquées ici sont les normes nationales. Le seuil pour la nuit est plus bas pour permettre aux personnes de dormir, alors qu'eux-mêmes sont silencieux.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse de la population exposée
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : cartographie
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur : TISSUE, Urban AUDIT, Bizkaia, Lazzert, TEPI
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : pollutions, transports, cadre de vie
- Limites d'utilisation de l'indicateur : estimations

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : BruitParif, DDE
- Qualité et fiabilité des données sources : série chronologique complète ?
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Points noirs du bruit (Lazzeri, source : DDE)

FICHE – INDICATEUR 85

Offre de commerces de détail

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Nombre de commerces de détail pour 1000 habitants
- Pertinence : Les commerces de détail contribuent à la qualité de vie. Ils sont très demandés et appréciés par les citoyens. Ils contribuent à l'animation des quartiers et à leur identité.

- Objectif(s) : Il s'agit de constater un nombre suffisant de commerces de détail ou bien une augmentation de ceux-ci.
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : décompte
- Valeur ou évolution, unité : nombre pour 1000 habitants
- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : APUR
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 86

Offre culturelle et sportive

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité ; quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Nombre d'équipements culturels et sportifs pour 1000 habitants. Sportifs et culturels seront distingués.
- Pertinence : Les équipements sportifs et culturels contribuent beaucoup à la qualité du cadre de vie et à l'animation de la ville. Il est très difficile d'avoir une idée précise des pratiquants et des spectateurs donc c'est l'offre qui est mesurée plutôt que l'usage.
- Objectif(s) : Il s'agit de constater un nombre suffisamment d'équipements pour le nombre d'habitants.
- Type d'indicateur :
- Mode de calcul : total des équipements / nombre d'habitants
- Valeur ou évolution, unité : nombre pour 1000 habitants
- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs : indicateurs de qualité de vie, éducation
- Limites d'utilisation de l'indicateur : cette indicateur n'informe en rien sur la qualité de ces équipements, la diversité des activités et spectacles proposés, etc...

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Mairie
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

D. Indicateurs de rechange si indisponibilité

- Part des licenciés sportifs et des inscrits dans les équipements sportifs dans la population totale (IQVB IAURIF, Toulouse)
- Part des dépenses culturelles et sportives dans les dépenses totales des communes et de l'EPCI (Lazzeri, MONET)

FICHE – INDICATEUR 87

Indice de sécurité locale

Echelle(s) de la base : commune / intercommunalité, arrondissement

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Nombre de crimes et de délits déclarés pour 1000 habitants
- Pertinence : Cet indicateur donne une idée de la sécurité dans la ville. La sécurité contribue pleinement à la qualité du cadre de vie
- Objectif(s) : Il s'agit de constater une baisse du nombre de crimes et de délits
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul :
- Valeur ou évolution, unité : nombre pour 1000 habitants
- Référence de l'indicateur : Lazzeri
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant
- Rapprochement avec les autres indicateurs :
- Limites d'utilisation de l'indicateur : indice très large, recouvrant tous les crimes et délits possibles, qu'ils soient plus locaux ou non.

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources :
- Organismes producteurs : Préfecture de police
- Qualité et fiabilité des données sources :
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

FICHE – INDICATEUR 88

Part des habitants qui ont une bonne image du quartier

Echelle(s) de la base : quartier

Conception de la ville durable : La ville durable qui cherche à améliorer son cadre de vie et son urbanité de manière transversale

A. Description

- Définition : Part des habitants qui ont une bonne image du quartier. Part des réponses favorables à cette question de l'enquête : Trouvez-vous le quartier agréable à vivre ?
- Pertinence : il est important que les habitants trouvent le quartier agréable à vivre pour qu'il soit durable
- Objectif(s) : part élevée des habitants qui trouvent le quartier agréable à vivre
- Type d'indicateur : indicateur d'état
- Mode de calcul : enquêtés satisfaits / total des enquêtés
- Valeur ou évolution, unité : en %
- Référence de l'indicateur :
- Observations :

B. Analyse : resituer l'indicateur dans un contexte spatial et temporel

- Comparabilité territoriale : satisfaisant pour les terrains d'enquête
- Rapprochement avec les autres indicateurs : autres indicateurs sur le quartier issus de l'enquête, indicateurs sur la qualité du cadre de vie.
- Limites d'utilisation de l'indicateur :

C. Information sur les données de base : source, type de donnée, disponibilité, échelle territoriale, fiabilité

- Données sources : enquête
- Organismes producteurs :
- Qualité et fiabilité des données sources : pas de série chronologique
- Disponibilité de l'indicateur :
- Échelle territoriale disponible :

4 – Préfiguration de la collecte et de la création de données statistiques

La liste des indicateurs établie fait appel à des indicateurs d'origines multiples. Une grande partie de ces indicateurs est fondée sur des statistiques existantes. Nous pouvons distinguer cinq grands modes principaux pour la collecte de l'information et la création de données statistiques :

- Collecte des statistiques existantes dans les organismes et collectivités
- Collecte d'informations dans les collectivités mais les statistiques seront entièrement fabriquées ou remaniées par nous-mêmes
- Collecte des informations grâce à une enquête par questionnaire, donnant lieu à une création de données statistiques
- Collecte des informations grâce à des relevés de terrain, donnant lieu à une création de données grâce à la numérisation dans un SIG
- Création de données grâce à des requêtes spatiales dans un SIG

Les deux derniers modes seront traités ensemble. Voici un tableau récapitulatif des différents modes de collecte et de création en fonction des indicateurs. Les statistiques existantes seront dans la mesure du possible applicables aussi bien à l'échelle de la collectivité qu'à l'échelle du quartier. Cependant une grande partie d'entre elles n'existent pas à l'échelle du quartier. En revanche, les informations collectées et/ou créées par nous-mêmes (c'est-à-dire les trois derniers modes) n'existeront qu'à l'échelle du quartier, sauf pour certains indicateurs créés grâce au SIG. Certains indicateurs se trouvent éventuellement dans plusieurs cases du tableau. Le mode de collecte préférable est suivi d'une étoile*.

Tableau : Sources de collecte et de création des données statistiques

Statistiques existantes collectées dans les organismes et collectivités	<ol style="list-style-type: none"> 1. Émissions de GES par secteur, par habitant, par an, en tequiCO2 2. Température de surface 3. Surface de toits ou de murs végétaux* 4. Consommation finale d'énergie par secteur, par habitant, par vecteur, par an, en Gwh 5. Taux de motorisation 6. Répartition modale du transport de voyageurs 7. Surface des jardins familiaux / partagés par habitant* 8. Volume de déchets ménagers par habitant 9. Consommation d'eau potable par habitant et par jour en litres 12. Part des salariés d'établissements privés certifiés EMAS et ISO 14001 13. Part des logements raccordés au réseau de chaleur urbain 14. Répartition modale du traitement des déchets 17. Part des éco-constructions 18. Production d'énergies renouvelables par habitant 22. Évolution du nombre d'établissements privés pour 1000 habitants
--	---

	<p>23. Prix moyen du m² de logement à l'achat</p> <p>24. Densité d'emplois</p> <p>25. Vacance de bureaux</p> <p>26. Part de logements sociaux</p> <p>27. Part de la population vivant dans des logements inconfortables et / ou surpeuplés</p> <p>28. Part de logements vacants</p> <p>29. Part des ménages sans emploi</p> <p>30. Chômage de longue durée</p> <p>31. Intensité du risque de pauvreté</p> <p>32. Inégalité de répartition des revenus</p> <p>35. Part des scolaires sensibilisés au développement durable</p> <p>36. Taux de participation aux élections communales</p> <p>37. Soutien financier de la collectivité à la vie associative communale</p> <p>45. Indice de mixité de la population</p> <p>47. Taux d'emploi des travailleurs handicapés</p> <p>48. Disparités salariales selon le genre</p> <p>49. Disparités salariales entre les classes d'âge</p> <p>51. Poids de la dette</p> <p>53. Espèces menacées</p> <p>54. Indice de biodiversité</p> <p>55. Indice de qualité des eaux de surface</p> <p>56. Pollution des sols</p> <p>57. Monuments classés et inscrits</p> <p>58. Taux de logements réhabilités lors d'une OPAH</p> <p>59. Offre de places en crèche</p> <p>60. Indice de fertilité</p> <p>61. Rapport de dépendance des personnes âgées</p> <p>62. Solde migratoire</p> <p>63. Espérance de vie en bonne santé à la naissance</p> <p>66. Part des 15 ans et + non titulaires d'un diplôme qualifiant</p> <p>67. Part des bacheliers</p> <p>68. Niveau des établissements scolaires</p> <p>69. Taux d'illettrisme</p> <p>70. Taux de (re)construction de la ville</p> <p>71. Friches urbaines</p> <p>74. Part modale du transport de marchandises</p> <p>76. Part des opérations d'aménagement en démarche environnementale</p> <p>77. Densité de population</p> <p>82. Qualité de l'air</p> <p>85. Offre de commerces de détail</p> <p>86. Offre culturelle et sportive</p> <p>87. Indice de sécurité locale</p>
Statistiques originales	15. Labellisation de pratiques vertueuses par la collectivité

issues d'informations collectées en collectivité	<ul style="list-style-type: none"> 16. Part des marchés publics intégrant des critères environnementaux et sociaux 19. Solidarité territoriale 20. Budget consacré à la coopération décentralisée 33. Engagement de la collectivité dans le développement durable 34. Niveau d'engagement budgétaire dans un Agenda 21 38. Consultation et concertation des citoyens 50. Appui de la collectivité à la recherche pour le développement durable 75. Qualité de l'offre de pistes cyclables
Informations collectées lors d'une enquête par questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> 11. Pratiques de consommation durable 39. Engagement associatif des habitants 40. Part des habitants qui ont le sentiment de pouvoir influencer sur les décisions locales 41. Part des habitants qui participent aux réunions publiques 42. Part des habitants qui ont une bonne image du projet d'éco-quartier 43. Confiance dans la municipalité pour mettre en œuvre le développement durable 44. Part des habitants qui pensent qu'il est possible de faire du quartier un quartier durable 46. Part des habitants qui estiment que dans le quartier les populations des différents milieux et générations se mélangent bien 88. Part des habitants qui ont une bonne image du quartier
Informations collectées par des relevés de terrain	<ul style="list-style-type: none"> 3. Surface de toits ou de murs végétaux 7. Surface des jardins familiaux / partagés par habitant 10. Offre de produits éco-labellisés 81. Qualité récréative des espaces verts
Données créées par des requêtes spatiales dans un SIG	<ul style="list-style-type: none"> 52. Indice de fragmentation des espaces verts 64. Niveau d'exposition au risque industriel 65. Niveau d'exposition au risque naturel 72. Qualité de la desserte du territoire par les transports publics 73. Suivi de la mixité des fonctions urbaines 78. Surface d'espaces verts publics par habitant 79. Part des surfaces piétonnes 80. Proximité des espaces verts 83. Population exposée à des pollutions atmosphériques supérieures aux valeurs limites 84. Population exposée à des nuisances sonores supérieures aux valeurs limites

Etablir des zones d'étude pour les quartiers

Nos indicateurs s'appliquent donc à des collectivités dont les limites sont déjà bien définies : ce sont leurs limites administratives. En revanche, pour ce qui est de l'échelle « quartiers », il convient de préciser les

limites de ces quartiers. Ces limites seront d'ordre statistique. En effet, les quartiers choisis sont avant tout des quartiers en devenir. Il est déjà bien difficile de définir des quartiers sur des bases d'espace vécu, puisque chaque quartier est vécu différemment par chacun de ses habitants. Il n'est guère intéressant pour notre recherche de reprendre des quartiers « historiques » qui ont pu faire sens dans l'histoire. Nos quartiers terrains d'étude seront donc créés de toutes pièces, à partir de zones statistiques : les IRIS de l'INSEE. Nous avons fait le choix de construire nos zones d'études sur la base des IRIS recouvrant les ZAC (en tant que zone à aménager) et les IRIS limitrophes. Les limites de nos « quartiers » - zones d'étude sont donc les limites des IRIS limitrophes des ZAC où vont se construire des éco-quartiers. Nous avons donc sur un plan de Paris dessiné les limites de la ZAC puis les limites des IRIS limitrophes, à partir des cartes IRIS-2000 de l'INSEE (le découpage des IRIS par l'INSEE ayant été effectué en 2000 et s'appliquant surtout au recensement de 1999). Puis nous avons dessiné à nouveaux ces contours sur des images issues de Google Earth. Ainsi les données statistiques seront celles des IRIS contenus dans les zones d'études. Ces zones d'études seront aussi les zones d'enquêtes, les IRIS devenant les strates des zones d'enquêtes. Les relevés de terrain et les requêtes spatiales par SIG seront également effectués à l'intérieur de ces zones d'étude. Nous intégrons dans ce travail un exemple de zonages effectué pour Clichy-Batignolles (17e).

Figure n°3



Collecter les données statistiques existantes dans les collectivités et créer des données statistiques originales

La collecte de statistiques existantes consiste à rassembler un grand nombre de données issues d'organismes divers. La source principale des statistiques existantes reste les recensements de la population. Une grande partie des indicateurs sont basés sur cette source car les statistiques existent au niveau de l'IRIS. Pour les autres statistiques, il est plus difficile d'obtenir des données micro-locales. La deuxième source principale réside dans les collectivités elles-mêmes, qui disposent d'un certain nombre de ressources statistiques pour mieux connaître leur territoire. La source de collecte préférable est suivie d'une étoile*.

- Les deux principales sources de données : les collectivités et l'INSEE

Par collectivité, nous entendons la commune ou l'intercommunalité proprement dite, ainsi que les SEM et les agences d'urbanisme ou de développement travaillant pour elle, par exemple l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme). Certaines statistiques ne peuvent être détenues que par la collectivité, puisqu'elles la concernent très directement. Si ce n'est pas le cas, c'est que ces statistiques n'existent pas. D'autres statistiques sont susceptibles d'être présentes dans les collectivités mais cela dépend des moyens et des objectifs de collecte de statistiques de la collectivité. Certaines collectivités ont beaucoup de statistiques à leur disposition ; d'autres n'en ont pas les moyens.

Tableau: Collecte de statistiques en collectivité et à l'INSEE

Statistiques existantes dont la collecte est prévue dans la collectivité	Statistiques qui ne peuvent être disponibles que dans la collectivité 1. Émissions de GES par secteur, par habitant, par an, en tequiCO2 3. Surface de toits ou de murs végétaux par habitant 4. Consommation finale d'énergie par secteur, par habitant, par vecteur, par an, en Gwh 7. Surface des jardins familiaux / partagés par habitant 17. Part des éco-constructions 18. Production d'énergies renouvelables par habitant 35. Part des scolaires sensibilisés au développement durable 36. Taux de participation aux élections communales 37. Soutien financier de la collectivité à la vie associative communale 51. Poids de la dette 58. Taux de logements réhabilités lors d'une OPAH 59. Offre de places en crèche 76. Part des opérations d'aménagement en démarche environnementale 85. Offre de commerces de détail 86. Offre culturelle et sportive
---	--

	<p>Statistiques éventuellement disponibles dans la collectivité mais également ailleurs</p> <ul style="list-style-type: none"> 5. Taux de motorisation* 8. Volume de déchets ménagers par habitant* 9. Consommation d'eau potable par habitant et par jour en litres* 13. Part des logements raccordés au réseau de chaleur urbain* 14. Répartition modale du traitement des déchets* 23. Prix moyen du m² de logement à l'achat 24. Densité d'emplois 25. Vacance de bureaux 26. Part de logements sociaux 53. Espèces menacées 54. Indice de biodiversité 55. Indice de qualité des eaux de surface 56. Pollution des sols* 57. Monuments classés et inscrits 68. Niveau des établissements scolaires 70. Taux de (re)construction de la ville 71. Friches urbaines* 74. Part modale du transport de marchandises 87. Indice de sécurité locale*
<p>Statistiques de l'INSEE</p>	<p>Statistiques issues des recensements (13)</p> <ul style="list-style-type: none"> 5. Taux de motorisation* 6. Répartition modale du transport de voyageurs 26. Part de logements sociaux 27. Part de la population vivant dans des logements inconfortables et / ou surpeuplés 28. Part de logements vacants 29. Part des ménages sans emploi 30. Chômage de longue durée 45. Indice de mixité de la population 61. Rapport de dépendance des personnes âgées 66. Part des 15 ans et + non titulaires d'un diplôme qualifiant 67. Part des bacheliers 77. Densité de population 31. Intensité du risque de pauvreté 32. Inégalité de répartition des revenus 47. Taux d'emploi des travailleurs handicapés 48. Disparités salariales selon le genre 49. Disparités salariales entre les classes d'âge

	Statistiques démographiques ? À calculer nous-même ? 60. Indice de fertilité 62. Solde migratoire 63. Espérance de vie en bonne santé à la naissance
--	---

- Les autres sources de données

Tableau : les autres sources de données collectées dans les organismes

Météo-France	2. Température de surface
AirParif	82. Qualité de l'air
CCI (chambre de commerce et d'industrie)	12. Part des salariés d'établissements privés certifiés EMAS et ISO 14001 22. Évolution du nombre d'établissements privés pour 1000 habitants* 24. Densité d'emplois
CPCU (compagnie parisienne de chauffage urbain)	13. Part des logements raccordés au réseau de chaleur urbain
SYCTOM³ et autres ORDIF⁴	8. Volume de déchets ménagers par habitant 14. Répartition modale du traitement des déchets Taux de refus en centrale de tri
Préfecture de police	5. Taux de motorisation* 87. Indice de sécurité locale*
Eau de Paris et autres gestionnaires de l'eau	9. Consommation d'eau potable par habitant et par jour en litres*
? presse ?	23. Prix moyen du m ² de logement à l'achat
MNHN Natureparif CORIF⁵ (Anglade, 2009) DRIEA-IF (@dAménagement durable)	53. Espèces menacées 54. Indice de biodiversité
Agence de bassin Seine-Normandie	55. Indice de qualité des eaux de surface
MEEDDAT, DPPR, BASOL	56. Pollution des sols*

³ Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne

⁴ Observatoire régional des déchets d'Ile-de-France

⁵ Centre ornithologique d'Ile-de-France

Éducation Nationale	68. Niveau des établissements scolaires
Ministère de la Défense	69. Taux d'illettrisme

- Créer des statistiques originales

Une partie des statistiques doit être créée à partir des informations existant en collectivité. Voici la liste des indicateurs concernés :

- 15. Labellisation de pratiques vertueuses par la collectivité
- 16. Part des marchés publics intégrant des critères environnementaux et sociaux
- 19. Solidarité territoriale
- 20. Budget consacré à la coopération décentralisée et à l'aide au développement
- 33. Engagement de la collectivité dans le développement durable
- 34. Niveau d'engagement budgétaire dans un Agenda 21
- 38. Consultation et concertation des citoyens
- 50. Appui de la collectivité à la recherche pour le développement durable
- 75. Qualité de l'offre de pistes cyclables

Le mode de construction est précisé dans la fiche-indicateur sinon il est en cours de réflexion. Le mode de calcul de ces indicateurs est le plus souvent le *scoring* : chaque action mise en place par la collectivité donne droit à un certain nombre de points sur un nombre de points total qui constitue l'échelle. La définition des pratiques vertueuses, des critères environnementaux et sociaux, de l'engagement dans le développement durable sera effectuée par nous-mêmes et non par la collectivité, afin de permettre la comparaison territoriale avec les autres collectivités.

Collecter des informations grâce à une enquête par questionnaire

- **État de l'art des enquêtes en matière de durabilité urbaine**

Parmi les systèmes d'indicateurs étudiés, quatre d'entre eux collectent des données par le moyen d'enquêtes. En réalité, ce sont les indicateurs communs européens qui ont le plus développé cette méthodologie d'enquête, qui a été reprise ensuite par d'autres programmes qui s'y réfèrent, comme le programme TISSUE. Le document publié sur les indicateurs communs européens a été notamment écrit par l'agence de l'environnement italienne, Ambiente Italia. L'annexe 1 du document décrit précisément la méthodologie d'enquête employée pour renseigner quatre indicateurs sur les dix indicateurs que comprend cette banque d'indicateurs (Ambiente Italia, 2003, pp. 205-209). Voici ces quatre indicateurs :

- **1. Satisfaction du citoyen à l'égard de la collectivité locale** : Niveau de logement, disponibilité et niveaux de prix, Opportunités d'emploi, Qualité et total d'environnement naturel, Qualité de l'environnement bâti, Niveau de services sociaux et de santé, Niveaux de services culturels, récréatifs et de loisirs, Niveau des écoles, Niveaux des services de transport public, Opportunités à participer à l'aménagement local et aux processus de décision, Niveau de sécurité personnel expérimenté.
- **3. Mobilité locale et transport de personnes** : Nombre de trajets par jour et par citoyen, Temps de transport par jour et par citoyen, Distance moyenne effectuée par journée et par citoyen, Motifs de déplacements et leur régularité pendant la semaine (trajets systématiques et non systématiques), Modes de transports utilisés pour les trajets, Analyse des trajets en véhicule privé : type de parking utilisé, nombre de passagers transportés, motif du choix, Niveau qualitatif des trajets systématiques
- **6. Mode de transports des enfants scolarisés**
- **10. Produits favorisant la durabilité** : Proportion des produits éco-labellisés, biologiques, énergétiquement efficaces, dérivés du bois certifiés et équitables à la consommation totale : part des familles consommatrices et des familles consommatrices régulières par catégorie et par produit, Offre et disponibilité sur le marché de produits éco-labellisés, biologiques, énergétiquement efficaces, dérivés du bois certifiés et équitables : nombre de points de vente et de consommateurs servis par jour, proportion de produits certifiés (par type de point de vente et par produit) sur le nombre total de produits vendus ; nombre de points de vente spécialisés, Achats respectueux de l'environnement de la collectivité locale : existence de procédures encourageant l'achat de produits éco-labellisés, biologiques, énergétiquement efficaces, dérivés du bois et certifiés équitables, de cantines publiques servant des aliments biologiques.

Il s'agit d'une enquête par échantillon représentatif. Ce sont les ménages qui sont enquêtés. Il est recommandé aux communes d'envoyer un enquêteur dans les maisons après avoir envoyé un courrier du Maire et téléphoné à l'avance. C'est l'indicateur n°1 qui est le plus intéressant pour notre enquête. Nous avons choisi de ne pas reprendre l'indicateur n°6, qui ne nous semble pas être d'une très grande pertinence. Pour l'indicateur n°3, cette question pourrait faire l'objet d'une enquête à part entière mais nous éloignerait de notre propos. A ce sujet, il nous semble donc préférable de nous en tenir aux données issues des recensements. Quant à l'indicateur n°10, il est possible de remplacer l'enquête par un travail de terrain, beaucoup plus rapide.

Les individus sont tirés au sort dans les listes électorales. Ainsi, les enquêtés sont majeurs, précise la publication. Certes, réaliser le tirage au sort dans les listes électorales constitue un biais évident puisque le tirage est limité aux inscrits (bien qu'il semble qu'il ne soit pas systématiquement nécessaire de s'inscrire dans tous les pays européens). Ce biais n'est pas souligné par la publication mais l'indicateur précise qu'il s'agit de l'opinion des « citoyens ». On peut considérer que les inscrits sur les listes électorales sont des citoyens à part entière. Un second tirage au sort est effectué pour élaborer une liste de substituts. On s'assure ensuite que les tirés au sort ne font pas partie du même ménage. Auquel cas, on utilise la liste des substituts. La publication présente des ordres de grandeur pour l'estimateur :

- si la population communale est inférieure à 20 000 habitants, l'échantillon doit être constitué de 700 ménages
- si la population communale est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants, l'échantillon doit être constitué de 850 ménages
- si la population communale est supérieure à 100 000 habitants, l'échantillon doit être constitué de 1000 ménages

En prenant en compte un taux de non-réponse de 30 à 35 %, la publication conseille d'extraire un échantillon 50 % plus important que le nombre de répondants souhaité. Si la zone administrative considérée relève plus d'une intercommunalité que d'une commune, une stratification est nécessaire. Pour chaque indicateur, les répondants ne sont pas les mêmes au sein du ménage.

- Indicateur 1 : c'est le citoyen tiré au sort qui répond

- Indicateur 3 : chaque membre du ménage répond pour lui-même

- Indicateur 6 : seuls les parents répondent (si le ménage comprend des enfants d'âge scolaire)

- Indicateur 10 : c'est la personne du ménage qui fait les courses et connaît les habitudes de toute la famille qui répond

Comme c'est l'indicateur n°1 qui nous intéresse le plus, nous reproduisons (et traduisons au mieux) en annexe 4 le questionnaire prévu pour renseigner cet indicateur. Le questionnaire semble un peu long et dense. Il demande beaucoup de réflexion aux enquêtes, notamment le fait de noter en % entre 0 et 100 puis revenir sur les deux items les plus importants. D'ailleurs l'enquête dans sa totalité est très longue. Néanmoins le positionnement et l'objectif sont très intéressants.

- Questionnaire d'enquête des indicateurs communs européens

Information générale : sexe, âge, statut (étudiant, employé, chômeur, retraité)

1.a Êtes-vous satisfait de votre commune en tant que lieu de vie et de travail ?

Très satisfait, Assez satisfait, assez insatisfait, très insatisfait

1.b Exprimez votre niveau de satisfaction avec un score en % entre 0 (très bas) et 100 (très élevé)

2. Indiquez votre niveau de satisfaction en % pour chacune des questions suivantes :

2a Êtes-vous satisfait de vos relations sociales ?

2b Êtes-vous satisfait des possibilités de pratiquer vos activités favorites ?

2c Êtes-vous satisfait des services de base (tels que les services sociaux et de santé, les écoles, le transport public) offerts par la municipalité ?

2d Êtes-vous satisfait de la qualité de votre environnement ?

2e Êtes-vous satisfait des possibilités d'emploi auxquelles vous pouvez accéder dans votre commune ?

2f Êtes-vous satisfait des opportunités de participer à la prise de décision et à l'urbanisme local ?

3. Hiérarchisez les éléments suivants par ordre d'importance en fonction de votre opinion personnelle

... vos relations sociales

... possibilités de pratiquer vos activités favorites

... les services de base offerts par votre municipalité

... la qualité de votre environnement

... possibilités d'emploi auxquelles vous pouvez accéder dans votre commune

... opportunités de participer à la prise de décision et à l'urbanisme local

4. Exprimez votre niveau de satisfaction avec un score en % entre 0 (très bas) et 100 (très élevé)

Dans votre voisinage, à quelle fréquence pensez-vous :

- discuter avec vos voisins ?
- discuter avec des personnes rencontrées dans les magasins ou au marché ?
- vous arrêter dans la rue pour discuter avec des amis ?
- aller dans des lieux de rencontre (bars, églises, centres sociaux, espaces verts) ?

Indiquez dans la liste précédente, quels sont les éléments qui sont les plus importants, selon votre opinion personnelle.

5. Exprimez votre niveau de satisfaction avec un score en % entre 0 (très bas) et 100 (très élevé)

Pensez-vous pouvoir en toute sécurité :

- laisser la porte ouverte dans la journée lorsque vous êtes chez vous ?
- laisser les fenêtres ouvertes la nuit lorsque vous êtes chez vous ?
- marcher dehors la nuit dans les rues principales ?
- marcher dehors la nuit dans les espaces verts ?

Indiquez dans la liste précédente, quels sont les éléments qui sont les plus importants, selon votre opinion personnelle.

6. Exprimez votre niveau de satisfaction avec un score en % entre 0 (très bas) et 100 (très élevé)

Déterminez la qualité des services suivants

- les équipements sportifs
- les théâtres et les cinémas
- les musées et les expositions
- les associations culturelles

- les bibliothèques

Indiquez dans la liste précédente, quels sont les éléments qui sont les plus importants, selon votre opinion personnelle.

7. Exprimez votre niveau de satisfaction avec un score en % entre 0 (très bas) et 100 (très élevé)

Quelle est l'accessibilité des services suivants ?

- médecin généraliste
- hôpitaux
- services sociaux pour les personnes défavorisées
- hôtel de ville
- police
- écoles publiques
- transports en commun

Indiquez dans la liste précédente, quels sont les éléments qui sont les plus importants, selon votre opinion personnelle.

8. Exprimez votre niveau de satisfaction avec un score en % entre 0 (très bas) et 100 (très élevé)

Déterminez la qualité des éléments suivants :

- parcs publics, jardins, verdure
- les constructions
- la collecte des déchets et le nettoyage des rues
- la qualité de l'air
- le niveau de bruit la nuit
- le niveau de bruit le jour

Indiquez dans la liste précédente, quels sont les éléments qui sont les plus importants, selon votre opinion personnelle.

9. Exprimez votre niveau de satisfaction avec un score en % entre 0 (très bas) et 100 (très élevé)

Que pensez-vous des éléments suivants :

- l'offre de formation professionnelle
- les initiatives de start-up
- le taux de chômage dans votre commune
- les investissements budgétaires de la commune

Indiquez dans la liste précédente, quels sont les éléments qui sont les plus importants, selon votre opinion personnelle.

10. Pensez-vous que les éléments suivants jouent un rôle important dans la prise de décision au niveau local ?

Exprimez votre niveau de satisfaction avec un score en % entre 0 (très bas) et 100 (très élevé) de la participation aux processus de concertation locaux (commune, quartier)

- être membre d'une association (associations de consommateurs et pour l'environnement)
- soumettre des requêtes directes, des demandes aux bureaux de la mairie
- voter aux élections locales
- participer ou organiser des manifestations spontanées destinées à montrer une prise de conscience croissante de certaines questions

Indiquez dans la liste précédente, quels sont les éléments qui sont les plus importants, selon votre opinion personnelle.

- Premier questionnaire d'enquête prévu : le cas de Clichy-Batignolles

Pour établir le questionnaire, nous sommes partis d'une liste d'indicateurs spécifiquement issue de données d'enquête. Cette liste d'indicateurs provient en partie de l'analyse des banques d'indicateurs utilisant des données qualitatives, notamment Audit Commission et les indicateurs communs européens. Les autres indicateurs sont basés nos objectifs de réflexion et d'exploration, notamment les indicateurs concernant le projet d'éco-quartier et les projections en matière de développement durable. Les indicateurs ciblés ont donc été définis avant la rédaction du questionnaire.

Pour certains indicateurs, une question du questionnaire suffit à compléter le tableau de bord. Ainsi « Avez-vous le sentiment de pouvoir influencer les décisions locales en tant que citoyen ? », qui vient d'ailleurs de la banque d'indicateurs Audit Commission devient : « Part des enquêtés qui ont le sentiment de pouvoir influencer les décisions locales en tant que citoyen ». Pour d'autres indicateurs, plusieurs questions du questionnaire permettent de les renseigner : c'est le cas pour l'image du quartier et l'image de l'éco-quartier. Le questionnaire est assez riche, toutes les questions ne sont pas exploitées à l'heure actuelle dans le projet de tableau de bord. Il est assez difficile d'anticiper à priori tous les liens qui peuvent exister entre les questions, avant même d'avoir passé le questionnaire et commencé à le traiter.

Le questionnaire est fondé sur la notion de quartier. Il s'agit du quartier d'habitation de l'enquêté. Il n'est pas question de préciser à l'enquêté quel est ce quartier, comment il se nomme, quelles sont ses limites. Le quartier et ses limites sont ce qu'il entend, lui, par « mon quartier », qu'importe sa taille et son périmètre. Le quartier dont il est question dans le questionnaire est bien le quartier vécu de l'enquêté, sauf lorsqu'il est question des projets spécifiques qui le touchent. Si l'enquêté ne semble pas considérer que le zonage du projet ne fait pas partie de son quartier (ce qui semble peu probable), on pourra lui expliquer que ce n'est pas très loin de chez lui. Il n'est pas question en ce cas qu'il revienne sur ses réponses précédentes.

Le questionnaire comprend 5 modules. Le premier module est destiné à l'expression par l'enquêté de son opinion sur le quartier, sur un nombre assez important d'items. Le deuxième module concerne le positionnement du citoyen dans la vie locale et son niveau de participation. Le troisième module concerne spécifiquement les projets de développement durable dans la ville et dans le quartier, notamment le projet d'éco-quartier. Le questionnaire est adapté pour le projet Clichy-Batignolles/Le quatrième module concerne le positionnement de l'enquêté vis-à-vis du développement durable, dans les pratiques puis dans les idées. Le dernier module apporte quelques informations personnelles concernant l'enquêté, qui ont été jugées intéressantes à croiser avec les précédentes.

N° d'enquête :

Prénom de l'enquêté :

Enquêteur : Adresse

de l'enquêté :

Date de l'enquête :

Introduction à lire aux enquêtés :

Cette enquête a pour objectif de comprendre l'image que vous avez de votre quartier ainsi que votre opinion sur l'action de la mairie. Il s'agit aussi de voir ce que vous pensez du développement durable. L'enquête est réalisée dans le cadre d'un travail de recherche universitaire. Les données obtenues sont anonymes, confidentielles et appartiennent à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse : c'est vraiment votre opinion qui compte et qui nous intéresse.

MODULE N°1 : VOUS ET VOTRE QUARTIER

1.1 Trouvez-vous le quartier agréable à vivre ?

Très agréable	Assez agréable	Moyennement agréable	Peu agréable	Désagréable	Nsp
---------------	----------------	----------------------	--------------	-------------	-----

• 1.2 Donnez votre opinion sur les points suivants, dans votre quartier :

Les relations de voisinage	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
La qualité des espaces verts	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
L'animation du quartier	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
La qualité des services municipaux	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
Les écoles	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
L'offre de loisirs	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
L'offre culturelle	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
La collecte des déchets et propreté des rues	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
L'esthétique des bâtiments	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
L'offre de travail	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
Le sentiment de sécurité	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
La nature, le végétal	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
La qualité de l'air	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
Le niveau de bruit	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp

La qualité des pistes cyclables et allées piétonnes	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
La qualité du paysage urbain	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
L'accès aux commerces de base	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
La desserte par les transports en commun	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp

• **1.3 Avez-vous le sentiment que dans votre quartier les populations :**

des différentes générations se mélangent bien ?	Très bien	Bien	Moyennemen t	Mal	Très mal	Nsp
de divers milieux se mélangent bien ?	Très bien	Bien	Moyennemen t	Mal	Très mal	Nsp

- **1.4 Avez-vous le sentiment qu'il existe des liens entre votre quartier :
et les quartiers voisins ?** Oui Non Nsp
et la ville voisine ? Oui Non Nsp

Si non ou nsp, passer au module 2

• **1.5 Comme qualifierez-vous ces liens ?**

avec les quartiers voisins ?	Très bons	Bons	Moyens	Mauvais	Très mauvais	Nsp
et la ville voisine ?	Très bons	Bons	Moyens	Mauvais	Très mauvais	Nsp

Avez-vous des remarques à faire concernant votre quartier ?

.....
.....
.....
.....

MODULE N°2 : VOUS ET LA VIE LOCALE

- **2.1.1 Faites-vous partie d'une association : locale, défense de l'environnement, consommateurs, conseil de quartier ?**

Oui Non

Si non, passez à la question 2.2

- **2.1.2 Laquelle / lesquelles ?**

.....

- **2.2.1 Avez-vous le sentiment de pouvoir influencer les décisions locales en tant que citoyen ?**

Oui Non Nsp

Si non, passez à la question 2.3

- **2.2.2 Par quel(s) moyen(s) ?**

Vote r	Participer aux réunions	Passer par une association	Prendre rdv avec un élu	Autre	Nsp
-----------	----------------------------	----------------------------	-------------------------	-------	-----

Autre.....

- **2.3.1 Depuis 3 ans, êtes-vous déjà allé aux réunions publiques sur le quartier, l'urbanisme, l'environnement, organisées par la mairie ?**

Oui Non Nsp

Si non, passez au module suivant

- **2.3.2 Quel(s) étai(en)t le(s) sujet(s) traité(s) ?**

.....

- **2.3.3 Quelle a été votre opinion ?**

Réunion n°1	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
Réunion n°2	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
Réunion n°3	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp

Avez-vous des remarques à faire concernant la vie politique locale ?

.....

MODULE N°3 : VOUS ET LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE

- **3.1.1 Savez-vous s'il existe des actions politiques concernant l'environnement ou le développement urbain durable ou l'environnement**

dans la commune ? Oui Non Nsp

dans le quartier ? Oui Non Nsp

Si non, passez à la question 3.2

- **3.1.2 Lesquelles ?**

.....

- **3.1.3 Pour chacune des politiques que vous avez citées, diriez-vous qu'elles sont :**
Ecrire oui / non / nsp dans la case

Politique 1 :

Échelle : commune / quartier

pertinentes / adaptées	nécessaires	suffisantes	bien mises en œuvre
------------------------	-------------	-------------	---------------------

Politique 2 :

Échelle : commune / quartier

pertinentes / adaptées	nécessaires	suffisantes	bien mises en œuvre
------------------------	-------------	-------------	---------------------

Politique 3 :

Échelle : commune / quartier

pertinentes / adaptées	nécessaires	suffisantes	bien mises en œuvre
------------------------	-------------	-------------	---------------------

Politique 4 :

Échelle : commune / quartier

pertinentes / adaptées	nécessaires	suffisantes	bien mises en œuvre
------------------------	-------------	-------------	---------------------

- **3.2 Pensez-vous que construire un éco-quartier soit une bonne chose :**

pour le quartier ?	Oui, très bonne	Oui, assez bonne	Mitigé	Non, pas vraiment	Non pas du tout	Nsp
pour le développement durable ?	Oui, très bonne	Oui, assez bonne	Mitigé	Non, pas vraiment	Non pas du tout	Nsp

- **3.3 Quelle est votre opinion sur les objectifs du projet d'éco-quartier ?**

Les 3500 logements	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
Dont 50 % sociaux	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
Les 109 400 m² de bureaux	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
La présence de la cité judiciaire	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
Les équipements prévus	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
Les immeubles grande hauteur	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp
Collecte pneumatique déchets	Très bonne	Bonne	Mitigée	Mauvaise	Très mauvaise	Nsp

.....

- **4. 4 Parmi les propositions suivantes, lesquelles pratiquez-vous ?**

Trier les déchets	Systématiquement	Souvent	De temps en temps	Parfois	Jamais
Éviter de prendre la voiture	Systématiquement	Souvent	De temps en temps	Parfois	Jamais
Acheter bio	Systématiquement	Souvent	De temps en temps	Parfois	Jamais
Acheter équitable	Systématiquement	Souvent	De temps en temps	Parfois	Jamais
Acheter des produits ménagers écologiques	Systématiquement	Souvent	De temps en temps	Parfois	Jamais
Acheter du papier recyclé	Systématiquement	Souvent	De temps en temps	Parfois	Jamais
Essayer d'avoir moins de déchets	Systématiquement	Souvent	De temps en temps	Parfois	Jamais
Acheter de l'électroménager moins consommateur	Systématiquement	Souvent	De temps en temps	Parfois	Jamais
Acheter des ampoules basse consommation	Systématiquement	Souvent	De temps en temps	Parfois	Jamais
Faire du compost	Systématiquement	Souvent	De temps en temps	Parfois	Jamais

Barrez les questions concernant la voiture si vous n'en avez pas.

- **4.5. Pensez-vous qu'un développement urbain durable soit nécessaire ?**

Oui Non Nsp

- **Choisissez 3 priorités parmi les suivantes. Pour un développement urbain durable, pensez-vous qu'il faille :**

Consommer moins, autrement, réutiliser plus	Consommer bio et éthique
Préserver la nature	Préserver la qualité de vie
Réduire la pauvreté humaine, mieux distribuer les richesses	Renouer les liens entre les générations et avec les voisins
Se déplacer écolo	Dépenser moins d'énergies
Changer nos modes de vie	Renouveler, reconstruire la ville sur elle-

	même
Favoriser l'éco-construction	Taxer les pratiques les moins écologiques

Autre :

Avez-vous des remarques à faire concernant le développement durable urbain ?

.....

MODULE N°5 : VOUS

Homme / Femme

Age :

Lieu de naissance :

Date d'emménagement dans le logement (année) :

Ville du logement précédent :

Statut d'occupation du logement :

propriétaire	locataire	occupant à titre gratuit
--------------	-----------	--------------------------

Nombre de personnes vivant dans le logement et leurs liens de parenté :

.....

Statut marital : vie en couple célibat

Votre statut : êtes-vous ?

étudiant	actif	au foyer	chômeur	retraité	autre
----------	-------	----------	---------	----------	-------

Votre profession :

Votre employeur :

Votre lieu de travail : Ville

Quartier (si Paris) :

Les données récoltées et le SIG

Le SIG à constituer est un SIG à l'échelle du quartier. Il comprendra tous les indicateurs qu'il est intéressant de représenter spatialement à l'échelle du quartier. Sont donc exclus tous les indicateurs qui concernent la collectivité et même tous les indicateurs qui concernent le quartier dans son entier. Voici la liste des 55 indicateurs retenus pour figurer dans le SIG quartier :

- 3. Toits ou de murs végétaux
- 5. Taux de motorisation à l'IRIS
- 6. Répartition modale du transport de voyageurs à l'IRIS

7. Surface des jardins familiaux / partagés
10. Offre de produits éco-labellisés : points de vente
11. Part des habitants qui ont des pratiques de consommation durable
17. Opérations d'éco-construction
18. Production d'énergies renouvelables
24. Densité d'emplois à l'IRIS
26. Part de logements sociaux à l'IRIS
27. Part de la population vivant dans des logements inconfortables et surpeuplés à l'IRIS
28. Part de logements vacants à l'IRIS
29. Part des ménages sans emploi à l'IRIS
30. Chômage de longue durée à l'IRIS
31. Intensité du risque de pauvreté à l'IRIS
32. Inégalité de répartition des revenus : rapport interquintile de revenu à l'IRIS
36. Taux de participation aux élections communales moyen dans les bureaux de vote du quartier
39. Part des habitants engagés dans des associations locales ou environnementales, à l'IRIS
40. Part des habitants qui ont le sentiment de pouvoir influencer sur les décisions locales, à l'IRIS
41. Part des habitants qui participent aux réunions publiques, à l'IRIS
42. Part des habitants qui ont une bonne image du projet d'éco-quartier, à l'IRIS
43. Part des habitants qui font confiance à la municipalité pour mettre en œuvre le développement durable, à l'IRIS
44. Part des habitants qui pensent qu'il est possible de faire de ce quartier un quartier durable
45. Indice de mixité sociale : nombre de cadres, chefs d'entreprises et professions intellectuelles pour 10 ouvriers et employés, à l'IRIS
46. Part des habitants qui estiment que dans les quartiers les populations et générations se mélangent bien à l'IRIS
52. Indice de fragmentation des espaces verts
56. Surface occupée par les sols et sites pollués ou potentiellement pollués
57. Protection du patrimoine bâti : monuments classés et inscrits
58. Logements réhabilités dans le cadre d'une OPAH
59. Nombre de places en crèche et assimilés
60. Indice de fertilité : nombre d'enfants moyen par femme à l'IRIS
61. Rapport de dépendance des personnes âgées : rapport de la population âgée sur la population potentiellement active à l'IRIS
62. Solde migratoire à l'IRIS
63. Nombre d'années de vie en bonne santé à la naissance, par sexe à l'IRIS
64. Répartition des établissements à risque SEVESO II : classement à haut risque, seuil haut
65. Population exposée aux aléas naturels : densité de population en zone de PPR
66. Proportion des 15 ans et plus non titulaires d'un diplôme qualifiant à l'IRIS
67. Part de bacheliers (ou équivalent bac) dans la population âgée de 19 ans et + à l'IRIS
68. Taux de réussite au bac et au brevet moyen des établissements scolaires du quartier
70. Zones de reconstruction de la ville sur elle-même

71. Friches, y compris les sites pollués ou à l'abandon (en km²)
72. Qualité de desserte du territoire par les transports publics : habitants et emplois à moins de 300m des transports en commun / nombre total d'habitants
73. Suivi de la mixité des fonctions urbaines : % d'habitants ayant accès à pied aux 5 services de base à moins de 300m de chez eux
75. Qualité de l'offre de pistes cyclables : longueur totale des pistes cyclables en % du linéaire équipé en pistes ou / surface totale de la ville + nombre de discontinuités identifiées dans le réseau d'itinéraires cyclables pour 10 km
77. Densité de population
78. Surface d'espaces verts publics par habitant en m² et en % de la surface totale, (perméables à + 70%), dont forêt
79. Espaces piétonniers
80. Population (en %) à moins de 10 mn à pied (300m) d'un espace vert d'une certaine taille minimum
81. Indice de qualité des espaces verts : au sens récréatif - à définir : entretien, fleurissement, arbres, jeux pour enfants
83. Population résidente potentiellement exposée à des teneurs supérieures aux valeurs limites : ozone + de 8h par jour au delà de 70 µg / m³, PM10 dépasse 50 µg/m³, NO₂ dépasse 200 µg/m³, SO₂ dépasse 125 µg / m³
84. Population résidente potentiellement exposée aux nuisances sonores : Lden : jour, soir, nuit > 55 dB(A) Lnigt : nuit (sommeil) > 45 dB(A)
85. Commerces de détail
86. Offre culturelle et sportive
88. Part des habitants qui ont une bonne image du quartier

Le SIG comprendra les trois moments de référence, afin de pouvoir mesurer spatialement des évolutions territoriales. Cependant, il faut rappeler ici que la plupart des indicateurs ne sont pas fondés sur une série temporelle : c'est le cas des données d'enquête notamment. Il est également probable que les données issues des SIG des collectivités territoriales ne comprennent pas non plus de série temporelle, du fait de leur régulière mise à jour. Les données pouvant servir pour mesurer une évolution temporelle resteront les données issues des recensements. Une partie de ces données devra nécessairement être numérisée dans le SIG à partir des relevés de terrain, tandis qu'une autre partie des données devra faire l'objet de traitements spécifiquement pour pouvoir renseigner l'indicateur auquel elle correspond.

- Indicateurs issus des relevés de terrain à numériser dans le SIG

Il est prévu que certains indicateurs n'aient pas déjà été créés dans un SIG existant. Nous devons donc les numériser. Pour d'autres indicateurs, nous ne savons pas s'ils existent ou non, notamment dans le SIG d'une collectivité qui les aurait donc déjà numérisés.

Très certainement, il faudra numériser les relevés GPS de terrain pour les indicateurs suivants :

3. Toits ou de murs végétaux (si le relevé est possible pour les toits...)

- 7. Surface des jardins familiaux / partagés
- 10. Offre de produits éco-labellisés : points de vente
- 17. Opérations d'éco-construction
- 18. Production d'énergies renouvelables
- 70. Zones de reconstruction de la ville sur elle-même
- 79. Espaces piétonniers

- Indicateurs calculés à partir de requêtes spatiales dans le SIG

Plusieurs indicateurs doivent être calculés directement à partir du SIG. En voici la liste :

- 52. Indice de fragmentation des espaces verts
- 72. Qualité de desserte du territoire par les transports publics (à fréquence élevée): habitants et emplois à moins de 300m des transports en commun / nombre total d'habitants
- 73. Suivi de la mixité des fonctions urbaines : % d'habitants ayant accès à pied aux 5 services de base à moins de 300m de chez eux
- 75. Qualité de l'offre de pistes cyclables : longueur totale des pistes cyclables en % du linéaire équipé en pistes ou / surface totale de la ville + nombre de discontinuités identifiées dans le réseau d'itinéraires cyclables pour 10 km
- 78. Part de la population (en %) à moins de 10 mn à pied (300m) d'un espace vert d'une certaine taille minimum
- 79. Part de la population résidente potentiellement exposée aux nuisances sonores : Lden : jour, soir, nuit > 55 dB(A) Lnigt : nuit (sommeil) > 45 dB(A)
- 82. Part de la population résidente potentiellement exposée à des teneurs supérieures aux valeurs limites: ozone + de 8h par jour au delà de 70 µg / m³, PM10 dépasse 50 µg/m³, NO₂ dépasse 200 µg/m³, SO₂ dépasse 125 µg /m³

Modes de calcul : requêtes spatiales

La plupart des indicateurs peuvent être calculées par l'intermédiaire de requêtes spatiales. C'est le cas pour les indicateurs 72, 73, 78, 79 et 82. Ainsi pour les espaces verts, on demande une zone de 300m autour des espaces verts. L'indice 75 est calculé différemment. Il est probable que les pistes cyclables soient déjà numérisées sinon il faut le faire, puis il faut en mesurer la longueur, en tenant compte des discontinuités identifiées grâce à des relevés de terrain et numérisées. Pour les indicateurs 79 et 82, tout dépend de la précision de la cartographie obtenue pour les données de pollution et de nuisances sonores.

L'indice de fragmentation des espaces verts est calculé très différemment. C'est le projet PROPOLIS qui propose cet indicateur, ainsi que son mode de calcul. En fait de fragmentation, c'est la continuité entre les espaces verts qui est mesurée. Il faut d'abord appliquer une grille RASTER à la zone d'étude. On code alors certaines cases, grâce à une requête attributaire, comme étant des espaces verts, par dessus la couche de la couverture végétale. Puis on assemble les cases d'espaces verts contiguës, en considérant qu'il s'agit d'un même espace vert. On obtient ainsi

plusieurs nouveaux espaces verts assemblés, dont on va mesurer la surface moyenne. C'est cette surface moyenne qui constitue l'indice de fragmentation des espaces verts⁶.

Choix de définition

Il convient toutefois de définir précisément pour l'indicateur précédemment présenté ce que doit être un espace vert. Il en est de même pour les indicateurs de qualité de desserte par les transports en commun et de mixité des fonctions urbaines. Qu'entendre par les cinq services de base ? Nous avons fait le choix de prendre en compte la boulangerie, le tabac-presse, la supérette, la pharmacie et le bureau de poste⁷. Néanmoins, il peut être justifiable de faire d'autres choix. Pour les espaces verts, faut-il compter les squares dénués de couverture végétale, les alignements d'arbres, etc... ? Pour la desserte par les transports en commun, faut-il s'en tenir au réseau ferré métro et RER, normalement desservi toutes les 15 mn au maximum en journée ? Ou faut-il prendre en compte les bus, quelle que soit leur fréquence de desserte ? Il importe ici de faire des choix précis, qui n'ont pas été effectués pour l'instant.

Choix des seuils

Ces choix de définition doivent être faits en relation avec la question du choix des seuils. Certains seuils limites sont définis réglementairement, comme les seuils de pollution ou de nuisances sonores. Mais à quelle distance doit-on considérer qu'il est souhaitable de disposer des cinq services de base, d'un espace vert, d'une station de métro ? Nous avons pour l'instant choisi la distance de 300m, qui correspond à 10 mn de marche à pied en moyenne, mais ce seuil assez fréquemment retrouvé dans la littérature sur les indicateurs sera-t-il pertinent pour toute comparaison territoriale et temporelle ? Faut-il conserver le même seuil pour les trois indicateurs ? Vers quel objectif souhaitable souhaite-t-on tendre ? Le seuil de taille des espaces verts pour l'indicateur de distance des espaces verts doit également faire l'objet d'une réflexion. A partir de combien de m² un espace vert remplit-il ses fonctions récréatives d'espace vert (l'indicateur étant rapporté à l'habitant, il n'est pas utile pour les fonctions de patrimoine naturel) ? Faut-il distinguer ici deux catégories d'espaces verts, le petit square parisien et le parc à proprement parler ?

⁶ Lautso K. (dir.), 2004, *PROPOLIS Final report*, p. 290

⁷ Voir fiche-indicateur 73